TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10390 — 36 PAGES — MARDI 27 JUIN 1978

Nouveaux licenciements dans la sidérurgie

LIRE PAGE 33



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 20 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS — CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les deux Yémens en crise

MAILLONS FRAGILES

Un nouveau foyer de tension vient de s'allumer dans l'une des régions stratégiques les plus importantes de la planète qui va de la corne de l'Afrique à l'océan Indien en passant par la mer Rouge et les rivages soudanais. Les troubles graves survenus à quarante-huit heures d'intervalle dans les deux moitiés rivales de l'ancien Yémen ne surprennent guère les observateurs. Voici des mois que les diplomates en poste à Ryad, Addis-Abeba ou Téhéran subodoraient des tentatives de « déstabilisation » à Aden ou Sanaa, maillons fragiles d'une zone-clé où s'exercent d'énormes pressions internationales.

Trois puissances dominantes au moins sont directement concernées par la situation autour du détroit de Bab-El-Mandeb. L'U.R.S.S., chassée en novembre dernier de Somalie et perdant dans l'aventure les facilités navales dont elle disposait à Berbera, avait fait d'Addis-Abeba et d'Aden les deux principaux points d'appui de sa politique en Afrique orientale.

L'Arabie Saoudite, qui avait beaucoup œuvré pour la rupture entre Mogadiscio et Moscou et s'efforce de combattre par tous les moyens l'influence soviétique dans la région, ne désespère pas de voir un jour aboutir ses efforts diplomatico-financiers pour « récupérer » le Sud-Yémen marxiste. Elle encourage depuis plusieurs années — par le biais de *promesses d'aide financière notamment* — ceux des dirigeants d'Aden qui, à l'instar du chef de l'Etat, s'alarment de l'échec économique de la révolution et prônent une politique *plus* « équilibrée » fondée sur de bonnes et fructueuses relations avec les pays arabes pétroliers du Golfe.

Troisième partenaire enfin, l'Iran, dont les soldats avaient participé en *1975* à *l'écrasement* de la guérilla du Dhofar, d'inspiration marxiste, soutenue par Aden, surveille avec une inquiétude particulière les entreprises soviétiques dans la région. Téhéran les a *jugées* assez graves pour tempérer provisoirement, au nom de l'anticommunisme, les rivalités qui l'opposent à l'Arabie Saoudite.

Des signes avant-coureurs d'une crise avaient d'ailleurs pu être enregistrés récemment. Dans l'affaire d'Erythrée, objet depuis plusieurs mois d'intenses manœuvres diplomatiques arabo-africaines, les Sud-Yéménites, qui soutenaient le régime éthiopien contre leurs anciens alliés érythréens, avaient renoncé, voici quelques semaines, à collaborer à *la liquidation* des « séparatistes ». Rapatriant leurs « conseillers » militaires présents à Asmara, ils rejoignaient « ipso facto » le camp arabe hostile à un écrasement des maquis érythréens, que paraissaient vouloir cautionner l'U.R.S.S. et Cuba.

Plus discrètement, enfin, la Chine, dont l'obsession antisoviétique rejoint celle des Etats du *Golfe, vient de* lancer une série d'initiatives diplomatiques en direction des pays arabes : visite du vice-ministre chinois des affaires étrangères à Koweït, arrivée à Pékin du chef de la diplomatie d'Oman. Il s'agit pour les Chinois de briser l'« arc stratégique » construit par Moscou entre l'Asie, le Proche-Orient et l'Afrique.

Un éventuel changement de régime à Aden constituerait un échec grave pour la diplomatie soviétique, qui connaît depuis peu de sérieuses difficultés en Irak et ne saurait compter aveuglément sur ses positions dans une Ethiopie chaotique, dont certains dirigeants répugnent à rompre avec l'Occident.

Ces nouveaux affrontements survenant aux confins de l'Afrique et de l'Arabie prouvent, en tout cas, à quel point des conflits apparemment aussi différents que ceux d'Ogaden, d'Erythrée, du Dhofar, du Sud-Soudan, du Zaïre ou du Sahara s'inscrivent bel et bien dans une même et gigantesque « partie » internationale, dont l'enjeu est vital pour l'Occident, puisqu'il s'agit du *contrôle* du pétrole arabe et des minerais africains.

Aden : soulèvement militaire contre le régime prosoviétique

Sanaa : vive tension avec le Sud après l'assassinat du chef de l'État

Les deux Yémens, pièces maîtresses dans l'équilibre stratégique de l'océan Indien et de la mer Rouge, se trouvent simultanément précipités dans des crises graves. Quarante-huit heures après l'assassinat, samedi matin 24 juin à Sanaa, dans des circonstances mystérieuses, *du* lieutenant-colonel Ghachemi, *président nord-yéménite*, c'est à Aden, capitale du Sud-Yémen, que des troubles violents ont éclaté.

Selon l'agence d'information irakienne INA, des combats opposaient ce lundi matin des membres de la milice populaire à des soldats près de l'aéroport, tandis que des avions bombardaient le palais présidentiel. Les communications entre le Sud-Yémen et le monde extérieur sont coupées et l'aéroport est fermé.

Selon l'agence irakienne de presse, le soulèvement militaire aurait débuté à l'aube, après une nuit de consultations entre les *dirigeants* du parti *unique* et les membres du gouvernement, consacrées à l'examen des accusations formulées contre le Sud-Yémen après l'assassinat, samedi, du président nord-yéménite, le lieutenant-colonel Ahmed El Ghachemi. Aucune décision concrète n'aurait été prise au cours de cette réunion.

Les combats semblent avoir opposé des éléments de la milice populaire et de l'armée aux forces demeurant loyales au gouvernement, notamment à proximité de l'aéroport d'Aden. Le correspondant de l'agence irakienne indique « *de source militaire bien informée* » que les unités de l'armée dans la région de Bab-El-Mandeb, ainsi que dans les deuxième et troisième gouvernorats du pays (à proximité d'Aden) sont en dissidence.

Dès la nouvelle du soulèvement, des soldats et des miliciens se sont répandus dans les rues de la capitale et en ont coupé les accès. En fin de matinée, la milice populaire semblait contrôler la situation à Aden et procédait à la fouille des voitures, notamment dans les rues qui mènent au quartier Al-Tawahi, où se trouvent, outre le palais présidentiel, les sièges du ministère de la défense, du conseil des ministres et du ministère de la sécurité de l'Etat.

(Lire la suite page 3.)

Tirana critique Pékin

L'Albanie prend le parti du Vietnam dans son conflit avec la Chine et le Cambodge

Par l'intermédiaire du journal « Zeri I Popullit », organe central du Parti des travailleurs, l'Albanie a pris position en faveur de Hanoï dans le conflit entre le Vietnam et le Cambodge. En fait, c'est surtout l'attitude de la Chine qui paraît condamnée par Tirana.

C'est sous le titre « *Impérialistes, bas les pattes au Vietnam !* » que *Zeri I Popullit* a publié, samedi 24 juin, son éditorial consacré à la querelle entre Phnom-Penh et Hanoï. Après avoir salué la « *victoire héroïque* » des Vietnamiens sur l'« *impérialisme américain* », le journal écrit : « *Les conflits provoqués et les affrontements armés à la frontière vietnamo-cambodgienne, qui encouragent les étrangers, et qui ont fait assez de victimes, ont entravé le travail pacifique d'édification qu'on venait de commencer en Indochine (...). Nous défendons les droits du peuple du Vietnam, le principe que chaque peuple décide lui-même des destinées du pays sans intervention de l'extérieur (...). C'est pourquoi quiconque pense qu'il peut imposer ses points de vue et ses objections par la voie des pressions et du chantage doit être sûr que le peuple vietnamien n'accepte pas cela et qu'aucun peuple ne l'approuve.* »

Il est clair, indique notre correspondant en Europe centrale, Manuel Lucbert, que la prise de position de Tirana doit être analysée à la lumière du conflit idéologique de plus en plus aigu qui l'oppose à Pékin. Si *Zeri I Popullit* s'en prend aux « *intrigues et complots impérialistes des superpuissances* » dans la région, formule qui, à la rigueur, ne pourrait viser que Soviétiques et Américains, son insistance à dénoncer les « pressions » politiques et économiques paraît s'appliquer davantage aux Chinois.

Au demeurant, la critique de certains slogans utilisés généralement par Pékin ne laisse guère planer d'ambiguïté. *Zeri I Popullit* écrit, en effet : « *Alors que de l'extérieur on exerce des pressions et que l'on fait des efforts pour dicter au Vietnam comment il doit agir dans son propre pays, quiconque comprend ce qui se cache derrière les slogans et les belles paroles « Nous soutenons la liberté et l'indépendance des peuples », « Nous donnons des aides sans intérêt », « Nous respectons les droits des nations », etc., dont les impérialistes se servent sans réserve et sans mesure.* »

Si cette interprétation est exacte, les Chinois apparaîtraient donc pour la première fois aux yeux de Tirana, au même titre que les Soviétiques et les Américains, dans la catégorie honnie des « *impérialistes* », au moment même où le différend à propos des ressortissants chinois au Vietnam amène Pékin à accuser Hanoï de « *collusion* » avec Taïwan (lire *page* 3).

L'attentat du château de Versailles revendiqué par le F.L.B.

Une dizaine de salles détruites ou endommagées

Une violente explosion d'origine criminelle a causé des dégâts très importants, ce lundi 26 juin vers 2 heures, dans l'aile du Midi du château de Versailles, où des œuvres d'art ont été endommagées. Au cours de la matinée, cet attentat a été successivement revendiqué par un « groupe ouvrier révolutionnaire » se réclamant des NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire), par un « groupe du chômage international » et enfin par le Front de libération de la Bretagne - Armée révolutionnaire bretonne (F.L.B.-A.R.B.).

Cette dernière revendication paraît la plus plausible. En effet, après un appel téléphonique anonyme au bureau de l'Agence France-Presse de Rennes, on devait retrouver, sur une rocade routière de la localité, un communiqué déclarant notamment que « *l'attentat de Versailles a été exécuté par des soldats de l'A.R.B.* ». Le F.L.B. ajoute : « *Le peuple breton est opprimé, la terre de Bretagne est occupée par des camps militaires français, la langue et la culture bretonnes sont niées et détruites par le pouvoir impérialiste français.* »

(Lire page 12.)

AU JOUR LE JOUR

Le sens de l'histoire

Dans le plasticage d'une aile du château de Versailles, ce qui frappe le plus, outre la déflagration, c'est le sens de l'action rétroactive qui a animé les poseurs de bombes. Il semble, en effet, que c'est à Napoléon Ier et à l'espace qui lui était consacré que s'adressait leur vindicte.

Mais, s'il s'agit là de la première manifestation d'un plasticage à travers les âges, le passé de la France étant extrêmement chargé, il reste à ces nettoyeurs d'histoire pas mal de statues officielles et de lieux commémoratifs à faire sauter, de Louis XIV à Vercingétorix en passant par Jeanne d'Arc et Du Guesclin.

Evidemment, dans une telle optique, on comprend qu'à défaut de plastiquer le destin ces intrépides justiciers tentent d'en effacer les traces ; cependant, cela ne prouve pas pour autant que c'est parce qu'on pose des bombes qu'on a inventé la poudre.

BERNARD CHAPUIS.

LES GRILLES DU TEMPS

Entretien avec François Perroux

Professeur honoraire au Collège de France, fondateur et président de l'Institut de sciences mathématiques et économiques appliquées (ISMEA), auteur de vingt livres qui figurent sur les rayons de toutes les bibliothèques universitaires de la planète, titulaire de nombreux diplômes de docteur « honoris causa », membre d'honneur — le seul Français — de l'American Economic Association, membre correspondant de la British Academy, François Perroux demeure, à soixante-quatorze ans, l'une des figures marquantes de la pensée économique contemporaine.

Dans un monde où la connaissance a tendance à s'atomiser et à se schématiser, *il a introduit une réflexion* d'ambition universelle, basée à la fois sur le recours aux mathématiques et sur une culture encyclopédique, qui déborde largement les limites de la seule science économique, et dont les connotations morales, philosophiques, religieuses, sautent aux yeux.

A travers un cheminement intellectuel *qui l'a conduit du* « *marginalisme* » — autrement dit d'une approche originale de la théorie de la valeur d'échange, fondée sur l'utilité « marginale » de la dernière unité disponible — à la « méso-économie », c'est-à-dire à la prise en considération des « structures » particulières et différenciées dans la recherche de l'« équilibre généralisé », en passant par la formulation du thème des « pôles de développement », on sent un même acharnement à retrouver l'homme réel, sa personne, ses aspirations, ses besoins, derrière l'« agent » économique abstrait, seul retenu par les conceptions automatistes, mécanicistes, qui prédominent encore à l'Ouest comme à l'Est.

C'est la même démarche qui a inspiré ses livres, aussi bien celui dans lequel il dénonçait, avant la guerre, les ambitions nazies (« Des mythes hitlériens à l'Europe allemande »), que ses ouvrages sur « l'Europe sans rivages » ou la « Coexistence pacifique ». Réintroduire l'homme en chair et en os, qui ne se nourrit pas que de pain, mais en manque encore trop souvent, dans une économie desséchée *par* l'abstraction, n'est-ce pas, en définitive, rappeler que la science de la production, de l'échange et de la consommation des biens matériels ne peut pas, sans s'aveugler, évacuer sa dimension morale, politique, et, pour tout dire en un mot, spirituelle ? — A. F.

I. — En temps de crise, les pays d'Europe retrouvent l'économie véritable

« Vous avez consacré votre vie à la science économique. Qu'est-ce qui vous a orienté dans cette direction ?

— Dans la thèse que j'ai écrite en 1936, sur le problème du profit, j'ai mis en exergue une sourate du Coran : « *Malheur à ceux qui pèsent à faux poids* » et une parole de saint Paul : « *Que celui qui* ne *veut pas travailler ne mange pas non plus.* » Les raisons pour lesquelles j'ai essayé de voir clair dans l'activité économique me semblent complètement exprimées par chacun de ces textes et, mieux encore, par leur rapprochement.

— Les deux textes que vous citez situent votre pensée, votre démarche dans un contexte spirituel et même religieux. Comment replacez-vous votre pensée économique dans votre univers religieux ?

— « Spirituel », c'est beaucoup dire, j'aimerais mieux « concret ». La préférence pour le travail oppose une économie des *activités* humaines, des variables réelles à celle de l'échange contre monnaie, à ce que l'on pourrait appeler la finance et la spéculation, coupées de la vie proprement économique. Quant au texte du Coran, outre qu'il suggère l'impossibilité de l'équivalence parfaite dans l'échange, il est une critique de l'économie marchande si elle triche. Au minimum, il faut tenter de peser avec de vrais poids, des poids loyaux, c'est-à-dire acceptés par la société ; au mieux, il faudrait améliorer les poids et la façon de peser. Aujourd'hui encore, « malheur à ceux qui pèsent à faux poids ». Ces deux textes rendent *suspectes* les orthodoxies économiques trop *faciles*. Ils ont été pour moi une exigence de rigueur d'abord intellectuelle, puisque l'économie n'est ni la morale ni la religion.

— Ce n'est ni la morale ni la religion. Mais n'y a-t-il pas un rapport entre l'économie, d'une part, la morale et la religion de l'autre ?

— Certains qui se disent « libéraux » font une coupure définitive entre religion et morale d'un côté, économie de l'autre.

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE.

(Lire la suite page 2.)

LE WEEK-END POLITIQUE ET ÉLECTORAL

- **M. Chirac conteste vigoureusement les choix *politiques et économiques du pouvoir.*** (Page 8.)
- **La majorité gagne les municipalités d'Aix-en-Provence et de Wimereux (Pas-de-Calais).** (Page 9.)

« ATHALIE » A L'ABBAYE DE FONTEVRAUD

La revanche de Racine

Pour l'ouverture du Festival d'Anjou, à l'abbaye de Fontevraud, l'opéra sacré de Racine, *Athalie*, a été joué avec la partition complète des chœurs et de la musique originale de Jean-Baptiste Moreau.

Racine tenait à ce que « *le théâtre ne demeure jamais vide* » pendant les représentations d'*Athalie*, il avait prévu que les « *jeunes filles de la tribu de Lévi* » qui forment le chœur seraient là pendant les actes et « *dans les intervalles des actes* ».

Il semble que la volonté de Racine ne fut pas tout à fait respectée le soir de la création de l'opéra en présence du roi. Le hasard avait voulu que dans le courant d'octobre 1690 se promenât dans les corridors de Saint-Cyr un certain abbé Durand, « *supérieur des missionnaires et grand ennemi des spectacles* ». Le musicien Moreau faisait alors répéter les jeunes chanteuses.

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 13.)

Le Monde

idées

ÉCONOMIE

Entretien avec François Perroux

(Suite de la première page.)

» Pour la justifier, ils admettent que l'économie est quelque chose de parfaitement autonome, séparé du social, du politique, etc. Ici, la confusion pourrait se glisser même dans les esprits honnêtes. Car une science est un système conceptuel clos, qui conduit à des formalisations, autant qu'il est possible, et à des calculs en nombres réels, pour le rendre opérationnel.

» Le lien que vous évoquez est finalement assez facile à mettre en évidence. Tout le monde sait que l'économique baigne dans le politique, le social, l'intellectuel, le religieux... Certains disent cependant : *« Je vais choisir une définition de l'économie si étroite que je ne rencontrerai jamais ce que je désire éviter. L'économie contient seulement la référence à deux variables : les prix et les quantités. Ne demandez pas : « Les prix et les » quantités de quoi ? » cela deviendrait dangereux pour notre thèse. Le mécanisme des prix et des quantités se définit fort bien en termes de concurrence complète, pure et parfaite. Une mécanique des prix et des quantités peut être décrite, essentiellement, comme une adaptation des quantités aux prix, le prix étant censé régir, sans recours possible,* les *activités humaines et les agents économiques considérés, une fois pour toutes, comme incapables de mémoire et de projet. A partir de transformations mathématiques élémentaires, c'est un jeu d'obtenir le prix d'équilibre, de déterminer l'utilité maximale* de *chaque individu en particulier comme de l'économie totale. La vie économique se réduit à une statique des objets, sans considération du temps. L'équilibre est un ensemble de choses, mises en ordre par le système des prix, comme les molécules le sont par des forces physiques ou la limaille de plomb dans un champ magnétique. »*

» Une telle attitude coupe évidemment l'économique de tout ce que ses partisans déclarent non économique. Personnellement, je suis très gêné, pour des raisons *proprement scientifiques,* par cette position, car elle conduit à des *énoncés implicitement normatifs.* Si vous ne parlez que du marché, alors vous ne trouverez jamais la naissance du marché et le contrôle du marché. Or, qu'est-ce qui est premier ? Le marché ou l'organisation ? Je réponds l'organisation. Celle-ci se rencontre dans la formation et le fonctionnement du marché et, lorsque les sociétés s'aperçoivent de cette nécessité, dans le dépassement pur et simple du marché.

— Vous avez donné, pour la récuser, une définition de l'économie. Quelle serait votre propre définition ?

— A titre préliminaire, et avant beaucoup de précisions, je dis que l'économie est l'ensemble des activités par lesquelles l'homme transforme l'homme, au moyen de choses quantifiables et comptabilisables, dans le dessein de favoriser le plein développement de chacun et de tous. Donc transformation de l'homme par l'homme et non pas seulement rapports entre le robot et l'objet inerte, ajustés par le mécanisme du prix.

— Vous avez suivi le développement de la pensée économique pendant un demi-siècle et vous y avez fortement contribué. Comment décrivez-vous les principales transformations de cette pensée économique durant cette période ?

— Merci de la question. J'ai commencé vers 1926 et j'ai noué alliance avec l'Université : nous ne nous sommes jamais quittés. J'ai travaillé d'abord dans une atmosphère de marginalisme et j'ai eu les meilleurs maîtres, en ce domaine, à Vienne. C'était une chance exceptionnelle de nous trouver dans cette capitale blessée, qui restait un foyer de l'esprit. Le matin, nous pouvions aller suivre un cours de Freud en personne, puis de Dobsch, le grand historien des villes, et nous poursuivions par des séminaires de Ludwig von Mises, où je retrouvais mon ami Oscar Morgenstern, avec qui nous parlions de F. von Hayek. Je me souviens de discussions épiques entre Hugh Gaitskell, futur chancelier de l'Échiquier, Mises et moi-même, sur le prix d'équilibre.

» Il était courant, à l'époque, de marquer les différences entre les équilibres de type mécaniciste — Walras, Pareto et Gustav Cassel, — d'un côté, et l'équilibre de l'école de Vienne, qui portait deux messages : l'un, le subjectivisme individualiste, et l'autre, une certaine *rigueur* formelle qui ne s'exprimait pas nécessairement en mathématiques, mais demeurait exigeante. J'ai subi cette influence. Elle m'a libéré d'un certain éclectisme qui régnait alors dans d'autres universités, et qui inclinait à confondre l'analyse économique avec un discours fort général sur la politique, la morale, l'économie. Ayant reçu la leçon de Vienne, je ne l'ai jamais répudiée. F. von Hayek, notamment, a pensé l'économie en énoncés que je ne crois pas tous acceptables aujourd'hui, mais qui nous ont mis en mouvement : ils nous ont interdit de *réduire* la *pensée* économique à ces techniques, respectables, et que j'ai contribué à introduire en France : la mathématique appliquée et l'économétrie.

» Après Vienne, j'ai, en compagnie de ma femme, poursuivi des études en Allemagne, où j'ai rencontré l'école historique avec Werner Sombart, qui détestait l'école de Vienne, laquelle le lui rendait bien.

» Puis ce fut la grande découverte des écoles italiennes. Élève de Luigi Amoroso, économiste et mathématicien illustre, j'ai rencontré, très jeune, le grand probabiliste Bruno de Finetti.

» Enfin : l'accueil à Harvard, où j'ai parlé sous la présidence de Joseph Schumpeter et de Edward Chamberlin, puis des exposés à Chicago, où Milton Friedman a peut-être oublié que j'ai parlé en sa présence des nationalisations, puis à North Western University, où enseignait un maître admiré : William Jaffé.

» Dès ce moment, j'étais sollicité par une étude des relations entre toutes les variables et tous les sous-ensembles économiques, c'est-à-dire par l'équilibre général. A la même époque, à partir de recherches en compagnie de Pierre Uri, à l'École des hautes études de la Sorbonne, sur l'équilibre monétaire, nous examinions, de très près, l'excellente étude de Gunnar Myrdal sur ce sujet, qui n'a pas encore épuisé sa fécondité.

« L'économie est un ensemble structuré »

— Nous arrivons en 1939...

— Vint la guerre que, comme tout le monde, nous avons faite. Et, en 1944, avec l'aide de la résistance française, de Roger Seydoux et de l'École des sciences politiques, nous avons fondé l'ISEA (Institut de science économique appliquée), aujourd'hui ISMEA (Institut des sciences économiques et mathématiques appliquées). Nous y avons créé, avec de grands amis, François Divisia, René Roy, Maurice Allais, Jacques Dumontier, Pierre Uri, le premier groupe de mathématiques appliquées à l'économie.

» Lord Keynes, dont nous avions demandé le patronage, a été l'un des premiers demi-dieux protecteurs de notre maison. J'ai alors enseigné, en les commentant, la macro-économie, l'approche sur le fondement de la *comptabilité* nationale, d'un équilibre en termes de grands agrégats.

» *Ces* blocs : consommation, investissement, épargne, sont censés agir les uns sur les autres. Point de vue critiquable. Car avant l'investissement, il y a l'investisseur. Avant l'épargne, l'épargnant. Avant la consommation, les consommateurs. Et pourquoi reléguer, au moins provisoirement, le travailleur et l'État ? Bien mieux, il n'y a jamais l'investisseur pas plus que l'ouvrier collectif dont parle Marx, mais il y a *des* investisseurs, des gens qui prennent des décisions sur l'investissement, et *des* travailleurs qui prennent des décisions sur le travail à fournir, sa qualité, et le niveau de sa rémunération.

» Heureuse époque où nous découvrions, ensemble, la comptabilité nationale et contribuions à la lancer ! Depuis, notre foi est devenue moins enthousiaste. Quant à la macro-économie, nous l'avons très tôt complétée par la *méso-économie* qui considère les *parties*, les *secteurs*, et non pas le *tout*. Elle introduit quelque chose qui est funeste pour les conceptions mécanicistes du prix et des quantités, je veux dire la *structure*.

» L'économie est un ensemble *structuré* (par exemple, une nation structurée), formé de sous-ensembles structurés, tels que les industries ou les régions. Or ces sous-ensembles structurés entrent en dialectique les uns avec les autres ; c'est le moteur du développement, au-delà de la croissance. Et lorsqu'on veut analyser *les* progrès comme différents du progrès, il faut encore distinguer attentivement les parties d'avec le tout.

» Cette méso-économie est au centre de notre recherche présente, elle est aussi dans le mouvement actuel des sciences. Nos équipes économiques n'ont pas tardé à dépasser la mathématique initiale, un calcul différentiel et intégral tiré de la mécanique classique de Lagrange (1788). La forme de notre expression, aujourd'hui, est pré-*topologique*, disons topologique si nous voulons être très ambitieux et beaucoup de jeunes spécialistes, R. Vallée, C. Bruter, M. Mougeot, C. Duru, J.-P. Auray, Gazon, en Belgique, s'affercent de perfectionner une formalisation appropriée aux *sous-ensembles*. Entre eux, comme du reste entre les éléments, les individus, il existe des relations puissamment asymétriques. Il n'y a pas de sosie en économie, mais des agents et des groupes d'agents différents les uns des autres. Par conséquent, pour une opération déterminée, la loi est celle de l'inégalité. Ce n'est pas à dire que nous aboutissons nécessairement à des blocages, cela signifie que le mouvement naît de la rencontre de partenaires inégaux.

— Quand vous dites qu'il n'y a pas de sosie en économie, vous allez tout à fait à l'encontre d'une pensée très classique qui consiste, au contraire, à prendre tous les agents économiques pour pratiquement interchangeables...

— Vous avez bien entendu, dans les deux sens du mot entendre, l'essentiel de mon intention. L'équilibre mécaniciste n'est soutenable que si l'espace économique est supposé homogène. Chaque firme est le sosie d'une autre firme. Chaque individu est le sosie d'un autre individu... Or, la théorie du seul équilibre des choses, des objets inertes, ne doit pas être éliminée seulement parce qu'elle est loin de la réalité — tous les modèles sont loin de la réalité — mais parce qu'elle détruit l'essentiel de l'économie, qui est *une activité*.

» Chaque agent est capable, sous des conditions diversement contraignantes selon les cas, de modifier son environnement au moins local. Et l'équilibre généralisé, que j'ai essayé de dessiner entre des *unités actives* (1), est un complexe des groupes actifs ; c'est la rencontre d'activités dont l'énergie s'épuise temporairement, et non pas l'arrêt d'une chose, par l'effet de deux forces égales et de sens contraire.

« La monnaie est le véhicule du réel-réel »

— Ce qui est frappant, en vous entendant jusqu'à présent, c'est le peu de place que vous accordez à la monnaie...

— Permettez-moi de ne pas vous suivre. La monnaie, nous l'avons étudiée systématiquement, depuis les premiers balbutiements de notre effort ; j'y ai consacré au Collège de France un cours entier, de publication prochaine.

» Partons d'une formule d'un sociologue américain, Talcott Parsons : la monnaie *« est un symbole qui s'échange contre d'autres symboles »*, formule brillante et peut-être exacte dans le champ d'investigations qu'a choisi cet auteur.

» Mais je pense que la monnaie, tout au contraire, est le véhicule du *« réel-réel »*. Je m'explique : il n'y a pas d'indice des prix vraiment idéal. Pour des raisons connues : l'apparition de biens nouveaux, la modification des goûts des hommes, de leurs groupes et enfin l'impossibilité de ramener l'hétérogène à quelque chose qui implique toujours des moyennes, c'est-à-dire qui homogénéise les activités essentiellement hétérogènes et les biens qui le sont aussi. La monnaie, pour moi, est un instrument d'homogénéisation et c'est pourquoi elle « perd » à tout coup. C'est la raison pour laquelle vous pouvez observer une spécialisation des différentes monnaies suivant les zones de paiement et, non moins, la raison d'une particularisation des organes distributeurs de crédit.

» La monnaie, peut-être symbole de symboles pour le sociologue, est pour nous une introduction au *« réel-réel »* : ce que je mange, ce que je bois, le logement que j'ai dû acheter, ou louer. Sous ce rapport, les pays de moindre développement sont de grands éducateurs pour nous. Ils ne se laissent pas leurrer par le « quasi-réel » qu'est le prix en termes de dollars constants. Ce qu'ils veulent, c'est nourrir leurs hommes, les abriter, les soigner, les instruire. En France, comme dans tous les pays d'Europe, lorsque nous sommes en période de crise, nous redécouvrons le *« réel-réel »*, qui est l'économie véritable. »

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE.

(1) F. Perroux, *Unités actives et mathématiques nouvelles. Révision de la théorie de l'équilibre économique général*, Dunod, 1975.

Prochain article :

LA RECETTE DE SURVIE

Ticket d'entrée

par PIERRE DROUIN

DANS le débat sur les inégalités sociales, il est moins facile d'émouvoir sur le sort des plus défavorisées que de remuer les sangs à propos des grosses fortunes. Comme si le sentiment d'injustice et le sentiment d'envie faisaient très bon ménage. Comme si l'homme de la rue imputait à quelque fatalité, à une sorte de malédiction, le fait d'être pauvre, de figurer parmi ceux que M. René Lenoir appelait les « exclus ».

Comment modifier l'opinion moyenne, rappeler qu'un homme en vaut un autre, fût-il clochard, handicapé de naissance, voué aux travaux les moins « reconnus » par la société ? Un de nos confrères, Jean-Baptiste Jeener a eu une idée simple (1). En attendant qu'une redistribution des revenus par l'impôt ou autrement diminue substantiellement les écarts entre riches et malheureux, il faudrait qu'une « allocation de vie » soit versée à *chaque* Français. Du seul fait qu'il est né et qu'il a par là même des besoins incompressibles, il toucherait mensuellement 1 millier de francs (la somme serait évidemment révisable avec le coût de la vie). Une économie développée doit pouvoir sans trop de dommages verser ce « ticket d'entrée » dans la vie à chaque membre de la communauté, estime-t-il. La formule entraînerait en effet la suppression des allocations familiales, les indemnités de chômage, d'une partie des aides aux personnes âgées, aux veuves de guerre, etc.

Il y a bien longtemps, M. François Perroux parlait de « coût de l'homme » et de la nécessité pour la société de subvenir au moins aux besoins alimentaires de ses membres avant de penser à autre chose. Plus récemment, M. Lionel Stoléru défendait l'idée d'un « impôt négatif » : ceux dont les ressources se situeraient en deçà d'un certain seuil recevraient une subvention de l'État au lieu de payer une contribution. La réforme suggérée par M. Jean-Baptiste Jeener est plus radicale et plus simple : nul n'aurait besoin de faire une déclaration pour obtenir son minimum vital. L'acte de naissance déclencherait automatiquement le versement mensuel qui se poursuivrait jusqu'à la mort. On ne pourrait parler d'assistance puisque le « fils de famille » comme l'enfant d'O.S. toucheraient la même chose. Les parents bénéficieraient de cette prime jusqu'à ce que l'enfant subvienne à ses besoins. De même l'armée percevrait l' « allocation de vie » des appelés, l'administration pénitentiaire celle des prisonniers, et les hôpitaux celle des malades, jusqu'à la fin de leur « prise en charge ».

M. Jeener fait des calculs. Compte tenu de l'allègement de certaines charges que supporte aujourd'hui la nation, grâce à cette innovation, l'opération reviendrait en France à quelque 300 milliards de francs par an. Cette somme équivaut au sixième du produit intérieur brut ! « A priori », nous tombons donc dans le domaine de l' « économie-fiction », car, même si le « budget social » actuel de la nation se trouvait amputé du même coup de bien des chapitres, on ne pourrait sérieusement demander à l'impôt la différence.

Dans une génération ou deux, un tel système sera-t-il possible ? Pourquoi pas ? Il faut toujours avoir au moins une utopie en réserve. Elles aident à décrocher le nez de la toile des jours, à regarder des caps lointains qui seront peut-être les meilleurs. Car il est sûr que l' « allocation de vie » ne part pas seulement d'un bon sentiment : elle aiderait puissamment à faire du travail « subi », un travail « choisi », l'individu n'étant plus comme aujourd'hui contraint de prendre très vite un travail qui lui déplaît pour pouvoir vivre. A condition qu'elle ne soit pas payée en « monnaie de singe ».

(1) Dans un livre intitulé *Délivrer le travail*, Édit. l'Athanor, 23, rue Vaneau, 75007 Paris.



Le Monde

étranger

LES CONFLITS ENTRE LE VIETNAM ET SES VOISINS

Pékin accuse Hanoï de « collusion » avec Taiwan

De notre correspondant

Pékin. — Après quelques jours d'accalmie, la polémique sino-vietnamienne a repris de plus belle au cours du *week-end. En deux jours*, le dossier du différend entre les deux pays s'est enrichi de nouveaux échanges de notes, commentaires et déclarations plus ou moins acides. On ne connaît guère de précédent à ce genre de situation, où deux pays socialistes tiennent quasiment, heure par heure, l'opinion mondiale au *courant* de *leur dispute*.

Les observateurs étrangers en sont réduits à chercher dans ce flot de documents les signes d'intentions ou d'humeur à partir desquels peut s'apprécier la température de la crise. Ainsi a-t-on noté dimanche 25 juin que la Chine accusait pour la première fois le Vietnam, dans *un commentaire* de l'*agence* Chine nouvelle, de « *collusion* » avec le régime de Taiwan, vers lequel les autorités de Hanoï auraient dirigé « *secrètement* » un certain nombre de ressortissants chinois (1).

Sur le fond, où en est-on ? Les bateaux partis de Canton le 15 juin sont toujours ancrés au large de *Ho-Chi-Minh-Ville* et de Haiphong, dans l'attente d'un accord sur les modalités des opérations d'évacuation auxquelles ils doivent procéder. *A en juger* par les documents en provenance des deux parties, les négociations sur ce point butent sur deux obstacles essentiels.

Qui d'abord veut-on évacuer ? Des éléments « Hoa » de la population vietnamienne, c'est-à-dire des « Vietnamiens d'origine chinoise », dit-on à Hanoï. Absurde, répond Pékin. Car qui songerait à transporter en Chine des nationaux vietnamiens ? Il s'agit de rapatrier des ressortissants chinois résidant au Vietnam victimes de la « *persécution* » des autorités vietnamiennes. On retombe ici sur la question de la nationalité des Chinois du Vietnam, qui est à l'origine de tout *le différend*. A première vue, il faut bien dire que la logique n'est pas du côté du Vietnam. Pourquoi celui-ci, d'un strict point de vue juridique, envisagerait-il l'évacuation vers l'étranger de gens qu'il considère comme ses propres ressortissants ?

Qui, d'autre part, fera le choix des candidats à l'évacuation ? Hanoï prétend se charger d'établir les listes de noms ; Pékin estime que c'est à l'embassade de Chine au Vietnam et au « groupe de travail » qu'elle doit dépêcher à Ho-Chi-Minh-Ville qu'il revient de faire le décompte de ses ressortissants candidats au retour vers la mère patrie. A partir de quoi on en revient, une fois de plus, à la question de savoir si la naturalisation collective des Chinois du Vietnam en 1956 (sous le *régime anticommuniste* de Diem) a ou non valeur légale et si elle les fait échapper à la juridiction consulaire de l'embassade de Chine. Les autres points de désaccord n'ont qu'un caractère technique ou accessoire, qu'il s'agisse des conditions dans lesquelles les bateaux chinois seront autorisés à accoster ou de la diligence manifestée de part et d'autre pour faire avancer la négociation.

Les échanges diplomatiques proprement dits ne s'en poursuivent pas moins, sur un ton où l'acrimonie ne l'emporte pas sur le respect des usages, et qui, jusqu'à présent, s'est voulu essentiellement juridique et technique. Chacun sait pourtant que le procès est d'ordre politique. Le vice-premier ministre chinois, M. Li Hsien-nien l'a répété samedi à des visiteurs britanniques, en évoquant les complaisances que le Vietnam pouvait avoir pour l'U.R.S.S. ; le commentaire publié le lendemain par l'agence Chine nouvelle reproche sans ambages aux autorités vietnamiennes de « *danser sur l'air de Moscou* ». Que l'U.R.S.S. profite de la situation, cela ne fait naturellement aucun doute. Que les décisions de Hanoï soient dictées par Moscou, c'est une autre affaire sur laquelle personne jusqu'à présent ne semble avoir des idées très nettes. Tout se passe comme si, à Pékin, c'est justement sur ce point que l'on souhaite avant tout être fixé.

ALAIN JACOB.

(1) Des résidents chinois au Vietnam, titulaires de passeports de Taiwan, ont été récemment rapatriés à Taiwan avec l'accord de Hanoï (N.D.L.R.)

● *M. Dinh Ba Thi*, ancien ambassadeur du Vietnam aux Nations unies, est mort il y a plusieurs semaines, « *vraisemblablement assassiné par des maquisards anti-communistes* », annonce l'hebdomadaire américain *Newsweek*. Hanoï a confirmé la nouvelle, mais affirme que le diplomate a été tué dans un accident de voiture, ajoute le journal. M. Dinh Ba Thi avait été rappelé à Hanoï en février dernier après avoir été accusé d'espionnage par Washington. — *(A.F.P.)*

En Chine

L'ÉTÉ DES JUPES

De notre correspondant

Pékin. — *Cela s'est fait en quelques jours. Voici un peu plus d'une semaine, nous remarquions quelques jeunes Chinoises en jupe lors de la réception offerte en l'honneur du roi d'Espagne. Elles se comptent aujourd'hui par douzaines dans les rues de Pékin. Ce n'est encore qu'une minorité, mais la nouvelle mode se répand à toute allure. D'autant plus vite que par ces fortes chaleurs — il a fait entre 30 °C et 35 °C ces derniers jours à Pékin. — il est évidemment plus agréable de se promener les jambes à l'air qu'en pantalon.*

Un autre avantage est que si le pantalon ne peut guère se porter, en République populaire du moins, que bleu foncé, gris, noir ou marron, jupes et robes offrent des possibilités infiniment plus variées et plus gaies. Le bleu pâle, le vert, se font beaucoup ; une forte tendance se dessine aussi en faveur des tissus à fleurs dont les magasins ont toujours offert une grande variété.

A voir la rapidité du changement, on imagine à quel régime doivent tourner les machines à coudre dans les foyers et surtout dans les innombrables petits ateliers de couture où les Pékinoises ont l'habitude de s'habiller. Le spectacle de la rue se trouve transformé par ces « audaces » dont on aurait perdu le souvenir s'il n'avait été conservé par les images de quelques vieux films antérieurs à la révolution culturelle. Ce n'est pas une révolution, c'est une restauration. Politiquement, la mode est tout à fait dans la note.

A. J.

Phnom-Penh affirme avoir déjoué en mai une tentative de coup d'État fomentée par Hanoï

Une tentative de renversement du gouvernement cambodgien a été déjouée en mai dernier, a annoncé Radio-Phnom-Penh dimanche 25 juin. « Elle était préparée par le P.C. et le gouvernement vietnamiens en coopération avec les groupes de la C.I.A. », *a précisé la radio, citant un communiqué du ministère khmer de l'information.*

Cette tentative de « coup d'État » fait suite à toute une série de « complots » depuis l'arrivée au pouvoir, le 17 avril 1975, des communistes cambodgiens. Dans un message adressé, le 17 mars, aux ministres des affaires étrangères des pays non alignés, M. Ieng Sary, vice-premier ministre chargé des affaires étrangères, accusait le Vietnam d'avoir « *utilisé les relations officielles à travers les comités de liaison pour mener des activités de subversion, d'espionnage,* de *sape, d'incitation à la révolte* » et d'avoir « *tenté de fomenter des coups d'État en septembre 1975, en avril 1976, en septembre 1976, en avril 1977 et en septembre 1977 en vue de renverser le régime* du *Kampuchéa démocratique* ». Ces dates coïncident avec les deux principales fêtes du régime, la « libération » du 17 avril et l'anniversaire du P.C.K., le 30 septembre.

Phnom-Penh a fourni quelques détails sur le dernier « complot ». Six cadres politiques vietnamiens, membres du P.C.V. et rattachés à son comité central, ont été arrêtés le mois dernier, alors qu'ils préparaient le coup d'État, avec l'aide d'éléments infiltrés au Cambodge depuis plus longtemps. Parmi eux se trouvait un ancien diplomate vietnamien à Phnom-Penh — sans doute au cours des années 60. — M. Pham Trung Hieu, dit BaHai. « *Le complot visait, dans un premier temps, à s'assurer de la région est du Mékong, avec l'appui des forces armées vietnamiennes, à y installer un gouvernement cambodgien provietnamien, puis, dans un deuxième temps, à s'emparer de la partie occidentale du pays.* » Ce gouvernement aurait été sous contrôle vietnamien, avec un P.C. et une administration distincts.

Ce n'est pas la première fois que Phnom-Penh accuse ses voisins de vouloir créer des organisations rivales dans les régions frontalières, utilisant pour cela des communistes d'obédience vietnamienne (réfugiés à Hanoï en 1954 et qui ont, depuis, échappé aux purges de Phnom-Penh), des réfugiés cambodgiens, voire d'anciens mercenaires khmers kroms ou des militaires de l'armée du général Thieu. Le Vietnam, pour sa part, a diffusé à plusieurs reprises à la radio des messages de réfugiés khmers appelant les Cambodgiens à renverser leur gouvernement.

Selon des informations en provenance de Bangkok, des observateurs occidentaux estiment que le Vietnam pourrait intensifier son aide aux dissidents cambodgiens, particulièrement à la frontière orientale. Quant à la collusion entre Hanoï et la C.I.A., surtout à un moment où les relations américano-vietnamiennes sont au point mort — *elle apparaît pour le moins problématique.* Washington l'a, pour sa part, formellement démentie. On pense toutefois à Bangkok que Phnom-Penh pourrait *faire allusion* aux soldats de l'ancien régime de Saigon infiltrés au Cambodge.

D'autre part, au moment où Phnom-Penh révélait l'existence de ce nouveau « *complot* » vietnamien, l'Indonésie a annoncé qu'elle avait invité M. Ieng Sary à se rendre en visite officielle à Djakarta. L'Indonésie est le quatrième des cinq pays de l'ASEAN à vouloir établir des relations avec le Cambodge. — *(A.P., U.P.I., A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

Les deux Yémens en crise

(Suite de la première page.)

Des colonnes de fumée ont été aperçues dans le quartier Al-Tawahi et à proximité de la caserne Salaheddine dont la garnison s'est soulevée.

Les autorités sud-yéménites ont demandé aux étrangers de ne pas quitter leurs hôtels. Les fonctionnaires ont été invités à rentrer chez eux. La radio, qui avait commencé ses émissions avec une demi-heure de retard en diffusant les versets du Coran, les a interrompues deux heures plus tard, sans faire aucune allusion aux troubles.

Les obsèques du président nord-yéménite, le lieutenant-colonel Ahmed El Ghachemi, assassiné samedi matin 24 juin dans des circonstances mystérieuses, devaient avoir lieu ce lundi matin au « *cimetière des martyrs* » à Sanaa, où la vie avait repris dès dimanche son cours normal. Le nouveau conseil présidentiel a chargé une commission spéciale de sept membres présidée par le ministre de la justice, de mener l'enquête sur l'assassinat du chef de l'État.

Selon la version *officielle* de l'assassinat rendue publique tard dans la soirée de samedi, le président Ghachemi a été tué par l'explosion d'un engin placé dans la valise d'un émissaire du président sud-yéménite, M. Salem Robaya, arrivé quelques heures auparavant d'Aden à bord d'un avion spécial. L'émissaire, dont l'identité n'a pas été révélée, aurait affirmé être porteur d'une lettre personnelle du chef de l'État sud-yéménite adressée au président Ghachemi au sujet d'un différend portant sur des *militaires* nord-yéménites récemment réfugiés à Aden.

L'explosion *se* serait produite lorsque l'émissaire, qui ignorait que son attaché-case contenait une charge explosive, a tenté de l'ouvrir *pour* remettre au président Ghachemi la missive du président Salem Robaya. Il aurait péri lui aussi dans l'explosion, ainsi que plusieurs officiers.

Dans la soirée, le chef du gouvernement nord-yéménite M. Abdel Aziz Abdel Ghani convoquait les diplomates étrangers pour les informer de la décision de son pays de rompre les relations diplomatiques avec Aden, tandis que la radio dénonçait le gouvernement du Sud-Yémen « *qui a épousé l'idéologie communiste, qui offense les valeurs morales et nie l'existence* d'*Allah* ».

Cette rupture des relations entre les deux Yémens a été suivie par une mise en garde saoudienne d'autant plus vigoureuse qu'elle a *été publiée par le cabinet royal* avec une rapidité inhabituelle. « *L'Arabie Saoudite se tiendra avec fermeté et détermination aux côtés* du *peuple yéménite pour sauvegarder ses croyances et assurer son progrès. Elle ne tolérera aucune ingérence étrangère dans ce pays islamique frère* », déclare le communiqué saoudien qui stigmatise sans toutefois citer nommément les dirigeants d'Aden « *les forces criminelles qui ont renié leur religion et vendu leur patrie à des forces étrangères* ».

Dimanche matin, le gouvernement d'Aden démentait catégoriquement toute responsabilité dans l'attentat et dénonçait en termes vigoureux « *ce lâche assassinat qui tend à précipiter le peuple yéménite dans une guerre souhaitée par les impérialistes* ». Le conseil de la révolution sud-yéménite décidait un deuil officiel d'une semaine dans le pays et le premier ministre d'Aden adressait à son collègue de Sanaa un télégramme exprimant sa « *grande tristesse* ».

Réunis dans la journée de samedi, le conseil des ministres nord-yéménite et les membres du Conseil du peuple (Parlement) ont désigné un conseil *présidentiel* de quatres membres, présidé par le cadi Abdel Kerim El Arachi, le président du Parlement, qui assurera le pouvoir jusqu'à l'élection d'un nouveau président. Les autres membres du conseil présidentiel sont : le premier ministre, M. Abdel Aziz Abdel Ghani ; le lieutenant-colonel Ali El Cheba, qui devient également commandant en chef des forces armées ; et le commandant Ali Abdallah Saleh, gouverneur du district de Taez, *qui a été nommé* commandant en chef adjoint des forces armées et chef d'état-major.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● UN MILLIER DE PERSONNES, incarcérées alors que l'ancien président Daoud était au pouvoir, ont été libérées sur ordre des nouvelles autorités, a annoncé la radio afghane dimanche 25 juin. Le ministre afghan des affaires étrangères, commentant ces mesures, a affirmé que « *des centaines de jeunes gens ont été pendus en prison au cours du règne despotique de la dynastie Nadir* ». — *(A.F.P., Reuter.)*

Grande-Bretagne

● *LES LOCAUX DE LA LIGUE ANTINAZIE DE LONDRES* ont été détruits par un incendie criminel samedi 24 juin. Les flammes ont ravagé les *deux étages de l'immeuble* abritant le siège de l'organisation, dans le quartier de Soho. Des archives et des documents sur le nazisme et sur le mouvement d'extrême droite britannique National Front ont disparu dans l'incendie. — *(A.F.P.)*

Roumanie

● M. GEORGES MARCHAIS, secrétaire général du P.C.F., s'est entretenu dimanche 25 juin avec M. Ceausescu. M. Marchais est actuellement en vacances avec sa femme à Snagov en Roumanie, à l'invitation du comité central. — *(A.P.)*

Laos

Après l'expulsion de deux diplomates français

Les relations entre Paris et Vientiane ont atteint le niveau le plus bas depuis l'indépendance

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — L'expulsion du Laos de deux diplomates français (*le Monde* daté 25-26 juin) marque un point culminant dans la dégradation des relations entre Paris et Vientiane depuis la prise du pouvoir par les communistes laotiens, en décembre 1975.

Dès cette époque, les révolutionnaires laotiens s'étaient attachés à faire disparaître les séquelles héritées de la présence coloniale française et de la guerre américaine, notamment en envoyant, comme au Vietnam, des milliers de militaires et de fonctionnaires de l'ancien régime dans des « *camps de rééducation* ». Acculés à la défensive par des mouvements de résistance opérant à l'intérieur du pays ou à partir de la Thaïlande voisine, ils ont manifesté un nationalisme d'autant plus sourcilleux que le pays est une mosaïque d'ethnies, et ont fait preuve d'une grande méfiance à l'égard des « *impérialistes, des colonialistes et de leurs laquais* », en clair les États-Unis, la France et la Thaïlande. Depuis six mois, les relations avec Bangkok se sont nettement détendues. Elles restent réduites au minimum avec Washington. Par contre elles n'ont pas cessé de se détériorer avec Paris.

L'une des premières décisions du Pathet-Lao pour affirmer sa souveraineté au sortir d'une longue guerre avait été de mettre fin à la présence à Vientiane de la mission militaire française d'instruction, maintenue depuis 1962. A la même époque, fin de 1975, le gouvernement laotien *procéda* à la *nationalisation* de la Banque de l'Indochine et à celle d'autres avoirs commerciaux français. Une tentative de redéfinition de la coopération franco-*laotienne en matière économique*, technique et culturelle, fut faite en octobre 1976 lors de la visite d'une délégation conduite par M. Jacques Leprette, directeur adjoint des affaires politiques au Quai d'Orsay. Les résultats furent peu probants. En effet, moins d'un mois plus tard, les autorités laotiennes décidaient, coup sur coup, de mettre fin à la mission de l'attaché militaire français et de fermer le bureau de l'Agence France-Presse. Les informations *diffusées* par l'A.F.P. à *partir* de Vientiane et de Bangkok étaient jugées « *de nature à porter atteinte au renom du Laos* ». Le ministère français des affaires étrangères avait alors exprimé « *son inquiétude* ».

En septembre 1977, la société française SEEMI (Société d'études et d'exploitation des mines de l'Indochine) fut nationalisée. Sans indemnisation. Au début de mars dernier, le centre culturel français de Vientiane fut à son tour sommé de cesser ses activités. Le personnel enseignant a été rapatrié peu à peu.

A la diminution de l'influence française a correspondu une extension, dans tous les domaines, y compris celui de la défense, du rôle du Vietnam et de l'Union soviétique.

D'autres raisons, moins officielles celles-là, ont aggravé le contentieux franco-laotien. Les autorités laotiennes semblent persuadées — à tort ou à raison — que certains milieux français continuent à soutenir et à encourager, en France et à l'étranger, les *activités anticommunistes* des réfugiés. L'exode de dizaines de milliers de Laotiens, parmi les plus qualifiés et les plus indispensables au redressement du pays, et *le fait* que la France continue à en accueillir plusieurs milliers par an n'ont pas contribué à favoriser des relations qui ont atteint leur niveau le plus bas depuis l'indépendance du Laos, en 1953. Il reste au gouvernement laotien à justifier la mesure d'expulsion qui illustre cet état de choses.

R.-P. PARINGAUX.

Pakistan

L'ARMÉE ENTEND CONSERVER LE POUVOIR

Le général Zia Ul Haq a annoncé dimanche 25 juin, dans un discours radiodiffusé, qu'il restait au pouvoir en tant qu'administrateur de la loi martiale et qu'il renonçait à l'idée de former un gouvernement d'union nationale avec les politiciens civils. « *Toute spéculation sur la formation* d'*un gouvernement civil est sans objet pour le moment* », a-t-il affirmé, tout en niant que la junte au pouvoir ait des « *ambitions politiques* ». « *Cela ne veut pas dire*, a-t-il ajouté, *que nous sommes revenus sur notre objectif initial d'organiser des élections* » ; il n'a toutefois pas décidé la date à laquelle ces élections auraient lieu.

Le nouveau gouvernement sera nommé par le général Zia lui-même le 5 juillet, premier anniversaire du coup d'État qui renversa M. Bhutto. Toute activité politique demeure interdite « *pendant encore deux ou trois mois* ».

Le général Zia veut par ailleurs « *avancer rapidement vers l'islamisation du Pakistan* ». A sa demande, l'Égypte et l'Arabie Saoudite vont envoyer des « *experts religieux* » pour conseiller le pays sur l'application de *la loi islamique*.

De sévères mesures économiques ont aussi été annoncées par le général Zia. Dix pour cent du produit de l'agriculture devra être remis au gouvernement, ainsi que « *2,5 % des économies* » de tous les Pakistanais. — *(Reuter, A.F.P., U.P.I.)*

DIPLOMATIE

AVANT LA VISITE DE M. GISCARD D'ESTAING

L'Espagne commande à la France quarante-huit intercepteurs Mirage F-1

Le gouvernement espagnol a approuvé, le vendredi 23 juin, l'achat par l'armée de l'air espagnole de quarante-huit intercepteurs de défense aérienne Mirage F-1 produits par le groupe privé Dassault-Breguet. Ce contrat d'une valeur de l'ordre de 3 800 millions de francs intervient à quelques jours de la visite efficielle à Madrid de M. Giscard d'Estaing, président de la République, prévue à partir du 28 juin.

Avec les sociétés Dassault-Bregnet, Thomson-CSF et la SNECMA, les discussions étaient en cours depuis une année environ. L'Espagne possède déjà trente et un avions Mirage III de pénétration et vingt-cinq intercepteurs Mirage F-1, tous livrés. Le contrat concln la semaine dernière constitue donc, pour l'Espagne, un complément de son armée de l'air en avions défensifs d'interception.

C'est aussi pour la France le premier contrat portant sur des Mirage à l'exportation depuis le début de l'année. On compte, avec l'accord de la semaine dernière, un total de neuf clients du Mirage F-1 à ce jour (France, Afrique du Sud, Espagne, Libye, Koweït, Grèce, Irak, Maroc et Equateur (pour un montant global de 554 exemplaires (dont 188 pour l'armée de l'air française).

Les quarante-huit intercepteurs seront livrés à l'Espagne entre 1980 et 1983, selon des informations de source espagnole.

L'industrie aéronautique espagnole sera associée à la fabrication, et sa participation à la construction des Mirage III, des Mirage F-1 et des avions civils Falcon conçus par le consortium Dassault-Breguet représente environ 25 % du montant total du contrat.

Entre les deux pays, les conversations, commencées lors du dernier Salon du Bourget, en juin 1977, ont longtemps buté sur le mentant des compensations industrielles accordées à l'Espagne et sur l'exigence de Madrid d'obtenir de la France qu'elle facilite la vente à l'étranger de la production aéronautique espagnele (notamment l'avion léger d'entraînement CASA C-101), ainsi que la candidature de l'Espagne au Marché commun.

DANS UN DISCOURS A MINSK

M. Brejnev a parlé avec modération des relations entre Moscou et les Occidentaux

Moscou. — *A l'occasion de la remise de l'ordre de Lénine à la ville de Minsk, M. Leonid Brejnev a prononcé, dimanche 25 juin, dans la capitale de la Biélorussie, un discours de politique étrangère dont le ton conciliant tranche avec les articles autorisés, publiés ces derniers temps dans la presse, et même avec la déclaration officielle du gouvernement soviétique à propos de l'Afrique* (le Monde *du 24 juin).*

De notre correspondant

Le secrétaire général du parti communiste soviétique a passé sous silence tous les problèmes litigieux ; alors que depuis des semaines des articles vilipendent l'intervention de l'OTAN sur le continent neir, il n'a pas prononcé une seule fois le mot Afrique. Sans doute M. Brejnev s'en est-il pris à la Chine, dont le représentant à New-York a tenu « *un discours belliciste* » qui aurait été plus indiqué à la session dn bloc de l'OTAN qu'à la réunion de l'ONU sur le désarmement. Il a également reproché aux dirigeants occidentaux de ne pas faire prenve sur le désarmement d'une « *approche constructive* ». Toujours à propos de la Chine, M. Brejnev a critiqué « *les efforts faits récemment par les Etats-Unis — à un niveau élevé et sous une forme assez cynique — pour jouer la « carte chinoise » contre l'Union soviétique. C'est une politique dangereuse et à courte vue* ».

Cette phrase, dirigée contre M. Brzezinski, est la seule qui puisse être considérée comme polémique. Contrairement à la presse, le dirigeant soviétique n'a parlé ni des atermoiements américains dans les négociations SALT ni des « *tentatives d'ingérence* » des pays occidentaux dans les affaires intérieures des pays socialistes à propos des droits de l'homme.

M. Brejnev, qui était accompagné du maréchal Oustinov, ministre soviétique de la défense, a consacré, au contraire, un long développement aux nouvelles propositions avancées dernièrement par les pays du pacte de Varsovie aux pourparlers de Vienne sur la réduction des forces en Europe. Il a rappelé à ce sujet que l'U.R.S.S. était prête à évacuer dans le délai d'un an « *au tetal trois divisions avec le matériel de guerre correspondant, y compris un millier de chars* » ; il a relevé que les pays socialistes avaient accepté d'établir un « *plafond commun* » et que « *cette idée même correspond aux propositions occidentales* ».

« *Avec cette proposition*, a ajouté M. Brejnev, *les pays socialistes ont fait plus que la moitié du chemin.* » Il a cependant laissé entendre que la décision n'avait pas été facile à prendre et que des discussions serrées avaient eu lieu entre les membres du pacte, en précisant que ceux-ci avaient « *pesé le pour et le contre* ». M. Brejnev a donné l'impression, dans son discours de Minsk, qu'il avait fait de cette proposition nouvelle une affaire personnelle.

Le secrétaire général s'est une fois de plus félicité des résultats de son voyage à Bonn, puis il a passé en revue les pays européens avec lesquels « *les contacts progressent* ». Il a cité en deuxième positien, immédiatement après la R.F.A., la France, avec laquelle « *les rapports ont fait un long chemin* ». Dressant la même liste il y a quinze jours, la *Pravda* n'avait pas cité la France. Il est vrai que la polémique contre l'intervention française an Shaba battait alors son plein dans la presse soviétique.

Ce discours, dans la ligne du « *programme de paix* » dn vingt-quatrième congrès du P.C. soviétique et de la conférence d'Helsinki, est évidemment un plaidoyer *pro domo*. En reprenant publiquement à son compte les volées de bois vert que la presse adresse quotidiennement à toute une série de pays (Etats-Unis, Chine, Japon, France, pays de l'OTAN dans leur ensemble, Egypte, Arabie Saoudite, Somalie, Israël, etc.), M. Brejnev aurait donné l'impression que l'U.R.S.S. entretenait des disputes dans tous les coins du monde et qu'ainsi la politique de détente n'était pas loin d'avoir échoué. En ne parlant pratiquement que l'Europe, il a montré, au conraire, que, selon lui, cette politique devait continuer.

Le contraste entre ce ton serein et apaisant et la polémique acerbe des derniers textes officiels ou officieux n'en est pas moins frappant. Il ne s'explique pas seulement par des raisons personnelles. Ces différences d'accent reflètent sans doute les hésitations et les contradictions de la politique étrangère de l'U.R.S.S., voire les discussions menées au sein de la direction soviétique. On saura dans les prochains jours si le discours de Minsk de M. Brejnev est l'expression d'un choix clair, ou s'il ne constitue qu'une péripétie.

DANIEL VERNET.

Washington estime que l'amitié sino-américaine est « vitale pour la paix »

De notre envoyé spécial

Washington. — « *Nous ne leur disons pas avec qui ils devraient avoir des relations.* » Telle a été la première réaction d'un officiel américain — qui n'a pas été identifié — après le discours prononcé dimanche à Minsk par M. Leonid Brejnev. Les critiques formulées par le dirigeant soviétique au sujet de la politique de Washington à l'égard de Pékin viennent après qu'une série d'articles dans la presse américaine eut indiqué que les rapport sino-américains entraient dans une phase nouvelle.

Le New York Times, dans un article publié dimanche en première page, estime que l'administration Carter a « *pris une décision politique majeure quant à la Chine* ». Le quotidien new-yorkais croit savoir que la visite du conseiller présidentiel pour les questions de sécurité, M. Zbigniew Brzezinski, à Pékin, le mois dernier, a été de toute première importance

Bien que la Maison Blanche n'ait encore rien annoncé officiellement, les points suivants paraissent acquis : 1) les Etats-Unis considèrent que la Chine a les même soucis stratégiques qu'eux et que le maintien de sa sécurité est de l'intérêt américain ; 2) tout en maintenant son embargo sur la vente d'armements américains à la Chine, Washington voit désormais « avec sympathie » le désir des Chinois d'acheter de l'équipement militaire à l'Ouest et de se procurer les moyens de la technologie moderne, tant en Europe de l'Ouest qu'au Japon ou aux Etats-Unis ; 3) la reconnaissance diplomatique de la Chine n'est pas pour cette année, et il faudra peut-être même attendre le second mandat — éventuel — de M. Carter, mais sa discussion publique pourrait comencer à tout mement.

C'est évidemment le premier argument qui peut fournir un point de départ à une accélération du processus de rapprochement avec la Chine. M. Richard Holbrooke, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires d'Asie du Sud-Est et du Pacifique, a déclaré, le 16 juin, à Hawaï, que les Etats-Unis fondent désormais leurs rapports avec la Chine « *sur treis convictions fondamentales : l'amitié entre les Etats-Unis et la Chine est vitale et bénéfique pour la paix mendiale ; une Chine sûre et forte est dans l'intérêt américain ; une Amérique puissante, assurée et engagée globalement est dans l'intérêt de la Chine* ».

Le discours de M. Holbrooke apportait peu d'éléments nouveaux *sur l'avenir de Taïwan*, sinon une assurance assez vague que tout finirait par aller pour le mieux. Cette questien sera pourtant inévitablement au centre des débats qui vont s'instaurer aux Etats-Unis.

ALAIN-MARIE CARRON.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les partis socialistes de la C.E.E. tiendront un congrès commun en janvier 1979

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — « *Nous voulons que devienne visible ce qui nous est commun. Nous sommes le premier groupe politique qui puisse commencer de manière cohérente la campagne en vue de l'élection du Parlement européen au suffrage universel* », a déclaré samedi 24 juin un dirigeant du S.P.D. (sociaux-démocrates ouest-allemands), lors de la conférence de presse qui a suivi la réunion des dirigeants des partis socialistes de la Communauté. Les leaders socialistes de la C.E.E., apparemment satisfaits de leur rencontre, ont l'intention, malgré les difficultés de poursuivre leur action commune au-delà de la « déclaration politique » qu'ils viennent d'adopter.

La prochaine étape, avant les élections de l'Assemblée européenne au suffrage universel direct, sera celle du congrès de l'Union des partis socialistes de la C.E.E., du 10 au 14 janvier 1979 à Bruxelles. M. Van Miert, le coprésident dn parti socialiste belge, a expliqué que ce congrès serait organisé autour d'un certain nombre de thèmes concrets, tels que l'emploi, l'Europe et les jeunes, l'Europe et le développement, etc. Des groupes de travail seront constitués pour le préparer (le groupe de travail « emploi », qui existe déjà, est présidé par M. Den Uyl, l'ancien premier ministre néerlandais).

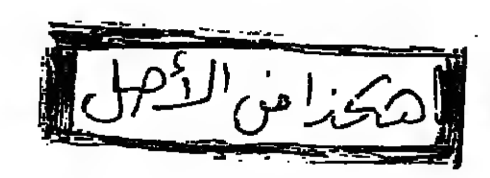
Il s'agira, lors dn congrès, de dégager les points d'accord les plus importants, qui, rassemblés, deviendront la « *pensée commune* » (M. Van Miert), ou encore l'« *appel commun* » (M. Pontillon), des partis socialistes et sociaux-démocrates de la C.E.E. M. Van Miert a cependant admis que « *la nature de ce document reste à discuter* ». Parmi les thèmes susceptibles de faire l'objet d'un accord plus approfondi que celui de la « *déclaration politique* » (*le Monde* daté 25-26 juin), M. Pontillon, président de l'union, a particulièrement retenn l'Europe et les relations internationales.

Sur quelles forces les partis socialistes comptent-ils s'appuyer dans cette campagne européenne ? « *C'est avec les forces porteuses des intérêts et des aspirations des travailleurs, à savoir les partis socialistes, les partis sociaux-démocrates et les syndicats européens qui vivent dans la mouvance socialiste, que nous allons promouvoir les réformes nécessaires* », a répondu M. Pontillon.

Pas question, donc de collaboration entre eurocommunisme et eurosocialisme : « *L'eurosocialisme, nous savons ce que c'est. L'eurocommunisme, c'est une illusion mythologique, dont nous ne savons pas à quelle réalité profondes elle s'attache* », a encore déclaré M. Pontillon. Invité à dire s'il partageait cette opinion, M. Craxi, secrétaire général du parti socialiste italien, a réussi à ne pas contredire M. Pontillon et s'est gardé de toute agressivité à l'égard dn P.C.I. : « *L'eurocommunisme ne s'est pas concrétisé. C'est plutôt une aspiration. L'eurosocialisme ne trouve pas de vant lui un phénomène homogène ; les rapports que les P.C. diffèrent d'un pays à l'autre.* »

Il a été indiqué que l'Union des partis socialistes européens organiserait d'ici aux élections des manifestations communes, notamment à l'occasion du 1er mai 1979.

PHILIPPE LEMAITRE.



AFRIQUE

Rhodésie

M. Robert Mugabe nie toute responsabilité du Front patriotique dans le massacre de douze Blancs

M. Robert Mugabe, co-président du Front patriotique du Zimbabwe, a démenti, dimanche 25 juin, que le Front soit responsable du massacre de douze Européens, membres d'une mission britannique, vendredi, près d'Umtali, dans l'est de la Rhodésie (*le Monde* daté 25-26 juin). Dans une déclaration publiée à Maputo, M. Mugabe affirme que le gouvernement de Salisbury est à l'origine de ce massacre, *« qui visait à détourner l'attention du raid barabare »* lancé par l'armée rhodésienne contre le centre agricole de Sussenduga, au cours duquel dix-sept réfugiés noirs et un couple belge ont été tués (*le Monde* daté 25-26 juin). Les maquisards basés au Mozambique, ajoute M. Mugabe, *« entretiennent d'excellentes relations avec les missionnaires qui ont soutenu notre cause et porté assistance à nos combattants de diverses manières ».*

De son côté, le haut commandement rhodésien a, d'une part, démenti avoir lancé un raid contre le Mozambique, d'autre part, donné des précisions sur les circonstances du massacre de vendredi. Les corps mutilés des douze victimes — huit adultes, trois enfants et un bébé de trois semaines — ont été retrouvés sur un terrain bordant la mission. Un treizième Européen, un fermier, a été tué dans sa voiture à une trentaine de kilomètres de là. Une femme, grièvement blessée, et un homme qui avait pu se cacher ont survécu à l'attaque.

Après le massacre, les guérilleros se sont, selon le haut commandement rhodésien, rendus à l'école, qui compte deux cent cinquante élèves noirs, pour y expliquer la signification du règlement interne rhodésien. D'après les élèves, ajoute-t-on à Salisbury, les maquisards ont affirmé être des *« soldats de Robert Mugabe ».*

Attestant l'intensification des combats en Rhodésie, un communiqué militaire, publié samedi à Salisbury, indique que, en plus des douze missionnaires blancs et du fermier, un policier noir et vingt-cinq guérilleros ont été tués en vingt-quatre heures.

● *A Londres*, M. David Owen, secrétaire au Foreign Office, *s'est* déclaré *« profondément choqué »* par le *« meurtre insensé »* de vendredi. Il a lancé un *« appel à toutes les parties pour qu'elles se réunissent autour d'une « table ronde » afin de conclure un cessez-le-feu ».* Une invitation similaire a été adressée samedi de New-York par M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU.

Enfin, dans une interview au *Sunday Times*, l'évêque Muzorewa, dirigeant du Conseil national africain unifié et cosignataire de l'accord de règlement interne, *souligne qu'une renégociation de cet accord est « hors de question ». — (A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.).*

Zaïre

Une lettre du colonel Trinquier

Le colonel Trinquier nous écrit :

Dans mon article du *Monde* du *26 mai*, j'ai voulu montrer clairement que l'ancien Congo belge, grand comme l'Europe des Six plus l'Angleterre, disposant d'un réseau routier et ferroviaire très pauvre, sans moyen de communication et de liaison, formé d'environ deux cents ethnies différentes par la langue, la race et la religion, n'ayant qu'un nombre de cadres infime à tous les niveaux, n'avait pas la possibilité de construire un Etat indépendant centralisé.

Il est évident que le Katanga, la province la plus excentrique du Congo séparée par 1 800 kilomètres de sa capitale, demande son indépendance.

Que la Belgique et les Nations unies s'y soient opposées est une erreur manifeste dont on commence aujourd'hui à percevoir les conséquences désastreuses.

Les critiques formulées par un universitaire genevois sont pour *moi une surprise.* La Suisse, en effet, a choisi dès sa création de devenir un Etat confédéral laissant une large indépendance à chacun de ses cantons pour éviter de tels inconvénients. C'était le but poursuivi par le président M. Tschombe.

Je reconnais, comme le souligne M. Ziegler, avoir commis une erreur en écrivant : *« M. Tschombe proclama l'indépendance de son pays... soutenu par tous les élus katangais. »* J'aurais dû écrire : *« soutenu par la majorité des élus katangais ».* M. Ziegler reconnaît qu'il y avait un tiers d'opposants, soit une majorité des deux tiers. Quelle démocratie moderne dispose aujourd'hui d'une telle *majorité pour gouverner ?*

Ce sont bien les Etats-Unis qui prirent l'affaire à leur compte. Si comme l'affirme M. Ziegler l'administration américaine était hostile à M. H... celui-ci disparu cette hostilité n'a produit aucun effet. C'est le général Truman, neveu de l'ancien président, qui achemina vers le Katanga avec les Globemarsters américains — les plus gros avions de transports du monde à cette époque — un véritable corps expéditionnaire à base d'Ethiopiens, de Malaisiens, d'Indiens, de Philippins, soit dix-huit mille hommes. Le matériel, notamment les chars amphibies, provenait directement des stocks américains en France. C'est ce corps expéditionnaire qui mit finalement fin à l'indépendance du Katanga, laquelle, malgré bien des avatars, avait duré deux ans.

Enfin, il convient de relever les propos suivants de M. Ziegler. Il écrit : *« Lumumba est révoqué par Kasavubu, chef de l'Etat. Il refuse de se plier au diktat et en appelle directement au peuple congolais. »*

Les trois présidents successifs de la Ve République ont été amenés à changer de premier ministre pour faire face à des situations nouvelles. Ils se sont retirés sans lancer d'appel au peuple français. C'est l'attitude inconsidérée de Lumumba qui refusait de quitter le pouvoir qui a motivé son arrestation. Quant à son assassinat, je suis le premier à le déplorer puisqu'il est la cause directe de l'échec de la mission que j'avais acceptée.

L'expérience malheureuse de M. H... au Congo a été une erreur que l'ONU n'a pas renouvelée. Depuis elle a tenté à diverses reprises au Proche-Orient de s'interposer entre les belligérants, mais elle n'a jamais pris parti. Son rôle, en effet, n'est pas de porter la guerre dans un pays mais d'y préserver la paix et de sauver des vies humaines.

LE PRÉSIDENT MOBUTU OFFRE UNE AMNISTIE GÉNÉRALE AUX EXILÉS POLITIQUES

Le président Mobutu a annoncé, samedi 24 juin, qu'il venait de déposer devant le Conseil législatif (Assemblée nationale) un projet de loi accordant l'amnistie générale aux ressortissant zaïrois réfugiés à l'étranger. Il a précisé que les listes des personnes autorisées à rentrer seraient établies par l'O.U.A. et le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

● A LA HAVANE, le ministère des affaires étrangères a mis au défi le général Mobutu de présenter à la presse les prisonniers cubains qu'il affirme détenir (*le Monde* des 25 et 26 juin). Ces affirmations sont qualifiées, à La Havane, de *« mensonges cyniques ». « La comédie montée pour tromper l'opinion publique mondiale et justifier l'intervention de l'OTAN en Afrique est peut-être très sophistiquée, mais les comédiens seront démasqués. La vérité verra le jour »*, ajoute le communiqué cubain. — *(A.F.P., Reuter, Prensa Latina.)*

CORRESPONDANCE

Le choléra *dans la province du Kivu*

La région du Kivu, à l'est du Zaïre, est touchée par un début d'épidémie de choléra, qui aurait déjà fait plusieurs dizaines de victimes, près d'Uvira. Le Comité d'action contre le choléra au Zaïre nous adresse à ce sujet les précisions suivantes :

« A ce jour, des organismes internationaux tels que l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) et la Croix-Rouge internationale (CRI) n'ont, paradoxalement, pas encore été saisis par les autorités sanitaires zaïroises de demandes visant à mettre en œuvre des moyens d'éradication adéquats. Le choléra étant une maladie à déclaration obligatoire, la lutte devrait être l'affaire de tous en raison de sa facile diffusion dans les régions caractérisées par un mauvais état sanitaire.

» En l'absence de toute initiative officielle, on peut craindre le pire pour les populations concernées. Nous envisageons d'engager une action concrète, notamment en organisant une collecte de dons et médicaments de première urgence. Pensez qu'une dose de Fanasil revient à 0,30 F × 4 comprimés et une dose de vaccin cholérique à 0,40 franc. Les dons seront à adresser au siège de Médecins sans frontières, 19, rue Daviel, 75013 Paris. C.C.P. 33769 71 La Source, avec la mention : « Pour le Zaïre ».

[Selon des informations en provenance de Kinshasa, émanant de « sources médicales occidentales » et diffusées par l'agence américaine Associated Press, plus de quatre cents personnes seraient mortes du choléra au cours du mois de mai. Les mêmes sources indiquent, dans la capitale du Zaïre, que l'épidémie s'est répandue sur les rives du lac Tanganyika, de la ville de Kalemie à celle de Bukavu.]

Maroc

Le chef du gouvernement espagnol en visite officielle

De notre correspondant

Rabat. — Répondant à une invitation du premier ministre marocain, M. Ahmed Osman, le premier ministre espagnol, M. Adolfo Suarez, était attendu ce lundi 26 juin pour une visite officielle de deux jours au cours de laquelle il sera reçu à Fès par le roi Hassan II.

La presse marocaine, citant des informations de source espagnole, estime que la question des « presides » de Ceuta et de Melilla (enclaves territoriales où s'exerce au Maroc la souveraineté de Madrid) pourrait être évoquée au cours des entretiens. L'ambassade d'Espagne à Rabat a cependant démenti le correspondant madrilène du journal *Al Moharrir*, organe de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P., parti d'opposition), qui avait fait état d'une lettre du roi Juan Carlos au roi Hassan II s'engageant à rétrocéder en 1981 les « presides » au royaume chérifien.

Le 25 juin, *l'Opinion*, quotidien du parti de l'Istiqlal, citant le journal espagnol *El Pais*, indiquait que l'Espagne étudiait l'avenir politique de Ceuta et Melilla et le transfert éventuel de sa souveraineté sur ces villes. Madrid recherchait un compromis qui internationaliserait ces zones et préserverait les intérêts espagnols. *Libération*, bebdomadaire de l'U.S.F.P., estimait, le 24 juin, *de son côté*, que l'intégration éventuelle de l'Espagne à l'OTAN confirmerait la situation actuelle de Ceuta et Melilla et rendrait ainsi leur « *décolonisation plus difficile ». « Il est donc urgent que le Maroc agisse »*, conclut *Libération*.

De son côté, *Al Maghreb*, journal des indépendants, proche du premier ministre marocain, a fait observer que la visite du premier ministre espagnol intervient quelques jours après que le comité de libération de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) a pour la seconde fois en cinq mois réclamé l'indépendance des îles Canaries. Les chefs d'Etat africains, qui vont se réunir à Khartoum le 18 juillet, pour le sommet annuel de l'O.U.A., auront à se prononcer sur cette demande. *« L'Algérie de Boumediène*, écrit *Al Maghreb, fourvoyant le comité de libération, croit pouvoir, par le biais des Canaries, faire pression sur Madrid pour infléchir son attitude dans l'affaire du Sahara marocain. »*

Au plus fort de la crise avec Madrid, à propos du Sahara, les dirigeants marocains n'ont jamais contestée la souveraineté espagnole su rles îles Canaries. Ils gnole sur les îles Canaries. Ils tion officiellement et publiquement après la première recommandation du comité de libération de l'O.U.A. A propos de Gibraltar, Rabat, non plus, n'a pas cessé de considérer qu'il s'agissait là d'une situation anachronique, à laquelle il doit être mis fin par un retour de cette enclave britannique à l'Espagne, de même qu'il doit être mis fin à la situation des enclaves espagnoles de Ceuta et de Melilla.

LOUIS GRAVIER.

Kenya

LA PRÉSENCE DE CRIQUETS PÈLERINS EST DÉMENTIE

Notre correspondant en Afrique orientale, Jean-Claude Pomonti, nous signale que, contrairement à ce qu'avaient annoncé certaines agences (*le Monde* du 22 juin), aucun rassemblement de criquets pèlerins n'a été repéré dans le nord du Kenya. Cette information est confirmée par des spécialistes de l'Organisation de contrôle des criquets du désert, dont le siège est à Nairobi. Si les criquets pèlerins doivent arriver au Kenya, ce ne sera que dans trois ou quatre mois.

EUROPE

Espagne

Le projet de Constitution satisfait la gauche

De notre correspondant

Madrid. — Une Constitution faite de compromis, souvent rédigée en termes ambigus, mais acceptable pour tout le monde : tel est le résultat, après onze mois de travail, obtenu par les législateurs espagnols, qui ont terminé la semaine dernière le débat du projet de loi fondamentale en commission parlementaire.

Le texte doit encore être discuté en session plénière du congrès des députés, puis passer au Sénat, avant d'être soumis à référendum, sans doute à l'automne. Mais il ne devrait plus subir désormais de modifications importantes. Une gestation aussi longue a fini par lasser l'opinion publique, et elle a obligé les partis à observer une « trêve constitutionnelle » qui paralyse la vie politique et empêche le gouvernement et l'opposition de jouer leur rôle respectif.

Il n'était pas facile de satisfaire à la fois la droite, rassemblée dans l'Alliance populaire, et le parti socialiste, qui s'est montré plus exigeant à certains égards que le P.C. Ni de concilier le point de vue des partis régionaux favorables à un Etat fédéral et celui des partisans d'un *statu quo* corrigé par une simple décentralisation. Cet exercice de corde raide a parfois failli tourner court. Les socialistes ont boycotté les débats pendant plusieurs semaines, en raison des exigences centristes concernant l'aide à l'enseignement privé et les prérogatives patronales. Les nationalistes basques demeurent insatisfaits : leurs critiques risquent d'entraîner un certain nombre d'abstentions lors du référendum.

Les Basques entendent récupérer en effet leurs « fueros », c'est-à-dire les libertés et privilèges dont ils jouissaient jusqu'au siècle dernier. La Constitution leur reconnaîtra ce droit, mais d'une façon qu'ils jugent purement théorique. La polémique a été vive au moment de déterminer les compétences qui pourraient être exercées par les communautés régionales. La majorité des forces politiques, y compris les nationalistes catalans, ont estimé que l'avant-projet était relativement ouvert sur ce point, et ils l'ont approuvé. Mais les Basques sont mécontents d'un texte qui attribue à l'Etat une longue liste de compétences « exclusives ». Ils auraient souhaité que les communautés régionales soient souveraines dans des domaines aussi importants que la fiscalité, la justice, l'ordre public. Or, elles ne le seront pas. Les pouvoirs qu'elles pourront exercer, ce sera par délégation de Madrid. Elles sont néanmoins assurées de bénéficier d'un minimum de responsabilités en matière d'urbanisme, de santé, d'éducation, de protection du milieu, etc.

Les Basques ont été également les seuls à demander le droit à l'auto-détermination pour les peuples d'Espagne. Tous les autres groupes s'y sont opposés. « *Il ne peut y avoir auto-détermination que s'il y a colonisation* », ont dit les centristes. Les communistes ont déclaré qu'une telle exigence, si elle était acceptée, provoquerait de telles réactions que l'idée régionale pourrait être enterrée pour longtemps.

Les compromis passés sur les autres points polémiques de l'avant-projet ont entraîné une rédaction suffisamment vague pour donner lieu aux interprétations les plus contradictoires. Ainsi pour l'aide à l'enseignement privé. Ce texte établit à la fois la liberté de l'enseignement et le droit pour l'Etat et la collectivité d'intervenir dans la gestion des écoles subventionnées. Cette formulation ambiguë — que la gauche considère comme un progrès par rapport à la rédaction antérieure — suscite déjà une campagne des associations de pères de famille (d'inspiration cléricale) qui menacent de faire voter « non » au référendum. M. Lopez Rodo y voit le résultat des manœuvres de la gauche, qu'il accuse de vouloir transformer l'école « libre » en école « auto-gérée », ou « école d'Etat ». Député d'Alliance populaire, M. Lopez Rodo a été ministre de Franco et il est un membre connu de l'Opus Dei.

Les privilèges de l'Eglise

Autres exemples : le divorce et le droit de lock-out pour les chefs d'entreprise. Aucun de ces termes ne figure dans le texte constitutionnel. Ils ont été remplacés par des circonlocutions littéraires. L'avant-projet reconnaît aux travailleurs et aux entrepreneurs le droit « d'*adopter des mesures de conflit collectif* », formule dont certains législateurs confessent qu'elle ne veut rien dire. Souvent, les vraies définitions ont été remises à des lois ultérieures ; elles dépendront donc du rapport de forces existant dans le prochain Parlement. Les privilèges de l'Eglise en matière d'enseignement pourront rester intacts ou être notablement diminués selon que la future majorité sera de centre droit ou de centre gauche.

Un point sur lequel socialistes et communistes ont dû céder : la référence explicite à l'Eglise catholique parmi les « croyances religieuses » avec lesquelles l'Etat permet de coopérer. Une telle référence — due aux pressions des milieux cléricaux — contredit quelque peu le caractère non confessionnel de l'Etat espagnol, tel qu'il est stipulé dans l'avant-projet. Elle a choqué les représentants des quelque deux cent mille protestants existant en Espagne.

La gauche s'estime néanmoins satisfaite par l'ensemble du texte. « *Nous risquions d'avoir une Constitution de droite*, dit M. Sole-Tura, du parti communiste catalan. *Le centre et l'Alliance populaire étaient en effet majoritaires dans la commission. Nous avons rompu leur coalition et, à force de négociations, fait progresser nos points de vue.* » Les socialistes et les catalans soulignent que la future Constitution sera la seule, en Europe occidentale, à traiter aussi nettement du problème régional. Les législateurs reconnaissent que leur œuvre est imparfaite, mais estiment qu'elle permet à chacun de s'y retrouver. M. Adolfo Suarez a justifié plusieurs fois cette Constitution de compromis en déclarant que le futur Etat espagnol devrait être de « *tout le monde* » et non pas « *imposé par quelques-uns à tous les autres* ».

CHARLES VANHECKE.

Les dirigeants des pays de l'Est vont discuter de l'intégration économique au sein du Comecon

Les chefs de gouvernement des pays membres du Conseil d'entraide économique, plus connu en Occident sous le nom de Comecon, sont attendus à Bucarest où doit s'ouvrir, le mardi 27 juin, la trente-deuxième session de cet organisme. Aucun ordre du jour n'a été publié. Selon des informations recueillies dans la capitale roumaine par l'agence yougoslave Tanyoug (« le Monde » du 16 juin), les participants seraient saisis d'un projet de réforme des statuts pour que la règle de la majorité se substitue à celle de l'unanimité qui assure à chaque Etat membre un droit de veto. L'approfondissement de la coopération et le développement de l'intégration économique devraient être une fois de plus discutés.

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Trois documents seront soumis à l'approbation de la session du Comecon à Bucarest. Ils concernent des programmes de collaboration à long terme (dix à quinze ans) dans les domaines suivants : énergie et matières premières ; agriculture et industrie alimentaire ; construction mécanique. Ces projets ont déjà été adoptés par le comité exécutif du Comecon au cours de sa quatre-vingt-cinquième réunion, qui s'est tenue du 16 au 19 mai à Moscou.

Les premiers jalons de ces programmes ont été posés dès 1974, lors de la vingt-huitième session du conseil. Deux ans plus tard, la trentième session, réunie à Berlin-Est, délimitait cinq champs d'application où devait s'exercer prioritairement la coopération mutuelle et elle fixait les lignes de recherche et les objectifs. Aux trois domaines déjà cités s'ajoutaient la production de biens de consommation et les transports au sujet desquels les consultations se poursuivent. Il s'agit de préparer l'application du programme complexe de coopération et d'intégration économiques adopté en 1971, à Bucarest. C'est dire la lenteur relative avec laquelle ces projets se concrétisent.

La division socialiste internationale du travail

S'il existe de nombreuses raisons, tant structurelles que conjoncturelles, qui militent en faveur d'un renforcement des liens entre les pays membres du Comecon, il ne faut pas se dissimuler que les obstacles ont toujours été très forts et le demeurent. Ceux-ci sont d'abord d'ordre institutionnel. Créé en 1949, le Comecon dut attendre dix ans pour se doter de statuts, avec la charte qui fut signée le 14 décembre 1959 à Moscou. Trois ans plus tard, les « Principes fondamentaux » de la division socialiste internationale du travail définissaient les modalités et les buts de la coopération entre les pays membres.

En 1971, l'élaboration du programme complexe donnait une nouvelle dimension à la coopération : le caractère intégrationniste de ce projet était toutefois atténué par l'accent mis sur le caractère volontaire de la collaboration mutuelle et par l'interdiction de créer des organes supranationaux. Dans la section première du programme complexe, les Etats membres déclarent que « *l'intégration économique socialiste s'effectue sur la base du libre consentement et ne s'accompagne de la création d'aucun organe supranational, qu'elle ne touche pas les questions de planification, d'activités financières et gestionnaires internes.* »

Il fallait en effet tenir compte de l'opposition formulée de façon retentissante dès 1964 par la Roumanie à toute discrimination au sein du Comecon. Il serait toutefois simpliste et inexact de faire des seuls Roumains les héros d'une résistance farouche aux *prétendues* tentatives intégrationnistes de l'« ogre » soviétique. D'abord, contrairement à une *idée répandue*, les Russes ne sont *pas forcément, en toute occasion*, les partisans d'une intégration plus poussée : ainsi depuis des années, ils bloquent les projets polonais et hongrois visant, notamment, à rationaliser le système des prix et à introduire la convertibilité monétaire. Ensuite le programme de coopération représente pour tous les pays participants une lourde charge financière et il pourrait nuire, s'il dépassait certaines limites, au développement de plusieurs secteurs économiques nationaux. Des spécialistes hongrois se sont déjà inquiétés de cet aspect de la question.

Le secteur énergétique

D'autre part, si le Comecon représente une zone de relative stabilité et donc de sécurité, l'activité économique au sein de ce groupe est technologiquement moins stimulante que les échanges avec l'Ouest. Or certains pays, tels que la R.D.A., la Hongrie ou la Pologne ont besoin de maintenir ceux-ci à un niveau relativement important s'ils veulent améliorer leur situation concurrentielle sur les marchés occidentaux.

Les changements intervenus dans le secteur énergétique à partir de 1973 n'ont pas été non plus sans influencer les attitudes des différents pays au sein du Comecon. Le pétrole soviétique est devenu plus cher, il se rapproche chaque année un peu plus du prix mondial. D'autre part, l'U.R.S.S. a tendance à lier toujours davantage ses livraisons à l'octroi de la part des pays importateurs de crédits à faible taux d'intérêt (2 %) au titre de la participation aux projets énergétiques communs, lesquels se trouvent pour la plupart en territoire soviétique.

Ces engagements, qui représentent pour les petits pays est-européens dépourvus de matières premières une charge grandissante, ne les empêchent pas de dépendre, dans une proportion croissante, du Proche-Orient, où ils se procurent déjà en devises fortes 20 % de leur consommation pétrolière. Dans ces conditions, on comprend que les projets tendent à l'accentuation de l'intégration dans ce domaine étant jusqu'à maintenant été retardés. L'adoption des trois programmes de travail mentionnés plus haut représentera toutefois un progrès sur la voie de la coopération, bien que de nombreuses questions subsistent encore quant aux modalités que celle-ci revêtira.

MANUEL LUCBERT.

Italie

UN ENFANT DE SEPT ANS EST ENLEVÉ EN SARDAIGNE

Un autre, âgé de onze ans est détenu depuis deux mois

Nuoro (*A.F.P.*). — Un enfant de sept ans, Luca Locci, fils d'un concessionnaire automobile, a été enlevé le 24 juin, à 19 h 50, sur une place de Macomer, où il jouait avec des camarades, pendant la retransmission du match Italie-Brésil. Son père est pilote de course et l'un des plus riches industriels de Sardaigne.

En outre, depuis soixante et un jours, un autre adolescent, Mauro Carassale, onze ans, enlevé en Sardaigne, est aux mains de ses ravisseurs. Son père, fabricant de meubles, n'est toujours pas parvenu à réunir la somme de 500 millions de lires (3 millions de francs) réclamée par ces derniers.

Le pape Paul VI a évoqué le 25 juin le drame du jeune Mauro, qui s'était *proposé* aux ravisseurs en échange de son frère, gravement malade. Le rapt avait eu lieu au domicile de la famille Carassale.

« *Nous sommes tous avec toi, cher Mauro*, s'est écrié Paul VI devant dix mille pèlerins. *Petit agneau, tu es le symbole de la bonté et de l'innocence. Ton action est, pour nous tous, un exemple d'héroïsme et d'obnégation. Quelle cruauté, quelle méchanceté contre toi, de quelle lâcheté certains groupes d'hommes sont-ils capables. Voilà le monde où nous vivons.* »

Le chef de l'Eglise a recommandé à la Madone l'« *enfant dont la générosité incroyable a vaincu la violence aveugle et cupide* ».

AMÉRIQUES

États-Unis

Le président Carter a assisté à des manœuvres militaires au Texas

Fort-Hood (Texas) (*A.F.P., U.P.I.*). — Le président Carter a assisté, samedi 24 juin, à Fort-Hood, à des manœuvres à tir réel de l'armée de terre, avec utilisation de blindés, de missiles guidés et l'appui tactique de l'aviation, avant de rentrer à Washington au terme d'une visite de deux jours au Texas. « *Je veux que nos amis et alliés, ainsi que nos adversaires éventuels, connaissent mon désir de maintenir à un haut niveau l'entraînement et le potentiel de l'armée américaine* », a déclaré M. Carter.

Les manœuvres simulaient une invasion soviétique repoussée par plus d'une centaine de chars. Des critiques ont été formulées à propos du coût de l'opération, qui avait pourtant déjà été réduit de 2,1 millions de dollars à 1 million de dollars. « *Cela vaut cette dépense, ne serait-ce que pour l'enseignement que je peux en tirer moi-même* », a estimé le président américain.

M. Carter a été un peu embarrassé par ces critiques, car il avait, quelques heures auparavant, dans un discours à Beaumont (Texas), affirmé qu'il s'opposerait à de nouvelles dépenses fédérales, notamment dans le domaine de l'aide sociale, et qu'il était prêt à assumer les « *conséquences politiques* » de ses refus. « *Il faut que quelqu'un trace une limite aux dépenses, et je suis disposé à le faire* », a-t-il déclaré.

M. Carter avait inauguré samedi matin plusieurs bâtiments fédéraux à Beaumont en présence de M. Jack Brooks, représentant démocrate de cette circonscription et président du comité de la Chambre chargé d'étudier la réforme de la fonction publique, à laquelle le président attache une grande importance. D'une façon générale, la visite de M. Carter au Texas a été interprétée comme une tournée électorale dans la perspective du renouvellement d'un tiers du Sénat et de la totalité de la Chambre, qui doit avoir lieu en novembre prochain.

هكذا من الأصل

Le Monde

politique

Le XIIe colloque du CERES a été hanté par M. Michel Rocard

La minorité du parti socialiste, le CERES, a réuni, samedi 24 et dimanche 25 juin, à Evry, la première session d'un colloque sur « l'exigence démocratique aujourd'hui ». La réflexion engagée doit s'achever sur une seconde session prévue pour le mois de décembre.

Un débat idéologique a opposé deux courants au sein du CERES, mais les échanges ont paru désarçonner de nombreux délégués, qui soit ne saisissaient pas l'enjeu de la discussion, soit ne parvenaient pas à se situer dans la confrontation. Ils montaient à la tribune pour évoquer leurs actions concrètes dans telle lutte sociale, ou pour exposer une initiative de propagande, un peu comme cela est de tradition dans les congrès communistes.

Le débat proprement dit a tourné autour des notions de « rupture » avec le capitalisme et de « néo-travaillisme ». En fait, il s'agissait de savoir si la politique préconisée par M. Michel Rocard est foncièrement social-démocrate, c'est-à-dire inacceptable pour la minorité du P.S. Tel est l'opinion de la direction du CERES. Un courant, exprimé notamment par MM. Christian Pierret, député des Vosges, et Jacques Guyard, souhaite plus de réserve dans le jugement. Sans approuver le député des Yvelines, les représentants de ce courant refusent les notions de « néo-travaillisme ».

Derrière ce débat idéologique se cachent des intentions tactiques, dans le cadre de la recomposition actuelle du P.S. La direction du CERES entend récuser toute alliance avec le député des Yvelines, alors que ceux qui critiquent sa politique n'excluent pas une telle coopération. Chacun juge, toutefois, qu'il est encore trop tôt pour poser en ces termes le problème. Les évolutions ne font que s'amorcer, au sein du P.S.

M. Pierre Guidoni, député de l'Aude, a adopté, dans cette confrontation, une position nuancée et originale. D'une part, il admet que le CERES est menacé par le risque de devenir une secte et doit se rénover, discours qui réjouit les contestataires ; d'autre part, il dénonce la nouvelle social-démocratie, et se retrouve sur ce point en accord avec les autres « chefs historiques » de la minorité. Enfin, il plaide l'unité du courant, et se place ainsi, par avance, en situation de fédérateur, si une telle fonction se révèle nécessaire.

THIERRY PFISTER.

Samedi, les travaux se sont déroulés à huis clos. A l'ouverture des débats M. Charzat, après avoir souligné que « *le CERES est le seul à ne pas connaître de crise d'identité* », a expliqué qu'avant de pouvoir aborder le problème des alliances à passer au sein du P.S. il convient de créer un rapport de forces favorable aux thèses du CERES. Il a précisé qu'aucune alliance ne peut être écartée sauf « *le ralliement à une ligne politique qui ne serait pas la nôtre* ». Il a souhaité que le CERES donne « *l'image d'un courant, ouvert et novateur* ».

Dans son rapport introductif M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, a expliqué que la discussion engagée au sein de la minorité devra déboucher en décembre sur une motion. S'il n'y a pas de « *consensus* » au sein du CERES, a-t-il expliqué, « *chacun pourra élaborer sa motion* » lors du congrès du P.S. prévu pour le printemps 1979.

Evoquant la décomposition de la majorité du parti socialiste, M. Chevènement a relevé que M. Rocard critique le fond de la politique suivie et M. Mauroy l'organisation du parti. Il a rappelé la réaction de M. Mitterrand et de ses amis et la « contribution » publiée par les proches du premier secrétaire en jugeant que les positions adoptées auraient dû être prises par le congrès de Nantes en juin 1977. « *Mieux vaut tard que jamais* », a-t-il ajouté.

En ce qui concerne les questions qui se posent au CERES, le député de Belfort s'est notamment demandé comment éviter l'évolution du P.S. vers la social-démocratie.

Au cours d'un premier débat, des critiques ont été adressées à la politique suivie par la minorité. M. Bernard Manin, membre du comité de direction de la revue *Repères* (la revue du CERES), a, par exemple, évoqué le risque de « poperenisation » (1) du courant et souhaité qu'un dialogue soit engagé avec la revue *Faire*. Un délégué de Paris, M. Perriot, a dénoncé les entraves apportées à l'expression des militants, et il a estimé que le colloque était faussé dès le début par l'« *intervention autosatisfaite d'un chef historique* ». Il a proposé de relancer l'union de la gauche par la création de « comités unitaires de base ». « *Pourquoi*, a-t-il ajouté, *concentrer nos attaques sur un seul pôle de la social-démocratie en la personne de Michel Rocard, alors que la responsabilité de François Mitterrand dans l'échec de l'union n'a fait que confirmer notre analyse de Nantes ?* »

Après M. André Garnier, qui a pris la défense des dirigeants du CERES, M. Didier Motchane a entrepris de répondre aux contestataires, et notamment à M. Manin. Le rédacteur en chef de *Repères* a dénoncé l'existence au sein du P.S. de deux social-démocraties : la traditionnelle, qui n'a pas d'idées, et la nouvelle, qui, selon lui, est patronnée par les médias et l'édition. Il a d'autre part récusé tout clivage entre les anciens et les modernes, répondant ainsi à une idée avancée par M. Hugues Portelli.

M. François Mitterrand, qu'il a qualifiés de « *quarante-huitards nostalgiques de Lamartine* ». Pour M. Charzat, le CERES se situe entre Marx et Proudhon.

M. Alain Bergougnoux a expliqué qu'il n'est pas possible de mobiliser l'opinion sur la seule idée de « rupture » sans proposer un projet alternatif clair

M. René-Victor Pilhes, qui anime une association des « *amis de Repères* », a expliqué que les membres du CERES sont parfois traités de « fossiles » mais qu'il serait bon que la société tout entière soit composée de « fossiles ». Il a défendu l'idée de « rupture » avec le capitalisme.

Le P.S. et les chrétiens

Dimanche, le colloque s'est poursuivi sur les mêmes thèmes. M. Portelli a entrepris de répondre à des propos critiques sur le rôle des chrétiens tenus la veille en commission par M. Chevènement. Il a expliqué que le député de Belfort avait fait montre d'une « *vision manichéiste* », les « bons chrétiens » étant au CERES et les « *mauvais* » *soutenant* un courant « néo-travailliste ». Il a déploré que « *depuis peu de temps les chrétiens soient suspects au P.S.* », du moins dans sa majorité. « *N'est-il pas en train d'en être de même au CERES ?* », a-t-il demandé, avant de souligner que la bourgeoisie française s'est construite « *sur l'idéologie de la laïcité* ».

M. Michel Charzat a évoqué dans son intervention les diverses composantes de la majorité du P.S. Il s'en est pris à l'« *idéologie moderniste inspirée par Tocqueville et Galbraith* », visant ainsi les amis de M. Michel Rocard. Il a parlé de M. Pierre Mauroy, qui représente, selon lui, le « *courant possibiliste et monopoliste* », et des fidèles de

M. GUIDONI : notre identité et notre cohésion

M. Pierre Guidoni, député de l'Aude, a expliqué que le champ du débat politique à gauche se reconstitue tel qu'il était avant le congrès d'Epinay-sur-Seine, avant le programme commun, « *donc avant l'intervention du CERES dans le grand corps de la gauche pour faire adopter une stratégie* ». Défendant la notion de « rupture », il a noté que ce mot est « *une façon pudique et très politique de ne pas employer le mot révolution* ». « *Quoi de neuf chez Rocard ?* », a-t-il interrogé. « *Ça file entre les doigts comme du sable.* »

Répondant aux amis du premier secrétaire, qui ont publié une « contribution », M. Guidoni a noté qu'il était curieux de voir ceux qui ont mené la campagne présidentielle de 1974 parler aujourd'hui de lutte des clans. « *Nous n'avons pas la mémoire si courte*, a-t-il déclaré. *Alors nous ne sommes plus un « pot-pourri communo-gauchiste », nous ne sommes plus « chrypto-communistes »... ou nous ne l'avons jamais été. Il est un peu tard pour s'en apercevoir ou un peu tôt pour nous le dire.* » Il a conclu en soulignant : « *Il n'y a pas d'issue en dehors de notre identité et de notre cohésion.* »

M. Christian Pierret, député des Vosges, a souligné que « *le CERES n'a pas toujours été, ces dernières années, à la hauteur de ses ambitions* ». Il a ajouté :

« *Depuis quelque temps, le courant a donné l'impression de ne plus se définir que négativement dans le parti, par rapport à un seul pôle, Michel Rocard. Notre courant semble parfois, il faut le dire, malade de Rocard. Car s'il est vrai que la logique générale de Rocard et nombre de ses propositions doivent être discutées et rejetées, ce serait une grave erreur de ne pas penser par nous-mêmes, de nous placer, quoi qu'on en veuille, en position seconde pour contredire chaque point avancé par Rocard, en somme de remplacer la confrontation théorique et politique où nous aurions l'avantage par une vulgate figée et défensive : cette fixation sur le seul Rocard fait oublier les autres problèmes de notre parti, car, si Rocard était membre de la majorité de Nantes, il n'était pas le seul, et au secrétariat de notre parti le néo-travaillisme côtoie le néo-guesdisme.* »

M. Motchane a répondu aussitôt au député des Vosges et a provoqué des remous et des sifflets en évoquant le « discours verbal » qui venait d'être, selon lui, tenu. Evoquant l'élaboration du « projet de programme » des P.S. de la C.E.E., il a noté : « *Et j'ai entendu dire que le néo-travaillisme n'existe pas.* » Il a ajouté : « *Quelles sont les propositions de ceux qui nous disent de ne pas nous déterminer par rapport aux autres ? Nous sommes moins menacés par la maladie du « rocardisme » que ceux qui n'arrêtent pas d'en parler. (...)* »

M. Chevènement, député de Belfort, a souligné que seul le CERES a donné la parole à ses militants, ni le P.S. ni le P.C.F. ne l'ayant osé. « *Car nous n'avons pas battre notre coulpe*, a-t-il expliqué. *Nous avons eu raison depuis quatre ans que nous avons été évincés du secrétariat du P.S.* » Il a invité les membres du CERES à enrayer la « *logique de la division* » *qui se poursuit* au sein de la gauche.

A propos du néo-travaillisme, il a précisé : « *Ce n'est pas une bonne formule. Nous sommes menacés par une troisième force. En 1974 Rocard s'est rallié au CERES ou plus exactement à la ligne du CERES, au programme commun.* » M. Chevènement a également dénoncé la « *campagne* » des médias visant, selon lui, à faire éclater le CERES. « *On n'y parviendra pas*, a-t-il annoncé. *Il n'y a pas d'avenir pour le P.S. sans le CERES.* » Aux contestataires, il a lancé : « *Il faut réfléchir, d'accord. Mais il faudra conclure. Il faudra nous dire ce que vous voulez.* » Il a enfin défendu la notion de « rupture » qui est « *un moment* » et qu'il a opposée à « *la transition* » qui, elle, peut être longue. « *La rupture*, a-t-il expliqué, *c'était l'application du programme commun dans les premiers mois. (...) La rupture, c'est le renversement de l'hégémonie de la bourgeoisie.* »

Répondant à M. Portelli, il a ajouté : « *L'idéologie laïque et l'idéologie catholique peuvent être « instrumentalisées » par la bourgeoisie.* » « *Il faut faire en sorte que le P.S. ne soit pas le parti de la petite bourgeoisie intellectuelle* », a-t-il noté. Enfin, sur les alliances à passer au sein du P.S., il a conclu : « *Le problème est de savoir de qui nous serons la locomotive, car il est évident que nous ne pouvons être à la remorque de personne.* »

(1) Expression formée à partir du nom de M. Jean Poperen, dont le courant, au sein du P.S., ne s'exprime plus de manière autonome faute sans doute de parvenir à rassembler 5 % des suffrages.

CRISE DU MILITANTISME A L'O.C.T.

L'Organisation communiste des travailleurs (O.C.T., extrême gauche) a réuni, samedi 24, dimanche 25 et lundi 26 juin, à Paris, une conférence nationale destinée à préparer le troisième congrès de cette formation, qui doit avoir lieu à l'automne. Il n'y a pas eu de vote à l'issue de ces trois journées, qui ont été consacrées à trois questions, à savoir : « *l'état du front de classe* » après la défaite électorale, l'évolution des courants révolutionnaire et réformiste, et le mode de fonctionnement de l'O.C.T.

En ce qui concerne le premier débat, les militants de l'O.C.T. constatent que le scrutin de mars 1978 a marqué un recul global de la gauche ; mais ils sont divisés sur les perspectives de l'extrême gauche, les uns affirmant qu'une véritable « *traversée du désert* » est prévisible, les autres étant convaincus que, la multiplication des conflits sociaux aidant, il est possible de regagner rapidement le terrain perdu.

Les délégués à cette conférence nationale se sont également penchés sur « *la crise des organisations réformistes* », c'est-à-dire sur les débats qui se développent au sein du P.C. et du P.S., de même que sur l'évolution des stratégies syndicales.

Enfin, la question du mode de fonctionnement interne a été abordée. L'O.C.T. est en effet particulièrement atteinte par la « *crise du militantisme* » qui frappe la plupart des formations de l'extrême gauche : près de 40 % des militants de l'O.C.T., issus de la G.O.P. (Gauche ouvrière et prolétarienne) ont en effet quitté les rangs de l'organisation. Il s'agit pour la direction de l'O.C.T. d'adapter le militantisme aux nouvelles formes de lutte (femmes, écologistes, soldats, etc.), et de mettre l'accent sur la poursuite d'objectifs à long terme.

● *PRECISION.* — Outre Mme Pontillon et M. Taddei, M. Gilles Martinet s'est abstenu sur le problème de la fédération socialiste des Alpes-Maritimes lors de la réunion du secrétariat du P.S. (*le Monde* daté 25-26 juin).

● ERRATUM. — Ce n'est pas à Paris, mais à Marseille, chez M. Defferre, qu'a eu lieu le dîner entre MM. Mitterrand et Mauroy évoqué dans *le Monde* daté 25-26 juin.

La gauche et l'extrême gauche appellent à manifester contre le meeting de l'eurodroite

Les syndicats et partis de gauche de la capitale (C.G.T., C.F.D.T., FEN, P.C.F., P.S. et P.S.U.), ainsi que la LICA, le MRAP, l'ANACR (Association nationale des anciens combattants de la résistance) et le Club socialiste des droits de l'homme ont décidé, le samedi 24 juin, à l'issue d'une réunion tenue à l'initiative de la Ligue des droits de l'homme, de manifester contre le meeting prévu par l'eurodroite. Cette manifestation doit avoir lieu à Paris le mardi 27 juin à partir de 18 h. 30, de la place d'Italie à la place du 18-Juin-1940. La réunion de l'eurodroite (sous cette appellation sont rassemblés le Parti des forces nouvelles, le Mouvement social italien et la formation espagnole Fuerza Nueva) doit avoir lieu à partir de 20 h. 30 le même jour au palais de la Mutualité. C'est dans l'une des salles du palais qu'un incendie d'origine criminelle s'est déclaré ce dimanche 25 juin, vers 5 heures du matin. Le sinistre a été rapidement maîtrisé. L'attentat n'a pas été revendiqué.

A l'appui de leur démarche contre la réunion du meeting de l'Eurodroite, la Ligue des droits de l'homme et les organisations de gauche ont notamment affirmé :

« *La tenue du meeting des groupes fascistes européens le 27 juin à Paris est un événement que les organisations démocratiques soussignées dénoncent avec vigueur. Cet événement est à rapprocher notamment de l'assassinat de dizaines de travailleurs immigrés ; la recrudescence des manifestations racistes et antisémites, d'attentats contre des locaux d'organisations démocratiques et de résistants ; du rassemblement néo-nazi du 17 juin dernier au château de Blandy-les-Tours, en Seine-et-Marne.*

» *Tous ces faits sont d'une extrême gravité, d'autant que ces assassinats et ces attentats sont restés impunis malgré les démarches et actions réitérées des organisations démocratiques pour que toute la lumière soit faite sur ces événements et pour le châtiment de leurs auteurs. Ces impunités confirment la complaisance et la passivité du pouvoir.* »

D'autre part, plusieurs organisations d'extrême gauche (L.C.R., O.C.T., O.C.I., C.C.A.) ont décidé d'appeler « *tous les travailleurs à descendre dans la rue, mardi, à 18 h. 30, place d'Italie* », afin de protester contre la « *provocation* » que constitue, à leurs yeux, la convocation « *par les groupes fascistes et néo-nazis* » d'un meeting à la Mutualité. Ces organisations ont précisé :

« *Au moment où se multiplient les agressions et assassinats contre les travailleurs immigrés, les attentats contre les locaux des organisations démocratiques, après l'assassinat d'Henri Curiel, ce meeting constitue une véritable provocation. Dans cette situation, le gouvernement ne fait qu'encourager et se rend complice des exactions de ces groupes, dont il a lui-même besoin pour ses basses œuvres.* »

Elles ont également regretté « *les exclusives jetées contre l'extrême gauche par le P.C. et la C.G.T., alors que s'imposait l'unanimité la plus large* ». Le P.C. et la C.G.T. avaient refusé que les organisations d'extrême gauche fussent associées en tant que telles à la protestation.

Protestation contre une « scandaleuse campagne »

De leur côté, les responsables du P.F.N., ainsi que plusieurs personnalités, ont publié, le dimanche 25 juin, une déclaration pour protester contre « *la scandaleuse campagne lancée par le P.C. et les gauchistes pour l'interdiction du meeting de l'eurodroite* ». Ces personnalités, parmi lesquelles MM. Eugène Ionesco, Georges Bidault, Thierry Maulnier, Antoine Argoud, Alain de Benoist, Jean Kiffer, Raymond Lebourre et Blumenthal — ainsi que Mgr Ducand-Bourget, — ont souligné que « *la liberté d'expression ne se divise pas* » et que le P.F.N. « *s'est toujours maintenu dans la plus stricte légalité* ».

POLITIQUE

Le président du R.P.R. continue de contester vigoureusement les choix politiques et économiques du pouvoir

Avant que les parlementaires ne se séparent le 1er juillet, avant que les militants ne se transforment en vacanciers, et afin surtout de ne pas être en retard sur la rentrée économique et sociale d'après l'été, M. Jacques Chirac a voulu à la fois fixer son attitude politique à l'égard du gouvernement et dans la majorité et faire une tournée d'inspection des cadres de son mouvement. Le Club de la presse d'Europe 1, dimanche soir 25 juin, et le meeting des régions d'Alsace et de Lorraine qui s'est déroulé le même jour à Nancy lui en ont fourni l'occasion.

La critique essentielle du chef du R.P.R. s'adresse à la politique économique et sociale du gouvernement. M. Chirac reproche en termes de plus en plus nets à M. Raymond Barre de négliger l'aspect social de sa politique économique et d'« acheter la paix sociale au moindre prix », par des mesures de détail. Il propose que les termes de l'équation gouvernementale soient inversés et que la lutte contre le chômage prenne le pas sur la recherche des équilibres. M. Barre c'est l'inflation qui entraîne le chômage qui est inflationniste, alors que pour M. Barre, c'est l'inflation qui entraîne le chômage. Sur ce point, les divergences sont donc évidentes. Quant à la conduite de l'économie, si M. Chirac approuve le choix libéral dans son principe, il en conteste les modalités et souhaite que le rôle de l'État ne soit pas complètement nié, notamment pour protéger certains secteurs sensibles.

A Nancy, le président du R.P.R. est allé plus loin en critiquant les mesures que vient de prendre le gouvernement en matière boursière. Lui reprochant d'avoir commis des « erreurs » qui compromettront leur efficacité, il propose une refonte complète de la fiscalité, annonce trois mesures précises pour séduire l'épargne et énumère les secteurs industriels dans lesquels un effort particulier de protection et d'aide devrait être réalisé afin d'assurer la relance de l'économie. Au total, M. Chirac explique un peu mieux quelle devrait être la politique de relance qu'il prône et que M. Barre refuse toujours. Et c'est par une clause de style trop modeste qu'il s'est dit seulement « à moitié d'accord » avec le premier ministre.

Tout au long de ses interventions du week-end, on a pu noter que M. Chirac s'était toujours gardé de s'en prendre directement au président de la République. Même en évoquant l'action diplomatique française en Afrique, il a été nettement moins agressif à l'égard de M. Giscard d'Estaing que dans sa conférence de presse du 8 juin. Mieux même, il a, à plusieurs reprises, approuvé M. Giscard d'Estaing pour ses objectifs généraux, pour le pas qu'il a fait dans la voie de la participation, pour l'aide au tiers-monde, pour la grandeur de la France dans lesquels il retrouve des thèmes gaulliens. Mais, n'est-ce pas là une clause de style ? Car, au-delà de ces hommages qui peuvent paraître bien formels, M. Chirac maintient les doutes que lui inspire la politique africaine de l'Elysée, déplore la détérioration des relations entre Paris et Moscou, craint que la tension ne s'accroisse avec l'Algérie, d'une part, la Libye, d'autre part, où il va envoyer M. de Lipkowski, chargé des relations internationales au R.P.R., qui s'entretiendra à Tripoli avec le colonel Kadhafi et le commandant Jalloud.

De plus, le chef du R.P.R. repousse d'ores et déjà les projets présentés par le chef de l'Etat. A Nancy, il a sans ambages refusé l'instauration de la représentation proportionnelle pour les communes de plus de 30 000 habitants, car il y voit un premier pas vers une atteinte aux institutions de la Ve République fondées sur le système majoritaire.

Au comité central du 28 juin, M. Chirac proposera de repousser aussi le projet présidentiel tendant à limiter le cumul des mandats, celui qui organise le financement des partis et enfin celui qui concerne le droit de réponse télévisée aux « communications du gouvernement ». Dans tous ces textes, M. Chirac croit en effet déceler des pièges tendus essentiellement au R.P.R., et il compte le démontrer devant le comité central.

Tout en s'opposant ainsi aux projets du président de la République, tout en formulant à l'égard de l'action du gouvernement des « réserves » qu'il affirme « loyales » et des « critiques » qu'il veut « constructives », M. Chirac n'en continue pas moins de proclamer son appartenance à la majorité, afin que celle-ci mène « une action plus dynamique », et de refuser toute compromission avec « un schéma marxiste plus ou moins amendé ». Il s'efforce pour le moment de calmer les ardeurs des cadres du parti, qui dénoncent les « alliés fanfarons » pour lesquels le R.P.R. serait « un adversaire privilégié », et qui critiquent ouvertement M. Barre. Il s'emploie à apaiser les militants, qui vibrent toujours lorsqu'on les considère comme un « parti national populaire et républicain » et qui, à Nancy, au nombre de quelque sept mille, ont chaque fois applaudi les mots gaulliens et les slogans gaullistes perçus comme autant de piques anti-giscardiennes.

M. Chirac a pu aussi enregistrer comme un encouragement les progrès du militantisme R.P.R. (1 300 adhérents en Meurthe-et-Moselle contre 400 en mars 1977 ; 700 inscrits à l'A.O.P. dans le Haut-Rhin contre 300) et entendre avec étonnement le maire de Nancy, M. Claude Coulais (P.R.), critiquer la politique sociale du gouvernement et présenter un cahier de doléances, comme s'il avait devant lui un premier ministre en exercice.

Proclamant que la France est « à la veille d'une période de difficultés », M. Chirac, multipliant avertissements et mises en garde, adopte une attitude de critiques et désormais de contre-propositions qui pourrait lui permettre de sortir d'une certaine ambiguïté et de passer, en cas de besoin, du « oui mais » au « non car ».

ANDRÉ PASSERON.

AU CLUB DE LA PRESSE

« On essaie d'acheter la paix sociale au moindre prix »

Interrogé au Club de la presse d'Europe 1, dimanche 25 juin, sur la politique économique et sociale du gouvernement, M. Chirac a répondu :

« La politique actuelle est d'une inspiration d'ordre libéral et, sur cette inspiration, nous sommes à moitié d'accord. Nous sommes naturellement d'accord sur le rôle irremplaçable de la liberté et de la concurrence dans une économie.

» Mais il ne suffit pas de laisser faire la liberté et la concurrence pour que tout s'arrange. Il faut aussi une volonté générale, un plan, une impulsion, des interventions de l'Etat. C'est ce que nous appelons, pour ce qui nous concerne, la planification nécessaire, qui doit être naturellement démocratique et non pas bureaucratique, c'est-à-dire non pas tatillonne et s'imposer, mais qui doit définir un certain nombre d'objectifs en concertation avec tous les agents économiques et faire en sorte, ensuite, que ces objectifs soient atteints. Confier notre avenir au seul jeu de la liberté, c'est accepter une société dure, une société en fait non contrôlée. C'est en quelque sorte écarter l'aspect social des questions économiques ; c'est accepter — à quelques exceptions près naturellement, en faisant les gestes nécessaires, — que les travailleuses et les travailleurs salariés en particulier fassent les frais de l'opération.

» (...) S'il est vrai que quelques entreprises sont mal gérées, elles sont en fait beaucoup moins nombreuses qu'on ne le pense. Ce qui fait que beaucoup sont dans une situation difficile ; c'est que l'Etat n'a pas eu la volonté technique de les mettre dans une situation qui soit normale. Les torts ne sont pas toujours d'un seul côté. Dans cette logique, le social n'est pas, semble-t-il, un but pour l'économie mais une gêne, ce qui est exactement le contraire de notre conception du rôle respectif du social et de l'économique. Autrement dit, on achète la paix sociale parce qu'il faut bien l'acheter, mais on essaie de l'acheter au moindre prix. Cela comporte toutes les conséquences que nous voyons, en terme de chômage en particulier, qui pour nous est tout à fait inacceptable, le plein emploi devant être la préoccupation fondamentale, l'objectif prioritaire de toute conception et de toute action économique. »

Au sujet des propositions relatives à l'actionnariat des salariés, faites par le chef de l'Etat, M. Chirac estime :

« J'ai tout à fait approuvé et apprécié l'initiative du président de la République. J'aurais d'ailleurs eu mauvaise grâce à ne pas le faire puisque c'est une idée que nous défendons depuis bien longtemps et que nous sommes heureux de voir reprise aujourd'hui par le chef de l'Etat. Nous attendons maintenant, naturellement, la concrétisation de cette idée pour porter un jugement sur ses modalités d'application. Mais, sur le principe, nous y sommes tout à fait favorables. »

Interrogé sur son action lorsqu'il était premier ministre, le chef du R.P.R. répond :

« Si j'ai pris la décision un jour de ne plus exercer les fonctions de premier ministre, c'est probablement parce que j'avais quelques raisons ; et chacun sait aujourd'hui que ces raisons étaient notamment d'ordre économique. J'ai entendu dire beaucoup de choses sur cette période ; je n'ai jamais répondu. Mais je vous ferai remarquer tout de même que cette période n'a pas été aussi dramatique qu'on a l'air de l'insinuer parfois. Si je me réfère simplement aux indices officiels, entre juin 1974 et juin 1976, le rythme d'augmentation des prix est passé de 4 % par trimestre en 1974, date à laquelle j'ai pris les responsabilités du gouvernement, à 2,1 % par trimestre en août 1976, lorsque j'ai quitté ce gouvernement. Je souhaiterais qu'aujourd'hui nous ayons le même taux de pression sur les prix.

» Quant à la croissance industrielle, je vous rappelle que, entre juin 1975 et juin 1976, elle a été de 10,7 % ; je souhaiterais ardemment que nous ayons le même taux de croissance aujourd'hui. Cela permettrait probablement de lutter plus efficacement contre le chômage.

» Je vous rappelle que, dans cette politique — je n'étais pas, et de beaucoup, le seul responsable de cette politique économique qui était définie par le chef de l'Etat et appliquée par le ministre de l'économie et des finances, avec lequel je n'ai pas toujours eu que des points d'accord, beaucoup s'en faut (1). Cette politique économique s'était traduite, notamment, par une opération très importante de relance de l'économie, du type de celle que nous souhaitons aujourd'hui, laquelle n'avait en rien accru les tensions inflationnistes, bien au contraire, en matière de prix et n'avait en rien accru non plus les difficultés des autres équilibres puisque, en matière de commerce extérieur, ce n'était pas le cas non plus.

» Il ne faut donc pas imaginer que la relance est obligatoirement inflationniste. J'affirme, en ce qui me concerne, que ce qui est aujourd'hui le plus inflationniste, c'est le chômage, par définition, puisque l'on est amené à maintenir, peu ou prou, et d'ailleurs dans des conditions d'injustice flagrante qui augmentent les disparités et les injustices sociales, un certain niveau de vie pour des hommes et des femmes qui ne travaillent pas et donc qui ne produisent pas. En réalité, le chômage est inflationniste et tout ce qui va contre le chômage, y compris toute action de relance, va contre les pressions inflationnistes.

» C'est pourquoi nous devons aujourd'hui engager une politique importante de relance économique qui soit planifiée, c'est-à-dire réfléchie, ce qui est l'un des éléments qui, effectivement, nous différencient de la thèse actuellement retenue par le gouvernement dans ce domaine. »

Affirmant son accord avec M. Giscard d'Estaing, « qui exprime les objectifs sur lesquels il a été élu », M. Chirac ajoute :

« Cela ne veut pas dire pour autant que, même s'il y a convergence d'objectifs, il y ait obligatoirement convergence sur les moyens de les atteindre, et il est vrai que sur les cheminements à emprunter, nous sommes inquiets et nous affirmons notre personnalité, notre ambition personnelle en ce qui concerne une certaine idée de la France, pour reprendre l'expression du général de Gaulle. Nous avons des critiques et nous les formulons. (...)

» Notre vocation dans la majorité, actuellement, est de peser pour faire en sorte que les objectifs que nous avons en commun dans cette majorité soient réellement atteints par des cheminements qui, je le répète, nous paraissent sûrs et incontestables. A cet égard, nous avons des doutes, mais nous ne faisons de procès d'intention à personne, encore que le procès d'intention soit la réponse naturelle à l'arrière-pensée. (...) Si l'indépendance était évidemment menacée, ce qu'à Dieu ne plaise et ce qui n'est pas aujourd'hui le cas, fort heureusement, nous prendrions effectivement une position très tranchée. Il va de soi que c'est là un thème tout à fait essentiel pour nous, qui nous conduirait naturellement aux conclusions, fussent-elles extrêmes, qui devraient être prises logiquement. Cela ne fait aucun doute. »

Evoquant la politique africaine, M. Chirac déclare :

« On dit : l'Afrique est en voie de déstabilisation par l'initiative soviétique. Je réponds : voire ! Ce n'est pas absolument évident. En effet, si les interventions soviétiques en Afrique sont incontestables et, à mes yeux, fâcheuses, il n'en reste pas moins que je vois parfaitement quels sont les inconvénients pour l'Union soviétique d'une telle politique sans en percevoir très clairement les avantages. Or, l'Union soviétique est un pays responsable. Nous constatons, dans le contexte actuel qui s'est créé à la suite des affaires africaines, un refroidissement certain entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, un rapprochement très rapide entre la Chine et les Etats-Unis, une espèce de resserrement des liens entre l'Europe occidentale et les Etats-Unis, toutes évolutions qui ne me semblent pas du tout de nature à ne pas préoccuper l'Union soviétique.

» Quant à nos relations avec l'Algérie et la Libye, je connais parfaitement les difficultés qu'il y a à avoir des relations avec ces deux pays. Je dis simplement que dans cette partie de l'Afrique, la France a une vocation particulière et avait — et devrait avoir — une autorité morale particulière qui suppose qu'elle entretienne avec toutes les nations, quel que soit leur régime, des relations telles qu'elle puisse, le moment venu, jouer de cette autorité morale à la demande des uns ou des autres, dans un sens de paix et de stabilité. Je crois qu'un certain nombre d'initiatives nous éloignent de cette vocation qui était la nôtre. J'adresse une mise en garde, car il s'agit d'un équilibre général ; la France est un pays méditerranéen, l'Algérie et la Libye sont des puissances méditerranéennes, et une politique méditerranéenne de la France ne peut pas se concevoir avec des antagonismes profonds avec des pays comme l'Algérie et la Libye, pas plus qu'elle ne pourrait se concevoir avec d'autres pays. »

(1) Il s'agissait alors de M. Jean-Pierre Fourcade, aujourd'hui sénateur U.D.F. des Hauts-de-Seine.

A NANCY

Opposition aux réformes électorales préconisées par le président de la République

De notre envoyé spécial

Nancy. — Dans le discours qu'il a prononcé dimanche 25 juin à Nancy au Parc des expositions, M. Jacques Chirac a notamment déclaré : « *Nous n'accepterons jamais la remise en cause de la loi électorale législative. Pour les mêmes raisons, nous ne pourrons accepter la remise en cause de la loi municipale telle que le chef de l'Etat vient de nous la proposer. D'abord parce que c'est un défi à la nécessaire autorité de ceux qui doivent assurer les responsabilités dans les communes, ensuite parce que c'est un premier pas fait dans la direction que nous contestons et qui est celle du laxisme et du compromis.* »

S'interrogeant sur la politique économique du gouvernement et reconnaissant que celle-ci « *n'est pas sans mérite* » lorsqu'elle propose le retour au libéralisme, M. Jacques Chirac note cependant : « *C'est une erreur profonde de croire que le jeu des mécanismes naturels va spontanément résoudre les difficultés du pays et que la concurrence va suffire à contenir la hausse des prix.* » Evoquant le « dispositif d'encouragement et d'orientation de l'épargne » arrêté par le gouvernement, le président du R.P.R. estime qu'il « *en a compromis l'efficacité par deux erreurs* » :

« *D'une part, le gouvernement a exhumé le projet de taxation des plus-values mobilières en méconnaissance totale de la psychologie de nos concitoyens. On ne vaincra pas la désaffection du public à l'égard des actions en mettant en place un système compliqué et paperassier d'imposition d'hypothétiques plus-values. Il est particulièrement maladroit de vouloir aujourd'hui taxer des gains éventuels qui sont en fait la récompense du risque. La seconde erreur est de vouloir prendre des mesures en faveur de l'épargne dans un texte parfaitement incompréhensible et qui ne coûte rien au budget de l'Etat. Comme le dit le bon sens populaire, on n'a rien sans rien et c'est pourquoi en reprenant d'une main ce que l'on donne de l'autre on va une nouvelle fois réussir à désintéresser les Français du sort de leur industrie.*

» *A mon sens*, a ajouté M. Chirac, *il aurait fallu mettre en œuvre trois mesures dont l'impact cumulé permettrait d'attirer l'épargne des particuliers vers le marché financier. Ce sont l'exonération de toute taxation des plus-values mobilières, la suppression de l'impôt sur les bénéfices des sociétés pour les bénéfices distribués aux actionnaires sous la forme de dividendes, enfin la mise en place d'un impôt sur la fortune dont les taux seraient modulés de telle sorte que les placements en actions et les investissements productifs seraient plus légèrement frappés que les capitaux stérilisés ou investis dans des valeurs-refuges.*

» *C'est dans une réforme globale de notre fiscalité axée sur l'efficacité économique et la justice fiscale que ces mesures devraient s'insérer. Il ne sert à rien de modifier sur tel ou tel point le code des impôts. Le mouvement gaulliste demande donc une refonte totale de notre fiscalité dans un délai raisonnable.* »

M. Chirac a souligné que « *l'Etat doit imposer une politique industrielle créatrice d'emplois et apporter son aide à différents secteurs* » : l'automobile et la construction aéronautique, la machine-outil et les matériels de travaux publics, les matériels audiovisuels, l'informatique, les entreprises moyennes. A ce propos, il a ajouté : « *Il faut réduire la part que constituent dans notre pays les charges sociales par rapport aux salaires : il faut procéder à la fiscalisation progressive de certaines de ces charges dont le poids serait en partie supporté par le budget de l'Etat et donc répercuté dans l'impôt direct. Il faut modifier l'assiette des charges sociales et les percevoir davantage sur la valeur ajoutée et moins sur les salaires.* »

L'ancien premier ministre a conclu : « *Nous demandons au gouvernement, avant qu'il ne soit trop tard, de prendre dès maintenant des mesures d'impulsion économique* », estimant que cette relance conjoncturelle devrait porter sur « *des commandes publiques relançant le bâtiment et les travaux publics, une aide à la sidérurgie, au textile et aux tanneries, une protection des secteurs fragiles contre la concurrence sauvage* ». — A. P.

● *M. Bernard Stasi*, vice-président et porte-parole du C.D.S., a déclaré, samedi 24 juin, à Antibes : « *Les relations entre l'U.D.F. et le R.P.R. doivent être sans complexes, ni d'infériorité ni de supériorité. M. Chirac doit comprendre que le R.P.R. et l'U.D.F. doivent coexister dans la majorité et que le R.P.R. ne peut plus jouer un rôle dominant.* »

● *M. Jacques Blanc*, secrétaire général du P.R., a déclaré, dimanche 25 juin, à Saint-Rémy-sur-Durolle (Puy-de-Dôme) : « *L'ambition du parti républicain c'est, dans l'intérêt du pays, de préparer un nouveau septennat de Valéry Giscard d'Estaing.* »

La réplique du berger

M. Barre pense — et dit — depuis assez longtemps du mal de la politique économique menée par M. Chirac à l'hôtel Matignon pour qu'on ne s'étonne point de voir celui qui fut son premier ministre lui répliquer vertement. *La Lettre de la Nation* l'avait déjà fait depuis quelque temps, soulignant, sous la plume de M. Charpy, le côté excessif des critiques de M. Barre.

Au fil des trimestres, celui-ci avait, en effet, noirci de plus en plus les résultats de la « gestion Chirac » — dont il était pourtant solidaire à l'époque — comme si ce crescendo dans la dénonciation visait à faire excuser la lenteur du redressement promis par M. Barre. M. Chirac s'était ainsi vu accuser d'avoir laissé l'économie française dans une inflation de 12 %, puis 14 % l'an. La réalité, sans être brillante, n'était pas aussi grave : de février à août 1976, la hausse des prix avait atteint un rythme annuel de 9,4 % (8,7 % seulement l'an de mai à août). Avec, comme l'a souligné M. Chirac au Club de la presse, une reprise de la production industrielle de 15 % en quinze mois, après le grand plongeon de 1974-1975 (moins 15 % en neuf mois).

Cette relance de l'activité, largement stimulée par le plan Giscard-Chirac de septembre 1975, avait eu, il est vrai, des répercussions défavorables sur le commerce extérieur, incitant les entreprises à avancer leurs achats — au besoin à l'étranger — de matériel d'équipement pour profiter de la détaxe de 10 % accordée par le gouvernement. Mais cette stimulation fiscale des investissements — qui ne devait être qu'un feu de paille — était loin d'expliquer à elle seule le déficit de quelque 20 milliards de francs enregistré dans l'année.

Pour plus de moitié, ce déséquilibre était dû à la sécheresse exceptionnelle (cause d'un « trou » de 8 milliards environ) et à la dépréciation du franc (18 % par rapport au deutschemark). Le piquant est d'ailleurs que, à l'époque, les services de M. Barre, ministre du commerce extérieur de M. Chirac, n'avaient pas prévu cette détérioration.

M. Chirac, qui a conduit la politique menant à la dépréciation du franc, a bien tort d'affirmer que son action n'a pas eu d'effets défavorables sur les équilibres extérieurs. Mais il a raison de souligner que la polémique de M. Barre à son encontre se fonde, deux fois sur trois, sur des faits inexacts.

Peut-on en conclure pour autant, avec le président du R.P.R., qu'une relance « du type de celle de 1975 » n'aurait que des avantages ? C'est aller vite en besogne. D'abord parce que la reprise d'il y a trois ans n'a pas duré (il y a eu anticipation d'investissements, mais non pas essor véritable, sauf pour certains biens de consommation). Ensuite parce que, à structures économiques inchangées, une relance analogue à celle de 1975 entraînerait très probablement un retour du déficit extérieur, donc une méfiance des cambistes, génératrice de dépréciation du franc, accélérant à son tour la dégradation des paiements. Pour sortir de ce cercle vicieux, il faudrait organiser la relance de façon très sélective et la coupler avec un encadrement assez strict des échanges et de l'essor de la consommation. M. Chirac serait-il prêt à accepter cette planification-là — en dépit de son allergie au « dirigisme collectiviste » — afin de réduire le chômage ?

L'intéressant, dans le dernier propos de M. Chirac, est au demeurant moins son contenu que sa date et son ton. Moqué depuis vingt mois par M. Barre, il a attendu son heure pour contre-attaquer : le moment choisi est celui où le premier ministre se trouve en difficulté (hausse des prix accélérée, chômage aggravé) et ne peut pas reprocher à M. Chirac de compromettre les intérêts de la majorité, puisqu'elle a sauvé sa mise électorale. Le ton est celui d'une discussion entre les bons objectifs — fixés par le chef de l'Etat — et les mauvais moyens — supposés définis par M. Barre. Pour atteindre les premiers, il faut renoncer aux seconds et trouver désormais des « *cheminements sûrs* », ceux que préconise le R.P.R., évidemment.

M. Chirac juge venu le moment de pousser une botte contre son successeur. L'inquiétude de l'opinion et celle aussi de nombreux parlementaires lui ont probablement paru être les feux verts attendus. — G. M.

SEPT ÉLECTIONS MUNICIPALES

La majorité enlève au P.S. Aix-en-Provence et Wimereux

En perdant la mairie d'Aix-en-Provence, le parti socialiste voit se confirmer sa perte d'influence dans les Bouches-du-Rhône, perte qui s'était déjà manifestée en mars dernier lorsqu'il avait perdu deux sièges de députés, l'un (celui de M. Loo au profit de l'U.D.F., l'autre (celui de M. Masse) au profit du P.C. L'échec de la liste de M. Ciccolini, qui, il est vrai, l'avait emporté de peu en 1977, est d'autant plus sévère que, d'une manière générale, ceux dont l'élection est invalidée bénéficient d'une certaine sympathie de l'électorat qui leur vaut d'être réélus. A une moindre échelle, le scrutin à Wimereux témoigne des difficultés au sein de la gauche, ainsi que celui de Briançon où cette gauche perd les deux sièges de conseillers municipaux qu'elle détenait.

Si le P.S. peut se consoler avec la brillante réélection de la liste d'union de la gauche au Creusot et celle de M. Graindorge à Soissons, en revanche, le P.C. est fondé à se plaindre d'un mauvais report des voix à Plérin (Côtes-du-Nord), où son candidat est nettement distancé par le représentant de la majorité.

ANNE CHAUSSEBOURG.

AISNE : Soissons (2e tour).

Inscr., 17 362 ; vot., 6 502 ; suffr. expr., 6 413. MM. Jean-Marie Graindorge, P.S., candidat de l'union de la gauche, 3 501 voix, ELU ; Pierre Léon-Dufour, maj. prés., 2 655 ; Roland Menot, ss étiq., 257.

[Il s'agissait de pourvoir le siège détenu par M. Pierre Léon-Dufour, dont l'élection avait été annulée par le Conseil d'Etat, car il n'était pas inscrit sur le rôle des contributions à Soissons au moment du scrutin de mars 1977.

En 1977, la liste d'union de la gauche, conduite par M. Lefranc, P.S., maire actuel, avait enlevé 20 sièges au deuxième tour avec 6 363 voix en moyenne contre 5 473 en moyenne à celle d'action locale, conduite par M. Disant, mod. maj., sur 15 063 inscrits et 13 015 suffrages exprimés. Au premier tour, la liste d'action locale avait obtenu 4 sièges avec 5 771 voix en moyenne, la liste d'union de la gauche 3 sièges avec 5 765 voix en moyenne. Le conseil municipal, après ce scrutin, était composé de 13 P.S., 10 P.C. et 4 mod. majorité. Sa composition après ce scrutin partiel reste inchangée.

Pour le premier tour de cette élection partielle, M. Graindorge avait obtenu la majorité des suffrages exprimés. Toutefois, n'ayant pas recueilli un nombre de voix au moins égal à 12,5 % de celui des inscrits, il n'avait pu être proclamé élu. Les résultats de ce premier tour avaient été les suivants : inscr., 17 362 ; vot., 5 974 ; suffr. expr., 5 860. MM. Graindorge, P.S., 3 632 voix ; Léon-Dufour, maj. prés., 1 980 ; Robert Charpentier, sans étiq., 624 ; Roland Menot, sans étiq., 224.

M. Graindorge gagne près de 3 points en pourcentage entre les deux tours (54,59 % au second tour contre 51,74 % au premier). M. Léon-Dufour recueille une partie des suffrages qui au premier tour s'étaient portés sur un candidat sans étiquette, M. Charpentier : son pourcentage passe de 33,75 à 41,40.]

HAUTES-ALPES : Briançon (2e tour).

Inscr., 5 311 ; vot., 2 838 ; suffr. expr., 2 664. Liste de la majorité : MM. Pierre Blanc, 1 560 voix, Henri Farré, 1 557, ELUS ; liste d'union de la gauche : MM. Raymond Cirio, P.S., 1 103 voix ; Bernard Faure-Brac, P.C., 1 032 voix.

[Les résultats du scrutin de mars 1977 avaient été annulés par le Conseil d'Etat qui avait jugé diffamante la campagne de propagande dirigée à l'époque contre M. Robert de Caumont, leader de la liste P.S.-GAM.

Au second tour des élections de mars 1977, les résultats avaient été les suivants : inscr., 4 896 ; suffr. expr., 3 925 ; liste de la majorité, 2 054 voix en moyenne, 20 sièges ; liste d'union de la gauche regroupant P.C., P.S. et GAM, 1 794 voix en moyenne, 2 élus. Au premier tour, la commune associée du Puy-Saint-Pierre avait élu un membre de la liste de M. Dijoud. Ce dernier n'avait pas vu son élection annulée, puisque seul le deuxième tour était concerné par la décision du Conseil d'Etat.

Au premier tour de cette élection partielle, la liste de la majorité, conduite par M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, avait enlevé vingt sièges sur vingt-deux en recueillant *1 758 suffrages* en moyenne devant une liste constituée par le P.S. et le GAM, et dirigée par M. Robert de Caumont (885 voix en moyenne) et une liste du P.C. conduite par M. Jean Chapuis (661 voix en moyenne). Il y avait eu 3 583 votants et 3 443 suffrages exprimés sur 5 300 inscrits.

Pour le second tour, socialistes et communistes ont éprouvé quelques difficultés pour parvenir à un accord. C'est au dernier moment que M. Raymond Cirio, secrétaire de la section P.S. de Briançon, membre du CERES, a fait équipe avec un candidat du P.C. sans que M. de Caumont, chef de file de la liste P.S. au premier tour, et chargé de négocier la constitution d'une liste commune avec le P.C., en ait été nettement averti. Le GAM avait décidé, face à cette initiative, de laisser la liberté de vote à ses sympathisants.

M. Paul Dijoud et ses colistiers détiennent maintenant tous les sièges alors que dans la précédente assemblée municipale, l'opposition en occupait deux, détenus par des représentants du GAM.]

BOUCHES-DU-RHONE : Aix-en-Provence (2e tour).

Inscr., 63 218 ; vot., 41 036 ; suffr. expr., 39 769. Liste de la majorité, conduite par M. Alain Joissains, rad., 20 829 voix, 41 SIEGES (7 P.R., 6 ex-M.R.G., 6 rad., 5 C.D.S., 5 R.P.R., 1 démocratie chrétienne, et 12 sans étiq.) ; liste P.S., conduite par M. Félix Ciccolini, sénateur, maire sortant, 18 940.

[Le Conseil d'Etat avait jugé, vendredi 26 mai, que les résultats du scrutin de mars 1977 avaient pu être faussés par la publication le jour même du second tour par « le Provençal » d'un appel en faveur de *la liste de M. Ciccolini émanant* de celle de M. Sevin (comprenant des communistes, d'anciens socialistes et des représentants du GAM), alors que ce dernier et ses colistiers avaient précédemment *indiqué qu'ils* se retiraient sans donner de consignes de vote. Il avait donc décidé l'annulation du scrutin.

En mars 1977, la liste que conduisait le maire sortant, M. Félix Ciccolini, P.S., sénateur, et qui était composée de 18 P.S., 16 sans étiq. et 5 M.R.G., l'avait emporté au second tour avec 19 791 voix contre 19 063 à la liste de la majorité, dont le chef de file était M. Alain Joissains, rad., sur 59 017 inscrits et 38 854 suffrages exprimés.

Pour le *premier tour* de *cette* élection partielle, comme pour le premier tour de scrutin de mars 1977, P.C. et P.S. ne faisaient pas liste commune. Les résultats de ce premier *tour* ont *été* les *suivants* : inscr., 63 220 ; vot., 35 346 ; suffr. expr., *34 527*. Liste de la majorité, 17 060 voix ; liste P.S., 12 131 ; liste P.C., 5 336.

Bien qu'elle gagne 1 573 suffrages de plus que le total des voix recueillies par elle-même et la liste du P.C. au premier tour, la liste de M. Ciccolini est très largement devancée au second tour. *Le total* des voix des deux listes de gauche atteignait 50,58 % des suffrages exprimés, la liste de M. Ciccolini (qui l'avait emporté en 1977 avec *50,93 % des suffrages exprimés*) n'en obtenant que 47,62 %.

La participation électorale, nettement plus importante au second tour qu'au premier, semble avoir *favorisé* la *liste* de *M. Joissains, qui* passe d'un tour à l'autre de 49,41 % à 52,37 % des suffrages exprimés.]

Premier secrétaire de la fédération du P.C. des Bouches-du-Rhône, M. Georges Lazzarino a, après les résultats mis en cause « le refus du P.S. de pratiquer l'union de la gauche », qui a permis « à la droite de s'installer dans la deuxième ville des Bouches-du-Rhône ».

Pour M. Ciccolini, « c'est un vote politique qui a sanctionné le scrutin d'aujourd'hui ». Il a ajouté : « Il n'est pas sûr que le report des voix se soit fait normalement. Quant à dire qu'une liste unique de la gauche l'aurait *emporté*, c'est difficile à dire dans le contexte actuel. »

De son côté, M. Joissains a déclaré : « Ce résultat est dû à la sclérose du P.S. dans les Bouches-du-Rhône. C'est la défaite d'un certain nombre de vieux leaders qui n'ont plus d'impact et qui n'avaient plus autour d'eux d'équipes capables d'assumer le pouvoir politique. Notre victoire traduit une percée dans ce département au nom de l'ouverture voulue par le président de la République. »

M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., a félicité M. Joissains dont l'élection, selon lui, a confirmé le soutien que les Français apportent à l'action du président de la République et aux choix fonda*mentaux exprimés dans « Démocra*tie française ».

« Les Méridionaux sont fatigués du socialisme », a estimé M. Jacques Blanc, secrétaire général du P.R. avant d'indiquer : « Ils l'ont confirmé en donnant la préférence à une liste marquée par la volonté d'ouverture politique. »

COTES-DU-NORD : Plérin (2e tour).

Inscr., 6 872 ; vot., 3 335 ; suffr. expr., 3 264. MM. Jean Doméon, mod. maj., 1 892 voix, *ELU* ; André Hourmand, P.C., 1 372.

[Il s'agissait de pourvoir le siège de M. Paul Ollivier, mod. maj., dont l'élection en mars 1977 a été invalidée par le Conseil d'Etat. En mars 1977, la liste d'union de la gauche avait *obtenu 2 707* voix en moyenne et avait emporté 19 sièges (9 P.C., 8 P.S. et 2 divers gauche). La liste indépendante favorable à la majorité, qui avait recueilli 2 304 voix en moyenne au premier tour sur 5 140 suffrages exprimés, avait enlevé au second tour les quatre *sièges restant en ballottage avec 2 720* suffrages en moyenne contre 2 240 à celle de l'union de la gauche.

Au premier tour de cette élection partielle, M. Doméon avait recueilli 1 495 voix, *M. Hourmand, 920 et* M. François Leroux, P.S., 836 sur 3 251 suffrages exprimés, 3 315 votants et 6 875 inscrits.]

ORNE : Flers (2e tour).

Inscr., 11 687 ; vot., 7 151 ; suffr. expr., 7 042. Liste de la majorité, conduite par M. Emile Halbout, anc. dép. *centriste, maire sortant,* 3 572 voix en moyenne, *13 sièges ;* liste d'union de la gauche, 3 298, *1 siège.*

[L'élection de douze des vingt-sept conseillers municipaux avait été annulée en raison de divergences d'interprétation de certains bulletins de vote, classés nuls. Parmi douze conseillers, onze avaient été élus sur la liste de la majorité (dont M. Emile Halbout), et un sur la liste d'union de la gauche.

Deux conseillers municipaux (l'un de la majorité, l'autre élu sur la liste d'union de la gauche) s'étant démis de leur mandat, quatorze sièges étaient à pourvoir.

En mars 1977, au premier tour, la liste de la majorité, conduite par M. Van der Guebt, maire sortant, mod. maj., avait enlevé seize sièges avec 3 939 voix en moyenne contre 2 à celle d'union de la gauche, emmenée par M. Barratte, P.S., qui avait recueilli 3 625 suffrages en moyenne sur 7 857 suffrages exprimés et 11 136 inscrits. Au second tour, la liste d'union de la gauche *avait gagné neuf sièges avec 4 396* voix contre 3 400 en moyenne à celle de M. Van der Gucht, lequel n'avait pas été élu.

Au premier tour de cette élection *partielle, les résultats* avaient *été* les suivants :

Inscr., 11 692 ; vot., 5 502 ; suffr. expr., 5 363. Liste de la majorité, 3 112 voix en moyenne ; liste P.S., conduite par M. *Jean-Claude Marty,* 2 329 voix en moyenne ; liste P.C., conduite par M. Patry, 846 voix en moyenne.

Le deuxième tour a fait gagner un siège *supplémentaire à la majorité* par rapport à mars 1977, mais le maire sortant, M. Halbout, a été le seul de la liste de la majorité à ne pas être élu.]

PAS-DE-CALAIS : Wimereux (2e tour).

Inscr., 3 953 ; vot., 2 814 ; suffr. expr., 2 701. Liste d'intérêt local, 1 007 voix de moyenne, 21 sièges ; liste P.C., 852, 2 sièges ; liste favorable à la majorité, 783.

[Le conseil municipal avait été dissous le 17 mai, le maire, M. Georges Caux (P.S.) et son premier adjoint ayant démissionné à la suite du refus opposé au budget qu'il *présentait par la majorité du conseil.* M. Caux ne se représentait pas. Les résultats du premier tour étaient les suivants :

Inscr., 3 954 ; vot., 2 796 ; suffr. expr., 2 536. *Liste* d'intérêt local, 798 voix en moyenne ; liste favorable à la majorité, 739 ; liste P.C., 682 ; liste P.S., 314.

La liste socialiste s'était retirée entre les deux tours sans donner de consigne de vote à ses électeurs. La liste d'intérêt local, qui enlève à la gauche seize des dix-huit sièges qu'elle avait obtenus en mars 1977, était conduite par M. Jacques Bresson.]

SAONE-ET-LOIRE : Le Creusot (1er tour).

Inscr., 20 820 ; vot., 15 778 ; suff. expr. 15 499.

Liste d'union de la gauche, conduite par M. Camille Dufour *(P.S.), maire sortant,* 9 939 voix de moyenne : *ELUE.*

Liste Union pour Le Creusot, conduite par M. Jean Taulelle, 5 560 voix.

[Le scrutin de mars 1977 avait été annulé du fait de l'inégibilité d'un membre de la liste d'union de la gauche, M. Chifflot (P.S.). La liste *réélue* dimanche est la même *que* celle qui avait été élue alors (16 P.S., 15 P.C.), à l'exception du remplaçant de M. Chifflot.

En mars 1977, la liste conduite par *M. Camille Dufour* avait, dès le premier tour, dépassé de 213 voix la barre de la majorité absolue. Il y avait eu 15 604 votants. La liste d'union de la gauche avait obtenu 3 696 voix et les listes conduites par le maire sortant, M. Henri Lacagne, ancien député R.P.R., et par l'adjoint sortant, M. Henri Pretet (maj.), tous *deux se réclamant de la majorité,* avaient obtenu respectivement 4 210 et 3 378 voix.

Au second tour des élections législatives de mars 1978, M. Billardon, P.S., avait obtenu, dans la ville du Creusot, 9 821 voix contre 7 976 à M. Taulelle, maj.

Cette élection municipale confirme les progrès de la gauche au Creusot.]

Deux élections cantonales

HAUTE-GARONNE : canton de Toulouse-14 (2e tour).

Inscr., 16 784 ; vot., 7 250 ; *suffr. expr., 6 976.* MM. Claude Cornac, P.S., 4 259 voix, *élu* ; Jacques Rolland, P.R., 2 717.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Jacques Maure, M.R.G., récemment décédé, qui avait été élu au second tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 4 464 voix contre 3 081 à M. Jacques Rolland, R.I.

Le premier tour de cette élection partielle avait donné les résultats suivants : inscr., 16 784 ; vot., 6 676 ; suffr. expr., 6 503 ; MM. Cornac, P.S., *1 812* voix ; *Rolland, P.R., 1 296* ; Jean-Louis Maure, M.R.G., 1 269 ; Paul Rey, P.C., 1 247 ; Gérard Mercier, R.P.R., 625 ; Jean Barraud, écol., 148 ; Mme Luce Denise-Depeyssen, *106* ; M. *Jean-Claude* Vieuge, soc. ind., 0.

M. Cornac, P.S., l'emporte avec 61,05 % des suffrages sur le candidat du P.R., alors qu'en 1973 le représentant du M.R.G. avait devancé ce même adversaire R.I. avec 59,15 % des suffrages exprimés.]

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE : canton de Noyers-sur-Jabron (2e tour).

Inscr., 669 ; vot., 499 ; suffr. expr., 469. MM. Edmond Marin, P.C., 245 voix, *élu* ; Paul Bernard, sans étiq., 224.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Gaston Bruschini, P.S., récemment décédé, qui avait été réélu au premier tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 337 voix contre 88 à M. Roger Samuel, U.D.R., et 42 à Mme Jacqueline Despretz, P.C., sur 467 suffrages exprimés, 470 votants et 621 inscrits.

Au premier tour de cette élection partielle, M. Marin était arrivé en tête avec 141 voix contre 112 à *M. Paul Bernard* ; 94 à M. René Latil, P.C. ; 86 à M. Marcel Blanc, sans étiq. ; 25 à M. Elian Marin, sans étiq. ; 15 à M. Marceau Blanc, sans étiq. Il y avait eu 473 suffrages exprimés et 478 votants sur 670 inscrits.]

LE CONGRÈS DU P.S.D. A ÉVIAN

M. Eric Hintermann prône l'alliance avec l'U.D.F.

De notre correspondant régional

Evian. — Qualifié de « congrès administratif » pour le distinguer du congrès politique, qui a lieu habituellement au début de chaque année civile, le rassemblement des délégués du parti socialiste démocrate (P.S.D.) les 24 et 25 juin, à Evian (Haute-Savoie), avait pour objectif principal de traiter des problèmes d'appareil. Les congressistes en ont profité pour « *resserrer les structures d'organisation et faire en sorte qu'elles fonctionnent mieux* ». Une remise en ordre que le récent départ d'une minorité de militants mécontents de voir le P.S.D. se rapprocher de la majorité — et de l'U.D.F. en particulier — avait peut-être rendu plus nécessaire encore.

Mais, à côté des discussions sur les modifications de statuts — la proportionnelle par exemple a été introduite au niveau des votes — il a beaucoup été question d'orientation politique. Dans le discours de clôture qu'il a prononcé, dimanche matin, devant une assistance que les nuits évianaises avaient singulièrement clairsemée, M. Eric Hintermann, secrétaire général du P.S.D., a expliqué comment, selon lui, la *seule voie qui s'ouvre*, après l'échec de l'union de la gauche, aux socialistes libéraux est celle de la « *social-démocratie* ». « *Le socialisme, qui se dit encore révolutionnaire dans notre pays, n'a pas été capable de faire sa révolution* », a noté M. Hintermann.

Pour M. Hintermann, le « *P.S. ne pouvant être majoritaire seul* » et « *l'alliance avec le P.C.F. étant condamnée à échouer* », il ne reste pour le P.S.D. qu'une seule stratégie : le réformisme, et qu'une alliance possible, celle « *avec les radicaux, les démocrates sociaux, les républicains de progrès* ». « *Nous souhaitons*, a précisé le chef de file du P.S.D., *que l'U.D.F. s'ouvre à la social-démocratie aux plans français et européen, dans l'esprit de l'alliance traditionnelle entre socialistes, réformistes et démocrates réformateurs* ». Cependant, si cette « *alliance* » est la seule pouvant ouvrir la voie à la social-démocratie, elle ne doit pas se réaliser pour le P.S.D. à n'importe quel prix. « *Il est important que le P.S.D. conserve son identité socialiste, son idéal socialiste, son programme et ses structures socialistes, sa capacité enfin de faire ses propres propositions pour la transformation de la société française. Car le P.S.D. n'est pas pour la gestion de la société, il est pour sa transformation. C'est ce que nous dirons aux partis de l'U.D.F. et qui déterminera les modalités de notre participation à cette alliance.* »

Ces « conclusions », tirées des débats par M. Eric Hintermann, n'ont pas fait l'objet d'un vote.

B. E.

POLITIQUE

RÉUNI EN ASSISES A PARIS

Le CIEL entend défendre la liberté de la culture partout où elle est violée

Au cours des trente dernières années, combien d'écrivains, d'artistes, de philosophes rassemblés en congrès et colloques, stigmatisèrent les grandes tyrannies du siècle, avant d'entendre leur voix s'éteindre dans l'oubli ou se joindre aux clameurs des propagandistes ! L'expérience n'intimide apparemment pas le Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés (CIEL), fondé par Alain Ravennes, en mai 1977, avec le concours actif de Jean-Marie Domenach, Eugène Ionesco, Jean-Marie Benoist, François Fejtö, Pavel Tigrid, René de Obaldia et Ilios Yanakakis, et l'appui moral d'une centaine de personnalités de divers milieux et de toutes opinions : MM. Marcel Arland, Raymond Aron, Arrabal, Alexandre Astruc, Jean-Louis Barrault, Jean-Claude Brialy, Abel Gance, André Frossard, Maurice Le Lannou, Emmanuel Le Roy Ladurie, Jean d'Ormesson, Louis Pauwels, Arthur Rubinstein, Maurice Schumann, etc.

Vendredi dernier, le mouvement ouvrait ses assises dans les salons cossus de l'hôtel Sheraton-Montparnasse, à Paris, et se fixait comme objectif de « *défendre le respect de la personne humaine, l'entière liberté de la culture, de la création et de l'expression, contre toutes leurs violations* », à l'Est comme à l'Ouest, mais d'abord et surtout dans les Etats où la concentration du pouvoir spirituel et de l'autorité temporelle détenus par les partis communistes recrée un totalitarisme comparable à celui de l'ancienne Inquisition religieuse. Comment, sur un sujet si vieux, tenir enfin des propos neufs ?

« *Le crime commence à ne plus jouir de l'impunité idéologique, de la justification du mythe* », déclara Marie-Antoinette Macchiocci, ancien député communiste de Naples, aujourd'hui professeur de sciences politiques à Vincennes. Cette phrase vigoureuse, lancée dès le début des travaux, résumait à elle seule le sens et l'esprit d'à peu près toutes les autres communications. Le mot même de marxisme fut rarement prononcé. Son procès, sa mise en cause, n'en inspirèrent pas moins presque tous les discours. Avec Eugène Ionesco, méprisant et sardonique envers les pouvoirs, Arrabal, libertaire et lyrique, l'anarchiste espagnol Antonio Lopez Campillo, amer et lucide, Raymond Aron, juste et nuancé, la plupart des orateurs s'accordèrent à reconnaître dans cette idéologie le pourvoyeur universel des pelotons d'exécution et des bagnes.

Personne ne broncha quand Jean-Marie Domenach dénonça en Joseph Staline « *le plus grand assassin de l'histoire* ». « *Cette réunion aurait été impossible voici quelques années* », devait conclure en connaisseur Raymond Aron, récemment qualifié de « *patriarche de l'anticommunisme* » dans un article de la *Pravda*.

La mise en cause systématique de l'U.R.S.S. et des démocraties populaires exposait presque fatalement les déclarations successives à choir dans de très vieilles ornières. A de très rares exceptions près, chacun évita le piège et renouvela le sujet par une assez remarquable hauteur de vue. Distribués dès le premier jour en trois commissions sous la présidence de François Fejtö, Jean-François Revel et Philippe Sollers, les participants se partagèrent dès l'après-midi du 23 juin en commissions spéciales consacrées aux droits de l'homme en Europe orientale après la conférence de Belgrade, au comportement des Français devant l'esprit totalitaire, à la vie intellectuelle italienne dominée par les communistes depuis l'établissement du « compromis historique ».

Il fallut certainement aux organisateurs beaucoup d'adresse, de diplomatie, pour convaincre de siéger ensemble des hommes aussi différents. Avec sa sensibilité personnelle, dans son style propre, chacun apporta le meilleur de lui-même à la cause commune. Mais lorsque, au cours de la séance de clôture, le 24 juin, la déléguée du Sud-Vietnam, Mme Phuong Anh Vovamdi, termina son exposé, jusqu'alors très sobre, dans un sanglot de désespoir, les discours des plus illustres participants s'effacèrent devant la simple tragédie d'une femme en larmes. En quelques mots graves, Philippe Sollers exprima parfaitement l'émotion ressentie par une assemblée soudain prise à la gorge.

« Solitaires de tous les pays... »

De Philippe Sollers, lui-même récemment encore maoïste, à Giuseppe Are, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Pise, les commissions comme l'assemblée plénière réunissaient une impressionnante proportion d'anciens communistes ou compagnons de route, Français et étrangers, déçus, révoltés par leur parti national respectif. Etrange destin du marxisme ! Depuis cinquante ans, il recrute ses principaux idéologues dans la bourgeoisie puis les lui rend transformés en anticommunistes de choc après vingt, dix ou cinq ans d'usage, selon les circonstances ou le caractère des individus. L'accélération de l'histoire abaisse même maintenant les délais à quelques mois. Comme le suggéraient certains exposés, le CIEL accueillera-t-il bientôt Jean Elleinstein ?

A l'image de ses nombreux et fort célèbres fondateurs, il attire en tout cas aujourd'hui des écrivains d'idées très diverses, mais aussi de vocations très disparates. Aux vétérans de tous les combats pour la justice s'ajoutent malheureusement bien des vedettes parisiennes, toujours à la recherche de quelque nouvelle estrade politique, littéraire ou mondaine, pour s'y montrer et se faire applaudir. Les hommes de l'absolu côtoieront-ils longtemps sans embarras les hommes du jour ? Vendredi et samedi, l'étrange rencontre se déroulait sous les regards attentifs de grands témoins venus de l'Est ; François Fejtö bien sûr, mais aussi le Tchèque Pavel Tigrid, le Roumain Paul Goma, le Russe Siniavski. A eux seuls, les deux derniers totalisent les souvenirs de quinze ans de prison. Le despotisme dénoncé par les autres, ils en portent, eux, les marques dans leur chair. Ils pourrissaient quand quelques voisins applaudissaient encore les geôliers. Qu'un tel rapprochement soit possible annonce une singulière évolution des esprits. Les journées du CIEL exprimaient peut-être à cet égard des mutations définitives.

En conclusion, le colloque se proposa d'informer sans relâche l'opinion sur les atteintes aux libertés commises depuis le Cambodge jusqu'à l'Argentine, de fournir une aide matérielle et morale aux dissidents des pays de l'Est, de centraliser les renseignements sur les persécutions qu'ils subissent et de patronner en Italie la création d'un comité analogue au sien. « *Solitaires de tous les pays, unissez-vous !* » lança Eugène Ionesco, dans une intervention finale particulièrement brillante. Le mot pourrait servir de cri de ralliement à bien des détresses.

GILBERT COMTE.

LA NOUVELLE ACTION FRANÇAISE SOUHAITE L'ARRIVÉE AU POUVOIR DU COMTE DE PARIS

(De notre correspondant.)

Avignon. — Les royalistes de la NAF (Nouvelle Action française) se sont réunis samedi 24 et dimanche 25 juin à Avignon pour marquer la naissance d'une nouvelle fédération de cette organisation.

A cette occasion, M. Bertrand Renouvin, directeur politique de *Royaliste*, organe de la NAF, a plaidé pour une monarchie « *libérée des pressions politiques paralysantes* ».

Il a dressé un parallèle entre le nécessaire recours au comte de Paris et celui qui avait marqué le retour du général de Gaulle au pouvoir en 1958. Il a précisé : « *A l'heure actuelle, le comte de Paris est le seul homme capable d'obtenir un consensus, car son indépendance politique est au-dessus de tout soupçon.* »

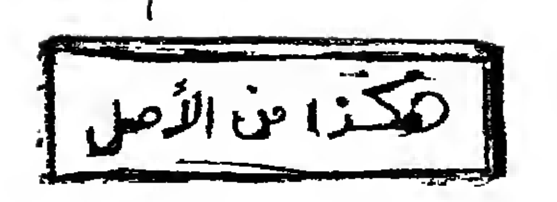
M. Renouvin a également affirmé son opposition à la « *croisade* » française au Zaïre, au motif que « *le soutien accordé à des régimes corrompus ne grandit pas l'Etat* ». Il a dénoncé la politique économique et sociale du premier ministre et s'est déclaré « *adversaire irréductible* » de la peine de mort.

● *Les représentants de vingt et une capitales et métropoles francophones*, réunis samedi 24 juin à l'Hôtel de Ville de Paris, ont adopté, à l'unanimité, le projet de statuts visant à officialiser la constitution de l'Association internationale des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones (A.I.M.F.). Après examen par les différents conseils municipaux ces statuts devront être approuvés par l'assemblée générale qui se réunira en mai 1979, à Québec, afin d'élire le président et le bureau de cette nouvelle association créée en 1977 à l'initiative de M. Jacques Chirac.

ANCIENS COMBATTANTS

● *Au camp du Struthof* (Bas-Rhin), les cérémonies commémoratives de la déportation, présidées par M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat, ont eu lieu le dimanche 25 juin. A cette occasion, des militants C.F.D.T. distribuaient sur les routes d'accès au camp des tracts protestant contre les nombreux licenciements qui affectent l'industrie du textile. Ce tract indiquait notamment : « *Aux camps du Struthof et de Schirmeck, des hommes et des femmes ont souffert et sont morts au nom de la liberté. Trente-cinq ans après, au nom de la liberté, le patronat et le gouvernement massacrent une vallée en supprimant les emplois qui la font vivre.* »

M. Maurice Plantier a également inauguré, dimanche, à Longeville-lès-Saint-Avold (Moselle) le mémorial de la Résistance et de la déportation.



... est violée

GILBERT COMTE

Un rapport de Mme Sullerot au Conseil économique et social

Encourager la naissance du « troisième enfant »

Le Conseil économique et social examine mardi 27 juin un rapport sur « la situation démographique de la France, et ses implications économiques et sociales », présenté, au nom d'une commission temporaire spéciale, par Mme Evelyne Sullerot. Le « projet d'avis », joint à ce rapport, émet diverses suggestions pour encourager le « troisième enfant ».

Le nombre moyen d'enfants par femme a fortement baissé depuis 1964. Il a été, l'an dernier en France, de 1,87, alors qu'il en faudrait 2,1 pour assurer le simple remplacement des générations.

Sauf si ce phénomène s'inversait (il est trop tôt pour tirer des conclusions des mouvements oscillatoires constatés depuis deux ans), sa combinaison avec l'allongement de l'espérance de vie (soixante-neuf ans pour les hommes, soixante-dix-sept ans pour les femmes) laisse prévoir un vieillissement progressif du pays.

Les premiers touchés par cette modification de la structure par âge de la population sont, note Mme Sullerot, les organismes et entreprises liés à la petite enfance, de la maternité privée au fabricant d'aliments pour bébés.

L'enseignement secondaire, qui, dans les années 50 et 60, a dû embaucher de nombreux jeunes enseignants pour faire face à l'essor de la demande d'instruction, devrait, compte tenu du fléchissement des effectifs d'élèves, réduire son recrutement de près des trois quarts après 1985 (deux mille trois cents par an), selon le rapport du Conseil économique, même si on améliore sensiblement les taux d'encadrement. Aussi Mme Sullerot propose-t-elle, en plus, pour ne pas *infliger* aux futurs candidats au professorat une *« injustice chronologique intolérable »*, d'augmenter le nombre des conseillers pédagogiques, de faciliter le passage des enseignants vers la formation professionnelle ou continue, d'autres emplois de la fonction publique.

Les oscillations de la fécondité

Les possibilités d'emploi se réduiront dans beaucoup d'autres secteurs : médecine, mais aussi *chimie, informatique, électronique*, ingénierie, où les jeunes sont nombreux.

Ces effets de la baisse de la natalité, de la « vengeance » en quelque sorte du troisième enfant refusé, sur l'équilibre entre actifs et inactifs ne se feront sentir pleinement qu'à partir de 1985, et surtout de 2010. Dans les prochaines années le déséquilibre sera en sens inverse, grâce à la faiblesse des générations atteignant l'âge de la retraite (les classes creuses de la première guerre mondiale) et à l'importance des arrivées de jeunes sur le marché de l'emploi.

Dans le « projet d'avis » proposé par Mme Sullerot, celle-ci explique qu'il faudra faire preuve de souplesse dans la fixation de l'âge de la retraite face à ce mouvement de balancier : *« Dans une première période, des pressions seront exercées sur les personnes ayant atteint cet âge pour les faire partir, puis, dans une seconde période, pour les faire poursuivre leur activité. »*

La souplesse est également nécessaire pour faire face, à tout hasard, à une reprise de la natalité. L'auteur s'attend en effet à un régime de *« fécondité oscillante »*. Des enquêtes sur la *« norme idéale »* de la famille ont révélé un renversement de mentalité en 1976, les partisans de la famille de trois enfants passant de 41 % à 48 %, tandis que ceux de la famille de deux enfants passaient de 48 % à 40 %. *« Il importe de ne pas suivre la baisse et de réserver des capacités d'accueil aux équipements destinés aux naissances et des effectifs en personnel spécialisé »*, affirme Mme Sullerot, qui voudrait que l'on mette à profit le « creux » actuel des effectifs pour améliorer la qualité de l'accueil dans les crèches et les écoles maternelles. Les collectivités locales devraient aussi mettre sur pied des équipements plus restreints d'accueil à la petite enfance.

> ### « UN SACRÉ CAP »
>
> « Le troisième enfant, c'est un sacré cap. Cela devient vraiment une famille. On est toujours accaparé par l'un ou par l'autre. On n'a plus de temps pour soi. Deux me suffisent. D'autant plus que j'ai envie de travailler, pas tellement par besoin, mais plutôt pour être en contact avec des gens. »
>
> Isabelle, vingt-sept ans, pédicure mariée à un agent technico-commercial, explique aussi bien que les experts en démographie la baisse de la fécondité, c'est-à-dire du nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer, qui empêche désormais la France, comme la plupart des pays développés, d'assurer le renouvellement de sa population.
>
> Chacun peut, en effet, vérifier en observant son entourage, que, si le refus de tout enfant est chose de plus en plus rare, nombreux sont les couples qui hésitent à en accueillir plus de deux. Combien parmi eux ont conscience des répercussions de leur décision individuelle sur la vie sociale et économique ?

Est-il possible d'enrayer la baisse de la fécondité ? La politique démographique suggérée dans le projet d'avis du Conseil économique et social vise à parvenir au moins à un remplacement des générations en évitant les fluctuations trop brutales. Pour cela, le rapporteur recommande de concilier maternité et activité professionnelle par des prestations indépendantes du statut de la mère (actif ou non) et un droit à un recyclage professionnel. Il convient, selon elle, d'exclure le recours à des mesures trop ouvertement natalistes, comme l'octroi d'une forte prime pour le troisième enfants. Elle propose de verser des allocations familiales revalorisées et progressives dont on pourrait attendre un « rôle incitatif » supérieur aux compensations procurées aux foyers les plus aisés par le quotient familial de l'impôt sur les revenus.

Le devoir de prévision

La conclusion du projet d'avis insiste sur le *« devoir de prévision longue et de prévention précoce, seule manière de réparer auprès de nos enfants les effets des situations démographiques que nous avons créées »*. *« Pour l'avenir*, lit-on ensuite, *on ne peut à coup sûr faire avoir aux familles un nombre d'enfants conforme aux intérêts du pays, mais du moins peut-on leur permettre d'en avoir dans de meilleures conditions et les encourager. Du moins peut-on faire une société accueillante à l'enfant et pratiquant une vrai solidarité entre générations. »*

Le ton est modeste, car, *« de même que les causes des hausses et des baisses de natalité demeurent en partie mystérieuses, de même les moyens d'infléchir ces tendances sont du domaine conjectural »*.

On ne saurait mieux faire comprendre les difficultés d'une politique démographique qui ne soit pas autoritaire. Celle-ci ne saurait remédier qu'aux causes extérieures qui peuvent faire hésiter un couple devant une troisième naissance : difficultés de logement, baisse du revenu moyen par tête au foyer, le troisième enfant rendant souvent nécessaire l'abandon par la mère de son travail, faut d'équipements d'accueil de la petite enfance. Les causes propres à l'évolution récente du couple ne sauraient cependant être négligées. Dans les refus de franchir le « cap » du troisième enfant dont font état certains jeunes couples, on peut parfois discerner des motivations analogues à celles qui provoquent la vogue de la cohabitation juvénile (*le Monde* du 21 mars) ou qui accroissent le délai entre le mariage et la première naissance (*le Monde* du 14 juin). Tout se passe comme si on cherchait à retarder le moment de l'engagement puis comme si, l'ayant pris, on cherchait à le minimiser pour *« rester jeune »*. Le nombre d'enfants paraît alors limité en fonction de leur contribution au bonheur des parents.

MICHEL SIDHOM.

● *M. Soisson au Québec.* — Le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs se rend au Québec, du 25 au 27 juin. M. Jean-Pierre Soisson participera, à Montréal, à la dix-septième session du conseil d'administration de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (O.F.Q.J.). Il pourrait également rencontrer le premier ministre du Québec et le maire de Montréal.

● *L'Office franco - allemand pour la jeunesse (OFAJ)* vient d'attribuer une bourse d'études à cinq jeunes artistes français et allemands. Ces bourses leur permettront de vivre et de travailler à l'étranger — Allemagne ou France — pendant six mois. Les modalités de dépôt de candidature pour 1979 seront communiquées à la mi-octobre sur simple demande auprès de l'OFAJ, 6, rue Casimir-Delavigne, 75006 Paris. Tél. 033-34-04.

RELIGION

Les assises du judaïsme français

Pour un meilleur accueil des jeunes

Le consistoire central israélite a convoqué son assemblée générale annuelle à Paris le dimanche 25 juin. Cette réunion à huis clos a été suivie, l'après-midi, par les assises du judaïsme français, au cours desquelles une centaine de personnes ont débattu du thème : « L'accueil que doit offrir une communauté. »

Après une introduction par le rabbin Gilles Bernheim, aumônier d'étudiants, sur le sens de la communauté dans la tradition juive, quatre orateurs ont brièvement traité des différents aspects du thème choisi avant d'ouvrir le débat à tous. M. Gabriel Bouaziz, président de la communauté juive de Cannes, a parlé de l'accueil du fidèle de passage ; M. René Gnedj, rabbin de la communauté de Sarcelles, de celui du fidèle dans l'épreuve ; M. Joseph Sitruk, grand rabbin de Marseille, a traité de l'accueil des jeunes, et M. Bernard Picard, directeur de l'école Yabné, de l'aide aux isolés.

On sentait chez tous les orateurs *le souci* de rendre le judaïsme plus dynamique et plus communicatif. L'accueil du prochain et de l'étranger est un thème fondamental dans la Bible, et, qui plus est, la vitalité de la communauté en dépend. On a fait remarquer que sur un chiffre total de sept cent mille juifs en France le taux de pratique ne dépasse pas 15 %.

« Il faut que le judaïsme fasse son aggiornamento, a dit un intervenant de la salle lors du débat ; *il faut le rendre plus attrayant pour les jeunes. »* Il a d'ailleurs été beaucoup question des jeunes — bien que ceux-ci aient été *« les grands absents de nos assises »*, comme l'a noté une participante. Et l'orateur qui a suscité le plus d'enthousiasme fut sans aucun doute le grand rabbin Sitruk, parlant de l'accueil des jeunes.

Refusant de parler en leur nom, il a rapporté les résultats d'un « mini-sondage » qu'il avait effectué auprès d'une centaine de jeunes juifs. Selon lui, désabusés par la société actuelle, les jeunes réclament une communauté proche, chaleureuse, fraternelle et solidaire. *« Les jeunes sont à la recherche* d'un *idéal*, a-t-il dit, *et puisque les relations qui existent actuellement entre les gens ne les satisfont pas, ils sont prêts à mieux connaître leur religion, la Tora, leur peuple, Israël. » « La force du judaïsme*, a-t-il ajouté, *c'est le militantisme permanent. »*

M. Sitruk a émis ensuite quelques suggestions pratiques. A la place d'offrir aux jeunes juifs des lieux à part, comme les centres communautaires, il faut leur proposer des activités : soirées, week-ends, camps ; et, à la place de psychologues, il leur faut des *maîtres spirituels*. Il faut, enfin, que la synagogue soit le véritable centre de la vie juive, un lieu d'étude et de discussion et pas seulement un lieu de prière. Le *grand rabbin* de *Marseille* a lancé, en guise de conclusion, la proposition de constituer un *« fichier d'études »* pour encourager un débat à tous les niveaux.

Débat qui fut déjà entamé aux assises. Pour les uns, il faut apprendre le langage des jeunes et leur offrir des activités qui ne les enferment pas dans un monde à part. La création d'une *« école des cadres »* a été suggérée à plusieurs reprises pour fournir au judaïsme des dirigeants jeunes et dynamiques, pour remplacer ce qu'un intervenant a qualifié de *« régime des notables »*.

Pour les autres, au contraire, il faut consolider ce qui est déjà acquis : les écoles juives et rabbiniques, ainsi que l'*autorité morale* du consistoire central. A ce propos, on a rappelé que cet organisme était parfois contesté par les jeunes pour son irrésolution. Et de citer le cas récent où les autorités juives n'ont pas réussi à faire changer la date d'un examen en médecine qui est tombé un jour de Sabbat.

« Il faudrait que nous soyons plus unis entre nous, et entre nos différentes organisations, a déclaré un médecin du consistoire de Cannes, *pour imposer notre point de vue, voire simplement défendre nos positions. »* Quelqu'un s'est demandé si les jeunes juifs français auraient la même attitude courageuse que celle qu'ont montrée les juifs de Chicago devant les manifestations antisémites des néo-nazis.

Tous, enfin, ont souligné l'importance de l'accueil et de la chaleur humaine, qualités qui manquent particulièrement aujourd'hui. Dans les conclusions qu'il a tirées de la journée, M. Jacob Kaplan, grand rabbin de France, a surtout insisté sur l'importance de la solidarité, vertu éminemment juive.

ALAIN WOODROW.

AÉRONAUTIQUE

APRÈS AVOIR REFUSÉ EN 1973 D'ACHETER L'AVION SUPERSONIQUE

La compagnie américaine Pan Am envisage de louer Concorde

La compagnie aérienne américaine Pan Am s'est enquise auprès des constructeurs franco-britanniques de Concorde des conditions dans lesquelles elle pouvait être amenée à louer l'avion *supersonique pour son* trafic transatlantique. Jusqu'à présent, la compagnie américaine s'est toujours refusée d'acheter Concorde, bien qu'elle ait été la première à vouloir, dès le 3 juin 1963, détenir sept options, mais aussi la première compagnie à renoncer à ces mêmes options, le 31 janvier 1973, après *avoir estimé* que *Concorde péchait* par trois défauts graves : un rayon d'action insuffisant, une charge marchande faible, des coûts d'exploitation élevés.

A Paris, on indique que ce projet *de location, à titre d'essai au moins* dans un premier temps, est dû à l'initiative de la compagnie américaine, mais on concède également que les constructeurs ne sont pas en situation de refuser l'examen d'une telle possibilité, puisque les quatre derniers exemplaires — sur la série des seize avions construits au total — demeurent sans propriétaire.

Les trois premiers Concorde assemblés ont permis aux constructeurs de faire leurs vols de démonstration. Quatre avions ont été livrés à *Air France* entre décembre 1975 et mars 1977. Cinq autres l'ont été à British Airways entre février 1976 et juillet 1977. Il reste donc, sans affectation définitive, quatre exemplaires de série, dont les deux derniers : les avions n°s 15 et 16, sont en voie d'achèvement dans les usines de la SNIAS, à Toulouse, et dans les ateliers du constructeur britannique, British Aerospace, à Filton, près de Bristol.

« Nous avons toujours soutenu qu'un appareil d'une technologie aussi avancée devait desservir New-York », nous avait confié, à l'automne dernier (*le Monde* du 27 octobre 1977), le vice-président de Pan Am, M. Stanley Gerwitz. Mais, à cette époque-là, il jugeait économiquement plus sain que d'autres compagnies que la sienne en prennent le risque.

L'évasion de la clientèle de première classe

Depuis le 24 mai 1976, les Concorde d'Air France et de British Airways atterrissent aux Etats-Unis ; une certaine évasion de clientèle s'est opérée en leur faveur. *« Le nombre de nos passagers de première classe a continué d'augmenter mais à un rythme peut-être un peu moins soutenu »*, nous avait affirmé M. Gerwitz. *Ce manque à gagner n'est pas* sans conséquence financière, s'agissant de voyageurs qui payent le prix fort. Ainsi, sur le réseau de l'Atlantique nord, le trafic de première classe ne représente pour T.W.A. que 6 % de son trafic total, mais il assure à la compagnie américaine 14 % du revenu de l'ensemble de ses lignes internationales.

Air France, qui exploite la ligne Paris-New-York depuis le 22 novembre 1977, à raison d'un vol quotidien, a déjà transporté près de vingt-cinq mille passagers, ce qui représente un coefficient d'occupation de 61 %. D'une manière générale, sur l'ensemble du réseau « supersonique » de la compagnie nationale, la clientèle *« Concorde » est à 32 %* nord-américaine ; elle se compose pour 65 % de cadres supérieurs et de dirigeants d'entreprises.

Si Pan Am donnait suite à son idée de louer Concorde, comme l'a du reste confirmé M. William Seawell, le président de la compagnie, en indiquant à l'hebdomadaire *The Observer du dimanche 25 juin* que *« Pan Am va réenvisager sérieusement »* le problème de l'exploitation de Concorde, elle serait la seconde compagnie américaine à prendre une *telle option. Le Bureau de l'aéronautique* civile américain (CAB) vient, en effet, d'autoriser Braniff International à exploiter l'avion supersonique peint aux couleurs d'Air France et de British Airways sur le tronçon Washington-Dallas, mais à vitesse... subsonique.

Dans les milieux industriels, on *n'écarte pas, non plus*, la perspective d'une location de Concorde par les Iraniens et les Chinois, qui ont envisagé, un temps, l'achat de quelques supersoniques.

Y aurait-il un engouement subit des transporteurs aériens pour cet appareil si longtemps décrié, notamment outre-Atlantique ? Les difficultés que rencontrent les constructeurs pour vendre les quatre exemplaires restants et les compagnies pour exploiter les neuf exemplaires construits pourraient obliger les uns et les autres à faire à d'éventuels partenaires des conditions qui leur rendraient l'exploitation du *supersonique moins risquée. Mais il paraît* totalement exclu, en tous cas, que la construction du Concorde soit relancée malgré ces nouvelles ouvertures et l'insistance des syndicats.

ANCIENS COMBATTANTS

DÉFENSE

A Calvi

UNE TRENTAINE DE CADRES DU 2e REP REÇOIVENT LA CROIX DE LA VALEUR MILITAIRE

Le chef d'état-major de l'armée de terre, le général d'armée Jean Lagarde, doit présider ce lundi 26 juin à Calvi, en Haute-Corse, une prise d'armes au cours de laquelle une trentaine d'officiers et sous-officiers du 2e régiment étranger de parachutistes, engagé récemment au Zaïre, recevront la croix de la valeur militaire.

Plusieurs détachements de l'armée de terre, de l'aviation de transport et de l'aéronavale françaises assistent à la cérémonie.

Commandant le 2e R.E.P. jusqu'au 9 juillet, terme régulier de son commandement durant deux années, le colonel Philippe Erulin figure parmi la trentaine des récipiendaires d'une citation personnelle à l'ordre de l'armée jusqu'à celui du régiment selon les cas. Le général Lagarde doit lire la citation à l'ordre de l'armée dont bénéficie le régiment et qui lui avait été décernée par le ministre de la défense, M. Yvon Bourges, lors de la visite en Corse, il y a quelques semaines, du chef de l'Etat.



JUSTICE

A COPENHAGUE

M. Peyrefitte a évoqué le cas d'un meurtrier détenu au Danemark dont la France demande l'extradition

De notre correspondante

Copenhague. — M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, a profité de son passage à Copenhague, où il était venu assister à la onzième conférence des ministres de la justice des Etats membres du Conseil de l'Europe, pour s'entretenir personnellement avec son homologue danois, M. Erling Jensen, de plusieurs questions bilatérales qui intéressent les deux pays.

La plus importante concernait l'extradition de Patrick Rouxel, un Girondin âgé de vingt-quatre ans accusé d'avoir tué, en juillet 1978 à Bordeaux, un couple de fiancés, Jean-Louis Pradas, vingt-trois ans, et Dominique Corrales, vingt et un ans, après avoir violé cette dernière. Recherché par Interpol, Patrick Rouxel a été arrêté en septembre dernier dans une auberge de jeunesse danoise, où il a été trouvé en possession de plusieurs faux passeports et de chéquiers volés. Depuis, il attend dans une prison danoise. Sa situation a donné lieu à de multiples démarches et échanges de notes entre Paris et Copenhague.

Les autorités danoises refusent, en effet, de le remettre à la police française si elles n'ont pas auparavant la garantie qu'il ne sera pas condamné à mort en France. Une loi adoptée il y a une dizaine d'années au Danemark spécifia que ne peuvent être extradés les étrangers qui risquent la peine capitale dans leur pays d'origine. Le garde des sceaux a fait savoir aux Danois qu'il lui était impossible, comme on le lui demandait, de « *s'engager pour un jury souverain et indépendant* » et même de certifier que le président de la République gracierait Rouxel au cas où celui-ci serait condamné à mort.

Trouvant que les choses traînaient, le père de Dominique Corrales a, cet hiver, écrit à deux reprises au prince Henrik en s'indignant de voir que le Danemark refusait de livrer à la justice française l'assassin de son enfant.

Les Danois, tout en tenant ferme sur leurs principes et sur le respect qu'ils doivent à leur législation, sont cependant bien embarrassés. Ils n'ont guère envie de garder indéfiniment Patrick Rouxel, ni de le juger sur place. Ils n'envisagent pas davantage de le relâcher ou de l'expulser vers un pays tiers (ils y avaient songé un moment), de peur d'essuyer des tempêtes de reproches et de protestations aussi bien en France qu'au Danemark.

Les autorités craignent surtout qu'un refus d'extrader Patrick Rouxel ne fasse du Danemark un pôle d'attraction où tous les grands criminels d'Europe et d'ailleurs viendraient se réfugier... « *Il faudrait changer notre loi* », soupirait récemment un magistrat, qui confiait à un journal de Copenhague que c'était la première fois à sa connaissance « *que le texte voté il y a une décennie était ainsi mis à l'épreuve* ».

Après le départ de M. Peyrefitte, M. Erling Jensen a déclaré au quotidien *Berlingske Tidende* qu'une solution « *acceptable pour les deux parties semblait imminente dans l'affaire Rouxel* ». M. Peyrefitte a proposé que, comme motifs d'extradition, deux chefs d'accusation au lieu de trois soient retenus par les Danois contre Patrick Rouxel. On supprimerait le viol. De ce fait, pour deux crimes « passionnels », Patrick Rouxel n'encourrait pas la peine de mort. Il est impossible, en effet, qu'une cour d'assises française puisse juger un accusé pour d'autres chefs d'accusation que celui ou ceux pour lesquels il a été extradé.

CAMILLE OLSEN.

M. Chirac : la peine de mort nécessite un vaste débat national

Au cours du Club de la presse d'Europe 1, M. Chirac a déclaré, dimanche 25 juin :

« *La question de la peine de mort est trop souvent posée, en termes — au sens noble de l'acceptation — d'efficacité (...). En vérité, elle se pose d'une façon un peu différente (...).*

» *En termes de conscience individuelle, la réponse à apporter à une telle question est relativement simple, car j'imagine mal, dans notre société, quelqu'un qui pourrait oser dire : « Tu tueras ton prochain. » En termes de conscience collective, le problème est un peu différent. (...) L'on ressent que, sur le plan de la société française, du peuple français, il n'y a pas actuellement un consensus ni même une majorité pour l'abolition de la peine de mort. C'est un élément dont on doit tenir compte.*

» *J'entends les uns ou les autres dire, par exemple, qu'il faudrait différencier les situations, abolir la peine de mort en général, mais l'accepter dans certains cas particuliers, lorsque le crime est particulièrement atroce parce qu'il concerne des enfants ou tout autre espèce de crime odieux. Je suis tout à fait hostile à cette interprétation. C'est une question à laquelle on ne peut répondre que d'une façon positive ou négative. On ne peut absolument pas répondre par « peut-être » ou par « cela dépend ».*

» *On dit également qu'il faut engager aujourd'hui un débat sur cette affaire. Cela nous paraît effectivement indispensable. On parle d'un débat au Parlement. Le débat au Parlement, dans un domaine de cette nature, est un élément partiel du débat qui doit s'engager. Le Parlement représente sans aucun doute l'aspiration politique du peuple, sa volonté légitime dans le cadre d'institutions démocratiques de type occidental, mais il ne peut en aucun cas exprimer la conscience morale d'une nation. Par conséquent, ce débat doit être beaucoup plus large qu'un débat parlementaire (...).*

» *Mais il y a un autre problème à évoquer à cet égard, c'est que ce débat est actuellement faussé par nature par le développement de la violence et par l'incapacité de nos démocraties occidentales à maîtriser ces phénomènes de violence. Parallèlement à ce débat, et si l'on veut qu'il ait véritablement sa valeur, il est fondamental d'engager une action très volontariste de lutte contre la violence et de doter nos institutions publiques des moyens nécessaires — ce qui n'est pas le cas — pour réduire cette violence, notamment pour assurer — ce qui est fondamental dans un Etat démocratique — la sécurité des personnes et des biens beaucoup mieux qu'elle ne l'est aujourd'hui, sinon le débat sur la peine de mort sera toujours un débat faussé.* »

LA JOURNÉE NATIONALE DU SYNDICAT DES AVOCATS DE FRANCE

La défense est-elle subversive ?

Le Syndicat des avocats de France (SAF) organisait, samedi 24 juin, une journée nationale sur les droits de la défense en France et dans le monde « pour lutter, disait, en ouvrant ce colloque, Mᵉ Claude Michel, président du SAF, contre l'entreprise en cours tendant à réduire la liberté de critique et l'indépendance des avocats ».

« *Il est dommage que cette défense de la défense vienne de nous ; elle va être ressentie comme du corporatisme,* devait expliquer Mᵉ Henri Leclerc. *Notre profession, en France, telle qu'elle est pratiquée actuellement, ne plaide pas en notre faveur. La défense est souvent faible et paresseuse. Pourtant les droits de la défense sont une garantie des libertés. Chaque fois qu'on a constaté des atteintes aux libertés, cela a commencé par une atteinte aux droits de la défense. Toute défense est en définitive subversive.* »

La récente offensive contre les avocats, en particulier la garde à vue de Mᵉ Christiane Giletti au moment de l'évasion de Jacques Mesrine (*le Monde* des 10 et 11 mai), ainsi que l'affaire Toinel-Tournois (*le Monde* du 15 juin), rappelées par Mᵉ Claude Michel, ne sont pas sans évoquer les atteintes aux droits de la défense constatées en Allemagne. « *Le droit civil allemand est beaucoup plus progressiste que le droit civil français,* a indiqué Mᵉ Roland Houver, du barreau de Strasbourg, dans son rapport sur la défense en Allemagne. *Le droit du travail est aussi plus progressiste dans cette société, moins inégalitaire que la société française. Le point noir, ce sont les procès politiques, qui ont commencé avec l'affaire Baader-Meinhof. Tout au long de l'instruction on constate des entraves systématiques au travail de l'avocat, fouilles, écoutes, perquisitions (...), le tout orchestré par une campagne de presse de plus en plus violente qui dure depuis plusieurs années.* »

Pour ce qui concerne l'Union soviétique, « *nous croyions,* a dit Mᵉ Roland Rappaport concluant son intervention, *que les décisions qui nous choquent des tribunaux soviétiques étaient le résultat d'une distorsion entre les textes et leur application. Nous savons aujourd'hui que la racine du mal se trouve dans la loi elle-même (...). En France, au moment où l'on nous propose un Etat autoritaire au nom de la sécurité, nous devons dire non.* »

Le Syndicat des avocats de France a d'autre part annoncé son intention de porter plainte contre Jean Cau. « *Non seulement les femmes mais tous les avocats doivent se sentir diffamés par les propos de Jean Cau dans le dernier numéro de* Paris-Match, a estimé Mᵉ Christine Sigaut-Corneveaux. *Il prétend rapporter les propos d'un avocat ; selon ce dernier, « les avocates, » qui sont pour la plupart jeunes » et jolies (...), collent à leurs » clients, mélangent la tête et le » cœur et tous les rapports de- » viennent passionnels ».*

« *Le libre exercice des droits de la défense n'est pas une affaire corporatiste ni nationale,* ont déclaré au terme de leurs travaux les avocats. *Il ne concerne pas seulement les avocats, français ou étrangers. C'est l'affaire de tous, car elle met en cause les libertés partout où elles sont bafouées.* » — Jo. S.

● *Nomination à l'inspection générale des services (I.G.S.).* — M. Pierre Cambe, directeur du service régional de la police judiciaire (S.R.P.J.) à Lyon, a été nommé contrôleur à l'I.G.S., à Paris. M. Robert Mesini, commissaire divisionnaire à Bordeaux, va remplacer M. Gambe au S.R.P.J. de Lyon.

LE Xᵉ ANNIVERSAIRE DU SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE

Antagonistes et vainqueurs

En créant l'école de la magistrature en 1959, M. Michel Debré se doutait-il qu'il allait promouvoir, malgré lui, l'« *irruption du syndicalisme dans la magistrature* » ? Pourtant, la contestation de ceux qu'on a appelés « *les juges rouges* » est venue de ce foyer de jeunes auditeurs de justice : la promotion de 1965, renonçant au patronage de grands juristes, prenait Beaumarchais pour parrain. Trois ans plus tard, les trente-deux élèves boycottaient l'examen et fondaient, au plus fort de la crise de mai, avec une centaine d'autres auditeurs de justice, le Syndicat de la magistrature (S.M.). Ce rappel historique fut l'un des moments cocasses de l'assemblée du dixième anniversaire de ce syndicat, qui s'est tenue mercredi 24 et dimanche 25 juin à Paris.

Fête de famille, retrouvailles entre les fondateurs, les anciens combattants et les nouvelles générations de syndicalistes, cette assemblée — qui ne se voulait pas « commémorative » — a été l'occasion d'une réflexion sur le passé du Syndicat de la magistrature. En dix ans, la justice a-t-elle pris un nouveau visage ? « *Les acquis sont nombreux,* a répondu M. Marc Dreyfus, procureur à Vesoul et actuel président du syndicat. *Grâce au S.M., la justice s'est un peu ouverte vers l'extérieur. Nous avons combattu pour les libertés, participé aux débats sur la peine de mort, le viol, les flagrants délits.* » En dix ans, les jeunes magistrats du syndicat ont réussi à faire souffler un courant d'air dans les cours de justice et à « *dépoussiérer cette vieille institution* ». « *La justice est toujours la même. Mais c'était quand même moins bien avant* », a expliqué M. Etienne Bloch, juge d'application des peines et premier magistrat à avoir adhéré en 1968 au syndicat.

Casamayor, le vieux rebelle ami des « *juges révoltés* », était présent lui aussi à cet anniversaire. « *Vous êtes l'avenir,* a-t-il assuré. *Ne soyez pas seulement des antagonistes mais des vainqueurs.* » « *Antagonistes* », les juges du syndicat affirment l'avoir été durant dix ans, en luttant pour la reconnaissance du droit au logement et au travail, « *contrebalançant le droit sacro-saint à la propriété* », en favorisant « *la constitution de partie civile des associations de consommateurs* ». « *Vainqueurs* », les membres du Syndicat de la magistrature voudraient l'être aussi dans la « *pratique quotidienne* ».

L'évocation des dix premières années de syndicalisme dans la magistrature est pourtant restée discrète sur ce dernier point. Certains jeunes militants ont regretté que ces journées n'aient pas davantage été consacrées à une « *analyse du comportement professionnel des magistrats et en particulier des propres adhérents du S.M.* ». Mais l'autocritique ne pouvait avoir sa place en ce jour anniversaire. Le syndicat, assure-t-on, s'est simplement accordé un week-end de pause avant de commencer une nouvelle décennie.

Ph. Bg.

FAITS DIVERS

Un attentat revendiqué par le F. L. B. endommage gravement une aile du château de Versailles

Au total, une dizaine de salles du château de Versailles situées au rez-de-chaussée ont été endommagées par l'attentat, mais trois sont totalement détruites.

Inaugurées le 16 mai dernier par M. Giscard d'Estaing, ces pièces, situées en enfilade, et dont les fenêtres ouvrent sur les parterres du Midi, sont consacrées à la période Consulat et Empire. Les peintures, dont plusieurs de très grandes dimensions, retracent l'épopée napoléonienne : faits militaires, campagne d'Egypte et de Russie, mariage, sacre, etc. Restaurées pour compléter le Musée de l'histoire de France voulu dès le règne de Louis-Philippe, ces toiles couvrent les murs et ont été replacées dans des cadres de bois doré et sculpté. Dans trois salles, ces tableaux et le mobilier ont été entièrement déchiquetés.

Les inspecteurs de la police judiciaire de Versailles chargés de l'enquête ont pu établir que la charge, de forte puissance, avait été déposée derrière une statue de la galerie de pierre qui, au rez-de-chaussée, sépare les bâtiments de la questure de l'Assemblée nationale, des salles dernièrement inaugurées par le président de la République. C'est vraisemblablement dans la soirée de dimanche, au cours des dernières visites, que l'engin a dû être dissimulé derrière un buste. Toutefois, les enquêteurs n'excluent pas l'hypothèse d'une effraction nocturne des portes-fenêtres donnant sur le parterre du Midi. Ces fenêtres ont été entièrement soufflées, et il n'a pas été possible d'y déceler la moindre trace d'effraction.

L'explosion a été si forte qu'elle a crevé le plafond et endommagé la galerie des Batailles, qui se trouve au premier étage de l'aile du château. Un trou béant de plus de 10 mètres de diamètre s'ouvre dans le parquet de cette légendaire galerie, où sont exposées des peintures inestimables représentant les grandes épopées militaires et les sièges célèbres. Plusieurs statues ont été sérieusement endommagées dans toutes ces salles.

L'explosion n'a fait aucune victime. Un gardien qui effectuait une ronde dans les étages a cependant été légèrement contusionné à un bras.

« Un acte qui n'a aucun sens »

Le préfet des Yvelines, M. Jean Brenas, et le substitut du procureur de la République se sont rendus sur place dans la nuit. « *C'est écœurant. J'ai envie de vomir, car cet acte n'a aucun sens* », confiait lundi matin un gardien du château qui prendra sa retraite le 1ᵉʳ juillet. « *Je comptais quitter le palais de Versailles avec un autre souvenir...* »

L'explosion a eu lieu à 2 h. 5 précises. Une demi-heure plus tôt, un inconnu avait sonné à la grille d'honneur du château, sans doute pour détourner l'attention des gardiens qui patrouillent par brigades, à intervalles réguliers, toute la nuit. « *Quand je suis sorti, il n'y avait personne à la grille,* raconte le gardien. *J'ai seulement vu la silhouette d'un homme assis contre une grosse borne de pierre de la place d'Armes. Je suis donc resté quelques minutes dehors, puis je suis rentré dans mon bureau. Peu après, j'ai entendu l'explosion et j'ai tout de suite appelé les pompiers du château.* » « *Vous plaisantez, m'ont-ils dit, ce sont les pétards de la fête.* »

Dimanche soir, à Versailles, plusieurs milliers de personnes s'étaient en effet massées autour du bassin de Neptune pour assister, jusqu'à minuit passé, à la grande féerie des eaux donnée plusieurs fois au cours de l'été dans le parc. Accompagnant les ballets des jets d'eau qui jaillissent des bassins, un feu d'artifice avait été tiré. A la même heure, place de l'Hôtel-de-Ville, la population avait brûlé les feux de la Saint-Jean.

D'autre part, habitués à recevoir périodiquement des appels téléphoniques fantaisistes, les services de sécurité ont d'abord cru à une nouvelle alerte à la bombe. C'est seulement vers 2 h. 30 qu'une patrouille de gardiens devait découvrir les dégâts. Un nuage de poussière avait envahi l'aile du Midi quand les enquêteurs sont arrivés sur les lieux. L'électricité avait été coupée. Il a donc fallu que les policiers attendent le lever du jour pour pouvoir se mettre à la recherche de quelques indices.

DAMIEN REGIS.

« TOUTES LES GLOIRES... »

[L'aile sud du château de Versailles avait été aménagée, au prix de fâcheuses destructions, à la demande de Louis-Philippe, qui, en 1837, avait décidé d'y installer le « musée de toutes les gloires de la France ». De ces « gloires », ce fut celle de Napoléon qui, évidemment, triompha dans le musée. On fit transporter à Versailles les tableaux politiques et militaires achetés par l'Empereur et surtout les toiles qu'il avait fait exécuter pour décorer le Sénat, les Tuileries et ses autres châteaux.

La rénovation de ces salles du Consulat et de l'Empire a commencé au lendemain de la dernière guerre. Mais c'est tout récemment, au mois de mai dernier (« le Monde » du 26 mai), que les galeries du rez-de-chaussée, où sont réunies les toiles de grands formats, ont été rouvertes au public, après leur restauration à *l'identique*, selon le goût de la monarchie de Juillet. M. Giscard d'Estaing les avait inaugurées en personne le mardi 16 mai. Sur le parcours, on pouvait revoir les grandes peintures d'histoire comme « la Révolte du Caire », de Girodet, « le Pardon aux révoltés », de Guérin, « la Capitulation de Madrid », de Gros, « Napoléon devant Madrid » et « le Matin d'Austerlitz », de Carl Vernet, pour ne citer que les plus célèbres.

OFFICIERS MINISTÉRIELS & VENTES PAR ADJUDICATION

Expositions

ITINÉRAIRE D'ALFRED NORMAND

Les derniers jours de Pompéi

Au 18 de la malheureuse avenue Montaigne, à Paris (malheureuse, parce qu'il n'est pas une année où l'on n'y construise une nouvelle horreur), on pouvait voir, pendant la seconde moitié du siècle dernier une curieuse maison polychrome, si fidèlement imitée de l'antique que ce n'était point « *un à peu près élégant* », écrivait Théophile Gautier, « *mais une restitution rigoureuse où Vitruve lui-même ne trouverait rien à reprendre, un traité d'archéologie d'une science profonde écrit en pierre et que l'on peut habiter* ».

Cette folie archéologique « *écrite en pierre* », cette « *maison de Diomède* » c'était le palais pompéin du prince Napoléon où celui-ci recevait, parfois habillés à la romaine, écrivains et artistes dans un atrium que rendit célèbre un tableau de Gustave Boulanger et qui fut inauguré en 1860 par une représentation du *Joueur de flûte* d'Emile Augier. Le prince, qui était fou de Rachel, avait d'abord pensé offrir à celle-ci, en toute simplicité, un temple, un vrai, le temple d'Empédosle, dont il demanda à Hittorff la reconstitution. Celui-ci exécuta une fort belle maquette mais, très occupé par ailleurs, abandonna la partie et, comme un temple n'est pas un lieu d'habitation idéal, même à usage de *galanterie intermittente*, le prince se rabattit sur Pompéi et sur Alfred Normand, un de ces architectes de la grande époque de l'école des beaux-arts que l'on commence à redécouvrir (en Amérique surtout) et dont une exposition fort bien venue présentée à l'hôtel de Sully évoque la très attachante personnalité (1).

Né en 1822, élève de Lecoq de Boisbaudran et de Victor Baltard, Normand obtient le Grand Prix d'architecture en 1846, le sujet proposé étant : « Un muséum d'histoire naturelle pour une ville capitale, établissement destiné à la réunion et à l'étude des trois règnes de la nature. » Le jury eut, cette année-là, la main heureuse, et le projet d'Alfred Normand étonne aujourd'hui encore tant par sa clarté, son ampleur, que par sa sensibilité et une élégance d'écriture qui est d'ailleurs celle de la plupart des bons architectes de l'époque. Sensibilité, élégance, fraîcheur de regard, amoureux souci du détail archéologique ou pittoresque, font encore le prix des études italiennes de Normand (on a l'impression que Corot a communiqué un peu de son génie à toute cette génération), de certains dessins, d'une admirable rigueur plastique, de chapiteaux ou de motifs de sculpture, et surtout des vingt-quatre planches de la monumentale *Restauration d'une parti du Forum romain situé au pied du Capitole à Rome*, que Normand dessina en 1851.

Quelle Jérusalem nouvelle !

L'ouvrage étant sous vitrine, nous n'avons vu qu'une seule de ces planches. Mais quelle vie, quelle présence, quel éclat ! « *Quelle Jérusalem nouvelle sort du fond du désert brillante de clarté !* » Ces merveilleuses planches montrent très bien tout ce que la sensibilité romantique et une archéologie moins doctrinaire ont ajouté de couleur, de charme, d'émotion, même à l'Antiquité un peu froide et en effet « désertique » de 1800. Pompéi est une des raisons de cette redécouverte : Quatremère de Quincy n'y voyait qu' « *une ville de troisième ordre* », mais les fouilles, à mesure qu'elles progressent, y révèlent une Rome moins austère, moins cicéronienne (ou davidienne, comme on voudra), une Rome familière, sensuelle, « alexandrine », d'une étonnante invention décorative et parfois même délicieusement fardée.

On verra à l'exposition quelques-unes des études exécutées à Pompéi par Alfred Normand, qui, à la fin de son séjour romain, enverra à Paris un essai *de restauration de la maison du* Faune. C'est de la maison du Faune qu'est sortie, révérence parler, la maison pompéienne de l'excellent « Plonplon », laquelle, assez vite vendue par son propriétaire et fort dégradée, termina tristement sa carrière en 1891, alors que l'architecte était encore vivant.

La salle qui lui est consacrée nous montre quelques photographies de l'édifice, de son portique d'entrée, de ses palmettes, de ses bains turcs, de sa bibliothèque. Celle-ci devait être la pièce la plus réussie du palais si l'on en juge par le dessin, à la fois somptueux de coloris et d'une exemplaire finesse de parti, qui en établit le projet. Pourquoi ne nous parle-t-on pas davantage de ces gens-là ? Pourquoi faut-il qu'ait été présentée à New-York *seulement* cette exposition des grands projets de l'Ecole des beaux-arts, qui a donné lieu à un ouvrage où l'on voit bien tout ce qu'il y a eu d'invention, de souffle, de poésie dans ce siècle si décrié (2) ?

La passion de la photographie

La maison pompéienne de l'aveu de Montaigne n'est qu'un moment de la production d'Alfred Normand. Rationaliste et partisan convaincu de l'architecture métallique, comme les meilleures têtes de sa génération, il ne dédaigne pas de consacrer la plus grande partie de son activité à des projets d'ordre strictement utilitaire qui ne furent d'ailleurs qu'en partie réalisés : le marché de Grenelle, les agrandissements du lycée Michelet à Vanves, l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye, la maison centrale de Rennes. Tout cela mériterait une longue étude, et passer de Pompéi à un projet de « maison de répression à Nanterre » représente un itinéraire assez curieux, même *s'il* n'est pas exceptionnel à cette époque.

Pour conclure en termes moins rébarbatifs, on préfèrera évoquer un aspect autrement séduisant de la personnalité d'Alfred Normand : la passion de la photographie. Cet architecte rigoureux fut en effet, dans ses jeunes années, un photographe d'une étonnante sensibilité, qu'il s'agisse de *ses vues* d'Athènes, de Palerme, du Forum, de la voie des tombeaux, de Pompéi, des mosquées de Constantinople ou du cimetière — ô Loti ! — de Scutari. Ou encore de l'esplanade, des jardins de la villa Médicis, aperçus avec une charmante naïveté dans leur gentillesse quotidienne, leur petit matin, la rencontre de la pierr qui s'écaille et du bel oranger « *verdissant, fleurissant le long de ce beau rivage* ». Tous ces clichés proviennent des archives photographiques du ministère de la culture. C'est un des fonds les plus riches de France et les mieux exploités, si l'on en juge par les deux publications auxquelles il a récemment donné lieu. L'une est consacrée au « Monde de Proust, à partir des photographies de Paul Nadar, l'autre à Eugène Atget, avec une étude très précise d'Alain Pougetoux sur le génial « Bonhomme misère » de la photographie contemporaine.

ANDRÉ FERMIGIER.

(1) « Alfred Nicolas Normand architecte ». Exposition organisée par la Caisse nationale des monuments historiques. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine. Jusqu'au 9 juillet.

(2) Arthur Drexler (et autres). « The architecture of the Ecole des beaux-arts ». Secker et Warburg. Londres.

Commémoration d'André Malraux au Japon

Le Japon estime avoir une dette de reconnaissance envers André Malraux. Aussi, pour le deuxième anniversaire de sa mort, va-t-il lui consacrer une très importante exposition, que le prince impérial inaugurera le 1er ou le 2 novembre prochain au musée Idemitsu, à Tokyo. Elle sera ouverte au public le 3 novembre, jour de la fête nationale de la culture, qui se trouve être l'anniversaire de la naissance de Malraux.

On sait que ce dernier a fait quatre *visites au Japon, qui* correspondent, par une troublante coïncidence, aux temps forts de sa carrière d'écrivain et d'homme d'action : 1931, 1958, 1960, 1974. Et qu'il a toute sa vie répondu à l'appel de l'Orient et de l'Extrême-Orient. Son tout premier livre et ses dernières méditations sur l'art en témoignent.

C'est sur ces thèmes qu'est articulée l'exposition, organisée par M. Sazo Idemitsu, réalisée par Mme Michelle Michel, conservateur du musée de l'Ordre de la libération en liaison avec le comité japonais dont fait partie M. Takemoto, ami et traducteur de Malraux en langue japonaise. Elle comprendra quatre volets :

1) *La quête de l'Orient.* — Les étapes de cette « découverte » fractionnée en plusieurs épisodes seront illustrées par des chefs-d'œuvre de chaque civilisation : Egypte, Sumer, Phénicie, Perse, Afghanistan, Inde, Tibet, Khmer, Chine, Mongolie, Japon.

2) *De Manet à Picasso*, ou l'art moderne confronté avec la vie d'André Malraux. D'une part les œuvres majeures qui ont été créées depuis un siècle; d'autre part, une biographie chronologique (1901-1976), avec les choix, les amitiés, les engagements de l'auteur de *la Condition humaine.*

3) *Le bureau de Verrières reconstitué*, avec la collection privée d'André Malraux, commenté par lui-même.

4) *Le Japon éternel.* — L'expression est de Malraux, qui a défini sa position en faveur de « l'attitude essentielle [du Japon] en face du monde », au cours de ses entretiens avec M. Takemoto. Cette section de l'exposition sera fondée sur deux chapitres de *l'Intemporel* annonçant l'ère d'une spiritualité nouvelle, universelle où le Japon peut jouer un grand rôle. *Le point culminant de cette dernière partie sera l'Homme casqué*, de Rembrandt, entre les portraits de Shigé Mori et de Yoritomo.

Le catalogue bilingue (japonais-français) comprendra une anthologie des phrases les plus percutantes et les plus significatives d'André Malraux, et le texte de nombreux entretiens. Pendant la durée de l'exposition, se tiendra un colloque sur l'écrivain ; la télévision diffusera les films de *Jean-Marie* Drot (dont celui tourné par TF 1 au musée Idemitsu), de la Fondation Maeght, et de Claude Santelli et Françoise Verny, *la Légende des siècles*, tandis que la cinémathèque de Tokyo, fondée par Malraux, organisera une semaine cinématographique, et projettera *l'Espoir*.

Lettres

FIN DU FESTIVAL DE POÉSIE

Le premier Festival international de poésie de Paris s'est achevé dans les salons de l'Hôtel de Ville par l'attribution du 1er grand prix de poésie féminine, créé par la mairie de Paris et le magazine *Elle*, et d'une bourse de 10 000 F, à une jeune Lyonnaise, Véronique Giorguitti, étudiante en architecture, auteur d'un recueil intitulé *Parallèle printemps*, qui sera publié par les éditions Ostraka. Le jury, composé notamment d'Andrée Chédid, Suzanne Prou et Françoise Xénakis, présidé par Denise Dubois-Jallais, avait reçu plus de mille manuscrits.

Dressant le bilan du Festival, qui a commencé le 20 mai, Jean-Pierre Rosnay, le directeur artistique, a évalué à quinze mille le nombre de personnes ayant assisté à l'ensemble des manifestations. Répondant à ceux qui lui ont reproché d'avoir invité des poètes étrangers sélectionnés par les autorités officielles de leurs pays, il a insisté sur la participation de dissidents soviétiques lors de la manifestation du 11 juin et a dénoncé comme une atteinte à la liberté d'expression le chahut provoqué par quelques gauchistes lors de la soirée consacrée aux revues de poésie, le 15 juin.

M. A. Rosnay a souligné qu'il avait lui-même conçu l'idée de ce Festival, contredisant ainsi M. Pierre Bas, adjoint au maire de Paris, qui en avait attribué la paternité, quelques instants plus tôt, à M. Marcel Landowski, directeur des affaires culturelles de la Ville. M. Bas a annoncé que M. Chirac, qui a financé en grande partie le Festival, envisage de prendre « *de nouvelles initiatives dans le domaine de la poésie* ».

VASSILIS ALEXAKIS.

Petites nouvelles

■ L'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France effectueront une tournée au Japon du 14 juillet à la fin du mois. Placée sous la direction de Lorin Maazel, cette tournée comportera douze concerts et cinq programmes différents consacrés à la musique française, de Berlioz à Messiaen.

■ Décerné l'an dernier à un musicien, le grand prix de la Ville de Mulhouse sera attribué, en 1978, à une œuvre sculptorale. Le prix, qui est de 5 000 F, est ouvert aux sculpteurs nés ou domiciliés dans le Haut-Rhin, le Bas-Rhin ou le Territoire de Belfort. Renseignements et candidatures (avant le 15 septembre) au service d'action culturelle, mairie de Mulhouse, rue Pierre-Curie, 68200. Tél. : 42-98-11, poste 28-41.

Festivals

Pour l'enragé de quatuors...

L'opéra a ses dilettantes, le ballet ses maniaques, la musique contemporaine ses fanatiques ou ses spécialistes ; le quatuor a ses enragés. Mais pas n'importe quel quatuor, celui qui se joue sur des instruments à cordes, à l'exclusion de tout autre : qu'il vienne s'y mêler une flûte ou un piano, et les voilà tout désemparés. Leurs ancêtres, à ce que rapporte, avec une admiration teintée d'ironie, Eta Hoffmann dans ses *Kreisleriana*, étaient capables de jouer d'*affilée* cinq ou six de ces longs morceaux sans éprouver la moindre lassitude...

Il existe encore des amateurs de cette trempe, mais la plupart, à présent, se contentent d'écouter, et jamais un concerto ou un poème symphonique ne franchira le seuil de leur discothèque. Qu'on annonce un concert, il peut geler à fendre, grêler, venter, rien ne les arrête, ils seront les premiers à prendre leurs places au contrôle, quoi qu'on joue, pourvu que les chères cordes vibrent bien sous le crin de l'archet...

Elancé ou trapu, bedonnant, voûté, glabre ou moustachu, l'enragé de quatuors se reconnait au petit livre sur lequel il suit les péripéties de l'exécution. Il ne veut pas en perdre une miette, et, certainement, c'est lui qui a raison. Sitôt la double barre finale, il range soigneusement sa partition et applaudit avec l'enthousiasme le plus sincère. Enragé sans doute, mais habité de la passion des purs.

Parmi les quatuors français, le quatuor Parrenin est de ceux qui ont sa préférence. Ce n'est pas toujours parfaitement « léché », mais ces moments de tension, qui succèdent à des périodes plus calmes où l'entente entre les quatre musiciens les confond dans un même instrument, sont précisément toute la raison d'être de cette musique écrite à quatre parties réelles.

Tantôt c'est le premier violon (Jacques Parrenin) qui mène avec sa fougue et son mordant si caractéristiques, tantôt c'est le violoncelle (Pierre Penassou), feignant l'application comme pour s'excuser de son lyrisme naturel ; le second violon doit savoir rester discret, *mais* c'est la qualité essentielle de Jacques Ghestem, refusant *le* rôle de comparse, d'exprimer librement sa personnalité, sans empiéter sur l'un ou sur l'autre, car à sa gauche il y a aussi l'alto généreux et velouté de Gérard Caussé, chargé comme lui des voix intermédiaires, ces mélodies intérieures qu'on ne perçoit pas toujours individuellement, mais qui sont l'âme du quatuor.

En l'église Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux, vendredi soir, le quatuor Parrenin jouait l'*Opus 132* de Beethoven, et *Ainsi la nuit* de Henri Dutilleux, créée en janvier *1977*, mais que l'amateur de quatuors a déjà eu l'occasion d'entendre deux ou trois fois depuis, à Paris, par les mêmes interprètes ; qu'importe, il est revenu : une œuvre comme celle-là demande du temps pour s'épanouir, et, d'une fois sur l'autre, il a pu le remarquer, l'exécution devient encore plus fluide, plus riche, plus profonde : les musiciens s'écoutent, se répondent, prennent leurs aises, et finalement s'expriment.

Pour l'enragé de quatuors, le quinzième Festival du Marais finit là. Pour les autres, il continue jusqu'au 13 juillet, habitant comme chaque année les églises et les cours d'hôtels quand il fait beau, avec, entre autres, la *Messe du couronnement* de Mozart et le *Requiem* de Fauré (1er juillet à Saint-Merri). *Le Voyage d'hiver*, par Bernard Kruysen et Noël Lee (le 3 juillet à l'hôtel Carnavalet), de la musique ancienne à Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux (le 4 juillet), et les percussions de l'ensemble Musique vivante, associant Cage, Drouet, Alsina et Kagel, le 6 juillet, à l'hôtel Carnavalet.

GÉRARD CONDÉ.

Danse

Hommage à John Cranko

A Stuttgart, l'avenue qui mène à l'Opéra à travers le jardin public s'appelle la rue John Cranko. La *ville a voulu ainsi témoigner* sa reconnaissance au chorégraphe qui a réalisé ce qu'on appelle, en Allemagne de l'Ouest, « le miracle du ballet de Stuttgart ». La tournée de la compagnie au Théâtre de la Ville, qu'il s'agisse de son premier programme (« le *Monde* » du 17 juin ou des suivants), lui est en quelque sorte dédiée. Ses grands ouvrages comme « Onéguine », « Antigone », « *Roméo et Juliette* », n'ont pas été amenés, mais on a pu se faire une idée de sa diversité de style à travers « Salade » (1968), divertissement de bravoure — malheureusement trop difficile pour les plus jeunes éléments de la troupe, — l'irrésistible duo de « la Mégère apprivoisée » (1969), l'élégiaque « Brouillard » (1970) et « *initiales* » (1972), un « *ballet pour les amis* », et peut-être sa dernière création.

Après la disparition de John Cranko, Glen Tetley avait pris la direction de la compagnie. Sans doute était-ce trop tôt ; les artistes n'ont pas pu s'habituer à ses méthodes de travail, à sa conception très moderne de la *danse* ; *ils ont préféré coopter* leur étoile, Marcia Haydée, qui l'a remplacé. Tetley aura du moins laissé en héritage un de ses plus beaux ballet, « Voluntaries », créé à Stuttgart en 1973, œuvre ample, lumineuse, où les danseurs, en état d'apesanteur, sont portés par une musique d'orgue de Francis Poulenc et satellisés dans un décor impressionniste de Rouben Ter-Arutunian. D'autres chorégraphes, comme Kennet Mac Millan et John Neumeier, ont donné par amitié des ballets à Marcia Haydée. Celle-ci a également incité les jeunes danseurs à la création. Rosemary Helliwell (Angleterre), Patrice Montagnon (France), William Forsythe (Etats-Unis), se sont vu confier la responsabilité de ballets importants, bâtis sur de grandes partitions musicales (Chausson, Penderecki, Schubert).

Est-ce en raison du repli de la compagnie sur elle-même, leurs styles se confondent assez : même façon d'occuper l'espace, même climat. Et, comme le corps de ballet a tendance à danser tout sur le même registre, les soirées du Théâtre de la Ville ont pu paraître un peu *monotones*. Sous peine de se scléroser, le ballet de Stuttgart doit sortir de son enfermement. John Neumeir lui en a procuré l'occasion avec une création récente, « le Cas Hamlet » (1976), le ballet choc de cette tournée, où il réussit à exprimer, dans un langage totalement original, les tensions existant entre les protagonistes du drame shakespearien.

MARCELLE MICHEL.

« ATHALIE » à l'abbaye de Fontevraud

(Suite de la première page.)

Ce n'étaient pas des bagatelles, ces chants sacrés, mais des voix harmonieuses de femmes, atteignant à travers les murs les oreilles de l'abbé Durand, mirent ce prêtre en fureur. Il intervint en haut lieu, et Jean-Baptiste Moreau reçut l'ordre de « *retourner à ses affaires à Paris* ».

La première d'*Athalie* eut lieu le 5 janvier 1691, dans une salle assez petite, la Classe bleue. Les pensionnaires de Saint-Cyr portaient, pour jouer, leur vêtement de chaque jour, et non pas des costumes de théâtre, comme cela avait eu lieu pour *Esther*, deux ans plus tôt. La musique de Moreau ne fut pas interprétée entièrement, et, « *pour lui en adoucir la peine* », Mme de Maintenon, avec un cynisme généreux, lui fit donner 100 louis d'or.

En ce qui concerne la musique et les costumes de son opéra, la revanche de Racine a été totale à l'abbaye de Fontevraud, les soirs des 23, 24 et 25 de ce mois de juin 1978.

Un excellent chœur, dont se détachaient les voix de Catherine Zahou, Agnès Host, Brigitte Bellamy, a donné une interprétation très belle de la partition de Moreau, sous la direction de Jean-Claude Malgoire.

Les costumes, somptueux, étaient l'œuvre de Béni Montrésor, poète du costume d'opéra, à qui Londres, Milan, *New-York* ont fait plus d'une fois appel. Les costumes de Montrésor n'indiquent pas un caractère, un emploi. Ils sont du lyrisme pur, un envol de couleurs, de transparence qui enlèvent le corps et ses voix dans une bourrasque rêvée.

Le cloître de Fontevraud est très grand. Sauf l'ardoise des toitures et les pierres de quelques tourelles, il tombe en ruine. La nuit gagnait tous les recoins. Des hirondelles énormes, incroyablement criardes, faisaient des loopings anguleux jusqu'entre les visages des acteurs placés sur des praticables qui enjambaient les buis odorants du jardin. Les rayons des projecteurs traversaient les voiles pourpres, blancs. Les voix pures semblaient planer plus haut que les hirondelles.

Il faisait, hélas ! un froid de novembre, on gelait et, même s'il faut faire la part des choses, on restait un peu gênés de prendre des plaisirs si snobs au centre des bâtiments d'une abbaye qui fut si longtemps, et il y a très peu de temps encore, une prison affreuse, et où tant d'enfants et d'hommes ont été martyrisés.

La mise en scène des cinq actes eux-mêmes de la tragédie de Racine n'était pas évidente. La diction des vers n'avait pas été pensée. Henri Ronse s'est employé surtout à éclairer l'architecture de l'abbaye, à faire bouger des flambeaux, à déplacer la foule des spectateurs dans les escaliers et les cours, et il a trouvé un moyen de « faire causer » en transformant Athalie en une Carabosse de guignol, paraplégique, circulant sur deux *béquilles — le rôle était heureusement* tenu par une excellente comédienne, Josette Boulva, qui sauvait les meubles.

MICHEL COURNOT.

Notes

Cinéma

« De la neige sur les tulipes »

Démantèlement d'un puissant réseau de la drogue, de Hongkong à Amsterdam, devenue plaque tournante européenne du trafic de l'héroïne. Scénario débile, images exotiques et touristiques, jonques et fleurs hollandaises, scènes d'action qui se veulent fracassantes. La « Golden Harvest » de Raymond Chow, firme de Hongkong qui lança Bruce Lee au début des années 70, a produit ce récit d'aventures où revolvers et mitraillettes remplacent le karaté. Cela explique sans doute pourquoi il y a tant de Chinois en Hollande. La facture « à l'américaine » est la part de Robert Clouse, un tâcheron.

Sans Robert Mitchum, ce serait d'un ennui mortel. Mais il s'amuse à traîner son éternelle silhouette d'aventurier hollywoodien dans ce bazar ; il réussit à être le seul personnage consistant, intéressant de l'histoire. Lorsque, au volant d'un bulldozer, il démolit allègrement tout un décor, n'est-ce pas sa façon de nous dire ce qu'il faut penser du film ? — J. S.

★ Voir les films nouveaux.

Jazz

Elvin Jones à la Défense

De l'esplanade de la Défense s'ouvre à la vue, entre deux tours, une belle perspective qui s'étend en droite ligne jusqu'à l'Arc de triomphe. En ce dimanche ensoleillé, les amateurs de jazz, enfin sortis des caves obscures et des salles enfumées, pouvaient jouir de cet espace de liberté en écoutant les orchestres réunis par Radio-France.

Les participants au concours de Radio-France — remporté par le quartet de Philippe Lacarrière, qui a reçu 1 000 francs de l'Etablissement public de la Défense et la promesse d'un concert public — étaient encadrés par deux groupes vedettes. Samedi, on avait entendu le quartet de Dewey Redman. Dimanche, c'était celui d'Elvin Jones. Le bon vieux jazz, teinté seulement de quelques audaces modernistes dues au saxophoniste Pat La Barbera, et appuyé par une section rythmique à toute épreuve (guitare, basse, batterie) ; surtout, avec Elvin Jones, un batteur au meilleur de son inspiration, qui sait faire de ses caisses et de ses cymbales, des instruments comme les autres, aussi éloquent dans le dessin de la mélodie que dans le soutien de la mesure.

En *sous-sol*, d'autres jeunes artistes attendaient aussi de se faire connaître. C'était le dernier jour du 34e Salon de mai à la Galerie de la Défense. Entourée de quelques tableaux de peintres en renom — un Bryen plein de flammes, un Zao Wou-ki aux chaudes couleurs, un Olivier Debré, un Zoran Music, — la production contemporaine offrait une diversité de tendances dont aucune ne s'impose vraiment. Mais ses recherches et ses hésitations, comme celles des musiciens quelques marches plus haut, proposaient ce dimanche à un public attentif une certaine façon de vivre l'art.

THOMAS FERENCZI.

Théâtre

« Les Speakerines » par les Dzi Croquettes

Jambes nerveuses, hanches étroites, hauts souliers strassés, grimages bariolés, les Dzi Croquettes ressemblent aux stars peintes sur les affiches des cinémas B. Chaussettes de footballeurs, perruques décoiffées, lampions, chiffons, les travestis brésiliens rendent un hommage bon enfant au burlesque rétro.

Ils parodient la télévision, ils enchaînent tant bien que mal une série de sketches dans un français exotique plein de charme malgré la pauvreté de textes qui servent surtout à laisser le temps de changer de robes. Des robes très chic, très drôles. Elles viennent certainement des précédents spectacles. De la récupération. On retrouve le punch et l'humour des Dzi. Les retrouver quand ils pourront déployer leurs talents sera plus plaisant.

COLETTE GODARD.

★ Fontaine, 20 h. 45.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : les Femmes savantes.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Arts et techniques du cinéma et de la télévision (Papin).
Théâtre de la Ville, 20 h. : Ensemble intercontemporain, dir. G. Sinopoli, avec A.-M. Elansat, soprano ; M.-C. Jamet, harpe (Stockhausen, Donatoni, Webern, Rands, Bussotti).

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Atelier, 21 h. : la Plus Gentille.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : Dom Juan.
Espace Cardin, 21 h. : Ceux qui font les clowns.
Essaïon, 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 21 h. : la Cigale.
Fontaine, 21 h. : Dzi Croquettes.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire, I, 20 h. 30 : Punk et punk et colegram. — II, 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke ; 20 h. 30 : Labiche à l'affiche.
Orsay, 21 h. : les Mille et Une Nuits.
Plaisance, 20 h. 30 : le Ciel et la Merde.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. : les Chaises ; 22 h. : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : Trois p'tites vieilles et puis s'en vont.

Les concerts

Théâtre 13, 20 h. 30 : Récital par les pianistes étudiants en maîtrise de l'UMIP.
Sainte-Chapelle, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. A. Myrat, sol. A.-M. Miranda, E. Tallec et A. Klora (Vivaldi).
Lucernaire, 21 h. : F. Petit, piano ; Y. Puech, flûte (Bach, Haydn, Mozart, Leclair).
Eglise Saint-Clotilde, 20 h. 30 : D. Chorzempa, orgue (Schubert, Franck, Liszt).
Eglise Saint-Jean de Montmartre, 20 h. 30 : Ensemble choral et instrumental S. Bequet, sol. M. Blavet et M.-R. Delalande (Haydn).
La Défense (bassin Agam), 22 h. 30 : Spectacle d'eau et de musique (Tchaïkovski, Ravel), Carl Orff, Gershwin, Lambert, Bosseur, Ascione).

Festival du Marais

Hôtel de Beauvais, 19 h. et 20 h. 30 : Didier Desmas, chansons ; 23 h. : Comme un sens inversé.
Hôtel Carnavalet, 21 h. 15 : D. Bellugi et E. Hayward, flûtes à bec ; C. Caillat, clavecin ; M. Mac Gaughey, viole de gambe (Frescobaldi, Berio, Telemann, Purcell, Bartok, Stravinski, Bach).

Pavés du Marais (place du Marché-Sainte-Catherine), 19 h. : R. Dyens, guitare ; P. Mindy et J.-L. Cedaha, percussions ; Y. Le Goff, flûte (Variations sur le Brésil) ; 20 h. 30 : Tchouk tchouk Nougah.

Chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va-et-vient dans l'ouverture.

Jazz, pop', rock et folk

Campagne-Première, 18 h. 30 : Téléphone ; 20 h. 30 : Robin Kenyatta ; 22 h. : R. Pagnar ; 23 h. : Ariel Kalma.
La Péniche, 21 h. : Duo G. Marais-R. Boni.
Olympia, 21 h. : Art Blakey et les Jazz Messengers.
Stadium, 21 h. : Steve Hillage.
Pavillon de Paris, 20 h. : Bob Marley.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot, relâche.
Beaubourg, 15 h. : l'Eventail de lady Windermere, d'E. Lubitsch ; 17 h. : Paradis défendu, d'E. Lubitsch ; 18 h. : Cannes 78... le Cancer de la trahison ; Vous savez, je ne sais pas, de H. Hervé.

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).
ALLO ! MADAME (It., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
ANNIE HALL (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
CHAUSSETTE SURPRISE (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Balzac, 8e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64), jusqu'au 25 ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Ciné'Ac Italiens, 2e (742-72-19) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Calypso, 17e (754-10-68).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) (4 parties) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (2 parties) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).
JULIA (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
LAST WALTZ (A., v.o.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42).
MAIS, QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
LA MORT DE SEBASTIEN ARACHE (Arg., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
PAPA EN A DEUX (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64), jusqu'au 25 ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Tourelles, 20e (636-51-98), Mar. 21 h.
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
QUAND LES ABEILLES ATTAQUERONT ? (A., v.o.) (*) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98). — V.F. : Omnia, 2e (233-39-36).
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A., v.o.) : Galerie Point Show, 8e (225-67-29). — V.F. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.F. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
REVE DE SINGE (It., v. angl.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42). — V.F. : Impérial, 2e (742-72-52) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
RUBY (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Palais des arts, 3e (272-62-98).
LES SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64), jusqu'au 25 ; Murat, 16e (288-99-75).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
UN ESPION DE TROP (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.F. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 8e (522-37-41).

Lundi 26 juin

Les films nouveaux

DE LA NEIGE SUR LES TULIPES, film américain de R. Clouse (v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LA CONSEQUENCE, film allemand de Wolfgang Petersen (**) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75).
GOOD BYE EMMANUELLE, film français de F. Leterrier (**) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'HOROSCOPE, film français de J. Girault : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
APOCALYPSE 2024 (A., v.o.) : J. Renoir, 9e (874-40-75). O. à Mar.
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
BILITIS (Fr.) (**) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
CABARET (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39) ; (v.o., v.f.) Escurial, 13e (707-28-04).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LES CLOWNS (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LES CONTES IMMORAUX (Pol., v.o.) (**) : Acacias Champo, 5e (033-51-60).
CRIS ET CHUCHOTEMENTS (Suéd., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) Luxembourg, 6e (633-97-77) ; (v.f.) Haussmann, 9e (770-47-55).
LA GIFLE (Fr.). Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
GO WEST (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).





هكذا من الأصل



SPECTACLES

L'ESPION AUX PATTES DE VELOURS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Marbeuf, 8e (225-47-16).
MON NOM EST PERSONNE (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
NIAGARA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
ORFEU NEGRO (Brés.-Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mard.) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mar.).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
SCHMOCK (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
SOLEIL VERT (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o./v.f.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
UN ETE 42 (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
VICES CACHES, VERTUS PUBLIQUES (Youg., v.o./v.f.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
VIOL ET CHATIMENT (A., v.f.) (**) : Club, 9e (770-81-47).
ZARDOZ (Ang., v.o.) : J.-Renoir, 9e (874-40-75) (Mer. à Sam.).

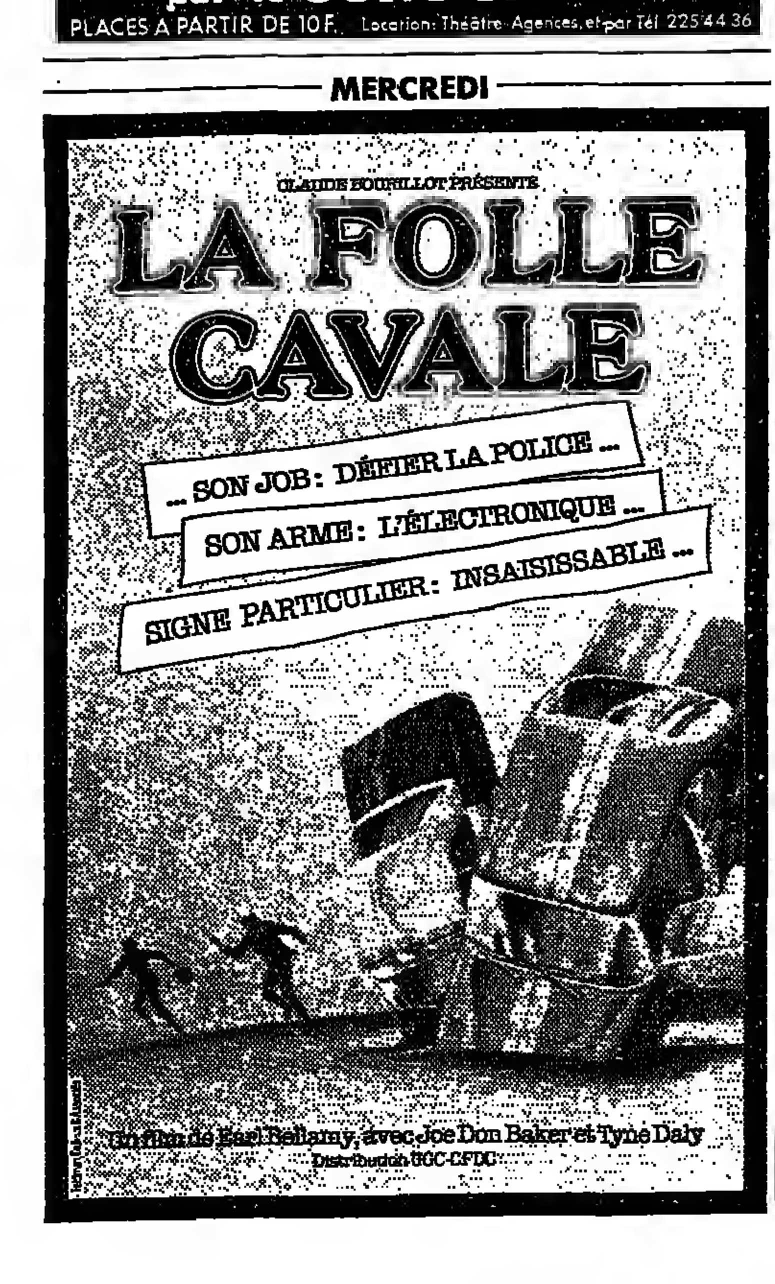
Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
L'AUTRE (A., v.o.) (**) : Daumesnil, 12e (343-52-97), soir.
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), soir.
LES CLOWNS (It., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf. S., D.).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
EL TOPO (Mex., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e, 12 h., 24 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Tourelles, 20e (636-51-98), sam. 17 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, 12 h. 15 (sf D.).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e, 12 h., 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h., 24 h.
TAXI DRIVER (A., v.o.) : La Clef, 5e, 12 h., 24 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), S., 24 h.
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 21 h.

Les festivals

CINEMA AFRICAIN (v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44) : Baara ; le Destin.
REGARD DES FEMMES SUR... : Palais des arts, 3e (272-62-98), films et débats : Alice Constant; Au-delà du bien et du mal ; Paradis perdu ; le Martyre de M. Monroe.
G. PHILIPE : La Pagode, 7e (705-12-15) : l'Idiot.
LA CHAIR, LA MORT, LE DIABLE (v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15) : Tristana.
R. REDFORD-D. HOFFMAN (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 30 : Gatsby le Magnifique ; 16 h. : Nos Plus Belles Années ; 18 h. : les Hommes du président ; 20 h. : Votez McKay ; 22 h. : Lenny.
CRIME, VIOLENCE ET POLITIQUE (v. o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Adalen 31.
HOMMAGE A LA RANK (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : l'Homme fatal.
B. KEATON, Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) : Buster s'en va-t-en guerre.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.). I, 13 h. : Rocco et ses frères ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : Jules et Jim ; 20 h. : Agutrre, la colère de Dieu ; 22 h. : Ascenseur pour l'échafaud. — II, 14 h. : Electre ; 16 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 18 h. 5 : Citizeu Kane ; 20 h. 15 : le Beau Serge ; 22 h. 10 : les Cousins.
STUDIO GALANDE (v.o.), (033-72-71), 12 h. 15 : Les Indiens sont encore loin ; 14 h. : Frankenstein Jr. ; 15 h. 50 : Mort à Venise ; 18 h. : le Privé ; 20 h. : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 10 : Chiens de paille.
COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : la Belle de Moscou.
BOITE A FILMS, v.o., 17e (754-51-50) I : 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 45, sam., 23 h. 30 : The Song Remains the Same ; 17 h. : Une journée particulière ; 19 h. : Cabaret ; 21 h. : le Dernier Tango à Paris. — II : 13 h. : les Noces de Fritz the Cat ; 14 h. 35 : A nous les petites Anglaises ; 16 h. 30 : Phantom of the Paradise ; 18 h. : Annie Hall ; 19 h. 50 : Mort à Venise ; 22 h. : Bonny and Clyde.
RETROSPECTIVE P. VECCHIALI, v.o., Action République, 11e (805-51-33) : Change pas de main.
A. HITCHCOCK, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : The Skin Game.
LES GRANDS FILMS FANTASTIQUES DE LA R.K.O., v.o., Action Christine, 6e (325-85-78) : la Malédiction des hommes-chats.
MARX BROTHERS, Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : la Soupe au canard.
DROGUE, v.o., Le Seine, 5e (325-95-99). 15 h. 30 : l'Héroïne du Triangle d'Or ; 17 h. : Skezag ; 18 h. 30 : Hallucinations ; 20 h. : le Manque ; 22 h. 30 : French Connection. — II, perm. : More.
PAUL MAZURSKY, v.o., Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) : Harry et Tonto.

MERCREDI



RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 26 JUIN

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, FILM (L'avenir du futur) : PLANETE INTERDITE, de F. Mac Leod Wilcox (1956), avec W. Pidgeon, A. Francis, L. Nielsen, W. Stevens (rediffusion).

En l'an 2200, une expédition américaine parvient sur la planète Altar 4, où elle trouve un savant et sa fille, survivants d'une autre expédition disparue. D'étranges phénomènes se produisent.

Un modèle du cinéma de science-fiction des années 50. Scénario très original, univers dépaysant, angoisse devant l'inconnu.

22 h. 5, Débat : Les robots sont-ils parmi nous ?

Avec MM. P. Pardo, directeur des automatismes de la régie Renault ; J. Vertut, chef de la section équipement pour milieux hostiles, au Commissariat à l'énergie atomique (Saclay) ; le professeur P. Rabischong, professeur à la faculté de médecine de Montpellier, directeur de l'unité de recherches biomécaniques de l'INSERM ; A. Moles, professeur de psychologie sociale à l'université de Strasbourg.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Spécial Coupe du monde de football.
20 h. 40, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 45, Magazine Zigzag, de T. Wehn Damisch : Paris, musée vivant, réal. Y. Gérault.

Il n'y aura jamais assez d'émissions sur l'architecture, et Teri Wehn Damisch nous a habitués à son regard aigu, intelligent. Deux bonnes raisons pour voir cette émission qui parle de notre environnement quotidien.

22 h. 15, Chefs-d'œuvre en péril : la route Jacques-Cœur.
22 h. 45, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (cinéma public) : EL CHUNCHO, de D. Damiani (1966), avec G.-M. Volonte, K. Kinski, L. Castel, J. Fernandez, M. Beswick, A. Checchi. (Rediffusion.)

La rencontre, en pleine révolution, d'un bandit mexicain et d'un jeune Américain cynique qui devient son compagnon d'armes.

Un western italien qui respecte des recettes éprouvées tout en cherchant, par moments, à devenir une fable politique. Des numéros d'acteurs.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Une heure avec... Rainer Maria Rilke, avec L. Terzieff, P. de Boysson, C. Aufaure ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : La nation Woodstock... Les années hurlantes, par P. Dupont.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Les grandes voix : hommage au ténor B. Gigli ; 20 h. 30, En direct de l'église Sainte-Clotilde, cycle d'orgue... Récital O. Chorzempa : « Quatre fugues, opus 60 » (Schumann) ; « Fantaisie et fugue sur un choral de Bach » (Liszt) ; « Trois pièces » (Franck) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 0 h. 5, Sept Continents, Oc Jules Verne.

MARDI 27 JUIN

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Restez donc avec nous ; 17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 30, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Ces animaux qu'on appelle des bêtes ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes : le secourisme ; 19 h. 40, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.
20 h. 30, Nobile : les naufragés des glaces.

Ce film de montage, réalisé par D. Costelle, retrace la prestigieuse aventure du général Nobile qui survola le pôle Nord dès 1926. Nobile et des compagnons témoignent. Captivant et émouvant.

21 h. 25, Variétés : Gilles Vigneault à Paris ; 22 h. 35, Le livre du mois, par J. Ferniot et C. Collange.

Avec MM. C. Jambet (Mircéa Eliade) ; J. Elleinstein (Trente Ans de parti, un communiste s'interroge) ; G. Sulfert (Deux Siècles chez Lucifer) ; G. Rolin (l'Anti-Manuel de français) ; J. Boissonnet (Des choses cachées depuis la fondation du monde) ; A. Conte (le Tunnel) ; J. Duquesne (J. Guyon) ; et Mme J. Alia (les Années orphelines).

23 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes ; 14 h., Aujourd'hui madame (les parents) ; 15 h. 5, Série : Police story ; 16 h., Aujourd'hui magazine (Line Renaud) ; 17 h. 55, Fenêtre sur... le poète Saint Pol-Roux ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Il était une fois le Tour : l'histoire du Tour de France ; 20 h., Journal.
20 h. 45, Les dossiers de l'écran : Les marées noires ou le prix du pétrole.

Un document inédit de G. Larriaga et A. Cancès, ouvre ces dossiers qui aborderont le drame de la pollution des mers en le reliant aux questions de droit international.

22 h., Débat à Paris et Portsall.

Avec MM. M. Bécam, secrétaire d'Etat aux collectivités locales ; M. Lemaignan, directeur de la Compagnie française des pétroles ; J. Lelièvre, commandant du pétrolier Batillus ; les commandants Carus et Guillaume ; J. Rouvier, professeur de droit ; M. Legendre, maire de Portsall ; L. Laubier, biologiste ; G. Perhirin, membre des « Amis de la terre » ; Mme Marie-Thérèse Talabardon, hôtelière, et un marin-pêcheur, un goémonier, un ostréiculteur.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la Société protectrice des animaux (S.P.A.) ; 20 h., Les jeux.
20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : SERVICES SPECIAUX, DIVISION K, de V. Guest (1967), avec S. Boyd, C. Sparv, M. Redgrave, L. McKern, J. Kemp. (N.)

Le directeur d'une fabrique de jouets, chef d'un réseau d'espionnage au service du gouvernement britannique, est aux prises avec les agents d'une organisation adverse.

Sujet conventionnel. Réalisation marquée par le souci du détail réaliste. Quelques touches d'humour.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie... Daniel Blanchard (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... la communion au sol ; à 8 h. 32, La marche à l'étoile ; 9 h. 7, Matinée des autres : l'alphabet père ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec le professeur Jean Bernard ; 11 h. 2, Robert Casadesus, l'homme et l'artiste ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;
13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Zoo et le silence de la mer », de Vercors ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : la culture régionale en question ; à 16 h., Match : J. de Lipkowski-R. Pontillon (quelles réalités pour l'Europe ?) ; à 16 h. 25, En direct avec le docteur C. Malhuret ; 17 h. 32, Robert Casadesus, l'homme et l'artiste ;
18 h. 30, Feuilleton : « la Guerre des sabotiers de Sologne », de M. Schilovitz ; 19 h. 25, Sciences (le darwinisme) ;
20 h., Dialogues : « Labyrinthe de la pensée », avec Cornélius Castoriadis et Marcel Gauchet ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : la nation Woodstock, les années hurlantes, par P. Dupont.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique : Sur quelques big bands oubliés ;
13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : P. Linke, J. Strauss, C. Grell, F. Lehar ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : M. Pignolet de Montéclair, I. Pleyel, Rossini, Stoelzel ; 15 h. 32, Musiques d'autrefois : J. Desprez, B. Marcello, Bach ; 17 h., Postlude : M. Gry, G. Fauré ; 18 h. 2, Musiques magazine : L'actualité des musiques parallèles ; 19 h., Jazz time : « Les Défricheurs » ; 19 h. 45, Eveil à la musique ;
20 h. 30, Echanges internationaux, « Automne styrien 1977 », avec l'Orchestre symphonique de Zagreb et le Big band RTZ : « Les échos II » (I. Kuljeric), « Tehrana » (Malec), « Concerto per archi » (Haubenstock-Ramati), « 54 Krajs » (Detoni) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : presqu'île ; 23 h., Jour « J » de la musique ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons ; Schmelrer, Barbella, Valentine ; 0 h. 5, Sept Continents, de Jules Verne.

VU

L'empire de Karajan

Brésil-Italie sur la première chaîne, Karajan-Chancel sur la deuxième... Ça a été la bagarre, samedi soir, pour décider qui regarderait quoi et quand. Il a fallu transiger, établir des tours, des ordres, des priorités. Ce qu'on se disputait, c'était l'image. Côté son, pas de problème : sportifs et mélomanes en tombaient d'accord — une chance ! — il était meilleur ou sur France-Inter ou sur France-Musique modulation de fréquence.

L'œil vague, l'oreille collée au transistor, les exclus du petit écran attendaient l'occasion — but marqué par l'Italie, arrivée de M. Edward Heath au « Grand Echiquier » — de faire valoir avec fébrilité des droits accueillis par les gémissements incrédules et excédés de la partie adverse. Quand l'ancien premier britannique a posé sa baguette de chef d'orchestre pour s'approcher, rose d'émotion, dans ses habits du dimanche, de la table d'honneur, en bon élève sûr de recevoir des compliments et qu'il se faisait proprement renvoyer — il avait l'air fatigué, il devrait aller se reposer, — la joyeuse stupéfaction des amateurs de football a été belle à voir. Ils n'en espéraient pas tant.

On avait quand même pu apercevoir auparavant Alexis Weissenberg céder, l'espace d'un andante, le piano du Concerto en do majeur de Mozart à Herbert von Karajan en polo noir et cheveux blancs. Moment privilégié. Effleurant d'une main souple et noueuse le clavier, caressant l'air de l'autre, chantonnant entre ses dents, il établissait une complicité imperceptible et palpable avec les cent vingt musiciens de l'Orchestre philharmonique de Berlin. Ce barreur, il est passionné de voile, nous le disait d'ailleurs : au pupitre, il voit, il sent tout. Son regard aveugle devine la défaillance, la faute, la nervosité, la prévient et l'apaise d'un geste. Petit, mince et très expressif, et très absorbé, il semble alors palper la musique, la rouler entre ses doigts et la jeter à la volée de-ci, de-là.

On lui reproche parfois d'être un peu hétéroclite dans ses choix. Exact. Il n'y a pas, à l'en croire, de grande et de petite musique. Il y la bonne et la mauvaise. On a donc eu droit à un agréable pot-pourri. Cela allait de la Valse-Délire au Vaisseau fantôme, de Strauss (Johann) à Wagner (Richard), en passant par Offenbach et Verdi. Avec, prodigieux point d'orgue, la Sarabande de Bach interprétée au violoncelle solo par Rostropovitch venu en ami. Il est vraiment exquis, simple, souriant, chaleureux, spontané.

A côté de lui, évidemment, Karajan a l'air peut-être, pas m'as-tu-vu, non, mettons content de lui, content de la vie. Il y a de quoi : elle l'a gâté. Elle lui a permis de développer un sens musical doublé d'un flair commercial hors du commun. Dommage que son hôte se soit montré si discret, si peu curieux d'en savoir davantage sur l'énorme empire édifié par un chef d'orchestre, chef d'entreprise de soixante-dix ans qui semble s'être partagé le monde avec Leonard Bernstein, au terme de ce qu'on a appelé un Yalta musical.

On connaît par ouï-dire les goûts de ce Cadet-Roussel pour les maisons, les voitures, les bateaux et les avions. On sait — on en a eu des échantillons — qu'il ne néglige ni les joies ni les profits de l'opéra, de la télé, du cinéma et des festivals. Sans donner dans le ragot ou la malveillance, on aurait pu essayer de découvrir à l'écran ce qui faisait courir Herbert puisque, aussi bien, le maître a autorisé, devant nous, Chancel, à l'appeler par son prénom.

CLAUDE SARRAUTE.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

1977

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

T.D.F. : L'ÉNERGIE SOLAIRE

● Le premier réémetteur de télévision alimenté par l'énergie solaire vient d'être mis en service en France à Peypin (Bouches-du-Rhône). Cette installation réalisée par T.D.F. assure l'alimentation d'un réémetteur de 150 MW qui difuse le programme de FR 3.

● *La médaille d'or* (presse-radio-télévision) de la SACEM décernée chaque année par cette société a été attribuée pour 1978 à Jean-Michel Hepp, conseiller aux programmes de la direction générale de T.F.1 pour l'organisation du Concours de la chanson française et de l'Eurovision.

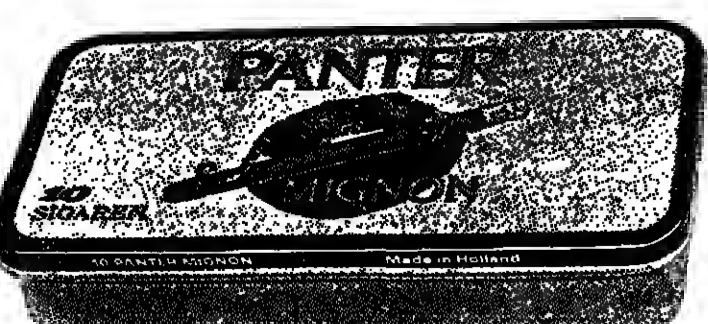
TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 26 JUIN

— *M. Christian Beullac*, ministre de l'éducation, répond aux questions des auditeurs du magazine « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 15.

MARDI 27 JUIN

— Un dossier est consacré aux problèmes de l'entrée de l'Espagne dans le marché commun, sur R.M.C., à 19 heures.






PRESSE

M. JEAN BLETNER élu président du Syndicat des quotidiens départementaux

Le Syndicat des quotidiens départementaux a réuni son assemblée générale le vendredi 23 juin à Gérardmer (Vosges). M. Jean Bletner, président-directeur général de la *Haute-Marne libérée*, a été élu président du S.Q.D., en remplacement de M. Raymond Dubreuil, qui ne sollicitait pas le renouvellement du mandat qu'il détenait depuis douze ans. M. Raymond Dubreuil a été porté à la présidence d'honneur du syndicat.

Evoquant le problème des radios locales, le nouveau président a déclaré que si l'installation de telles stations devait se faire — « *et il n'est guère douteux qu'elle se fera* », a-t-il souligné, — la presse, et la presse départementale en particulier, « *qui a vocation de promouvoir l'information locale, et qui dispose de structures solides, devrait y participer* ».

Par ailleurs, M. René Pretet, président-directeur général du *Courrier de Saône-et-Loire*, a été désigné comme représentant du S.Q.D. au conseil d'administration de l'Agence France-Presse, en remplacement de M. Roland Garnier, qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat.

● *A l'agence AIGLES* (groupe qui édite *le Progrès* et *le Dauphiné libéré)*, le protocole d'accord signé le 22 juin entre la direction et le personnel, qui avait fait grève pendant dix-neuf jours en mai, a été approuvé par une « *importante majorité* » des grévistes, annonce un communiqué de la C.F.D.T. Cet accord comporte notamment la fixation du salaire minimum mensuel à 2 329 francs.

● « *Quelle information sur le tiers-monde ?* », tel était le thème d'un colloque organisé à Rennes, en décembre 1977, avec le concours de la revue *Croissance des jeunes nations*. Le Centre rennais d'information pour le développement et la libération des peuples qui avait pris l'initiative de cette rencontre vient d'en publier le compte rendu. Pour le recevoir s'adresser au CRIDEV, 41, avenue Janvier, 35100 RENNES. Prix : 8 F l'exemplaire (8,50 F franco de port).

● *Un dessin antimilitariste de M. Philippe Soulas*, publié le 19 janvier 1977 par *la Gueule ouverte*, a valu à la directrice de la publication, Mme Isabelle Cabut, d'être condamnée, mardi 20 juin, pour injures envers l'armée, à 1 000 F d'amende par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris et au dessinateur d'être condamné à une amende de 800 F. Le dessin de M. Soulas tendait à présenter les militaires comme des assassins d'enfants.

LE CENTENAIRE DE « L'ALMANACH DU PÈLERIN »

L'Almanach du pèlerin, dont la première édition portait la date de 1879, célèbre son centenaire sous forme de rétrospective. Il propose sur commande à ses lecteurs une réédition exacte de l'almanach de 1879 dans son format, sur son papier, avec ses caractères. Elle souligne qu'il faut le considérer comme « *un document d'histoire, à lire avec la sérénité de l'historien, et un brin d'humour* ».

Un « journal du centenaire » évoque les grands changements survenus à l'école, la « *belle époque de la peinture* », la révolution des transports, et aussi les spectacles, les sports, la mode, le « savoir-faire », les faits divers. Le tout illustré de publicité d'époque (le numéro : 15 F — plus taxe de transport pour envoi — 3-5, rue Bayard, 75380 Paris).

LE PRIX BERNARD-J.-CABANES EST DÉCERNÉ A UN JOURNALISTE ÉGYPTIEN

Le prix international Bernard-J.-Cabanes, réservé à un journaliste d'agence de presse et décerné pour la première fois l'an dernier, a été attribué pour 1978 à M. Hazem Foda, de nationalité égyptienne, appartenant à la Middle East News Agency (MENA).

Directeur de la rédaction de la MENA au Caire, M. Hazem Foda se trouvait à Nicosie (Chypre) le 19 février dernier pour couvrir la conférence de l'Organisation de solidarité afro-asiatique dont M. Youssef El Sebai, rédacteur en chef du quotidien cairote *Al Ahram*, était le secrétaire général. La dépêche de M. Foda relate les circonstances de l'assassinat de M. Sebai.

Le jury, présidé par M. Jean Marin, a également attribué des voix à M. Lee Chia, de la Central News Agency de Taipeh, ainsi qu'à MM. Gaspar de Figuereido et Antonio Mega Ferreira, tous deux de l'Agence nationale portugaise.

● *L'Association française des journalistes agricoles* a décerné le Grand Prix du journalisme agricole 1977, d'un montant de 8 000 francs, à Philippe Le Corroller, journaliste au *Nouvel Economiste*, pour ses enquêtes sur la commercialisation du lait et de la viande publiées par cet hebdomadaire. Un prix spécial a été attribué à Alain Giraudo (*le Monde)* pour une série d'articles sur l'agriculture franc-comtoise.

D'autre part, la bourse de voyage 1978 de l'association (bourse John-Deere, de 7 000 F) a été attribuée à notre collaborateur Philippe Boggio pour un projet de reportage sur la situation au Sahel, menacé d'une nouvelle sécheresse.

CARNET

Fiançailles

— Le docteur Jacques BORDE et Mme,
L'ingénieur général d'armement Robert LEPARMENTIER et Mme,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,
Anne-Marie et Bertrand.

Mariages

— Le professeur Jean GERBIER et Mme,
Le docteur Louis BERTAGNA et Mme,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants,
Claire et François,
célébré le 24 juin en l'église Saint-Aignan de Gambais (Yvelines).

— M. Pierre BAS, député de Paris, adjoint au maire de Paris et Mme,
M. et Mme Jean CHAUBSET,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants,
Bruno et Monique,
qui sera célébré le samedi 1er juillet 1978, à 17 h., en l'église paroissiale de Lème (Pyrénées-Atlantiques).
6, rue de Seine, 75006 Paris.
Lème, 64450 Thèze.

— Mme Henri CONIL-LACOSTE,
M. et Mme Michel CONIL-LACOSTE,
M. et Mme François FONDEVILLE,
ont la joie de faire part du mariage de
Jean-François et Elisabeth,
qui sera célébré en l'église Saint-Matthieu de Perpignan, le samedi 1er juillet, à 16 h. 30.

Décès

— M. Eugène Allain, son époux,
M. et Mme Patrick Sehultz,
M. et Mme Pierre Gallois,
M. et Mme Richard Pinault,
M. Jean-Jacques Allain,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Eugène ALLAIN,
née Jeanne-Adélaïde Dujardin-Delacour,
survenu à Tananarive, le 20 mai 1978, dans sa soixante-septième année, munie des sacrements de l'Eglise.
Antananarivo, B.P. 33 Madagascar.
32, rue George-Sand,
75016 Paris.

— Mme Pierre Amoudruz, son épouse,
M. Georges Amoudruz, son frère,
Madeleine et Jean Reberioux,
Paulette Fischer-Moschkowitsch,
François et Liliane Amoudruz, ses enfants,
Jean-François, Pierre-Yves, Fabienne et Vincent Reberioux,
Marie-Hélène et Patrice Amoudruz,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre-Célestin AMOUDRUZ,
directeur honoraire des impôts,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu à Strasbourg, le 16 juin 1978, dans sa quatre-vingt-huitième année.
Les obsèques ont eu lieu à Mittelhausbergen, dans l'intimité de la famille, le 20 juin 1978.
10, rue Saint-Paulin,
94210 La Varenne.
20, avenue des Vosges,
67000 Strasbourg.
1, place Golbery, 67000 Strasbourg.

— M. et Mme Théo Bernard,
M. et Mme André Bernard,
M. et Mme Pascal Bernard et leur fils,
Mlle Sophie Bernard,
Mme Delphine Friedmann,
Mme Monique Sebban et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Albert BERNARD,
survenu le 17 juin 1978 dans sa quatre-vingt-treizième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
3, place Félix-Eboué, 75012 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Bernard CHAMPION,
professeur agrégé,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
survenu le 21 juin 1978.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Saint-Etienne-la-Thillaye (Calvados).
Une messe sera célébrée à son intention le mercredi 28 juin, à 19 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris (5e).

— Nous apprenons le décès de
Robert CHARROUX,
survenu le samedi 24 juin, dans sa maison de Charroux (Vienne).

[Agé de soixante-neuf ans, Robert Grugeau avait pris pour pseudonyme le nom du village où il habitait, Charroux. Journaliste, archéologue, chercheur de trésors, il s'est intéressé aux domaines les plus divers. Il a été, notamment, le producteur de l'émission « le Club de l'insolite » à la télévision. Spécialiste de l'étrange, il a publié, entre autres, l' « Histoire inconnue des hommes depuis cent mille ans » (1963), « le Livre des secrets trahis » (1965), « le Livre des mondes oubliés » (1971), « l'Enigme des Andes » (1975).]

— Mme Jeanne Collet, son épouse,
Mlle Kathleen Collet, sa fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Herbert COLLET,
survenu le 20 juin 1978, dans sa soixante-dix-neuvième année.
Ses obsèques ont eu lieu le 22 juin 1978, à Vichy.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
26, avenue Victoria, 03200 Vichy.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Franck DEGAUGUE,
survenu le 22 juin 1978 dans sa quatre-vingt-douzième année.
Les obsèques ont eu lieu le samedi 24 juin dans la plus stricte intimité.
De la part de :
M. et Mme Lucien Degaugue, à « Mormont »,
46800 Montcuq.
M. et Mme André Degaugue,
121, boulevard de Grenelle,
75015 Paris.

— M. Roland Gaubert,
M. et Mme Jacques Lebegue et leurs enfants,
M. et Mme Gilles Arnulf et leurs enfants,
M. et Mme Bertrand Denis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Maurice GAUBERT,
survenu le 22 juin 1978, à l'âge de soixante-dix-huit ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 27 juin, à 10 h. 45, en l'église de Villennes-sur-Seine (Yvelines).
Cet avis tient lieu de faire-part.
19, boulevard de la Somme,
75017 Paris.
Les Falaises,
Chemin du Puy-du-Roy,
13100 Celony.
89, rue de Monceau,
75008 Paris.
19, rue Emile-Dubois,
75014 Paris.

— Mme Roger Latimier,
M. et Mme Jean-Paul Latimier,
M. et Mme Paul Dubois,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Roger LATIMIER,
survenu le 16 juin 1978, en pleine activité, à l'âge de cinquante-cinq ans.
L'inhumation a eu lieu, dans l'intimité de la famille, le 20 juin 1978, au cimetière d'Herblay (Val-d'Oise).
Résidence les Lions, les Saules,
1, avenue Foch, 95220 Herblay.

— Le président, le conseil d'administration et les membres de l'Institut havrais de Sociologie économique et de psychologie des peuples,
ont l'infinie tristesse de faire part de la disparition du professeur
Abel MIROGLIO,
chevalier de la Légion d'honneur
agrégé de l'Université,
président-fondateur de l'Institut havrais,
décédé au Havre, dans sa quatre-vingt-troisième année.
Les obsèques seront célébrées le mardi 27 juin, à 10 h. 30, au temple, rue Anatole-France, au Havre.

— Gérard E. Weil, professeur à l'université de Nancy-II,
Mme N. Weil et leurs enfants,
M. et Mme Michel Weil et leurs enfants,
M. et Mme Max Spire, née Weil, et leurs enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès de
M. Henri WEIL,
leur très cher père, beau-père et grand-père,
survenu à Aix-les-Bains, le 23 juin 1978, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.
Ils rappellent à cette occasion le souvenir de son épouse,
Mme Suzanne WEIL,
née Haguenauer,
leur très chère mère, belle-mère et grand-mère, qui l'a précédé il y a dix-huit mois sur le chemin de la vie éternelle (24 janvier 1977).
Université de Nancy-II,
B.P. 33.97.
54015 Nancy Cedex.

Remerciements

— Le président de l'Association internationale des Maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation,
Le président de l'Union nationale,
La direction et les membres du personnel,
très touchés par les nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été adressés lors du décès de
Mlle Antoinette de la BASSETIERE,
expriment leur profonde gratitude à toutes celles et à tous ceux qui se sont associés à leur peine.
Une messe à son intention sera célébrée le mardi 4 juillet, à 18 h. 30, en l'église Saint-Sulpice, crypte du Rosaire (entrée sous la tour, rue Palatine), Paris (6e).

— Mme Paul Franck, ses enfants et petits-enfants,
Ses cousins et toute la famille,
remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie.

Anniversaires

— Pour le dix-huitième anniversaire de la mort de
Gaston AMSON,
croix de guerre 1914-1918
(2 citations),
commandeur de la Légion d'honneur,
président de la Fédération des industries de la maroquinerie,
triple médaillé olympique d'escrime,
champion de la Victoire,
une pensée est demandée à tous ceux qui sont restés fidèles à son exemple.

— Pour le premier anniversaire de la disparition de
M. Renato ANSELMINO,
administrateur-directeur général de la S.A. ECFA,
une pensée est demandée à ceux qui sont restés fidèles à son souvenir.
De la part de la S.A. ECFA,
17, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.

— En ce neuvième anniversaire du décès de
M. Marcel VAN HELMONT,
à sa mémoire, un fidèle souvenir.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-V, mardi 27 juin 1978 à 9 h. 30, à l'amphithéâtre E.-Durkheim, galerie Cl.-Bernard, esc. J, 3e étage, Mlle Janine Larrue : « La représentation de la culture dans les divers groupes sociaux. »

— Université de Paris-V, mardi 27 juin 1978 à 14 heures, à l'amphithéâtre E.-Durkheim : « Contribution à l'étude ethnologique des néo-prolétariats urbains. »

— Université de Lille, bâtiment 6, 2e étage, mardi 27 juin 1978 à 14 h. 30, M. François Roger : « La méfiance sociale et les stratégies du mariage dans les Ardennes. »

Visites et conférences

MARDI 27 JUIN

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h., Métro Saint-Paul : « Les synagogues du Marais » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

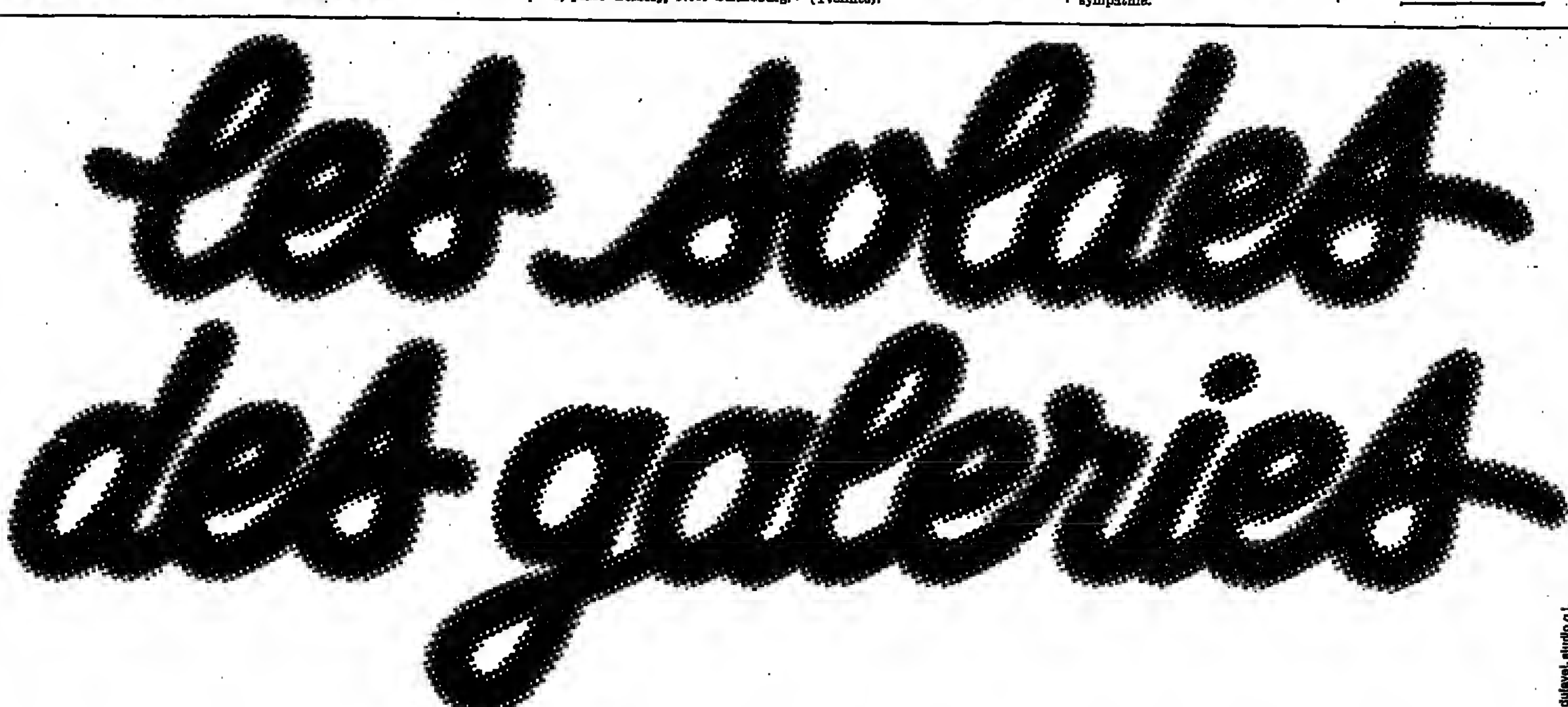
15 h., façade de l'Eglise : « L'église Saint-Julien-le-Pauvre » (M. de La Roche).

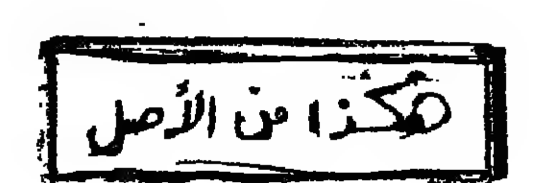
CONFÉRENCES. — 19 h. 30, 26, rue Bergère, M. R.-G. Dommergue : « Les douze fils de Jacob, les douze travaux d'Hercule, les douze signes du zodiaque » (L'Homme et la connaissance).

18 h. et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein épanouissement du cœur et de l'esprit » (entrée libre).

21 h., 147, avenue de Malakoff, Mme Laura Winckler : « Les mystères de la Crète » (Nouvelle Acropole).

21 h., 36, rue Jacob, M. Georges Sonnier : « Historique des rapports de l'homme et de la montagne » (La Tisanière, Andrée Gautier).







L'Europe avant les sommets de juillet

Deux grands rendez-vous vont marquer le mois de juillet : celui du Conseil européen de Brême, les 6 et 7 juillet, destiné à arrêter les grandes lignes d'une politique monétaire entre les Neuf, et celui de Bonn, les 16 et 17 juillet, qui rassemblera les chefs d'Etat des sept principaux pays industrialisés. Sera-ce l'occasion de mettre en œuvre la « relance concertée » proposée par l'O.C.D.E. ?

L'un des principaux partenaires, l'Allemagne fédérale, a sur ce point une attitude dilatoire : la R.F.A. ne saurait se prononcer avant la fin de juillet, estime le chancelier Schmidt, les données statistiques actuelles lui paraissant insuffisantes. Quant à la France, et malgré les déclarations rassurantes du premier ministre, rien ne laisse entrevoir une amélioration de sa situation dans un avenir immédiat. Le rapport que l'INSEE vient d'adresser au commissariat du Plan prévoit une aggravation du chômage de cent mille unités par an d'ici à 1983 et la persistance d'une forte inflation.

Pris par les aspects conjoncturels de la crise, les pays les plus riches ne doivent-ils pas désormais se préoccuper des problèmes structurels ? L'Allemagne fédérale, qui fête le trentième anniversaire de son deutschemark florissant, est amenée à revoir sa politique en ce sens, tout en sachant qu'elle sera contrainte de relancer la demande globale si elle ne veut pas que le nombre de ses chômeurs dépasse deux millions en 1985.

• FRANCE : la « stagflation » va continuer

LE sommet de Bonn ne sera pas, pour la France, une simple réunion académique. Même s'il n'en sort pas de décisions spectaculaires, le moindre petit geste de « relance concertée » qui s'y esquisserait apparaîtrait de bon augure. Tant l'avenir promis à l'économie française s'annonce austère.

M. Barre a beau répéter qu'une relance sélective ferait courir au pays bien des périls, sa voix semble de plus en plus isolée dans le concert gouvernemental et de moins en moins bien entendue dans les milieux professionnels, patronaux aussi bien que syndicaux. Au sein de la majorité, les députés R.P.R. ou C.D.S. ne sont plus les seuls à craindre le pire du *statu quo ;* des élus U.D.F. manifestent un certain mécontentement et, à l'Elysée même, des conseillers du président de la République pensent le moment venu pour la France de « faire quelque chose » pour décider le chancelier Schmidt à sortir de son attentisme en matière d'expansion et encourager les Etats-Unis à persévérer dans la voie d'un soutien public à la conjoncture.

Le rapport que l'INSEE a adressé au commissariat général au Plan pour la reprise de ses travaux après les élections vient à l'appui de cette thèse. Car l'avenir qu'il laisse prévoir pour la nation est des plus moroses ; surtout si l'on ajoute que la réalité apparaît dès à présent un peu plus sombre que les hypothèses sur lesquelles se fonde le rapport. Ce document sur *la France à l'horizon 1983* (1) annonce tout à la fois une forte aggravation du chômage, une persistance de l'inflation, une croissance ralentie et une quasi-impossibilité — vu les engagements du « programme de Blois » — de financer les dépenses croissantes de la Sécurité sociale.

Dérive du franc à la baisse

Comment s'expliquent d'aussi noirs pronostics ? Par la prise *en compte des données* rassemblées par les experts français et leurs collègues étrangers sur la situation économique de l'Occident et l'évolution probable de ses principales composantes. Sauf changement important dans les politiques poursuivies par les grandes nations, ou modification — imprévisible actuellement — des comportements des citoyens et des entreprises, l'avenir probable de la France aura les sept caractéristiques suivantes (pour s'en tenir à l'essentiel :

● Notre pays, qui n'a redressé sa balance commerciale à la fin de 1977 qu'au prix d'un ralentissement sensible de la *croissance* de ses importations, devrait, pour conserver l'équilibre actuel de ses paiements — dont dépend la stabilité du franc, — accepter le taux modéré de croissance que lui impose la « *contrainte extérieure* ». Tant que la demande mondiale demeure déprimée (les experts internationaux ne la voient pas présentement retrouver les taux d'expansion d'autrefois) et tant que le franc ne connaît pas de chute spectaculaire permettant aux exportateurs français d'élargir sensiblement leur part des marchés étrangers, le volume des exportations possibles demeure limité ; *donc aussi, dans une optique* d'équilibre commercial, celui des importations ; et, par voie de conséquence, le niveau d'une bonne partie de la production nationale.

Après une mauvaise année 1977 (2 à 2,5 % seulement de croissance) pour nos principaux partenaires, l'INSEE ne s'attend guère à plus de 3 % d'expansion chez eux cette année, et à peine mieux les années suivantes. Ce qui constitue un frein considérable à un essor fondé sur les ventes à l'étranger.

● *L'hypothèse de changes retenue* par l'INSEE est celle d'une « *dérive du franc à la baisse telle que les prix industriels des principaux pays, exprimés dans la même monnaie, soient dans les mêmes rapports en 1983 qu'en 1972* ». Cela afin d'éviter un écart de prix qui laminerait les marges des exportateurs et durcirait la « *contrainte extérieure* ». Le prix du pétrole, stable dans la prochaine période (le marché étant saturé), recommencerait ensuite à augmenter, du fait du risque de pénurie. Une hausse des cours en dollars d'environ 70 % en sept ans est retenue comme vraisemblable par l'INSEE.

GILBERT MATHIEU.

(Lire la suite page 20.)

(1) *Economie et statistique*, mai 1978. Etude rédigée par Mme Chaillié et MM. Charpin, Raoul, Tréca et Villa.

LA CROISSANCE DE LA FRANCE COMPARÉE A CELLE DE SES PRINCIPAUX PARTENAIRES

Taux de croissance annuel

10 %, 8, 6, 4, 2, 0, -2, -4

FRANCE

Prévisions de l'INSEE

Principaux partenaires de la France

1960 — 1965 — 1970 — 1975 — 1976 — 1977 — 1978 — 1979 — 1980 — 1981 — 1982 — 1983

Les taux de croissance cités ici par l'INSEE sont ceux qui résultent des calculs de comptes trimestriels opérés régulièrement par les services officiels depuis 1962. Ils diffèrent parfois des comptes annuels, plus connus du public parce que mieux popularisés par la Rue de Rivoli. Cela a été notamment — et surtout — le cas en 1975-1976, où les comptes trimestriels ont accentué la gravité de la crise aussi bien que le ressaut qui l'a suivie ; selon ces comptes, l'année 1975 aurait vu un recul de la production intérieure brute de 3,7 % et l'année 1976 une reprise de 6,5 % ; selon les comptes annuels, les chiffres ont été respectivement de — 0,1 % et de + 4,7 % (pour le produit intérieur brut marchand).

• ALLEMAGNE FÉDÉRALE : trente ans après la réforme monétaire

LE remplacement du reichmark par le deutschemark (DM), le 21 juin 1948, marque le début de la renaissance de l'économie ouest-allemande, dont l'évolution générale se caractérise, au cours des trois dernières décennies, par une croissance vigoureuse et une intégration progressive dans l'économie mondiale.

La République fédérale d'Allemagne est aujourd'hui l'une des principales puissances économiques du monde et la première puissance économique d'Europe occidentale. En 1977, son produit national brut représente environ 11 % de celui de l'ensemble des pays de l'O.C.D.E., le quart de celui des Etats-Unis d'Amérique et le tiers de celui des Communautés européennes ; il dépasse de près de 30 % celui de la France.

ALPHONSE LOSSER.

(Lire la suite page 20.)

FEUX CROISÉS SUR LA « BANQUE VERTE »

Cette fois-ci, ça y est : la grande offensive contre le Crédit agricole est lancée. La grande peur des élections passée, banques privées, banques nationales et banques populaires font taire leurs griefs respectifs pour se lancer à l'assaut de la « banque verte », coupable de « concurrence déloyale ».

Après une « note » de l'Association française des banques, en date du 22 mai dernier, qui ouvrait le feu, les présidents d'établissements — en tête celui de la B.N.P., M. Ledoux — multiplient les déclarations belliqueuses et affirment que la situation actuelle ne saurait durer longtemps. Il est vrai que le Crédit agricole est arrivé non seulement à collecter 25 % de l'ensemble des dépôts bancaires, mais encore à dégager, en 1977, 1,5 milliard de francs de bénéfices soit, à lui seul, davantage que la B.N.P., le Crédit lyonnais et la Société générale réunis. Comble : comme elle ne peut employer toutes ses ressources en raison de l'encadrement du crédit, la « banque verte » se voit contrainte de les revendre aux autres établissements au taux du marché ; elle se voit aussi accuser d'accroître le coût de l'argent tout en entassant des bénéfices « indus ».

Tous les griefs articulés par ses concurrents depuis des années sont exprimés avec une vigueur renouvelée : monopole absolu des crédits bonifiés à l'agriculture, exemptions fiscales, extension abusive du champ de la « ruralité » (allant jusqu'à ouvrir ses agences dans les grandes villes), etc. Pour faire bonne mesure, le Crédit mutuel et son « livret bleu » exonéré sont également cloués au pilori.

Naturellement, les réseaux ainsi incriminés protestent énergiquement, mettant en avant leur caractère mutualiste, le coût peu élevé de leurs crédits, les contraintes et obligations mises à leur charge en contrepartie des « avantages » qui leur sont accordés. A leur tour, ils diffusent des « notes ». Les pouvoirs publics, saisis officiellement de la querelle, sont fort embarrassés : le mutualisme est puissant en France, et le conflit prend immédiatement un aspect politique.

Ce qui est sûr, c'est que cette fois on ne va pas en rester là, il va enfin falloir poser, en termes réalistes, le *problème de la concurrence bancaire en régime libéral.*

L'efficacité et le rôle véritable des aides publiques à l'industrie

L'industrie française doit accélérer sa mutation. L'Etat l'y pousse en rendant plus favorable son environnement économique. Parallèlement, il cherche à améliorer son système d'aides publiques afin de clarifier ses relations avec les entreprises et de réduire — comme l'affirme le programme de Blois — le volume de ses subventions. Aujourd'hui, la réflexion s'est engagée dans l'administration autour de trois questions : Ces aides sont-elles efficaces ? Sont-elles bien contrôlées ? Quel est leur rôle véritable ?

L'AIDE de l'Etat n'a pas été un choix libre ou doctrinal, mais une décision forcée, dictée par plusieurs nécessités : « muscler » l'industrie française face à une concurrence extérieure intense, favoriser la recherche scientifique et l'innovation, corriger les déséquilibres régionaux, remédier à l'insuffisance chronique de fonds propres des entreprises, développer les exportations, promouvoir des aides spécifiques à certains secteurs. A cet effet, a été mise en place, au fil des années, une panoplie de techniques très variées : subventions, prêts du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.), bonification d'intérêt, exonérations *fiscales, dotations* en capital, aides à l'exportation, garanties. Mais ces aides répondent-elles aux attentes des pouvoirs publics ?

Un problème mal posé

L'efficacité du système d'aides publiques est difficile à estimer. Faut-il la mesurer pour chacun des quelque quarante ou cinquante régimes d'aide ? Ou voir globalement si ce système produit l'effet qu'on attendait de lui ? Il n'y a pas de réponse satisfaisante à ces questions. D'autant que nul ne peut dire avec certitude ce qui se serait passé si l'Etat n'avait pas apporté son aide. Ni évaluer l'efficacité ou l'inefficacité de chacun des modes d'intervention. Car les techniques sont plus ou moins appropriées à un type de problème. Prenons les prêts F.D.E.S. Accordés à des opérations présentant un « intérêt exceptionnel » (Fos-sur-Mer) ou pour lesquelles les banquiers se refusent à prendre des risques, ils ont servi de catalyseur pour des investissements qui demeuraient suspendus et ont permis, dans le cadre du Comité interministériel d'aménagement des structures industrielles (CIASI), le sauvetage de nombreuses entreprises. Faut-il considérer que cette technique a été « bonne » dans le cas de Peugeot et « mauvaise » dans celui de la sidérurgie, parce que, dans un cas, la firme automobile a remboursé son prêt au bout de deux ans (et en avance !) et que, dans l'autre cas, cela n'a servi qu'à endetter un peu plus un secteur en perte de compétitivité ? Ce serait insuffisant et injuste.

Insuffisant, car seuls les dirigeants de Peugeot savent, dans leur for intérieur, si le prêt du F.D.E.S. était nécessaire et même indispensable. Mais, s'il avaient pu s'en passer, l'auraient-ils dit hier et le diraient-ils aujourd'hui ? Injuste, car, dans le cas de la sidérurgie, la véritable question est : faut-il déposer le bilan et accroître le nombre de chômeurs ou préserver, vaille que vaille, l'outil de production ? Or cela pose le problème des objectifs de la politique industrielle (quelle capacité de production ? quelle compétitivité ? quels emplois ? pour quels résultats ?), demeurés jusqu'ici beaucoup trop généraux.

L'Etat poursuit des fins multiples, qui se révèlent contradictoires dans les faits. Ainsi, la croissance industrielle justifie l'aide à des secteurs en expansion (électronique, automobile), mais la nécessité de protéger l'emploi *conduit à soutenir des entreprises* situées dans des secteurs en déclin (textile, cuir). La volonté de constituer un pôle industriel dans un secteur de pointe (C.I.I.-Honeywell-Bull) amène à céder, au moins en partie, sur le terrain de l'indépendance nationale. L'objectif du développement régional pousse à la localisation d'industries dans des régions difficiles d'accès et qui ne permettent pas des conditions de production optimales. Les facilités accordées à l'investissement étranger, bénéfiques sur le plan de la création d'emplois, peuvent se révéler nuisibles à l'équilibre de notre balance commerciale si ces filiales de groupes étrangers importent massivement les produits fabriqués par leur société mère. C'est le signe que le contrôle de l'utilisation des fonds *publics est insuffisant.*

Une vérification aléatoire

Des textes prévoient que l'Etat peut procéder à des vérifications, sur pièces et sur place, auprès des entreprises bénéficiaires d'aides publiques, afin de contrôler leurs conditions d'octroi, voire de vérifier quels engagement pris en matière de création d'emplois ou de réalisation d'investissements ont bien été respectés. Il est difficile de savoir si ce contrôle a vraiment lieu. En fait, sa mise en œuvre se heurte à des difficultés dues principalement à des raisons de doctrine : dans un régime d'économie libérale, jusqu'où peut aller le contrôle de l'Etat ? Il n'est pas sûr que le gouvernement français l'ait toujours su et fait savoir à ses agents.

Il n'a pas non plus adapté l'organisation administrative en vue de permettre un contrôle adéquat de l'utilisation de ses fonds. En évoquant récemment (1) le « *dédale des procédures d'aide* », François de Combret, conseiller du chef de l'Etat, mettait le doigt sur la faille numéro un du contrôle : le cloisonnement administratif. Et, en invoquant l' « *expérience* du *Comité interministériel d'aménagement des structures industrielles* », il fournissait déjà — en filigrane — la solution : un organisme de centralisation des aides. Car les décisions d'octroi des dépenses demeurent actuellement dispersées entre plusieurs organismes : administrations centrales compétentes (ministère de l'économie et les comités rattachés, *ministère de* l'industrie, commissariat général au Plan, DATAR, etc.), ou administrations territoriales (trésorerie, préfecture, directions départementales diverses) ; établissements autonomes appelés à intervenir dans l'instruction et la gestion des aides (Crédit national, Caisse centrale de crédit hôtelier, Caisse nationale des marchés de l'Etat) ; organismes professionnels pour la gestion des comités des taxes parafiscales, voire organismes privés (Sofinnova). En outre, chaque ministère ou organisme a tendance à faire une chasse gardée des procédures dont il a la charge.

Résultat : les contreparties demandées au secteur privé n'ont pas été respectées scrupuleusement. Et le suivi administratif n'a pas eu toute la rigueur nécessaire. Signe de l'insuffisance du contrôle, celui-ci vient d'être renforcé. Un décret et un arrêté en date du 30 mars dernier ont annoncé que le contrôle économique et financier s'appliquerait désormais aux entreprises et *organismes bénéficiant* de prêts du F.D.E.S. et de crédits d'action de politique industrielle (CAPI). Cependant, on peut légitimement s'interroger : pourquoi ces aides et pas les autres ?

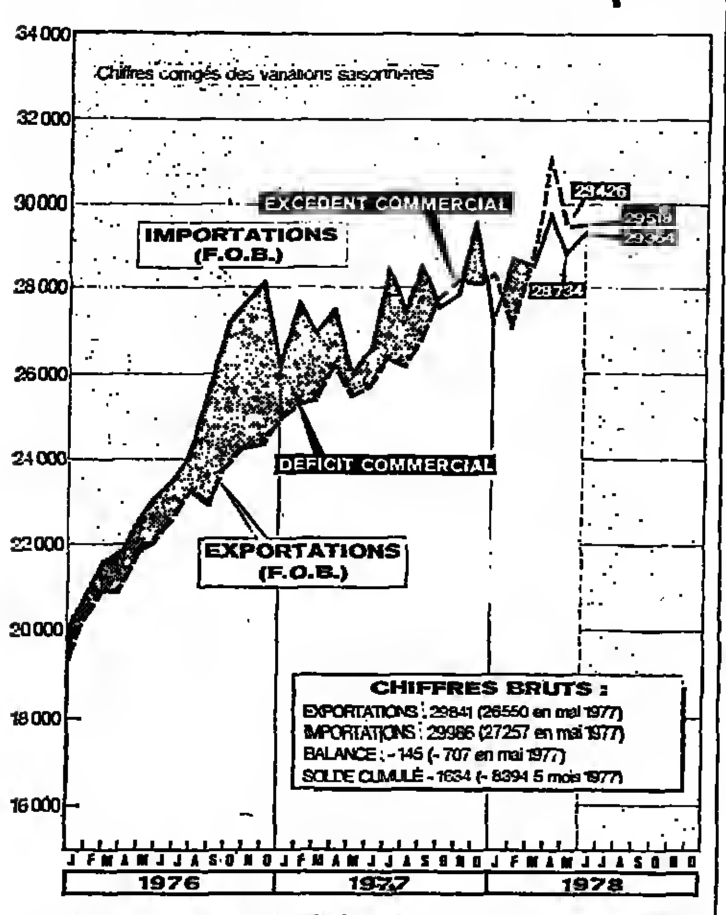
Faut-il croire que ces dernières ne nécessitent qu'un « faible » contrôle ? Ou que celui dont elles font déjà l'objet est suffisant ? Si l'Etat cherche aujourd'hui la bonne formule pour transformer les aides actuelles en aides contractuelles en globalisant tous ses concours, il demeure cependant difficile de lui demander de maîtriser l'avenir. La convention Etat-sidérurgie préfigurait la procédure des aides *négociées, et, pourtant,* la concurrence extérieure et les aléas de la conjoncture mondiale sont venus jeter à bas les contreparties demandées à la profession.

ANGE GALULA.

(Lire la suite page 18.)

(1) « Réviser les méthodes d'intervention » (*le Monde* du 3 avril 1978).

COMMERCE EXTÉRIEUR : un excédent de 250 millions de francs en cinq mois



La balance commerciale de la France a enregistré un excédent de 250 millions de francs au cours des cinq premiers mois de 1978, comparé à un déficit de 7 053 millions durant la même période de 1977 (chiffres corrigés des variations saisonnières). En moyenne mobile, le taux de couverture des importations par les exportations s'établit à 102,3 % sur trois mois et à 98,9 % sur douze mois. En données brutes, les échanges extérieurs ont toutefois, de janvier à mai 1978, été déficitaires de 1 634 millions de francs (— 8 394 millions pour les cinq premiers mois de 1977). La différence entre les résultats corrigés et bruts provient des très fortes variations enregistrées des échanges de produits agro-alimentaires.

Le temps, c'est de l'argent

MAL chronique au sein du monde capitaliste, le chômage est aujourd'hui comme anesthésié par le truchement des allocations. Cette médecine, qui s'attaque aux symptômes plutôt qu'aux causes, endort le malade plus qu'elle ne le guérit. Entretenus ou pas, les chômeurs voient leur nombre grandir sans que l'on puisse imaginer quelle barrage endiguera la marée. Ni à quels débordements nous risquons d'assister un jour ou l'autre.

Certains économistes, sinon quelques sociologues, pensent qu'il est de la plus grande urgence de dresser des contre-feux. Faute de pouvoir espérer un retour rapide au plein emploi, ils cherchent à réduire le phénomène par une nouvelle répartition du travail. Ce peut être, comme l'a analysé Pierre Drouin (*le Monde* du 27 mai), en institutionnalisant le travail à temps partiel. Ce peut être également en réduisant systématiquement les heures supplémentaires. Tel est, en tout cas, le principal enseignement d'une étude effectuée par les services de l'emploi britanniques sur les possibilités de répartition du travail que publie *Intersocial* (revue de liaisons sociales, mai 1978).

Pour admettre ce type de raisonnement, il faut évidemment partir de la situation britannique qui se caractérise par deux facteurs essentiels : plus du quart des travailleurs manuels employés à plein temps réalisent au moins huit heures de travail supplémentaires chaque semaine, alors que l'on compte un million et demi de chômeurs. Or, « *si toutes les heures supplémentaires pratiquées dans l'industrie étaient converties en emploi à plein temps, tous les chômeurs enregistrés dans le secteur de l'industrie auraient du travail* ». On peut moduler, ne prendre par exemple que la moitié des heures effectuées au-delà de quarante-huit heures par semaine et les attribuer au travail à plein temps : cela réduirait le chômage de cent mille unités.

Voilà le problème posé. Il reste à l'analyser dans ses applications et ses répercussions. Chacun sait que les heures supplémentaires sont parfois inéluctables, que leur réduction sans compensation provoque une notable diminution du pouvoir d'achat, enfin que leur conversion en emplois à plein temps peut n'être, dans certains cas, qu'une vue de l'esprit. Au demeurant, une mesure de cette nature prise dans un seul pays risquerait de compromettre la productivité nationale. On sait par exemple que les Français ont une propension à vouloir allonger le temps des congés annuels plutôt que de raccourcir celui du travail hebdomadaire qui reste le plus élevé en Europe. Les Allemands de l'Ouest, en revanche, travaillent moins longtemps en semaine mais se contentent de vacances plus courtes : ce faisant, ils perturbent moins la production.

Une réorganisation non sélective risque donc de conduire à un abaissement de la capacité productive, et c'est la raison pour laquelle les services de l'emploi britanniques suggèrent que ce type de mesure ne soit pas imposé par voie législative, mais relève de négociations collectives volontaires.

Les mêmes services n'en retiennent pas moins la réduction des heures supplémentaires comme le moyen le plus satisfaisant pour diminuer le chômage. Les autres solutions qui pourraient être retenues — réduction hebdomadaire de la durée du travail, attribution d'une semaine de congés payés — ont l'inconvénient d'accroître le coût de la main-d'œuvre : de 8 à 8 % dans le premier cas, de 2 % dans le second.

En Allemagne également

La répartition du temps de travail est également à l'ordre du jour en Allemagne fédérale. L'analyse publiée sur ce sujet dans le même numéro d'*Intersocial* montre que les experts gouvernementaux et les syndicats recherchent des mesures destinées à réduire le nombre de chômeurs (un million à la fin de 1977). L'idée de la semaine de trente-cinq heures semble faire son chemin, plus que celle d'une réduction des heures supplémentaires, hypothèse que les experts n'ont même pas chiffrée.

La diminution d'une heure du temps hebdomadaire de travail entraînerait la création théorique de six cent quarante mille emplois. En réalité, si le salaire reste dû pour quarante heures hebdomadaires, il ne faut pas espérer réduire le nombre des chômeurs de plus de cent mille unités.

Les mesures les plus sérieusement envisagées par les autorités de Bonn sont celles qui reviendraient à accorder une semaine de congés payés supplémentaires aux salariés, à prolonger d'un an la scolarité, à avancer d'un an l'âge de la retraite.

Ce qui paraît certain, c'est que nous entrons dans une ère nouvelle qui nous oblige à porter un regard différent sur la notion de travail. Le vieux slogan « *le temps c'est de l'argent* » prend un sens inattendu mais sans doute plus humain : « *Donnez-nous du temps, ça vaut pour nous de l'argent.* »

FRANÇOIS SIMON

L'efficacité et le rôle véritable des aides publiques à l'industrie

(Suite de la page 17.)

La question de l'aide de l'État reste partielle, donc mal posée, si l'on ne prend pas conscience de la contradiction majeure de la politique industrielle de la France : ces concours financiers à l'industrie viennent contrebalancer tout un ensemble d'éléments qui la pénalisent par ailleurs. Ce qu'un haut fonctionnaire résumait ainsi : « *La politique industrielle de l'État consiste à venir réparer les dégâts provoqués par des politiques anti-industrielles simultanées ou antérieures.* » On peut ainsi déterminer cinq terrains (entre autres) où l'industrie apparaît très désavantagée. D'abord, dans le domaine de l'effort social de la nation, où les industries de main-d'œuvre paient plus que les autres secteurs. En 1975, la part des salaires et charges sociales dans la valeur ajoutée n'atteignait que 44 % pour le tertiaire contre 68 % pour l'industrie. Le coût pour l'industrie s'évalue en plusieurs milliards. Ensuite, le contrôle des prix, dont l'effet relativement plus défavorable sur l'industrie (laminage des marges, distorsions économiques) n'a jamais fait l'objet d'aucune étude officielle. Autre exemple : celui des avantages fiscaux accordés à l'épargne investie dans l'immobilier, et dont le coût pour les finances publiques a été chiffré par un rapport récent du Conseil économique et social à près de 14 milliards. L'industrie, elle, doit payer au prix fort les capitaux dont elle a besoin pour investir. Ou encore la difficulté de licencier : cette contrainte sociale imposée par l'État est considérée par les milieux patronaux comme la « privatisation » d'un coût social. Elle rigidifie les effectifs et contribue à la baisse de rentabilité. Enfin, le crédit commercial inter-entreprises, qui aboutit à 23 milliards de transferts de l'industrie vers le commerce et les services.

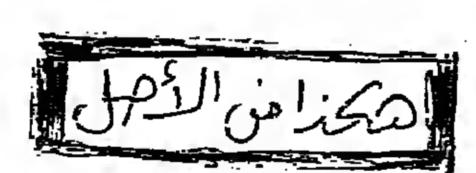
Devant un tel « jeu de massacre », il est presque tentant de trouver le montant des aides directes à l'industrie — 10 à 30 milliards — relativement mince. En fait, le véritable chiffre n'est pas connu. Certes, chaque année, depuis 1973, le Parlement reçoit un rapport « *sur les fonds publics attribués à titre d'aide aux entreprises industrielles* ». Cependant, n'y figurent ni l'encours global des aides directes ni leur montant annuel. Moins par secret — l'administration elle-même ne peut que l'évaluer — que pour des raisons « techniques ». Raisons comptables : quand l'État accorde une subvention, il en récupère une partie sous forme d'impôt sur les sociétés. Raisons méthodologiques : faut-il se contenter de regrouper les aides directes ou inclure les aides indirectes qui seraient la « partie immergée de l'iceberg ».

Ces aides, dont le montant serait au moins deux fois plus élevé que les aides directes, sont diffuses. Elles sont le produit de micro-décisions administratives. C'est la règle de l'amortissement dégressif qui vient en déduction du bénéfice d'exploitation et permet de dégager rapidement des ressources financières. C'est la politique des tarifs publics (S.N.C.F., E.D.F.), qui conduit certains secteurs à bénéficier d'un prix préférentiel, en partie grâce aux subventions versées par l'État aux entreprises nationales.

Industrie pénalisée, industrie sur-aidée : pour y voir clair, il faudrait dresser un bilan d'ensemble du transfert financier État-industrie (aides directes et indirectes) d'une part, de la ponction financière réalisée sur l'industrie d'autre part. Et déterminer si finalement le solde net est en sa faveur ou non. C'est-à-dire si l'État réussit, grâce à ses aides, à rétablir l'équilibre. Rude tâche si l'on pense que dans le rapport au Parlement ne figure pas non plus l'identité des bénéficiaires.

Peut-être faut-il rappeler que la question des « transferts » financiers État-industrie a été placée par le parti communiste au centre des débats concernant les nationalisations. Est-ce une raison pour que la politique d'aides publiques reste plongée dans l'obscurité ? Pourtant, ces aides sont financées avec l'argent d'un public qui attend toujours d'être informé.

ANGE GALULA.



Pour la seconde année consécutive

Les pâturages augmentent plus vite que les labourages

En 1977, le prix moyen des terres agricoles de plus de 1 hectare mises à la vente a atteint 16 800 F, soit 17 600 F pour les terres labourables et 15 600 F pour les prairies naturelles. Par rapport à 1976, la hausse a atteint 11 % toutes catégories de terre confondues. Elle est moins importante qu'en 1976 (+ 13,5 %). Ce relatif ralentissement semble s'expliquer d'une part par une baisse de trésorerie des agriculteurs, qui restent les principaux acheteurs, et d'autre part par une certaine expectative des vendeurs comme des acheteurs, en raison de l'inconnue électorale qui planait alors. Mais pour la seconde année consécutive, les prix des prairies naturelles augmentent plus vite que ceux des terres labourables (+ 11, 7 % contre + 10,5 %).

Ce léger phénomène de rattrapage s'explique par un accroissement des recettes procurées par les spéculations animales au cours de ces deux dernières années, recettes de production mais aussi aides spécifiques. Cette pression s'explique également par le traumatisme qu'a provoqué dans certaines régions d'élevage la sécheresse de 1976, de nombreux producteurs ayant cherché depuis à accroître leurs surfaces de « toujours vert » afin de faciliter la rotation dans les pâtures.

Sur le plan régional, c'est en Auvergne que la hausse a été la plus forte (+ 17 %), puis en Basse-Normandie et en Aquitaine (+ 15 %). L'Ile-de-France et la Corse connaissent la progression la plus faible (+ 10 %). Par département, le record en pourcentage de l'augmentation est détenu par l'Aveyron (+ 37 %), suivi de la Dordogne (+ 29 %) et de la Haute-Savoie (+ 22 %). A l'inverse, dans le Val-d'Oise, le prix diminue de 0,3 % et n'augmente que de 2 % dans les Yvelines. Il faut rappeler toutefois que les chiffres *fournis par le service central* des enquêtes et études statistiques ne portent que sur les terres agricoles de 1 hectare et plus. Dans les départements de la banlieue parisienne, la pression foncière s'exerce surtout sur de nombreuses petites parcelles constructibles.

De son côté, la Fédération nationale des SAFER, sur la base des cent quarante mille transactions dont elle a eu connaissance au cours de l'année, estime à 12 % la hausse moyenne de l'hectare, dont le prix moyen s'établirait autour de 17 200 F. *Cette légère différence* avec l'enquête du S.C.E.E.S. s'explique par le fait que la Fédération prend en compte des transactions portant sur des surfaces inférieures à 1 hectare, objet de convoitises entre exploitants qui tirent les prix par le haut.

Ce qui est remarquable, c'est que, pour la quatrième année consécutive, le volume des marchés fonciers s'établit autour de 520 000 hectares, stabilité qui contraste avec la mobilité foncière de la période 1970-1973, où 630 000 hectares étaient négociés annuellement. Cela s'était traduit par une stabilité de la hausse réelle des prix en pourcentage (13,4 %, 13,4 %, 13,5 %). La stagnation du volume des terres mises en vente commence seulement à faire sentir son effet en 1977, non pas par une di*minution de prix, mais par une* relative décélération de sa croissance.

Comme les années précédentes, les agriculteurs sont les principaux acquéreurs de terre (77 % des surfaces offertes). En ce qui concerne l'offre, exploitants et anciens exploitants apportent moins de la moitié de la surface négociée (41 %), les non-agriculteurs fournissant le complément (59 %). Le marché reste extrêmement mobile : sur cent exploitations, trois seulement ont eu la possibilité de s'agrandir de plus de 1 hectare. Et il n'y a eu que *deux mille six cent* quatre-vingt-six propriétés de 20 hectares qui étaient *offertes* libres sur le marché foncier. D'où la difficulté pour les jeunes non seulement de s'agrandir mais plus simplement de s'installer.

LA HAUSSE DU PRIX DE LA TERRE SE RALENTIT

Hausse annuelle du prix des terres (en %)

PRIX DES TERRES (valeur courante) : PRAIRIES NATURELLES, ENSEMBLE, TERRES LABOURABLES

PRIX DES TERRES (valeur réelle) : PRAIRIES NATURELLES, ENSEMBLE, TERRES LABOURABLES

1971 1972 1973 1974 1975 1976 1977

Le graphique ci-contre illustre le pourcentage annuel d'augmentation en valeur courante et en valeur réelle, de 1971 à 1977, de l'ensemble des terrains agricoles, terres labourables et prairies naturelles. Après une forte progression en 1972 et 1973, le volume des hausses s'est stabilisé en valeur courante pendant trois années, de *1974 à 1976, pour amorcer un ralentissement en 1977.*

Les courbes ci-dessous montrent l'évolution de l'indice du coût de la terre (base 100 en 1970). L'écart entre prairies naturelles et labours, qui n'avait cessé de se creuser jusqu'en 1975, commence à se réduire depuis 1976.

Pour ramener à sa valeur réelle l'augmentation du prix des terres en valeur courante, le Service central des enquêtes et études statistiques (S.C.E.E.S.) s'appuie sur le prix du produit intérieur brut. On mesure ainsi *l'important accroissement* qu'a *enregistré* en *valeur* réelle depuis 1972 le prix de la terre agricole.

Echelle semi-logarithmique

TERRES LABOURABLES · ENSEMBLE · PRAIRIES NATURELLES · PRIX DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

1970 1971 1972 1973 1974 1975 1976 1977

Informatique

I. C. L. : un Européen sans complexe

De notre envoyé spécial

Londres. — Paradoxe ! Hier, la Grande-Bretagne n'avait que sarcasmes pour l'« indépendance nationale » du général de Gaulle. Aujourd'hui, elle ne déteste pas que l'on qualifie de « gaullienne » sa politique industrielle informatique. Hier, la Grande-Bretagne n'avait que réticences pour une Europe industrielle dirigée contre les Etats-Unis. Aujourd'hui, elle se targue d'être le seul Etat à s'opposer au monopole américain et japonais en informatique.

Son « *champion* » a un nom : International Computer Limited (I.C.L.). Avec un capital strictement britannique, sa propre technologie, une gamme de produits couvrant tous les créneaux d'ordinateurs, I.C.L. fait un peu figure de phénomène dans un monde où le taux de mortalité face à I.B.M. est fort élevé.

L'origine de cette compagnie rappelle celle de l'ancienne Compagnie internationale pour l'informatique (C.I.I.). La comparaison s'arrête là. I.C.L. est née, en effet, en 1968 de la fusion des activités informatiques des grands groupes électroniques britanniques : Ferranti, EMI, Marconi, English Electric et, surtout, Plessey et General Electric Co. (à ne pas confondre avec son homonyme américain) qui ont pris chacun une participation de 18 % dans son capital.

Les débuts furent laborieux. Il fallait unifier les produits, les équipes. On s'imagina, à Londres, qu'il suffirait d'être dans un secteur promis à une forte croissance pour engranger les profits. Bien vite, les difficultés surgirent et les bénéfices chutèrent. Les responsables de la firme firent alors trois constatations : il fallait une nouvelle gamme unifiée de produits ; l'aide financière et politique des pouvoirs publics était nécessaire ; une alliance européenne était souhaitable.

Des négociations s'engagèrent donc début 1972 avec la C.I.I. et Siemens pour qu'I.C.L. se joigne au Club Unidata. Elles échouèrent. « *Trois compagnies, cela signifie trois politiques, trois langages, trois comportements différents*, explique aujourd'hui M. Hudson, président d'I.C.L. *Or il n'était pas prévu de management commun*, ce *qui rendait bien difficile une politique commune. En outre, Siemens et la C.I.I. voulaient mener une politique de produits basée sur la compatibilité avec I.B.M. Tel n'était pas notre avis.* » En fait, I.C.L. travaillait déjà sur sa nouvelle ligne de produits — la série 2900 — incompatible avec les machines I.B.M. Héritage d'un parc de machines disparates ? Stratégie délibérée ? Toujours est-il que les dirigeants de la firme refusèrent de remettre en cause leurs produits à l'étude et coupèrent les ponts avec Unidata.

L'aide de l'Etat

Les problèmes financiers restaient pendants. Survient alors une *offre* alléchante. Le *groupe* américain Burroughs s'offre à prendre le contrôle d'I.C.L. Cette proposition provoque un sursaut nationaliste dans la classe politique. Les travaillistes avaient promis, au nom du socialisme, des aides, qu'ils n'avaient pas données. Les conservateurs, pourtant opposés *a priori* à un soutien public, vont les accorder.

Depuis 1972, l'appui des gouvernements n'a jamais fait défaut. Il se serait même renforcé. Au total, l'Etat a versé une aide financière de 40 millions de livres, sous forme de prêts, dont les intérêts sont conditionnés et proportionnels à la croissance des bénéfices. Une partie de cet argent a permis de développer la nouvelle série « 2900 ».

La puissance publique a pris une participation directe au capital par l'intermédiaire du National Enterprise Board. Celle-ci vient d'être portée de 10,5 à 24, 42 %, General Electric Company ayant cédé ses actions. Si bien qu'aujourd'hui les deux actionnaires principaux d'I.C.L. sont Plessey (24,4 %) et l'Etat, le *reste du capital (51 %) étant* réparti dans le public. Qui commande ? « *Ni Plessey ni l'Etat*, affirme M. Hudson. *Ils n'ont pas d'influence sur la politique d'I.C.L.* » Sans doute Plessey a-t-il eu — a-t-il encore — quelques arrière-pensées, mais « *elles ne se sont pas concrétisées* ». En fait, les rapports entre les dirigeants d'I.C.L., ceux de Plessey et le gouvernement sont placés sous le signe du pragmatisme. Pas de dirigisme comme en France, mais des règles non écrites... ce qui revient au même. Tout en étant « *totalement indépendant* », I.C.L. est en communion avec les souhaits de l'Etat... et vice versa.

La société bénéficie d'une préférence d'achat dans les administrations, qualifiée de « *très, très limitée* » par I.C.L.

S'il n'a jamais été question de quotas, de garanties de commandes, la « *règle de la préférence* » est, en fait, assez contraignante. On fait confiance au « *sens civique* » des utilisateurs dans les administrations, les entreprises nationales, mais aussi le secteur privé. D'autant que ceux-ci ont été relativement « piégés » par la politique d'incompatibilité d'I.C.L. Ayant démarré avec des machines britanniques, ils étaient plus ou moins contraints de suivre, à moins de dépenser des fortunes en logiciels.

En dix ans, les résultats obtenus ne sont pas négligeables. La part de marché d'I.C.L. en Grande-Bretagne s'est maintenue autour de 35 %. Certes, en Europe, dans le monde, la firme britannique fait figure de nain avec des parts de marché de 4 et 3,5 %. Mais, en Grande-Bretagne, I.B.M. et les autres Américains ont été contenus. Le chiffre d'affaires annuel atteint 418 millions de livres, contre 92 millions en 1968. Il devrait progresser de 20 à 25 % pour l'exercice 1977-1978. I.C.L. gagne — officiellement — de l'argent : 30,3 millions de livres de bénéfices avant impôt (contre 3,8 millions) en 1968. Plusieurs raisons expliquent ce relatif succès :

- La permanence du soutien gouvernemental, le maintien d'une ligne politique, ont permis à I.C.L. d'atténuer les à-coups du marché mondial et de supporter les attaques d'I.B.M.

- La société disposait au départ d'un parc installé relativement large, comparable à la situation française avant la vente de Bull aux Américains en 1966. L'incompatibilité des matériels I.C.L. a indiscutablement empêché I.B.M. de mordre largement sur le marché britannique.

- Les retards dans la sortie de la nouvelle série de produits ont eu, paradoxalement, un effet bénéfique. Ils ont permis à la firme de gagner de l'argent sur la location des matériels anciens, déjà amortis. « Victimes » de l'incompatibilité et « *contrôlés* » par les pouvoirs publics, les utilisateurs ne pouvaient que difficilement s'adresser à la concurrence.

- *L'échec d'Unidata* et l'accord avec Honeywell, intervenu en France en 1975, ont donné un coup de fouet à la firme britannique. Après avoir joué la carte de l'isolement, elle a pu se présenter comme le « *seul constructeur purement européen* ». Certains utilisateurs, sur le continent (la Communauté européenne par exemple), désireux de ne pas tomber sous la coupe du monopole américain en informatique, se sont alors tournés vers I.C.L., lui permettant de sortir de son marché local.

- La gestion d'I.C.L., assumée pendant plusieurs années par un « *manager* » américain, M. Cross, a été assez rigoureuse. Le chiffre *d'affaires par employé est passé* en dix ans de 2 700 livres à 13 000. Les effectifs sont tombés de 36 300 en 1970 à 32 000 à la fin de 1977 (ce dernier chiffre comprenant cinq mille employés de la division machines de bureau de Singer, reprise en 1976 par I.C.L.).

- Le rachat pour 100 millions de dollars de la division informatique de Singer se révèle être une bonne affaire. Il a permis à I.C.L. de compléter sa gamme de produits dans la mini-informatique. De surcroît, la division machines de bureau de Singer, qui gagnait de l'argent, lui a amené le vaste marché des P.M.E. et une implantation aux Etats-Unis.

Un cap difficile

Se profile pourtant un problème de fond pour la firme. Comment passer la vitesse supérieure ? Comment s'insérer dans l'évolution du marché ? Car l'informatique évolue. Les enjeux de souveraineté se déplacent. L'ordinateur ne devient qu'une partie d'un vaste ensemble qui va des composants aux télécommunications. Les réseaux informatisés, ignorant mers et frontières, vont modifier les conditions de la concurrence. L'utilisateur britannique pourra esquiver plus facilement la règle de la préférence et se sortir du piège de l'*incompatibilité*.

I.C.L. ne doit-elle pas, dans ces conditions, étendre le champ de ses activités ? Apparemment, il n'en est pas question. La firme ne souhaite pas se lancer dans les télécommunications, les satellites.

Pas question non plus de se lancer dans la fabrication des composants. Bref, c'est la prudence. En fait, I.C.L. entend se concentrer sur la construction d'ordinateurs et la mise au point de logiciels très évolués. Elle se contente de garder un pied dans les domaines qui sortent de sa compétence traditionnelle. Ainsi a-t-elle multiplié les « *accords technologiques* » avec d'autres fabricants.

Pour les périphériques d'ordinateurs, elle détient 16 % d'une société spécialisée, aux côtés des Américains Control Data et N.C.R. Dans le secteur des services informatiques, elle possède 25 % d'une filiale commune avec *Control Data*. I.C.L. vient également de conclure un accord d'échanges d'informations sur les technologies des futurs circuits V.L.S.I. avec Hitachi. Un domaine où les Japonais ont beaucoup travaillé. D'autres accords du même type ne sont pas à exclure.

Refusant une *vaste diversification*, I.C.L. est donc contrainte d'assurer sa croissance par les produits traditionnels de l'informatique. Son marché national étant insuffisant pour lui assurer un développement rapide, la conquête du marché extérieur devient l'objectif numéro un de la firme (elle réalise déjà plus de 50 % de son chiffre d'affaires à l'étranger). Or, cette offensive ne peut pas s'appuyer sur les seuls produits traditionnels d'I.C.L. D'une part, l'incompatibilité de ses machines risque, cette fois, de se retourner contre elle *dans la mesure où elle* s'attaque à des marchés dominés par I.B.M. et des constructeurs qui ont adopté peu ou prou le principe de la compatibilité. D'autre part, les usines de productions d'I.C.L. sont localisées en Grande-Bretagne et la société ne semble pas envisager d'implantation en Europe. Aussi, la firme britannique, encouragée par l'expérience Singer, songe-t-elle à s'étendre par des acquisitions ou des accords avec d'autres constructeurs européens. « *Nous sommes intéressés par toutes les opportunités* », précise M. Hudson. « *Nous préférons racheter une société disposant déjà d'une clientèle.* » A la limite, il envisagerait une association. A condition, bien sûr, que « *le contrôle de l'opération reste strictement au sein de la Communauté européenne et qu'il n'y ait aucun lien avec des groupes américains* ». M. Hudson est prêt à discuter avec C.I.I. Honeywell-Bull « *le jour où il n'y aura plus Honeywell* ». En attendant, il paraît très intéressé par les entreprises de mini-informatique, en particulier françaises. Avis aux amateurs !

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

L'EUROPE AVANT LES SOMMETS DE JUILLET

• France : la « stagflation » va continuer

(Suite de la page 17.)

● Le marché intérieur demeurera, ces prochaines années, assez terne lui aussi, pense l'Institut, en raison de la permanence d'une forte hausse des prix (de l'ordre de 8 à 8,5 % par an) qui limitera les progrès de la consommation et surtout d'un recul de l'investissement dans les industries intermédiaires (sidérurgie, verre, chimie...), d'une stagnation de la construction et d'un faible progrès des dépenses d'équipement dans les industries de consommation. En revanche, les industries d'équipement (dont l'automobile et l'électro-ménager) bénéficieront d'un essor accru de leurs exportations qui y stimulera l'investissement et les gains de productivité.

● S'agissant des services, l'INSEE pense que la hausse des prix y sera relativement forte, ce qui permettra un maintien de l'embauche malgré une demande moins vive. Une hypothèse fondée sur des progrès importants de productivité serait assurément moins inflationniste ; mais elle provoquerait un chômage beaucoup plus important (les services embauchant un surplus de quelque soixante-dix mille personnes par an).

Forte augmentation du chômage

● Ce scénario d'ensemble, que l'INSEE juge le plus probable (et qu'il traite selon son dernier modèle mathématique, dit « D.M.S. », c'est-à-dire « dynamique multi-sectoriel »), conduit à retenir une croissance de la production intérieure brute française de 3,7 % par an en moyenne jusqu'en 1983 (soit 0,5 % de plus que celle de la moyenne de nos partenaires commerciaux) et un taux de rentabilité des entreprises montant progressivement de 5,3 % à un peu plus de 8 % (contre 8 à 9 % au cours de la décennie antérieure).

● Malgré une expansion plus rapide qu'à l'étranger, le chômage continuerait à s'aggraver en France, le gain de productivité prévu (4,2 % par an et même 4,5 % à partir de l'an prochain) dépassant sensiblement le progrès de la production. Selon l'INSEE, le seuil de un million cinq cent mille chômeurs serait atteint, avec une moyenne de cent mille sans-emploi supplémentaires chaque année.

● Enfin, le déficit de la Sécurité sociale serait de plus en plus difficile à financer.

Les dépenses sociales augmenteraient en effet d'environ 6,5 % par an (en francs de valeur constante), en raison surtout de la progression des prestations vieillesse, des dépenses de maladie et des indemnités de chômage. Pour les couvrir, il faudrait élever d'environ cinq points le taux des cotisations sociales... que M. Barre a promis de « geler » dans le programme de Blois. Il suffit, dira-t-on, de couvrir le trou en recourant au budget de l'Etat, comme le font bien des pays. Mais cette fiscalisation est-elle possible dès lors que le premier ministre a promis également de « geler » les taux des deux principaux impôts français : la T.V.A. et l'impôt sur le revenu ? Peut-on imaginer suffisamment d'économies budgétaires pour arriver au même résultat ?

Des mises à jour aggravant le pronostic

Telles quelles, ces sept séries de prévisions n'ont rien de particulièrement réconfortant. Or, depuis qu'elles ont été élaborées par les experts de l'I.N.S.E.E., plusieurs faits sont intervenus, qui obligent à les corriger en plus sombre :

1) La forte hausse des tarifs publics, la libération des prix industriels et le relèvement des prix agricoles européens vont porter la hausse du coût de la vie cette année à quelque 11 %, voire davantage, alors que le pronostic de l'Institut (fait avant les décisions gouvernementales sur le sujet) était de 7,8 % seulement. Cette majoration des prix de quelque 4 % par rapport à l'épure — qui risque d'être suivie d'une queue de hausses industrielles en 1979 — portera la moyenne d'augmentation du coût de la vie durant la période 1978-1983 de 8,1 % à près de 9 % (en supposant que le pronostic officiel reste valable au-delà de 1979) ;

2) Ce gonflement des prix va réduire considérablement la hausse du pouvoir d'achat prise en compte — de façon très optimiste — dans l'étude. Alors que l'INSEE prévoyait chaque année 4 % de pouvoir d'achat supplémentaire pour le gain horaire, la réalité, en 1977 et 1978, n'aura guère été supérieure à 1 %. De sorte que la demande des salariés aura été moins forte que prévu (comme le confirment d'ailleurs les comptes officiels de la nation qui viennent d'être rectifiés en baisse pour 1978 — insuffisamment sans doute, — après que l'eurent également été ceux de 1977, six mois plus tôt) ;

3) Cette rectification en baisse des taux de croissance — qu'une expansion aux Etats-Unis moindre que prévu pourrait d'ailleurs conduire à aggraver — entraînera logiquement un gonflement du chômage au-delà des pronostics faits par l'INSEE.

En clair, ces ajustements devraient amener aux prévisions suivantes : environ 3,5 % de croissance annuelle sur la période (plutôt que 3,7 %), près de 9 % d'inflation annuelle (au lieu de 8,2 %) et plus d'un million cinq cent mille chômeurs en fin de période. C'est-à-dire les caractéristiques mêmes d'une « stagflation » (stagnation ou faible croissance + inflation) prolongée.

Les réunions de Brême et de Bonn peuvent-elles modifier substantiellement ces pronostics, dans un sens plus favorable à la croissance nationale, au niveau de vie des citoyens et à leur emploi ? La grande majorité des Français et des responsables politiques le souhaitent. Mais de pareils espoirs ont si souvent été déçus dans le passé qu'une prudente réserve s'impose.

L'impact des « coups de pouce » conjoncturels demeurera d'ailleurs limité, souligne l'INSEE au terme de son étude. Tant que n'auront pas été modifiées les structures du système de production, la distribution des revenus, la répartition du temps de travail, les inflexions possibles resteront ou faibles ou dangereuses, par leurs conséquences sur l'inflation, les équilibres extérieurs ou le chômage. L'invitation au changement en profondeur n'est pas qu'un thème de discours électoral ou académique.

GILBERT MATHIEU.

« Vaincre l'inflation et le chômage », de Jean Marczewski

DANS sa conférence de presse du 14 juin 1978, le président de la République a cité, parmi les causes principales du chômage que subit, avec d'autres l'économie française, le renchérissement de l'énergie et la concurrence des pays à bas salaires en voie d'industrialisation rapide. Peut-être est-ce pour ne pas alourdir un exposé destiné à un grand public qu'il n'en a pas ajouté une autre, pourtant déterminante : l'inflation.

Cet aspect du phénomène, bien qu'il soit manifeste dans tous les pays de la zone O.C.D.E., est rarement abordé de front. Sans doute parce qu'il heurte un dogme qui a régné sans partage de 1958 jusqu'à la récession sur la pensée économique et que de nombreux esprits (notamment au château de la Muette) ne se résignent pas à répudier. Un économiste français, M. Jean Marczewski, faisant fi (tout en la connaissant très bien) de toute une littérature dont les thèses n'ont pas résisté à l'épreuve des faits, a eu le courage, dans un petit livre paru avant les élections, mais qui garde toute son actualité, d'appeler les choses par leur nom. A la nomenclature traditionnellement retenue par la plupart des économistes, qui distinguent (croient pouvoir distinguer) le chômage « frictionnel » du « conjoncturel », et ce dernier du « structurel », il ajoute une nouvelle catégorie : le chômage inflationniste. Celle qui, dans les circonstances actuelles, correspond probablement le mieux à la réalité.

Etonnant petit livre, à maints égards, que cet ouvrage d'un professeur chevronné, d'une inlassable activité ! Il ne s'adresse pas à un cercle étroit de spécialistes, mais il a tout pour déplaire aux différentes écoles entre lesquelles ces derniers se partagent : monétaristes, keynésiens ou néo-keynésiens y trouvent chacun des motifs d'irritation, mais plusieurs des conclusions auxquelles il parvient devraient recueillir l'assentiment de beaucoup d'économistes de bonne foi.

La première partie de l'ouvrage n'est pas ce qui en fait le prix. Elle reprend du reste les thèmes parfois ambigus d'un livre précédent (*Inflation et Chômage en France, explication quantitative*, éditions Economica, 1977, dont Alfred Sauvy avait rendu compte dans *le Monde* du 14 juin 1977). L'ambiguïté vient du fait que l'auteur nous propose une « *mesure de l'inflation* », assimilée purement et simplement à la hausse des prix, qui n'éclaire pas nécessairement la connaissance du sujet. Pour lui, « *l'écart inflationniste* » résulte de « *la différence entre la valeur totale des achats, effectués en année N et évalués aux prix de l'année N, et la valeur totale des biens vendus en année N et évalués aux prix de l'année N-1* ». Cela permet à l'auteur de proposer des tableaux dans lesquels on voit attribuer à telle ou telle catégorie de revenus la responsabilité de l'écart inflationniste pour une période donnée. Pour les dix ans allant de 1966 à 1976, la hausse des salaires et charges salariales explique 48,3 % de l'écart inflationniste, tandis qu'un pourcentage non négligeable revient aussi aux revenus de la propriété et de l'entreprise (+ 31,8 %). On peut se demander si, en présentant les faits de la sorte, on ne fait pas dire aux statistiques des choses qu'elles ne disent qu'en apparence. Par exemple, la diminution ou l'absence de profit peut aussi être une cause d'inflation, car les entrepreneurs essayent — sans y parvenir, car il s'agit de choses non substituables *globalement* — de suppléer le manque de capital frais par du crédit (l'auteur est du reste le premier à convenir qu'une croissance déréglée du crédit est éminemment inflationniste).

Plus convaincante est l'analyse que fait Jean Marczewski de l'incidence négative de l'inflation sur l'emploi. Une augmentation continue des salaires nominaux accélérera la substitution du capital au travail. Il arrive toujours un moment où la hausse des coûts ne peut plus être répercutée intégralement sur les prix de vente. La baisse de rentabilité qui en résulte ralentit la croissance des investissements productifs créateurs d'emploi. Enfin « *une augmentation des coûts et prix intérieurs plus rapide que celle des coûts et prix extérieurs réduit le taux maximum de croissance compatible avec l'équilibre extérieur* ».

Peut-on s'affranchir de ces dures contraintes en isolant l'économie nationale du marché international ? Jean Marczewski est un des spécialistes les plus avertis de la planification, et notamment de la planification soviétique. Il sait mieux que personne dénoncer le leurre de la fameuse stabilité (du reste relative) des prix en pays socialistes, qui a pour exutoire un marché parallèle de plus en plus important, et c'est en termes particulièrement vifs qu'il récuse la prétendue « gratuité » des services publics (il faut de toute façon travailler pour les produire...). Son plaidoyer en faveur d'une économie de marché est plus convaincant que celui qu'on lit sous la plume de maints libéraux patentés. Une politique autarcique réduit de façon draconienne le choix des consommateurs ou conduit à une production « *relativement diversifiée mais inefficace* ». Plutôt que le « plein emploi », une telle politique assure le « plein sous-emploi ».

Dans la deuxième partie de son ouvrage, l'auteur élimine ainsi, les unes après les autres, les « recettes populaires » contre l'inflation et le chômage qui ont toutes le commun défaut de provoquer à terme plus d'inflation et plus de chômage. Ainsi en est-il, outre le blocage des prix, de la diminution de la durée du travail et de l'abaissement de l'âge de la retraite (l'argument est que, l'un dans l'autre, l'opération se traduira par une élévation des coûts). L'auteur se sépare des libéraux orthodoxes en estimant absolument nécessaire une politique des revenus. Mais contre le préjugé ambiant, il met en doute le caractère stimulant d'une politique de déficit budgétaire. Pour lui, l'accroissement des dépenses publiques est nécessairement inflationniste à moins qu'il ne soit financé par un prélèvement sur les ressources réelles des contribuables.

C'est, en définitive, à une révision profonde et parfois déchirante des institutions les mieux établies et les plus vénérables que nous convie l'auteur, dont l'audace n'hésite pas à s'attaquer aux nouveaux tabous : « *Considéré comme une mesure de progrès social que personne n'ose attaquer, le SMIC, dans sa forme actuelle, est en fait un facteur d'inflation et de chômage* », écrit-il. Inflationniste parce que son augmentation devance dans bien des cas les progrès de la productivité. Facteur de chômage « *dans la mesure où il constitue la limite inférieure et rigide de la rémunération du travail non qualifié dont l'offre dépasse la demande* ». Et l'auteur de proposer un système ingénieux pour assouplir le régime du SMIC tout en empêchant l'exploitation des plus faibles. De même conviendrait-il de réviser l'indemnité de chômage (pour augmenter l'incitation au travail) quitte à prévoir un système d'assurances complémentaires à la charge des intéressés. Du côté de la fiscalité, du marché monétaire et de l'exercice de la profession bancaire, les suggestions ne sont pas moins hardies, parmi lesquelles la suppression de l'impôt sur les sociétés, les revenus du capital correspondant étant réintégrés dans l'impôt progressif sur les revenus, l'abolition des circuits privilégiés du Trésor et un régime strict de limitation de la « transformation », procédé par lequel les banques financent des prêts à long terme par les dépôts à court terme. On savait que vaincre l'inflation et le chômage n'était pas une mince affaire. Le professeur Jean Marczewski nous en apporte la démonstration, la tâche la moins difficile n'étant pas de surmonter les préjugés qui règnent en la matière.

PAUL FABRA.

★ *Vaincre l'inflation et le chômage*, Jean Marczewski, Economica, 140 p., 47 F.

• Allemagne fédérale : trente ans après la réforme

(Suite de la page 17.)

Le commerce extérieur de la R.F.A. enfin représente actuellement environ 9,5 % du commerce mondial.

Grâce au dynamisme de l'économie ouest-allemande, aux succès des exportateurs et à une inflation relativement plus faible, le deutschemark est devenu une des monnaies les plus fortes du monde.

Comme tous les pays industrialisés, la République fédérale d'Allemagne affronte, depuis le début des années 1970, les effets de la crise économique et monétaire. Le trentième anniversaire de la réforme monétaire doit donc être non seulement l'occasion d'un bilan globalement nécessairement positif, mais aussi celle d'une réflexion sur l'avenir de l'économie ouest-allemande.

Le nouvel environnement

Tandis que la population totale est appelée à décroître au cours des décennies à venir, quatre facteurs bouleversent la situation de la République fédérale d'Allemagne dans la division internationale du travail : la correction des cours des changes (pleinement effective depuis le milieu de 1973) ; le changement de point de vue concernant les travailleurs immigrés tant dans les pays d'émigration que dans ceux d'immigration ; le pouvoir de marché croissant des pays producteurs de matières premières dans la concurrence pour la localisation de la transformation de ces matières ; l'importance croissante de la politique de protection de l'environnement pour la localisation d'entreprises polluantes dans les pays industriels.

Le nouvel environnement économique international bouleverse la structure des exportations ouest-allemandes. Sont les plus touchées les branches dont la capacité compétitive est déterminée par les prix, c'est-à-dire celles qui emploient une main-d'œuvre faiblement ou moyennement qualifiée et qui mettent en œuvre des technologies arrivées à maturité en vue d'une production de masse (textile, cuir, habillement, optique, mécanique fine, céramique fine, parties des industries électrotechniques et de construction de véhicules routiers). Peu ou non atteintes sont les branches dont la capacité compétitive dépend de la qualité, c'est-à-dire celles qui emploient une main-d'œuvre hautement qualifiée et mettent en œuvre des technologies nouvelles et compliquées en vue d'une production spécialisée (machines-outils, chaînes de montage, ordinateurs, réacteurs). Dans ces branches, la République fédérale d'Allemagne peut maintenir et même améliorer sa position dans la concurrence internationale, à condition que les politiques de l'éducation et de la recherche en créent les bases nécessaires. Elle doit s'habituer de plus en plus à assumer le rôle d'un exportateur de technologies ou de produits « intelligents ». A l'avenir, elle sera donc soumise à une nécessité d'adaptation des structures économiques plus forte que dans le passé (1). Le ralentissement de la croissance économique rend cette adaptation plus difficile.

Au cours de la période 1950-1975, en effet, la croissance économique annuelle moyenne réelle de la République fédérale d'Allemagne est d'environ 5,5 %. Selon les prévisions de nombreux instituts de recherche économique, elle se ralentira pendant le dernier quart du vingtième siècle.

Tout le monde admet que la crise économique du milieu des années 1970 est plus qu'un phénomène conjoncturel et qu'elle marque probablement le début d'une étape nouvelle du développement économique.

Quelles que soient les causes retenues et les interprétations que l'on en fait, on reconnaît généralement que si la croissance économique réelle future ne devait plus dépasser celle des années 1977 (2,4 %) et 1978 (2,5 % selon les prévisions des instituts de recherche économique en avril 1978), le problème de l'emploi serait insoluble et celui de la transformation structurelle difficile.

Vers une structure sectorielle adaptée

L'évolution des contributions des secteurs au produit intérieur brut et celle de leurs parts dans l'emploi total constituent des indicateurs de l'évolution générale des secteurs.

Dans une étude récente de l'institut de sciences économiques et sociales de la Confédération des syndicats allemands propose un bilan et une prévision concernant les contributions respectives des secteurs au produit intérieur brut nominal et au produit brut réel (tableau 1). La prévision se fonde sur la prévision de croissance économique de cet institut, indiquée plus haut.

En ce qui concerne l'évolution des parts respectives des secteurs dans l'emploi total, nous présentons, dans le tableau 2, le bilan extrait de l'annexe statistique du rapport annuel 1977-1978 du comité des experts chargé de l'analyse de l'évolution économique générale et la prévision de l'Institut de l'économie allemande (qui se fonde sur une hypothèse de croissance annuelle moyenne du produit intérieur brut réel de 3 % au cours de la période 1980-2000).

Si l'on considère les tableaux 1 et 2, on constate qu'au cours des années 1950 et 1960, le rôle de l'industrie dans l'économie ouest-allemande ne cesse de se renforcer. La contribution de ce secteur au produit intérieur brut réel augmente fortement ; sa part dans l'emploi total s'accroît relativement moins vigoureusement, à cause des progrès de productivité réalisés avec l'accroissement de la dimension moyenne des entreprises et la mise en œuvre du progrès technique. La comparaison des contributions respectives des secteurs au produit intérieur brut en prix courants et au produit intérieur en prix constants indique l'influence des variations des prix relatifs.

L'évolution de la structure sectorielle ouest-allemande est l'objet d'un vaste débat entre divers instituts de recherche économique. L'économie de la République fédérale d'Allemagne souffre-t-elle d'une « sur-industrialisation », qu'elle surmonte à travers les transformations de la structure sectorielle des années 1970 ?

Avec l'augmentation du revenu par habitant, toute une économie nationale tend vers une économie de services. Tel n'a pas été le cas de l'économie ouest-allemande, du moins en ce qui concerne les contributions des secteurs au produit intérieur brut réel. La forte croissance économique des années 50 et 60 a conduit à une « sur-industrialisation », qui est compensée, depuis le début des années 70, par une croissance plus que proportionnelle des services. Grâce à la sous-évaluation du deutschemark, l'économie ouest-allemande a bénéficié, avant les corrections des cours des changes, d'avantages de concurrence artificiels. Les réévaluations devraient accélérer les transformations de la structure sectorielle. L'économie ouest-allemande tend donc désormais vers le modèle normal de développement sectoriel, correspondant à son niveau de développement économique général.

En considérant l'évolution des parts respectives des secteurs dans l'emploi total (tableau 2), on constate que l'économie de la République fédérale d'Allemagne tend effectivement vers ce modèle, puisque la part des services dans cet emploi passe de 42,7 % en 1970 à 53,2 % en 2000. Mais, si l'on regarde les contributions des secteurs au produit intérieur brut réel, la tendance vers le modèle normal de développement sectoriel n'apparaît pas évidente ; la part de l'industrie et de la construction dans ce produit augmente même légèrement au cours des trois dernières décennies de ce siècle, puisqu'elle passe de 57,4 % en 1970 à 59 % en 2000 (tableau 1). Mais, à cause de l'augmentation relativement plus rapide des prix du secteur tertiaire, la contribution du secteur secondaire au produit intérieur brut nominal diminue modérément et passe de 54,1 % en 1970 à 51 % en 2000.

Si l'industrie tend cependant à rester le secteur-clé de l'économie ouest-allemande, le nouvel environnement de l'activité économique, évoqué plus haut, va provoquer des transformations importantes de sa structure par branches. Dans son étude précitée, l'Institut de sciences économiques et sociales de la Confédération des syndicats allemands prévoit, en ce qui concerne les trois dernières décennies de ce siècle :

— Une croissance supérieure à la moyenne de la production réelle des branches industrielles suivantes : énergie, chimie (y compris traitement des huiles minérales), constructions métallique et mécanique, électrotechnique et mécanique fine, branches auxquelles leur importance dans l'économie nationale et les technologies mises en œuvre permettent tant des croissances réelles supérieures à la moyenne que des hausses de prix inférieures à la moyenne ;

— Une croissance inférieure à la moyenne de la production réelle des branches industrielles suivantes : mines, carrières et dragage, production et transformation du fer, construction de véhicules, textile, cuir, habillement, alimentation et stimulants, branches dont le ralentissement ou la stagnation sont dus principalement à des frontières techniques, à des limites de satiété et au déplacement des lieux de production ; la diminution de l'effet d'échelle peut y conduire à des hausses de prix supérieures à la moyenne.

La mise en œuvre de la politique structurelle suppose évidemment une meilleure connaissance des influences respectives des divers instruments d'aménagement de la structure économique. Pour développer l'analyse structurelle, le gouvernement fédéral a confié des études préliminaires à cinq grands instituts de recherche économique, en vue d'une élaboration régulière de rapports de structure.

Pour relancer la demande globale et réduire le chômage, le gouvernement fédéral a décidé, en 1977, un allégement de la charge fiscale et lancé un programme d'investissements. En 1978, il en résulte une demande effective additionnelle de 10 milliards de deutschemarks aux entreprises, qui pourront ainsi offrir de cent cinquante mille à deux cent mille emplois supplémentaires. Comme la population active continue à augmenter au cours de la décennie à venir et que le nombre actuel des chômeurs est toujours supérieur à un million, la portée de mesures de politique conjoncturelle apparaît limitée. Sans une augmentation importante et rapide de la demande globale, le nombre des chômeurs sera supérieur à deux millions en 1985. Comme le souligne une étude récente de l'Institut allemand de recherche économique de Berlin-Ouest, le retour au plein-emploi, à moyen terme, suppose l'ouverture de domaines nouveaux de demande, résultant, par exemple, du rétablissement et de l'amélioration de la qualité de l'environnement, de l'extension de la qualité de la vie dans les villes, de la mise en œuvre de technologies nouvelles assurant une utilisation rationnelle des conditions de vie des groupes défavorisés de notre société (2).

ALPHONSE LOSSER,
maître assistant de sciences économiques à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg.

(1) E.J. Horn, *Technologische Neuerungen und internationale Arbeitsteilung : Die Bundesrepublik Deutschland im internationalen Vergleich*. Tübingen, J.C.B. Mohr (Paul Siebeck), 1976, 382 p.

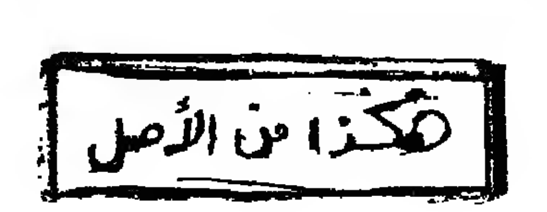
(2) *Eine mittelfristige Strategie zur Wiedergewinnung der Vollbeschäftigung*, Deutsches Institut für Wirtschaftsforschung, DIW-Wochenbericht 15/78, 45e année, 13-4-1978, p. 147-157.

I. — LES CONTRIBUTIONS DES SECTEURS AU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (en %)

Contributions des secteurs au produit intérieur brut en prix courants	1950	1970	1985	2000
Secteur primaire	9,7	3,1	2	1
Secteur secondaire	49,9	54,1	52	51
Secteur tertiaire	40,4	42,9	46	48
Economie nationale	100	100	100	100
Contributions des secteurs au produit intérieur brut aux prix de 1962				
Secteur primaire	5,7	3,9	3	2,5
Secteur secondaire	44,6	57,4	59	59
Secteur tertiaire	46,7	38,7	39	33,5
Economie nationale	100	100	100	100

II. — LES PARTS DES SECTEURS DANS L'EMPLOI TOTAL

	1950	1970	1985	2000
Section primaire	24,5	8,5	4,5	2,8
Secteur secondaire	42,4	48,8	45,4	44
Secteur tertiaire	32,8	42,7	49,8	52,2
Economie nationale	100	100	100	100



LA XIe COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

L'Argentine bat les Pays-Bas (3 à 1) en finale

LA LONGUE MARCHE

Buenos-Aires. — Après quarante-huit ans d'une longue marche, le football argentin a touché au but en réussissant, dimanche 25 juin, au stade de River Plate, ce qu'il n'avait pu faire en 1930 sur l'autre rive du rio Parana, à Montevideo, lors de la première finale de l'épreuve : gagner la Coupe du monde. Cette fois, l'Argentine a battu les Pays-Bas par 3 buts à 1 après prolongation.

L'espace d'une dizaine de minutes, on a pourtant pu craindre que le match, ou plutôt le combat, ne puisse avoir lieu faute de combattants. Les Argentins refusaient en effet que René Van de Kerkhof protège son poignet luxé par un plâtre léger. Les joueurs néerlandais avaient même quitté le terrain quand le compromis fut trouvé, et le joueur d'Eindhoven put opérer avec un pansement renforcé.

Dès le début, il est apparu que le match se résumerait à un affrontement entre la technique un peu sophistiquée des Argentins et l'engagement physique total des Néerlandais. Le public, qui ne s'y trompait pas, saluait de retentissants « olé ! » chaque charge des Néerlandais sur les matadors argentins, virtuoses dans l'art de faire disparaître le ballon au dernier moment grâce à une exceptionnelle souplesse de cheville.

L'Argentine prenait sa revanche de la Coupe du monde 1974 où, au deuxième tour, les Néerlandais l'avait surclassée par 4 buts à 0. De cette débâcle, il ne restait qu'un rescapé du côté argentin, Mario Kempes, alors qu'ils étaient encore huit chez les Néerlandais : Jan Jongbloed, Rudi Krol, William Jansen, William Suurbier, Arie Haan, Johan Neeskens, Johnny Rep et Robbi Rensenbrinck.

Dès lors, comment cette équipe souveraine de 1974 pouvait-elle donner cette fois l'impression de ne pas pouvoir jouer dans la première demi-heure ? Côté néerlandais, nul ne songe à nier les rôles prépondérants détenus autrefois, comme révélateur, par le meneur de jeu de Feyenoord, Van Hanegen, et surtout, comme créateur et finisseur, par Johann Cruijff, restés au pays.

Le talent de comédien des Argentins

Plus important encore que l'absence de ces joueurs, le changement d'environnement expliquait plus sûrement cette différence de comportement. En République fédérale d'Allemagne, les Néerlandais avaient pu imposer leur jeu en appuyant toutes leurs interventions devant un public familiarisé à ce football. En Argentine, au contraire, l'arbitre italien, M. Gonella, se sentit obligé de siffler toutes les charges, régulières ou non, et se laissa parfois abuser par le talent de comédien de certains Argentins. Ainsi les coéquipiers de Rudi Krol furent sanctionnés exactement cinquante fois et n'ont bénéficié que de vingt-deux coups francs.

Moins gênés que leurs adversaires par ces multiples cassures de rythme, les Argentins ont logiquement ouvert le score par Mario Kempes. Alors, seulement, les Néerlandais, fidèles à leur légende et soudés dans l'adversité, ont commencé à prendre tous les risques en défense pour exercer leur formidable pression sur les buts adverses.

C'est au moment où le public argentin commençait à fêter le titre dans les tribunes que, à neuf minutes de la fin du match, Dirk Nanninga s'ouvrit enfin une brèche pour égaliser. A l'ultime minute, les défenses argentines faillirent rompre définitivement, quand, après avoir trompé Ubaldo Fillol, le gardien de but, Robbi Rensenbrinck tira sur l'un des poteaux. Les Néerlandais venaient de laisser passer leur chance de faire oublier leur décevante finale de Munich en 1974 et d'obtenir une tardive consécration de ce football total lancé par l'Ajax d'Amsterdam dans les années 70...

Une nouvelle fois, Mario Kempes allait se révéler, au cours des prolongations, l'enfant prodige du football argentin, en obtenant le deuxième but (104e minute) d'une victoire assurée par Daniel Bertoni dix minutes plus tard.

A vingt-quatre ans, Kempes, l'attaquant de Valence, rappelle déjà par son travail inlassable en milieu de terrain et en attaque, par sa technique, son jeu de tête et sa puissance de tir, un autre Argentin naturalisé espagnol : Alfredo di Stefano. Comme son aîné, il illustre surtout parfaitement les problèmes rencontrés depuis un demi-siècle par le football argentin.

De notre envoyé spécial



(Dessin de KONK.)

Dans un pays secoué depuis son origine par des problèmes politico-socio-économiques, le football ne pouvait pas rester insensible aux remous. Cinq ans après leur finale perdue à Montevideo, les footballeurs argentins réclamaient déjà des salaires plus en rapport avec les fabuleuses recettes de leurs clubs. Un conflit plus grave éclata en 1946, quand le syndicat des joueurs voulut obtenir un nouveau type de contrat. Après avoir donné leur accord, les dirigeants revinrent sur leur parole. Le conflit allait se terminer en 1948 par la première grève de footballeurs professionnels et le départ à l'étranger des meilleurs éléments. Ainsi pedernera, Rossi, di Stefano, Lousteau et Menendès, les idoles sportives de l'Argentine, se retrouvèrent au club des millionnaires de Bogota. Le mouvement d'émigration ne s'est plus arrêté depuis.

Chaque saison, les trois ou quatre meilleurs footballeurs argentins sont recrutés par les équipes européennes et plongent le sélectionneur national dans l'embarras. Tout le problème de la sélection argentine est contenu depuis vingt ans dans la cohabitation harmonieuse des uns et des autres. Le retour des exilés dans les grandes occasions comme les coupes du monde n'est pas toujours apprécié par ceux qui sont restés au pays. D'autre part, il est difficile pour un sélectionneur de se priver des meilleurs éléments. En 1974, l'équipe argentine avait payé cher ses rivalités.

Au moment de préparer la Coupe du monde 1978, Luis Cesar Menotti, l'entraîneur national, avait, dans un premier temps, envisagé de renoncer aux exilés pour mettre en place un plan de préparation de deux ans. Devant certaines faiblesses de son équipe, il fallut pourtant faire appel à deux ou trois éléments comme les défenseurs Louis Wolf, du Real de Madrid et Oswaldo Piazza, de Saint-Etienne, et l'attaquant de Valence, Mario Kempes. Il n'a pu compter sur Loui Wolf, que le Real de Madrid ne voulait pas libérer avant le mois de mai, pas plus que sur Oswaldo Piazza, resté au chevet de son épouse victime d'un accident de voiture. Mais il a néanmoins accepté de prendre Mario Kempes, malgré son arrivée tardive en Argentine deux mois et demi après le début de l'ultime stage de préparation.

Aujourd'hui, il ne le regrette pas, puisque Mario Kempes, l'exilé, meilleur buteur et meilleur joueur de l'épreuve, est devenu en quelques jours le nouveau héros national qui a permis à l'Argentine de mener à bien sa longue marche vers cette première victoire en Coupe du monde. — G. A.

LE CLASSEMENT DES SEIZE ÉQUIPES

Le classement du Championnat du monde peut s'établir ainsi, compte tenu des résultats du premier tour et de la différence de buts : 1. Argentine, 2. Pays-Bas, 3. Brésil, 4. Italie, 5. R.F.A., 6. Autriche, 7. Pologne, 8. Pérou, 9. Tunisie, 10. Espagne, 11. Ecosse, 12. France, 13. Suède, 14. Iran, 15. Hongrie, 16. Mexique.

Des déceptions et beaucoup de questions

De notre envoyé spécial

Buenos-Aires. — La onzième Coupe du monde de football a pris fin officiellement dimanche 25 juin, peu avant 18 heures, par la remise du trophée au capitaine de l'équipe d'Argentine, Daniel Passarella, par le général Jorge Rafael Videla, président de la nation, entouré pour la circonstance par les deux autres membres de la junte militaire, l'amiral Emilio Massera et le général Orlando Ramon Agosti, et par le général Hugo Banzer Suarez, président de la République de Bolivie, seul chef d'Etat sud-américain à avoir répondu à l'invitation du président argentin.

Pour la septième fois, le pays organisateur a disputé la finale, et il l'a gagnée pour la cinquième fois. De plus, les Sud-Américains restent invaincus sur leur continent en Coupe du monde.

L'édition 1978 de cette grande épreuve quadriennale ne laissera pas un souvenir impérissable en matière de football. Même si on a retrouvé en finale deux des équipes les plus offensives du tournoi, ce Mundial aura été celui de la prudence et du calcul. Ainsi, les deux grandes puissances du football, la République fédérale d'Allemagne, tenante du titre, et le Brésil, trois fois champion, ont exagérément renforcé leur système défensif, en misant plus — comme l'Italie — sur l'effet de surprise de leurs contre-attaques.

Cette tendance générale s'explique-t-elle par la formule de mini-championnat adoptée jusqu'à la finale ou reflète-t-elle plus simplement l'absence de grandes équipes et de joueurs exceptionnels ? Une simple récapitulation permet de constater qu'au premier comme au deuxième tour c'est toujours la deuxième journée qui a été la plus pauvre en buts (17 en 8 matches au premier tour et 6 en 4 matches au second). Chaque fois, les vainqueurs de la première journée ont recherché un match nul qui leur permettrait de « voir venir ». Le troisième jour, au contraire, la plupart des équipes étaient enfin obligées d'attaquer pour assurer ou rechercher la qualification. On a alors assisté à une avalanche de buts (20 en 8 matches au premier tour et surtout 17 en 4 au second). Le système antérieur des quarts de finales et demi-finales avec élimination directe aurait permis d'éviter ce calcul et un nombre record de six matches sans le moindre but.

Une autre caractéristique de ce Mundial aura été le conformisme tactique des équipes. Dans un passé récent, les vainqueurs ou les grandes révélations des Coupes du monde apportaient un style de jeu qui surprenait souvent leurs adversaires, et, après cette consécration, faisaient école les années suivantes. C'était le cas du 4-2-4 : quatre arrières, deux demis et quatre attaquants des Brésiliens en 1958 et en 1962. Du 4-3-3 des Anglais en 1966, du football total des Néerlandais en 1974, etc. Aucune innovation tactique n'a marqué l'édition 1978, où l'on a retrouvé en finale une équipe argentine très traditionnelle et une sélection néerlandaise bien inférieure à celle de 1974.

De même, si les grands joueurs ne manquent pas parmi les trois cent cinquante de ce Mundial, on cherche en vain une personnalité aussi rayonnante que Pelé, Frantz Beckenbauer ou Johann Cruijf, ces footballeurs capables de modifier le résultat par leur présence.

Un autre problème posé aux Argentins aura été celui de l'avenir de la Coupe du monde. Les deux prochaines éditions sont fixées en 1982 en Espagne et en 1986 en Colombie. En accord avec les organisateurs espagnols, les responsables de la Fédération internationale seraient très tentés de faire passer le nombre des équipes qualifiées pour la phase finale de seize à vingt-quatre. Cet élargissement permettrait d'accorder une plus large place au continent africain, asiatique et à l'Océanie. Le comportement remarquable des Tunisiens en Argentine justifierait cette revendication.

Plus encore que les Jeux olympiques organisés par une telle ville, la Coupe du monde de football exige toutefois de telles dépenses en infrastructures, constructions ou rénovations de stades que seuls le Brésil et les Etats-Unis d'Amérique et cinq ou six Etats européens pourraient à l'avenir accueillir une épreuve de vingt-quatre équipes. Les vingt-cinq jours nécessaires pour une compétition à seize apparaissent, d'autre part, comme une limite à ne pas dépasser.

Dans ce domaine, la raison ne consisterait-elle pas à revaloriser les compétitions par continent et à qualifier seulement leurs cinq vainqueurs ou leurs dix finalistes pour une coupe du monde ?

Un test

Pour les observateurs étrangers, l'organisation de cette épreuve en Argentine représentait un test sur la maîtrise réelle de la situation par la junte et le pouvoir des organisations politiques syndicales d'opposition de montrer aux visiteurs une autre image de ce pays. Force est de constater que le gouvernement argentin a remporté un succès en évitant tout incident « spectaculaire » pendant le Mundial, sans pour autant faire la moindre concession sur le sort des milliers de prisonniers politiques et de disparus qui a indigné le monde.

Plus ambiguë a été l'attitude des principales forces d'opposition ? En demandant aux journalistes de venir en Argentine pour témoigner et en n'allant pas ensuite au-devant d'eux dans un pays où chacun se tait par crainte du voisin, elles ont sans conteste manqué l'occasion de trouver une tribune internationale et ont surtout donné à certains l'impression que leur importance avait été surfaite.

En fait, il apparaît de plus en plus évident qu'elles ne voient pas actuellement d'alternative au gouvernement des militaires. Dès lors, leur seule ambition serait de conserver une image honorable de l'Argentine, tout en jouant de l'intérieur sur les divergences des principales tendances représentées au gouvernement afin d'isoler les éléments les plus réactionnaires, voire fascisants, pour favoriser l'action des plus modérés, susceptibles d'engager certaines réformes promises.

Et après ?

Le fait le plus important de cette Coupe du monde restera sans doute le retour massif des Argentins dans la rue. Jamais, depuis l'époque la plus faste du péronisme, autant de personnes de tous âges n'avaient envahi les chaussées des villes en brandissant le drapeau national. Jeudi 22 juin, *la Opinion*, le journal de l'armée, pouvait titrer un éditorial : *« La classe moyenne a révélé son poids social dans les festivités ».*

« Nous sommes tous préoccupés, écrivait le journal, *par ce qui se passera après le Mundial. Comment réagiront les gens qui devront descendre de l'euphorie et retourner à l'amère réalité quotidienne ? Quelle sera la capacité du gouvernement à maintenir l'élan donné à la vie argentine par la Coupe du monde ? Quelle partie du pouvoir de réalisation et de succès démontré en ces jours par les Argentins pourra être appliquée aux innombrables projets encore irréalisés dans notre pays ? (...) La politique et le sport sont des phénomènes de masse qui possèdent de profondes et importantes voies communicantes. Lorsqu'on observe l'un de ces phénomènes — le docteur Goebbels et les analystes de la C.I.A. ne l'ignoraient pas, — il est possible de comprendre l'autre et d'agir en conséquence.*

» En ces jours, les célébrations sportives ont jeté à la rue une multitude d'Argentins qui ne s'étaient pas vus pour le moins depuis trois ou quatre ans. Cette multitude, unie par des coutumes plus ou moins visibles, constitue le gros de la classe moyenne argentine et des secteurs les plus proches. Il est évident que ce rassemblement humain reflète un degré de cohésion et un poids social considérables.

» Si elle est en mesure de paralyser la ville de Buenos-Aires en plein jour, comme elle l'a démontré chaque fois que l'Argentine défendait ses couleurs dans le tournoi de la FIFA, elle doit aussi pouvoir mobiliser le pays. »

Dès le vendredi 23 juin, le gouvernement a tenté de récupérer ce mouvement en faisant publier par le capitaine de frégate Hector de Birro, chef de presse de la présidence, un long communiqué où il est notamment déclaré : *« Le gouvernement national, avant le terme imminent du onzième championnat du monde de football, souhaite souligner que le climat d'adhésion spontané et de participation que cet événement a éveillé constitue un motif d'orgueil et de satisfaction pour les Argentins et les étrangers.*

» Il est le résultat du travail opiniâtre et silencieux de tous ceux qui, par leur abnégation, ont rendu possible l'existence de ce Mundial. De cette façon on peut dire que le onzième championnat du monde est une œuvre de tous les Argentins qui ont compris que la foi dans le renouveau est le résultat de ce qu'ils sont capables d'obtenir.

» Le succès est toujours le résultat de l'effort. Cette circonstance incite autant à participer avec enthousiasme et spontanéité aux festivités qu'à unir les forces pour le travail, qui doit aussi être une expression de l'allégresse.

» Avec ce même esprit enthousiaste et victorieux, nous, Argentins, réintégrons le travail quotidien animés par cette capacité d'entreprendre de grandes œuvres et la foi en nos propres forces. Ainsi sera possible la plus totale réalisation personnelle de chacun et le rendez-vous du pays avec son destin de grandeur. »

Pour l'avenir de l'Argentine, le mois de juillet risque, en effet, d'être déterminant. Le 9 août prochain, le général Jorge Rafael Videla doit être officiellement proclamé président de la République. Ce sera la fin de la junte militaire, et l'on parle de l'ouverture du gouvernement à certains civils. Pour quelques membres du gouvernement actuel, la tentation est grande de « normaliser » d'ici là la situation et d'en finir avec l'opposition la plus radicale. Quelle pourrait être alors la réaction de l'opinion publique ? Le football et la onzième Coupe du monde auront-ils joué le rôle d'opium du peuple ou de révélateur de la force sociale que ce dernier peut représenter ?

GÉRARD ALBOUY.

EXPLOSION D'UNE BOMBE A BUENOS-AIRES

Buenos-Aires. — Une bombe de forte puissance a explosé dimanche 25 juin aux premières heures de la matinée devant l'école des cadres de la police fédérale argentine.

Les autorités n'ont fait état d'aucune victime et l'attentat a été revendiqué par l'organisation extrémiste de gauche des Montoneros dans des appels téléphoniques aux agences de presse étrangères.

Le secteur a été bouclé par la police, qui n'a laissé aucun journaliste approcher de l'immeuble situé dans le faubourg de Caballito.

Les Montoneros avaient fait savoir qu'ils ne mettraient pas en danger la vie des visiteurs venus en Argentine pour assister aux rencontre sde la Coupe du monde de football, qui s'est achevée dimanche soir. — (A.P.)

● *La Commission interaméricaine des droits de l'homme* a accepté, le samedi 24 juin, d'aller enquêter en Argentine, sur l'invitation du ministère des affaires étrangères. Elle doit également se rendre à Haïti et au Nicaragua. — (A.F.P.)

CYCLISME

Un maillot tricolore pour Hinault

De notre envoyé spécial

Sarrebourg. — Le championnat de France, qui récompense trop souvent l'homme d'un jour, a désigné cette année un vainqueur incontesté : un coureur capable d'être à la fois le meilleur d'une épreuve en ligne et le plus régulier sur l'ensemble de la saison, le plus opportuniste, mais aussi le plus méritant, le plus digne, en d'autres termes, de recevoir le prix d'excellence.

En s'attribuant le titre national des routiers professionnels, dimanche 25 juin à Sarrebourg, Bernard Hinault a remis de l'ordre dans la hiérarchie quelque peu confuse du cyclisme et restitué l'essentiel de sa signification à une compétition officielle qui se veut exemplaire.

On pouvait craindre pour le Breton le contrecoup de la défaillance qu'il avait subie quelques jours auparavant lors du Tour de Suisse remporté par le Belge Wellens. Or, loin d'être diminué par cet échec, il a recueilli les fruits d'une remise en route progressive et d'une préparation méthodique.

Ici et là, les deux transfuges du Tour de Suisse ont manifesté une supériorité indiscutable. Pour ce qui le concerne, le Français a tiré profit d'un parcours difficile — quatorze tours d'un circuit sinueux de 18,400 kilomètres comportant trois longues côtes — en imposant l'épreuve de force à ses adversaires. Après avoir contrôlé la totalité des mouvements offensifs, il s'échappa seul à 55 kilomètres de l'arrivée et creusa un écart supérieur à deux minutes en l'espace de 7 kilomètres. Cependant, à l'amorce du dernier tour, alors que son avantage atteignait cinq minutes et trente secondes, il accusa un net fléchissement. Hinault devait perdre plus de quatre minutes sur son équipier Bernaudeau lancé à sa poursuite. (*« Cinq kilomètres de plus,* déclarait-il à sa descente de vélo, *et j'étais battu... »*) Mais le talent d'un coureur se reconnaît aussi dans l'adversaire, et, sur ce point, le nouveau champion de France a démontré une fois encore que c'est au niveau des vainqueurs que s'exprime la forme la plus noble et la plus admirable du courage.

A ce succès individuel combien séduisant correspond une domination collective qui traduit la vitalité d'une équipe. Bernaudeau, Chaumaz, Villemiane, Bertin, Chalmel, Becaas, tous classés parmi les neuf premiers, défendent les mêmes couleurs que le gagnant. C'est dire que le groupe dirigé par Cyrille Guimard a écrasé la course.

On peut penser avec Louis Caput, directeur sportif d'une formation concurrente, que Bernard Hinault méritait une opposition plus forte et surtout plus ambitieuse. Parmi les quarante coureurs qui ont renoncé figure Bernard Thévenet. Une fois de plus. Son abandon est particulièrement inquiétant à quelques jours du départ du Tour de France.

JACQUES AUGENDRE.

RUGBY

L'amateurisme à la française

Il est admis, plus ou moins tacitement, que les clubs de rugby, en France, aident leurs joueurs. « Amateurs éclairés », les présidents, au nom de la promotion sociale, facilitent l'achat de commerce ou l'embauche pour ceux que l'on veut retenir ou attirer. Là s'arrêteraient jusqu'à présent les aveux murmurés.

Victorieux le plus souvent, ces dernières années, sur le terrain, l'Association sportive bitteroise passera-t-elle sans embûche le procès qui est fait, les 26 et 27 juin, devant le tribunal correctionnel de Béziers, à son ancien président M. Georges Mas, sous les inculpations de banqueroute, escroquerie et infractions à la législation sur les sociétés ?

Parmi les dizaines de millions de passif de l'entreprise de travaux publics Astre, dont M. Mas était président-directeur général, les sommes versées aux joueurs, il y a quelques années, apparaissent dérisoires. Et il semble que cet argent ait toujours été prélevé non sur le compte de l'entreprise mais sur celui de l'Association sportive pour « frais de gestion ».

Un employé de l'entreprise Astre, M. Robert Durand, n'a cependant pas caché le 24 octobre 1974, lors de l'information, la destination de ces fonds : « Il est exact, *a-t-il reconnu,* qu'une fois par mois M. Mas me remettait une liste de noms de joueurs de l'A.S.B., section rugby, avec des sommes en regard de chaque nom (...) Je portais les noms indiqués sur la liste de M. Mas chacun sur une enveloppe, et je plaçais dans celle-ci la somme correspondante en billets (...) Je peux préciser que les sommes placées dans les enveloppes variaient entre 500 et 3 000 F selon qu'il s'agissait d'un junior ou d'un joueur chevronné. Il a pu arriver, à l'occasion de versement de primes, que cette fourchette soit dépassée. »

Le secret de l'instruction étant levé par le renvoi de M. Mas en correctionnelle, il reste à savoir ce que ces aveux d' « amateurisme à la française » *inspireront aux dirigeants de la Fédération de rugby et à leurs collègues britanniques qui chargent volontiers les joueurs français de nombreux péchés. Apparemment, pas toujours à tort.* — B. D.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux — emplois internationaux

PICANOL
IEPER-BELGIQUE

Une des plus importantes usines de machines textiles engage des

DIRECTEURS DE VENTE

En possession d'un diplôme d'ingénieur, de préférence spécialisation textile, pour prendre contact avec la clientèle étrangère, pour rechercher et amener de nouveaux clients, et pour fournir assistance technique et commerciale aux agents répartis à travers le monde.

Une situation d'avenir est réservée à des personnes qualifiées, dynamiques, aimant les voyages, ayant des dispositions commerciales et la connaissance de langues.

Les sollicitations, avec curriculum vitae, doivent parvenir à

N. V. PICANOL,
Direction des Ventes,
Polenlaan 3-7,
B. 8900 IEPER (BELGIQUE).

---

pour TOKYO
chef produit - marché

Notre Société a implanté au Japon depuis deux ans une activité industrielle dans un domaine en plein développement, en association avec une importante entreprise japonaise.

Après une solide formation en Europe et aux U.S.A., vous deviendrez l'assistant de l'Administrateur-Directeur Commercial de nationalité japonaise, pour l'aider à tirer profit de l'expérience mondiale du Groupe.

Vous avez une connaissance pratique suffisante du japonais, bien sûr un très bon anglais et, de préférence, une première expérience des produits industriels pour correspondre à ce poste qui vous retiendra environ 5 ans à Tokyo avant d'évoluer vers d'autres fonctions dans le Groupe.

Nous attendons votre candidature détaillée pour engager rapidement nos pourparlers (réf. 233) Carrières Cadres. SAINT-GOBAIN INDUSTRIES.
62, Bd Victor-Hugo - 92209 NEUILLY-sur-Seine.

SAINT-GOBAIN INDUSTRIES

UNION CARBIDE

pour une usine
AFRIQUE DE L'OUEST
recherche

INGÉNIEUR ENTRETIEN

formation A.M. ou équivalent, quelques années d'expérience petite mécanique.
Anglais courant indispensable.
Intéressantes perspectives d'avenir offertes à candidat ayant une expérience professionnelle dans multinationale et le désir réel d'effectuer sa carrière à l'étranger.

Adresser lettre manuscrite C.V. photo et prétentions à
UNION CARBIDE FRANCE
Service du Personnel
4, place des Etats-Unis
94533 RUNGIS CIDEX L.214

Emplois et Carrières

POUR CONNAITRE TOUTES LES POSSIBILITÉS D'EMPLOIS
OUTRE-MER, ÉTRANGER

Amérique du Nord et du Sud, Australie, Afrique, Europe, avoir des offres d'emplois cadres, ingénieurs, techniciens, demandez une documentation sur notre revue spécialisée : MIGRATIONS (T. 40), 3, rue de Montyon - 75429 PARIS, CEDEX 09.

GROUPE CARONI
recherche

TECHNICIEN DE FACTURATION

pour :

— suivre les affaires à l'exportation en tous corps d'état ;
— assurer les opérations de facturation et du suivi sur chantier ;
— tenir le budget.

Le candidat devra avoir : une expérience dans le domaine de la facturation Export, le sens du commandement et des contacts poussés, une formation B.T.S. ou équivalente ou bonne expérience de métreur et être disponible rapidement.
Lieu de travail : TUNIS.

Ecrire avec C.V. : CARONI, 274, bd Clemenceau, 59702 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX.

SERIC s.a.
recherche plusieurs

ANALYSTES-PROGRAMMEURS et PROGRAMMEURS

connaiss. l'un ou plusieurs des langages suivants :
COBOL - PL/1 - Assembleur - GAP II
IMS - DL/1 - TDS - CICS
sur IBM ou H.B.

AP sur MITRA 15 et/ou PDP 11 et SOLAR 1600
INGÉNIEURS DE MAINTENANCE HARDWARE

pour pays africains et Moyen-Orient.

Téléphoner ou écrire à SERIC s.a., 5, rue Vernet 75008 PARIS - 720-68-80.

Responsable export

Nous sommes leader européen pour une gamme étendue de produits chaudronnés à usage pétrochimique. Notre activité est orientée à 60% vers l'exportation, particulièrement Europe, bassin méditerranéen et Afrique. LE RESPONSABLE EXPORT que nous recherchons sera rattaché à la Direction Général et aura une large autonomie d'action. Il sera 50% de son temps à l'étranger où son action consistera à prospecter, négocier, rédiger les contrats et suivre les affaires. Il bénéficiera du soutien logistique de nos services techniques.
Nous voyons à ce poste un homme de formation supérieure ayant acquis une solide expérience des mécanismes de l'exportation et bien entraîné à la négociation de vente de biens d'équipement légers à l'étranger. L'anglais pratiqué couramment est indispensable.
Un homme de valeur pourra voir sa situation évoluer.
Maryse PERCHE vous remercie d'envoyer votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 806222 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-FINLANDAISE

recherche
pour une mission d'études de marchés en Finlande
5 à 6 semaines juillet/août 78

JEUNE DIPLOMÉ

H.E.C., E.S.S.E.C., SUP. DE CO, I.E.P., E.C.O.F. ou similaire
très bon anglais requis.

A l'issue de la mission, d'intéressantes possibilités de carrière pourront être offertes au candidat sélectionné.

Adresser lettre + C.V. à Jacques CHANARD, chambre de commerce Franco - Finlandaise
20, rue de la Ville-l'Evêque, PARIS-8e.

GROUPE MINIER
d'Importance Internationale

recherche pour

LE GABON

L'ADJOINT DU DIRECTEUR

des Services d'Entretien
et travaux neufs de la mine

INGENIEUR DIPLOME DE CENTRALE ou A.M.
Il assumera personnellement la responsabilité des services d'entretien électromécanique du jour et du fond et devra être capable de remplacer à tous moments son Directeur à la tête de l'ensemble des services.

D'expérience professionnelle minimum de 8 à 10 ans, le candidat devra allier à un très haut niveau de compétence et de dynamisme les qualités essentielles de formateur et d'organisateur.

Vie en famille sur place dans de bonnes conditions.

Scolarité assurée jusqu'en classe de 3e.

Ecrire en envoyant un C.V. détaillé sous n° 38.159 B, BLEU PUBLICITE, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

Société Internationale de premier plan
commercialisant engrais et produits pour l'agriculture
recherche

DEUX INGÉNIEURS AGRONOMES

Formation I.N.A. - GRIGNON
Capable négocier à haut niveau la vente de prod. intéressant l'agriculture.

Les postes à pourvoir sont situés :

AUX PAYS-BAS
(le candidat devra parler anglais. Allemand souh.).

AU VENEZUELA
(le candidat devra parler espagnol avec de bonnes notions d'anglais).

Une rémunération élevée est prévue pour les postulants désireux d'entrer dans une carrière internationale.

Les ingénieurs intéressés peuvent adresser un C.V. + lettre manuscrite et photo, à EUROLEAD, sous référence 7.862, 68, rue de Rennes, 75006 PARIS. Discrétion absolue.

GROUPE PÉTROLIER AMÉRICAIN
recherche

CADRE

responsable gestion et approvisionnement matériel de forage pour travail dans région francophone d'AFRIQUE NOIRE

Connaissance anglais indispensable.

Ecrire H 8509 agence Havas 33000 BORDEAUX qui transmettra.

IMPTE SOCIÉTÉ TRAVAUX PUBLICS
recherche pour chantier
AMÉRIQUE DU SUD

JEUNE INGÉNIEUR

E.T.P. - ayant minimum 3 ans d'expérience gros chantiers entreprise générale à l'étranger

Disponible immédiatement

Espagnol et Anglais indispensables

Env. C.V. et prétent. s/ le n° 70.321 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9e.

PERMANENCE EUROPEENNE
IRAK
Immédiat

RESPONSABLE

VENTE EXPORTATION
MATERIEL DE CHANTIER
parfaitement bilingue anglais.

Téléphoner au 203-34-08 ou se présenter avec références
13, bd de Magenta, PARIS-10e.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

---

emplois régionaux

Heineken
ALSACIENNE DE BRASSERIE
recrute

1 CHEF DE SERVICE GESTION STOCKS

sous la responsabilité directe du directeur des opérations distribution.

Il devra avec la petite équipe qu'il dirige :
- gérer les stocks de produits finis
- contrôler les rotations des emballages consignés
- établir les plannings de fabrication à court et moyen termes en liaison avec les directions des ventes et de la production.

SON PROFIL :
Il s'agit d'un homme possédant une formation spécialisée dans les domaines gestion de stocks, planning de fabrication, approvisionnement et ayant une expérience de plusieurs années dans ce domaine.

Il devra s'intégrer dans une entreprise importante et assurer avec succès les liaisons entre la fabrication et les ventes.

Ecrire avec C.V. et photo à M. HAUSS - ALBRA
Direction du Personnel - B.P. 449/R 9
67009 STRASBOURG CEDEX

LE CARBONE-LORRAINE

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS A VOCATION INTERNATIONALE

recherche
pour son usine d'AMIENS

CHEF D'UN SERVICE DE FABRICATION

Secteur USINAGE BALAIS
pour l'industrie et la traction
(150 personnes)

- Formation INGENIEUR MECANICIEN.
- Expérience souhaitée de quelques années dans domaine Technique, Méthodes ou Production.
- La connaissance des moyens informatiques sera appréciée, ainsi que l'ANGLAIS et l'ALLEMAND.
- La mise en place de méthodes modernes de gestion et les responsabilités diversifiées du poste nécessitent une personnalité dynamique ayant un esprit entreprenant.

Adr. sous réf. 426, c.v. dét., photo et prétent., à Direction du Personnel et des Relations Sociales, 45, rue des Acacias - 75017 PARIS.

Entière discrétion assurée.

IMPORTANTE CAISSE DE RETRAITE
recherche pour son service INFORMATIQUE

UN CHEF DE PROJETS

Mission : prise en charge des traitements informatiques existants — conception et réalisation de nouvelles applications.

Profil : expérience minimum 3 ans dans la conduite et réalisation de projets informatiques de gestion.

Expérience télétraitement appréciée.
Niveau d'études supérieures souhaité.

Lieu de travail : ville universitaire de province après stage d'environ un an à Paris.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. s/réf. 866 à Axial Publicité, 91, fg Saint-Honoré, 75008 Paris, qui transmettra.

SOCIÉTÉ ACCESSOIRES AUTOMOBILE
100 km SUD-EST de PARIS
recherche

ADJOINT AU RESPONSABLE SERVICE PLANNING

Jeune INGÉNIEUR ENI ou équivalent + IAE

au moins 2 ans d'expérience en gestion d'ordonnancement.

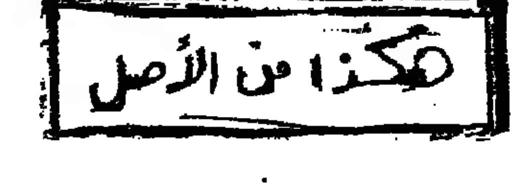
Env. C.V. + photo et prét. n° 70.113 CONTESSE Publ., 20, avenue Opéra, PARIS-1er, qui transm.

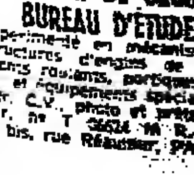
IMPORTANTE SOCIETE TEXTILE REGION LAVAL offre situation intéressante et d'avenir à :

CADRE COMMERCIAL

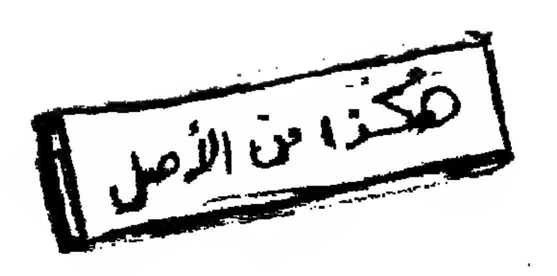
— âge minimum 35 ans ;
— formation secondaire et expérience textile souhaitée ;
— sera chargé de visiter clientèle industrielle de LITERIE de tout l'Est de la France (Côte d'Azur à Ardennes) ;
— résidence recommandée : LYON ou environs ;
— fixe + intéressement + frais de déplacement.

Adresser lettre manuscrite et C.V. très complet, et indiquer prétentions sous référence 388 à M. CAMPBELL, B.P. 57, 75824 PARIS CEDEX 17.









	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux

Pour faire face à son expansion, notre département « Systèmes Spéciaux », à **Annecy-le-Vieux**, recherche des

ingénieurs d'étude électroniciens

Ils ont au moins trois ans d'expérience, ils connaissent les circuits logiques, ils ont réalisé des interfaces de mini-ordinateurs, utilisé des microprocesseurs, pratiqué la microprogrammation et possèdent un langage assembleurs.
Ils parlent l'anglais.
Leur fonction sera l'étude et le développement d'ensembles logiques complexes (matériel, microprogrammes, programmes de diagnostic).
Ces postes sont à pourvoir immédiatement. Avant de partir en vacances, écrivez sous réf. CSS/IE à la
Direction du Personnel de Digital

digital
ZAE Les Glaisins
74000 Annecy-le-Vieux



Directeur du bureau industriel

130 000 F

JACQUES JAUNET S.A (marques NEW-MAN, JACQUES PERNET), recherche pour faire face à son développement (330 M de CA, 1700 personnes) un cadre de haute technicité pour créer sous *l'égide de la Direction Générale le poste de Directeur du bureau industriel ; ce collaborateur a en* charge le service étude et essais (5 personnes), le service qualité (4 personnes). En position fonctionnelle il travaille en étroite collaboration avec le bureau de création et la Direction de Production (6 usines).
Seul un excellent technicien du vêtement, ayant eu des responsabilités similaires dans une entreprise de confection, peut réussir à ce poste.
Résidence : CHOLET
Envoyer C.V., photo récente et rémun. actuelle sous réf. 806203 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

responsable informatique
Ville du Sud-Ouest 130 000 F +

Une entreprise industrielle de bon renom (CA 400 MF, 2 000 p.) cherche l'homme capable de repenser son informatique, actuellement sous-traitée. Sa mission est de proposer un plan informatique concret et de le mettre en œuvre, sous l'autorité du DAF, selon un calendrier réaliste. Les grandes applications sont : la comptabilité, l'administration des ventes et la gestion de production. A lui de définir l'outil et de créer son équipe.
Ce poste s'adresse à un ingénieur, de 32 ans ou plus, ayant acquis, principalement en entreprise mais éventuellement chez un conseil, l'expérience de la conduite de projets et souhaitant développer une politique informatique cohérente.
Ecrire à J. THILY, Carrières de l'Informatique, réf. 3403 LM

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES



Analyste Débutant
Formation Ingénieur ou MIAG plus stages

PROCÉDÉS FERRO recherche pour SAINT-DIZIER (Haute Marne), **UN ANALYSTE.**
Il participe au sein d'une équipe, à l'étude et la mise en place des systèmes de gestion industrielle des stocks et de la production, dans un environnement de télétraitement.
Anglais, expérience de bases de données et COBOL souhaités.
Facilités de logement.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous REF. 836 M à notre Conseil

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

Importante Société de CONSTRUCTION MÉCANIQUE, filiale d'un puissant groupe industriel recherche pour l'une de ses importantes usines (1 600 personnes), située au CENTRE DE LA FRANCE

chef de fabrication

âgé au minimum de 35 ans, de formation technique supérieure (A.M., I.N.S.A., C.N.A.M. ou équivalent) et ayant acquis une solide expérience en mécanique générale dans une unité de Production. Le candidat retenu devra s'intégrer rapidement dans l'Etablissement pour lequel il sera responsable de la réalisation des programmes de fabrication, du maintien des normes de coût et de qualité, de l'organisation et du contrôle des moyens de production tant techniques qu'humains.
Ce poste évolutif ne pourra être confié qu'à un cadre de haut niveau, pouvant prouver une expérience réussie de la Gestion de la Production et de la Direction des hommes.
Connaissance de l'Anglais et de l'Italien souhaitée.
Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions, sous la réf. 473 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter rue de Vaugirard - 75015 Paris

Société industrielle de Metz (57) en expansion continue recherche pour son service technique et développement
UN INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
débutant ou avec expérience en construction électrique.
Ecrire avec C.V. à nº 4 090, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

Important Groupe Industriel recherche pour son usine du Sud-Ouest
UN CHEF DE GROUPE BUREAU D'ÉTUDES
expérimenté en mécanismes et structures d'engins de levage (ponts roulants, portiques, etc.) et équipements spéciaux.
Adr. C.V., photo et prétentions. Ecr. nº T 06624 M R.-Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

IMPORTANT C.E. recherche
UN CUISINIER
DU 1er au 31 JUILLET 1978.
DIRECTEURS ADJOINTS
du 2 AOUT au 3 SEPTEMBRE.
pour COLONIE DE VACANCES HAUTE-SAVOIE.
Env. CV nº T 6490 M R.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

RESPONSABLE DE LA SOUS-TRAITANCE
Confection industrielle
CHOLET

La Société (600 personnes, 130 M de C.A.) se consacre au sportswear et aux jeans, femmes et enfants, haut de gamme.
Ayant doublé son C.A. en cinq ans, elle veut renforcer son encadrement.
Ce poste consiste à prospecter et analyser le marché de la sous-traitance, à passer les marchés, à coordonner la sous-traitance avec la production propre de la société, à apporter une assistance technique aux sous-traitants.
Le poste convient à un cadre de plus de 35 ans, présentant une expérience industrielle de confection-mode (chaîne et trame, vêtements à manche) et une expérience de contact externe avec des fournisseurs ou des clients.
Rémunération 90.000 F. +
Ne pas envoyer de C.V.

France Cadres
26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 701 M.

Importants laboratoires de spécialités vétérinaires recherchent

VÉTÉRINAIRE

35 ans minimum
en qualité d'attaché de direction.
Il sera chargé :
— de l'animation du réseau de vente ;
— de l'assistance technique sur le terrain ;
— de l'étude des nouveaux produits ;
— de l'élaboration des documents technico-commerciaux.
Expér. souhaitée dans domaine similaire.
Adr. curriculum vitae, photo, prétentions, à ORLET, 136, avenue du Général-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE - 200851.

Important établissement public
MIDI-PYRENEES
recrute

CADRE COMMERCIAL EXPORT

de formation supérieure commerciale (H.E.C., *E.S.C...) ou diplômé d'une école d'ingénieurs.*
Sous l'autorité du Directeur du Service, il sera chargé de la mise en place opérationnelle des actions définies dans le cadre d'une politique régionale de développement des exportations des P.M.I.
Une bonne connaissance des sociétés de commerce international est souhaitable et une expérience réussie de 3 ou 4 années à l'Exportation est exigée, notamment dans les secteurs de l'agro-alimentaire et du textile.
La connaissance de la langue anglaise est demandée ; la connaissance de la langue espagnole sera appréciée.
La rémunération annuelle de départ sera fonction de l'expérience et du potentiel du candidat.
Adresser C.V. détaillé avec lettre manuscrite à : nº 7.532, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, qui transmettra.

Dans le cadre de leur expansion, les LABORATOIRES DE COSMETOLOGIE YVES ROCHER - 56 LA GACILLY recherchent pour leur Direction

FINANCES-COMPTABILITE

un jeune SUP de CO, BTS, IUT ou équivalent.
Dépendant directement du Contrôleur de Gestion, il se verra confier la responsabilité de la COMPTABILITE ANALYTIQUE.
Une première expérience (2-3 ans) lui aura permis de se familiariser avec l'informatique en tant qu'utilisateur.
Adresser CV + Prétentions + Photo, sous réf. 869 au C.E.I.P. 35 Conseil d'Entreprises
29, rue de Brest - 35000 RENNES
Les premiers entretiens se dérouleront à RENNES ou à PARIS.

YVES ROCHER
(56) LA GACILLY

Entreprise de distribution de la région RHONE-ALPES recherche RESPONSABLE DE LA
COMMUNICATION
Il aura à prop., en relation avec les chefs de produits, et à mettre en œuvre les moyens de communications de l'entreprise avec son marché. Sa mission s'exercera dans le cadre des budgets publicitaires promotionnels arrêtés par les chefs de produits, dont il aura pour fonc*tion d'optimiser la rentabilité.*
Le poste nécessite :
— Une expér. des techniques publicitaires et promotionnel*les de la distribution agric.*
— Une aptitude à dialoguer avec les chefs de produits.
— Une aptitude à raisonner les opérations publicitaires *et promotionnelles en termes de rentabilité.*
Le rémunération sera fonction de l'expérience du candidat.
Ecrire à *M.* le Directeur COOPERATIVE AGRICOLE DU SUD-EST, B.P. 315, 69800 SAINT-PRIEST.

Société recherche très bons FORMISTES complets bois, pou*vant assumer responsabilité d'un* atelier de fabrication de formes de découpage. Ecrire HAVAS, 81, rue de la République, 69002 LYON, référence 8.964.

Laboratoire de recherche fondamentale recrute des candidats à des thèses dans le domaine de la chimie et de la chimie-physique. Ecr. nº 7.527, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ville de Villefranche (Rhône) recrute un Directeur d'Ecole Municipale de Musique Agréée (2e degré). Age limite 40 ans. Envoyer candidature avec curriculum vit. et copie des diplômes à *Monsieur* le Maire de Villefranche, Service du Personnel.

Important groupe financier recherche pour sa délégation de QUIMPER
CADRE FINANCIER
Le candidat (e) devra posséder :
— Une bonne formation bancaire (crédit moyen terme, crédit long terme) ;
— Bonnes connaissance : comptable, fiscale, juridique ;
— Le pratique et le goût des *contacts.*
Adr. C.V., photo et prétentions s/réf. 8 084 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 *qui transmettra.*

Imp. Groupe Coopératif Agricole Région RHONE-ALPES recherche
NIVEAU BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR en AGRICULTURE ou équivalent possédant :
— exp. en animat. d'une équipe
— exp. approfondie en matière de *commercialisation* des produits nécess. à l'agriculture ;
— expérience en logistique ;
— une compétence en matière de gestion.
Ecrire à *M.* le Directeur COOPERATIVE AGRICOLE DU SUD-EST - B.P. 315 69800 SAINT-PRIEST.

Important cabinet juridique et fiscal région Rhône-Alpes recherche *pour poste à responsabilités*
UN COLLABORATEUR
ayant solide expérience professionnelle en fiscalité.
Env. C.V. man. et prétentions à HAVAS 1 135, B.P. 297, 38044 GRENOBLE Cedex.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « *Monde* Publicité » ou d'une agence.

offres d'emploi offres d'emploi

analystes programmeurs ingénieurs système

La Générale Informatique d'Exploitation
recherche pour le développement dans le secteur tertiaire d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du téléprocessing,
des Analystes (Référence 1302 A),
des Programmeurs (Référence 1302 P),
et des Ingénieurs Système (Référence 1302 IS),

Le matériel actuellement installé se compose de :
— DEUX 370/168 — 5000 K chacun,
— UN 370/168 — AP de 6000 K,
— 550 terminaux téléprocessing.

GIE
Envoyer c.v., en précisant la référence du poste choisi, au Service du Personnel, Tour Franklin, cédex 11, 92081 Paris - La Défense.

Notre informatique demain

Moins que d'autres, nous ne pouvons accepter que notre informatique ne reste pas à la hauteur de sa tâche. Parce que derrière ses états et ses chiffres, il y a tous les hommes et toutes les femmes qui attendent nos services. Parce qu'elle est le nerf de notre action mutualiste.

Encore satisfaisants aujourd'hui, notre organisation et nos équipements vieillissent cependant; il faut sans tarder en étudier et en définir l'évolution. La responsabilité est d'envergure, car le volume de notre activité est considérable; nous vous la proposons.

Une longue pratique de l'informatique de gestion, une bonne connaissance des matériels du marché vous donnent des aptitudes à la fonction; votre sensibilité à l'aspect service public de notre activité doit vous en donner le goût.

C'est le cabinet de recrutement SIRCA que nous avons chargé de nous présenter votre candidature. Ecrivez-lui rapidement sous référence 782 124 NO en précisant votre disponibilité et le niveau de vos prétentions.



Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

jeune directeur administratif et financier

Nous sommes une agence de publicité à Paris (CA 1977 : 80 MF), liée à un réseau international. Nous gérons des budgets produits grand public avec une image de marque très créative.
Notre directoire souhaite confier à un DAF (assisté d'une dizaine de personnes), la négociation et le suivi financier des contrats, la gestion de la trésorerie, l'établissement des bilans et CE mensuels (notre comptabilité analytique est perfectionnée), le suivi du contrôle budgétaire, la gestion du personnel, la vie juridique de la société.
C'est une bonne opportunité pour un professionnel de 32 ans minimum, souhaitant s'intégrer à une équipe jeune, dynamique et performante, et connaissant l'anglais.
Ecrire à Mme M.C. TESSIER, réf. 3401 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER
se décentralisant proche banlieue ouest, recherche d'urgence pour matériel IBM 370/158 sous OS/VS 1

INGÉNIEURS - PROGRAMMEURS
EXPÉRIMENTÉS

pour réaliser des applications bancaires (titres + tenue de comptes).
Connaissances Cobol/ANS + Assembleur + CICS. Référ. 101.

ANALYSTES - PROGRAMMEURS

pour réaliser et maintenir des chaînes de gestion.
Niveau Maîtrise ou DUT + 2 ans expérience. Référ. 202.

PROGRAMMEURS SYSTÈME

pour concevoir et réaliser des outils informatiques, assister techniquement la section production et participer à la formation du personnel.
2 à 3 ans d'expérience. Compétence CICS souhaitée. Référ. 404.

Même en vacances, envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à Nº 5.218, COFAP - 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

ICL

La filiale française du premier constructeur européen d'ordinateurs, CA 323 Millions de Francs, 1000 personnes, plus de 3000 clients, compte tenu de sa croissance rapide a prévu de renforcer sa Division Financière par :

UN CHEF SERVICE GESTION COMPTES CLIENTS

responsable auprès du Directeur de la Division de la gestion des comptes clients pour toute la France, ce diplômé d'études supérieures devra justifier de plusieurs années d'expérience dans le domaine de la facturation, des règlements et du recouvrement. *référence DAF1*

UN CONTROLEUR DE GESTION ADJOINT

qui assurera la présentation et la mise au point des plans à court et moyen terme, ainsi que le suivi et l'analyse des résultats dans le cadre des objectifs. Une expérience réussie du contrôle de gestion dans une société multinationale à caractère commercial est nécessaire. *référence DAF2*

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à I.C.L. Recrutement – 4, rue François Ory 92128 MONTROUGE

Des renseignements complémentaires vous seront fournis en appelant le 657.13.31 p. 32.87.

ICL

Organisme de Formation recherche

RESPONSABLE FORMATION

Pour son secteur formation en entreprise
Il sera chargé de la prospection et de la mise en place des actions en Seine-Saint-Denis.
30 ans mini. Etudes supérieures.
Expérience 3 ans en formation des adultes.
Ecr. avec C.V., photo, rémunération 65.000 F +, à IRAP, Délégation Parisienne, 212, av. J.-Jaurès, 75019 Paris.

ORGANISME PARIS (14e) recherche

ASSISTANTE SOCIALE

D. E., possédant sérieuses références, pour assumer deux vacations par semaine.
Adresser C.V. et prétentions à M. SAUGIER, I.N.R.S., 30, rue Olivier-Noyer, PARIS (14e).

LE GIE PRELO

(Traitement de jeu du LOTO) recherche pour remplacement du 3-7 au 4-8-1978

ÉTUDIANT EN MÉDECINE

4e année révolue ou INFIRMIERE D.E.

Samedi - dimanche libres
Lieu de travail : (77) MOUSSY-LE-VIEUX (près Roissy - 35 min. par Gare du Nord).

Tél. pr Rdv.-urgent au 003-90-77-p. 2029.



recherche des

INGENIEURS COMMERCIAUX

parmi les diplômés d'enseignement supérieur en électronique, informatique, électrotechnique et automatique, qui souhaitent débuter ou poursuivre leur carrière professionnelle dans la vente, pour ses différentes divisions :

- semi-conducteurs (à Paris - Lyon - Bordeaux)
- mini-informatique distribuée (à Paris)

La Société offre un fixe motivant auquel s'ajoute un intéressement en fonction des résultats.

Les candidats de valeur auront une évolution de carrière assurée, soit vers des responsabilités de secteurs commerciaux, de marketing, de planning, etc...



Ecrire avec C.V., photo prét. de salaire, date de disponibilité sous référence TIM 678/.512 à Madame LE GUET T.I.F. - Boite Postale 5 06270 Villeneuve-Loubet Tél : (93) 20.01.01.

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT 200 000 F +

Activité de la société : installation et décoration de magasins, centres commerciaux et hôtels.
Chiffre d'affaires : 50 M de F en France et à l'exportation.
Clientèle : publique et privée.
Position sur le marché : 2e.
Effectif : 200 personnes.

Ses efforts porteront essentiellement à l'intérieur de la société où il agira comme coordonnateur des services production (outre la pose, ateliers menuiserie et métal) en liaison avec les services commerciaux et comptables.

A l'extérieur, il sera l'homme des contrats importants et pourra, en fonction de ses introductions personnelles, contribuer au développement commercial de la société.

Au plan personnel, son expérience lui aura apporté l'habileté du commandement et le bon sens appliqué aux décisions rapides.

Ce poste conviendrait à un candidat habitué à négocier des marchés importants dans une société d'engineering par exemple et souhaitant accéder à une fonction élargie.

Adresser dossier de candidature manuscrit à PLAIN CHAMPS sous réf. 3 021, 5, rue du Helder 75009 Paris.

Plain Champs

---

ingénieur technico-commercial
produits chimiques

HENKEL FRANCE filiale d'un Groupe Chimique Européen fabriquant et commercialisant des produits de consommation (lessives, cosmétiques) et des produits industriels (détergents, colles et adhésifs, produits organiques...) propose ce poste à un Ingénieur chimiste qui commercialisera une gamme de détergents industriels en apportant une assistance technique à la clientèle.

Le candidat retenu aura une expérience de la vente de 3 à 5 ans et si possible des connaissances dans le domaine de l'industrie automobile.

Implantation souhaitée : RÉGION PARISIENNE

Allemand souhaité mais non indispensable.

Écrire avec curriculum vitae et photo sous référence 979 M. HENKEL FRANCE S.A. D.R.H. 12, avenue Raspail, 94250 Gentilly.

Henkel

HAVAS CONTACT

La Direction des Approvisionnements d'une importante Sté Industrielle située dans la banlieue Sud-Ouest de Paris RECHERCHE

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Dans le cadre d'un Service Marketing Achat :

— Il réalisera des études internes portant sur la prévision des besoins et des études de marché auprès des fournisseurs.
— Il déterminera le choix et les charges des fournisseurs en fonction des programmes et fera le contrôle de ces options.
— Il participera aux négociations des grands contrats de fournitures en liaison avec les Services Opérationnels.

Ce poste conviendrait à un ingénieur formation Grande Ecole possédant 4 à 5 années d'expérience en électronique, en particulier dans le domaine des composants actifs, et ayant la pratique des problèmes liés à l'utilisation industrielle des fournitures. Des déplacements de courte et moyenne durée sont à prévoir en France et à l'étranger.

Des connaissances en économie et en anglais seraient appréciées.

A terme, des possibilités d'évolution vers la région Ouest de la France (bord de mer) sont à envisager.

Envoyer C.V. et prétentions (avec photo) à n° 70.728, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

International CIS

Filiale d'un important centre de recherche, nous distribuons dans le monde entier des produit biomédicaux.

Notre direction financière crée son équipe et recherche un

jeune informaticien
Formation DUT

Il participera à la réalisation des projets et assurera la liaison entre l'équipe administrative et financière de notre société, et l'équipe des informaticiens du centre de recherche avec lequel nous travaillons.

Titulaire d'un D.U.T., ce jeune collaborateur aura acquis en entreprise une première expérience pratique de quelques années.

La connaissance de l'anglais sera appréciée.

Le lieu de travail est situé à Saint-Quentin en Yvelines (Banlieue Ouest).

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature ss réf. 6487 à Mme Greff, 93, av. Charles de Gaulle 92200 Neuilly.

bernard julhiet psycom

La B.N.P. recherche
POUR SON CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION
de MARNE-LA-VALLÉE

UN SPÉCIALISTE PRATICIEN DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Familier des mesures des lignes « Téléinformatiques » selon les normes P. et T.

Réponse à adresser avec C.V. et prétentions à

B.N.P.
Direction de la Prévision et de l'Organisation.
Division Exploitation
14, rue Bergère
75009 PARIS.

POSTE EN CREATION

ASSURANCE QUALITE

Une filiale (C.A. 300 MF) d'un des premiers groupes Industriels français fabrique dans deux usines (l'une en Région Parisienne, l'autre en province) des systèmes électromécaniques et électroniques techniquement très évolués.

Le titulaire du poste assurance qualité aura la responsabilité d'améliorer la qualité du service et la fiabilité des équipements produits.

Sous l'autorité du Directeur Général Adjoint et en position fonctionnelle, il devra orienter et harmoniser les actions des services : études, plate-forme, contrôle qualité et après-vente.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur de 35 ans minimum, ayant acquis une bonne expérience en études et en production dans les domaines électromécanique et électronique. Il est passionné par les problèmes de qualité et allie des caractéristiques humaines apparemment antagonistes : autorité et diplomatie, intransigeance et largeur d'esprit, esprit d'équipe et indépendance... Une expérience dans un tel poste serait un atout complémentaire mais n'est pas indispensable.

La base de travail est à Paris.

Notre conseil Henri Philippe traitera confidentiellement les candidatures que vous enverrez sous référence M 5242 D, accompagnées d'une lettre décrivant vos motivations pour un tel poste, à

egor 5 rue Meyerbeer, 75009 Paris

Directeur de comptabilité
150 000 +

TRANSPORTS INTERNATIONAUX

Une très importante société française de transports internationaux (1 milliard de F. de chiffre d'affaires, 2 000 personnes, toutes filiales comprises), recherche pour son centre d'activité parisien, un Directeur de comptabilité. Sous la responsabilité du Secrétaire Général, il prendra en compte l'ensemble des services comptables et financiers (comptabilité générale, analytique, trésorerie,...) liés à l'exploitation internationale (50% de l'activité globale du centre) et dialoguera efficacement avec le service informatique.

Cette fonction s'adresse à un candidat âgé d'environ 35 ANS, diplômé des Grandes Écoles Commerciales et possédant au minimum le DECS. Une expérience acquise dans le secteur des transports et une formation complémentaire de type ICG, constitueraient des avantages non négligeables. Une connaissance suffisante de l'anglais parlé et écrit est indispensable.

René DAGIRAL vous remercie de lui adresser un résumé de carrière explicite sous réf. 806224 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

CAMECA
Groupe THOMSON CSF
recherche

AGENTS TECHNIQUES
électroniciens débutants
BTS ou DUT

pour mise au point, installation et assistance technique en instrumentation scientifique.
Possibilité déplacements France et étranger.

Adresser CV au Service du Personnel
103 Bd St-Denis - 92400 COURBEVOIE

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
REGION SUD-OUEST DE PARIS
DANS LE CADRE DE LA CREATION D'UN SERVICE DE DOCUMENTATION DE SYSTEME DE TELECOMMUNICATIONS ELECTRONIQUES
RECHERCHE

TECHNICIEN NIVEAU V

Adjoint au responsable de la documentation, il sera chargé de :
1) La rédaction de documents de synthèse à partir d'informations fournies par différents spécialistes concernant des sujets très divers : présentation de systèmes, technologie, fonctionnement, exploitation énergie, évaluation de systèmes, périphériques, installation, symbolisme, fiabilité, composants, etc.
2) La lecture et l'appréciation de documents rédigés par d'autres personnes.
3) L'organisation de certaines parties de la documentation.

Ce poste conviendrait à un Technicien de formation BTS-DUT électronique ou équivalent possédant plusieurs années d'expérience en systèmes de commutation dans des domaines suivants : chantiers ou conception.
Connaissances logiciel et anglais appréciées.

ASSISTANTE D'INGÉNIEUR
B.T.S. (ou NIVEAU ACQUIS PAR EXPÉRIENCE PRATIQUE)

Assistera le responsable de la documentation d'un système de télécommunication électronique.
Cette fonction comportera des tâches très variées :
Dactylographie de textes avec dessins, photos, etc.
Prise en sténo et rédaction de comptes rendus de réunions.
Enquêtes diverses, techniques ou économiques. Etablissement et suivi de planning.
Recherche, diffusion et rédaction de documents techniques.
Liaison avec tous les services concernés par la documentation - Anglais souhaité. Réf. AL.

Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions avec photo en rappelant la référence du poste choisi, sous le numéro 70.096, à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS - CEDEX 01, qui transmettra.

POUR LA DIVISION ETUDES ET DEVELOPPEMENT D'UNE SOCIETE REPUTEE
EN AUTOMATISME ET REGULATION
Siège BANLIEUE PARISIENNE

Ingénieur Hardware
90/110.000 F an

28 ans min., c'est un spécialiste de la mise au point de circuits numériques qui dispose déjà d'une bonne expérience en conception de micro-calculateurs et de systèmes de transmission de données. *réf 616 M*

Ingénieur Analyste Confirmé
100/130.000 F an

32 ans environ, doté d'une solide formation supérieure, il aura à développer, pour des applications industrielles, des systèmes de contrôle de commandes à base de micro-processeurs. Une bonne expérience dans le domaine « langage conversationnel » est nécessaire.
Position II ou III selon expérience. *réf 615 M*

Envoyer CV en précisant la ou les références qui peuvent vous intéresser.
Les consultants de GFC vous garantissent une réponse et une discrétion absolue.
Prière de préciser les noms de sociétés auprès desquelles vous ne souhaitez pas postuler

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris

Assistant contrôleur de gestion Paris

Ce poste conviendra à un homme jeune (niveau école de commerce) possédant de solides notions de comptabilité, porté vers l'analyse et la prévision.
Il exercera des missions d'audit dans un groupe hôtelier à implantation internationale.
Merci d'adresser cv. et photo, sous réf. 74929 à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Banque, filiale d'un important établissement financier, recherche son recherche son :

CHEF COMPTABLE

— Niveau D.E.C.S.
— Expérience comptabilité et informatique de banque exigée.

Adr. C.V., photo et prét. sous le no 5210 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transmettra.

STÉ JACQUET
recherche

TEMPORAIRES ÉTÉ

Personnel de production usine pr remplacement

AOUT

conviendrait à étudiants (es)
Se présenter Serv. du Personnel Mardi 27 juin de 9 à 12 h.
ou écrire
36, r. de Pontoise, 95 BEZONS.

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

KLÖCKNER INA

Groupe International
exportateur d'ensembles industriels
recherche
pour sa Société Française à Paris un

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

pour l'industrie agro-alimentaire

Le candidat sera INGENIEUR de GRANDE ECOLE, Ingénieur de Projets dans l'Ingénierie d'ensembles ou dans la fabrication d'équipements agro-industr. pour des pays en voie de développement industriel. La pratique professionnelle de l'anglais et de l'allemand est nécessaire.

Une formation complémentaire dans la maison mère en Allemagne est envisagée dans les domaines : Finances et Gestion de contrats.

Adresser C.V., photo récente et prétentions à :

KLÖCKNER INA FRANCE
31, RUE MARBEUF, 75008 PARIS

Responsable marketing

70 000 F

Un groupe français de vins et spiritueux (marque de notoriété fortement implantée sur le marché national) recherche dans le cadre de son expansion :

UN (E) RESPONSABLE MARKETING.

• De formation supérieure : HEC (J.F.), ESSEC, E.S.C., SCIENCES ÉCO, il (elle) devra posséder ou non une première expérience dans cette activité.

• Rattaché (e) directement à la direction générale, son rôle sera d'analyser d'une part l'ensemble des informations dont dispose la Société, d'autre part, toutes les informations de source extérieure de façon à définir ainsi une politique de produits et de marchés.

La résidence du collaborateur devra se situer en région parisienne.

Documentation sur poste aux candidats présélectionnés.

APPRECIATION REMISE APRES PREMIER ENTRETIEN

FRANCE MARKETING — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, Salaire actuel et photo (retournée), sous réf. 4506 38, rue Étienne-Marcel, 75001 PARIS

DELEGATIONS : PARIS - LYON - NANTES - TOULOUSE

Important Cabinet Immobilier Britannique
recherche pour son bureau de Paris

DIRECTEUR COMMERCIAL

Nos activités concernent essentiellement le secteur des bureaux et des locaux industriels et commerciaux. Le poste à pourvoir conviendrait à un cadre possédant une solide expérience et capable de concevoir et de réaliser toutes opérations immobilières liées à notre secteur d'activité.

Un candidat compétent pourra évoluer rapidement vers des fonctions de Directeur de notre bureau parisien : des qualités de bon gestionnaire seraient donc fortement appréciées. Il devra, bien entendu, avoir une parfaite connaissance de la langue anglaise.

Les candidats intéressés voudront bien adresser une lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et rémunérat. souhaitée à n° 4.061, PUBLICITES REUNIES, 112, boulevard Voltaire, 75011 PARIS, qui transm.

Le personnel de notre Société a été informé du contenu de cette annonce

LA COURNEUVE (93)

IMPORTANTE SOCIETE
EQUIPEE D'UN IBM 3/15
recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

possédant une très bonne expérience du langage GAP II ainsi que la pratique de l'analyse organique.

Le candidat retenu sera plus particulièrement chargé de la mise en œuvre d'applications comptables et de tenue de stocks avec projet de télétraitement.

Possibilités d'évolution pour un candidat de valeur.

Faire acte de candidature sous réf. 175/01
à Jean PORRACCHIA

CARRIERES INFORMATIQUE
conseil en recrutement
149, RUE SAINT-HONORE 75001 PARIS

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

recherche pour Paris

— AUDITEURS STAGIAIRES E.C.
diplômés écoles supérieures de commerce - niveau D.E.C.S.

— AUDITEURS ASSISTANTS BILINGUES ANGLAIS

— COLLABORATEURS assistants ayant connaissances COMPTABLES ET INFORMATIQUES pour missions E.C. + Informatique de gestion et audit informatique.

Adr. curriculum vitae détaillé avec prétentions à :
FIDUCIAIRE CONTINENTALE - PARIS
19, rue Clément-Marot,
75008 PARIS.

UNE IMPORTANTE SOCIETE
SECTEUR MECANIQUE
recherche le

RESPONSABLE DES ETUDES ET REALISATIONS SOCIALES

Dépendant du Directeur du Personnel et des Relations Industrielles, il aura à réaliser et mettre en oeuvre, en liaison avec les Chefs de Personnel du siège et des usines, les projets concernant la politique sociale de l'Entreprise : rémunérations, législation, systèmes de gestion, etc.

En fonction de son expérience, il pourra se voir confier d'autres missions opérationnelles.

De formation juridique, ingénieur ou Sciences Humaines, si possible complétée par une formation gestion (I. A. E. par ex.), le candidat possède déjà une expérience de 3 à 5 ans d'adjoint à un Chef du Personnel d'une unité de production.

Lieu de travail, proche banlieue parisienne.

Adresser CV manuscrit et prétentions
sous réf. 14.384 - à SNPM - PA
100, Av. Charles de Gaulle - 92522 Neuilly/Cx

La DIVISION SIMULATEURS ET SYSTEMES ELECTRONIQUES de notre Société, actuellement en forte expansion, recherche un

ingénieur électronicien

ayant 3 ou 4 ans d'expérience, pour prendre la responsabilité d'une équipe d'Ingénieurs et de Techniciens Electroniciens, et coordonner l'étude et le développement de systèmes numériques évolués dans le cadre de nos activités VISUALISATION SYNTHETIQUE.

Cet Ingénieur sera directement rattaché à l'Ingénieur responsable de ce secteur.

Lieu de travail : le poste est à pourvoir rapidement à CERGY-PONTOISE, Banlieue Nord-Ouest de Paris, desserte assurée par lignes SNCF.

Adresser CV, photo et prétentions, sous réf. 78-18 M à B. LETOURNEUX, L.M.T. Divisions Simulateurs et Systèmes Electroniques, BP 116, 78192 Trappes Cedex

L.M.T.

volvic

recherche

INGÉNIEUR

Formation agro-alimentaire, pour service

EMBALLAGE-CONDITIONNEMENT

Le candidat aura, de préférence, une expérience industrielle des produits de grande consommation, si possible, dans le domaine de l'embouteillage.

Rattaché à la direction technique, il sera chargé d'études, de mises au point concernant l'amélioration technique des emballages (bouteilles, cartons, palettes, etc.) en fonction du produit, des manutentions et des transports.

La connaissance de l'anglais serait appréciée.
Lieu de travail : Bourg-La-Reine (92).
Déplacements de courte durée fréquents.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé et prétentions sous réf. 472 au Cabinet Jean-Claude MAURICE, Conseil en Gestion de Personnel,
J.-C. MAURICE 397 ter, rue de Vaugirard, 75015 PARIS.

GROUPE PRÉVOYANCE

développant d'importants projets télétraitement bases de données
recherche

PROGRAMMEURS EXPÉRIMENTÉS

COBOL/ANS - CICS/PS - DL 1
matériel IBM 370/158 sous DOS/VS

Système interactif de développ. des programmes

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo, sous le numéro 70.707, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS, CEDEX 01, qui transm.

R. 2 E. Constructeur en petite informatique
recherche

PLUSIEURS INGÉNIEURS SYSTÈME

pour développement de nouveaux logiciels de base.

Ces ingénieurs seront appelés à définir et à réaliser des logiciels complexes sur des structures matériel multi-processeurs.

— Expérience de 4 ans minimum exigée, ainsi qu'une bonne connaissance des systèmes temps réel, des gestions de fichiers et de la programmation assembleur.

— Niveau Grandes Ecoles ou équivalent souhaité.

— Rémunération en fonction des compétences.

Téléphoner pour R.V. à M. GERNELLE
Directeur des Etudes — 907-47-77.

applicon

L'UN DES LEADERS MONDIAUX
DANS LE DOMAINE DES SYSTÈMES
INTERACTIFS GRAPHIQUES
NOUVELLEMENT IMPLANTÉ EN FRANCE
recherche

Inspecteurs de maintenance

RÉGION PARISIENNE

— Réelle expérience exigée dans le dépannage et l'installation des systèmes à base de minis et périphériques.

— La connaissance de la gamme PDP-11 sera un atout supplémentaire.

— L'anglais lu et parlé est indispensable.

— Voiture de société.

CES POSTES NÉCESSITENT
DISPONIBILITÉ ET INITIATIVE

Veuillez adresser :

C.V. détaillé + photo + prétentions, à :
APPLICON FRANCE - Silic 218,
94518 RUNGIS - CEDEX.

Société française, filiale d'un groupe étranger spécialisé dans le TRAITEMENT DES EAUX (PARIS) recherche

Responsable services comptable et financier

Bilingue Allemand

justifiant d'une formation supérieure, DECS acquis, et d'une bonne expérience financière et des relations avec les banques.

Pour animer le service existant déjà organisé, le candidat ou la candidate devra s'adapter à une équipe jeune et maîtriser pleinement sa technique. Il ou elle contribuera à court terme à la mise en place de l'informatisation.

Les candidatures seront traitées confidentiellement au plus haut niveau. Il sera répondu à toutes.

Adres. lettre man, CV, photo et prétentions ss réf. 8306 à

LEPA - RECRUTEMENT
94, rue Saint-Lazare 75009 Paris

CAMECA
Groupe THOMSON CSF
recherche

INGENIEURS électroniciens débutants

pour mise au point, installation et assistance technique en instrumentation scientifique.
Possibilité déplacements France et étranger.

Adresser CV au Service du Personnel
103 Bd St-Denis - 92400 COURBEVOIE

IMPORTANTE SOCIETE
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
recherche
pour le service juridique de son
SIEGE SOCIAL
situé dans la région parisienne

UN JEUNE CADRE

licencié ou DES Droit Privé

Une expérience de 1 ou 2 ans chez un avocat serait appréciée.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à No 70.166 CONTESSE Publicité 20 av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transm.



GROUPE BRITANNIQUE recherche

agent technique électronicien

NIVEAU III ou IV pour Service APRES-VENTE

• Voiture de fonction.
• Expér. 3 ans mini. techniques digitales.
• Anglais exigé.

Ecrire BRYANS S.A. 8/10, rue de Rambouillet
75012 PARIS

TERUMO

Fabricant mondial de matériel médical et de laboratoire recherche

CHEF COMPTABLE

Bne expérience de la comptabilité anglo-saxonne. Parfaitement bilingue anglais. Poste d'avenir.

Adress. C.V., photo et prét. TERUMO FRANCE
5, avenue du Bourbonnais 78310 MAUREPAS

KLÖCKNER INA

Groupe International
exportateur d'ensembles industriels
recherche
pour sa Société Française à Paris un

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

pour l'industrie chimique de base

Le Candidat sera INGENIEUR de GRANDE ECOLE, expérimenté, ayant travaillé comme Ingénieur de Projets dans l'Ingénierie chimique pour des pays en voie de développement industriel.
La pratique professionnelle de l'anglais et de l'allemand est nécessaire.
Une formation complémentaire dans la maison mère en Allemagne est envisagée dans les domaines : Finances et Gestion de Contrats.

Adresser C.V., photo récente et prétentions à :

KLÖCKNER INA FRANCE
31, RUE MARBEUF, 75008 PARIS

GROUPE ZURICH/FRANCE
ASSURANCES I.A.R.D.
recherche

responsable des risques divers (sinistres)

Le candidat, plus de 30 ans, Études Supérieures de Droit, a déjà une expérience générale de l'Assurance.
Il est opérationnel et excellent coordinateur car il est appelé à diriger, dans un premier temps, un service de 25 personnes. Il devra par la suite évoluer vers un cadre plus large de responsabilités.

Faire offre en envoyant C.V., photo et prétentions à Monsieur GUILLON - 14, boulevard Poissonnière - 75009 PARIS.

SOCIETE D'ASSURANCES CONSTRUCTION
située à PARIS
recherche

INGENIEURS

Les candidats doivent :

— être en possession d'un diplôme d'ingénieur grandes écoles (E.T.P., A. et M., Centrale, Ponts et Chaussées, etc.) ;

— avoir acquis par une expérience minimum de 5 ans de chantiers et bureaux d'études de solides connaissances en bâtiment T.D.E. ;

— être désireux d'accéder à un poste surtout sédentaire consistant en instruction et le règlement des dossiers sinistres de la construction en liaison avec les experts ;

— être aptes à diriger et contrôler les travaux d'un service.

Adresser C.V., photo et prétentions au G.E.C.O., Service du Personnel, 2, rue du Pont-Neuf, 75001 PARIS.

Leader sur le marché du
Confort de l'Habitat
nous recherchons pour notre
Département Marketing

un CHEF de PRODUIT

CHAUFFAGE ELECTRIQUE

Sous l'autorité du responsable du Marketing Chauffage, il aura pour mission :
- de définir les produits en fonction des besoins du marché
- de suivre leur création
- d'assurer leur lancement en liaison avec la Direction des Ventes
- de suivre leur rentabilité et leur évolution.

Son profil :
- Ingénieur électricien
- 1ère expérience réussie en marketing ou vente chez un fabricant
- anglais indispensable (recyclage possible).

Ecrire avec C.V. et prétentions No 70477 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

LYNX ALARM
recherche pour Paris et la région parisienne

TECHNICO-COMMERCIAUX

PROFIL :
● formation de base technique ;
● expérience de la vente de plusieurs années.

MISSION :
● conseiller, concevoir et vendre une installation de protection électronique auprès de nos prospects ;
● développer notre réseau d'informateurs ;
● assurer le suivi de la clientèle existante.

REMUNERATION : fixe + commission + frais.

Se présenter LYNX ALARM le mercredi 28 juin entre 9 h et 18 h : 217, rue La Fontaine, ZUP de Fontenay-sous-Bois (94), ou tél. à M. CREPIN pour prendre rendez-vous au 876-12-01.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
OEMANOES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENOA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPI OIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi



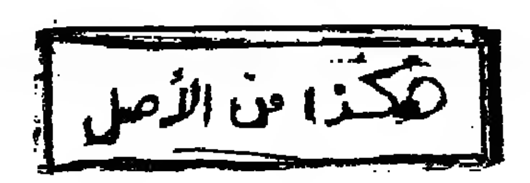








Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit de « Monde Publicité » ou d'une agence.



	Le ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Usine 15 km Crépy-en-Valois (60) rech. pour labo
TECHNICIEN BTS
CHIMIE ou PHYSIQUE
Ayant pratique industrielle.
Envoyer C.V. et prétentions, à R.M.C. - ANTILLY 60620 BETZ

Société Expertise Comptable recherche
COLLABORATEUR
ayant expérience cabinet D.E.C.S. minimum
Envoyer prétentions et C.V. : SODIP, 60, rue du Rendez-Vous, 75012 Paris

Recherchons
PROGRAMMEUR
expérimenté, connaissances matériel IBM/OS - PL/1.
Connaissances T.P. et assembleur souhaitées.
Envoyer C.V. et prétentions, à
CEDIJ 7, rue Carnot, 78000 Versailles

Agence de Publicité à Neuilly cherche
CHEF DE PUBLICITE JUNIOR
avec expérience agence.
Connaiss. allemand souhaitée.
Env. C.V. et lettre manuscrite à C. DUBART 3, rue Pierre-Demours, 75017 Paris qui transmettra

ENERFLUID
La Garenne-Colombes recherche
TECHNICO-COMMERCIAL
Formation mécanique, bon vendeur pour prospection clientèle région parisienne. Fixe + intéressement. Voiture fournie. Fermeture annuelle août. Envoyer C.V., photo et prétent., à no 39.583 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

APSIDE
40, rue de Ponthieu, 75008 PARIS
rech. disponibles rapidement DUT + 2 ans
ANALYSTES PROGRAMMEURS
Tél. 225-12-46 - 359-27-00 ou envoyer C.V.

INSTITUT PSYCHO-PÉDAGOGIQUE
(enfants intelligents caractériels) embauche pour la MI-AOUT
DEUX MONITEURS CHEFS
Convention collective 1966
5 ans expérience même secteur et diplômes exigés.
Lettre, C.V., photo, à Institut Psycho-Pédagogique, place de l'Eglise, 60740 SAINT-MAXIMIN
Tél. 16 (4) 455-96-18

Important Groupe de Presse Industrielle et Technique recherche
DESSINATEUR D'EXÉCUTION
Dossier souhaité
Tél. 246-72-37, poste 432

ETABL. PETIT EFFECTIF recherche :
ÉDUCATEURS (RICES) SPÉCIALISÉS (EES) ET STAGIAIRES
Pouvant encadrer enfants difficiles mais intelligents.
INTERNAT SEMAINE
INSTITUT PSYCHO-PÉDAGOGIQUE
place de l'Eglise
60740 SAINT-MAXIMIN
Tél. 16 (4) 455-96-73

Société Fiduciaire de Révision recherche pour septembre
SPÉCIALISTES AUDIT
Niveau chef de mission et niv. réviseur confirmé. Format. grandes écoles. Ecr. LAMAIN, 107, rue Leblanc, 75015 Paris.

Société proche banlieue Sud recherche pour Département ÉTUDES
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
(ESE - ISEN - ISEP ou équivalent)
Agé de 30 ans minimum.
Expérience circuits logiques, analogiques et micro-processeurs.
Adresser C.V., à no 70.559, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
BANLIEUE NORD-OUEST PARIS
Spécialisée étude et réalisation matériels aéronautiques, rech.
CHEF ATELIERS MÉCANIQUE
Pour assurer à terme la DIRECTION DE SON DEPARTEMENT MECANIQUE
— 80 personnes environ regroupant les METHODES, le CONTROLE et les ATELIERS
Poste conviendrait : INGENIEUR ARTS ET METIERS
Expérimenté dans fabrication matériels prototypes et petites séries.
Env. C.V., photo, prétentions, sous référ. 3.269, GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009 PARIS

URGENT, ch. serrurier P2, P3, N. Q. vacances possibles août. Se présenter : 25-27, rue Arthur-Rozier, Paris-19e.

SOCIÉTÉ ALLEMANDE
Fabricant de tissus et dentelles mailles pour lingerie
Corseterie et sportswear recherche
COLLABORATEUR
Dynamique pour la vente
en FRANCE
Connaissances en langue allemande seront désirables.
Ecr. no 758.120 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 PARIS.

URGENT
Société en pleine évolution spécialisée dans les prestations de services dans le domaine de l'hygiène industrielle recherche
PERSONNE JEUNE
minimum niveau BAC
Expérience même courte de la vente souhaitée.
Formation assurée par stage rémunéré minimum quatre mois en vue d'un poste
TECHNICO-COMMERCIAL
— Fixe + prime + trois + voiture
— Evolution rapide pour élément dynamique
Se présenter le mercredi 28 juin de 9 h à 18 h : 84-88, allée de la Limite, 93390 CLICHY-SOUS-BOIS

TI ESA 92350 LE PLESSIS-ROBINSON recherche
INGENIEUR PROGR.
Débutant pour Prog. ASSEMBLEUR Micro-Processeur
Libre de suite
AIDE COMPTABLE OU COMPTABLE 1er Echelon
Confirmé ou débutant, sachant faire les paies
Libre de suite
Tél. pour RV 632.18.91

SOCIETE GROUPE P.U.K.
Demi-produits cuivreux et aluminium, recherche
UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR
COBOL
Résidant en région parisienne, diplômé ou niveau maîtrise informatique.
Démarrage ordinateur orienté télétraitement.
Contrat à durée déterminée.
Adresser C.V. et photo à Direction du Personnel, CUIVRE et ALLIAGES 9-11, rue G.-Enesco, 94008 CRETEIL Cedex.

CENTRE D'ETUDES banlieue OUEST, rech.
UN JEUNE INGÉNIEUR
Formation ARTS et METIERS ou équivalent.
Expérience en mécanique, hydraulique ou système de manutention T.P.
Pour études de conception, réalisation et essais sur chantiers, équipements nouveaux pour forages pétroliers et production.
Env. C.V. et prétent. à 70.295, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

CABINET DE FORMATION ET DE CONSEIL D'ENTREPRISES
groupant 15 spécialistes et en croissance rapide, recherche :
FORMATEUR
DE HAUT NIVEAU
sur tous thèmes concernant le
DÉVELOPPEMENT PERSONNEL
Entraînement à l'analyse et à la synthèse, expression écrite et orale, méthodologie générale, conduite de réunions, conduite d'entretien, étude de problèmes, organisation du travail personnel, développement de la culture générale, etc. (possibilité d'accession à la Direction du Département centré sur ces thèmes).
Il doit impérativement avoir fait des études supérieures en sciences humaines, avoir eu minimum 5 ans d'expérience acquise dans une entreprise ou un cabinet à un poste similaire, avoir de grandes capacités de contact, de conception et d'innovation.
Envoyer C.V., photo et prétent. à 70.315 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Importante Société Industrielle et Commerciale, recherche
COLLABORATEUR COMMERCIAL
Il sera principalement chargé d'aider les équipes de vente dans toutes les formes de promotion et dans tous les canaux de distribution sur la région parisienne.
Conditions requises :
— BAC ou DUT techniques de commercialisation ;
— Permis de conduire B ;
— Libéré des O.M. ;
— Expérience de la vente souhaitée.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référ. 8.450, **L.T.P.** 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui transmettra.

Technique et Documentation 92 - MONTROUGE recherche
INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS AGENTS TECHNIQUES
connaissances radar et traitement des informations pour rédaction de notices techniques et manuelles d'instruction.
Postes stables et bien rémunérés.
Possibilités de déplacements.
Envoyer C.V. 61, av. Verdier, 92120 MONTROUGE.

SEFT
(organisme d'Etat) recherche
TECHNICIEN BATIMENT
B.T.S. obligatoire
Libéré service militaire
pour travaux neufs et d'entretien tous corps d'état. Définition des besoins, étude des projets et surveillance des travaux.
Lieu de travail : Ecole supérieure de l'armement ARCUEIL
Rémunération maximum : 4 420 F brut.
Ecr. av. C.V. à Section d'Etudes et Fabrications des Télécommunications, Service du Personnel, 16, rue du Dr-Zamenhoff 92131 Issy-les-Moulineaux.

IMPORTANTE SOCIETE Construction Electrique proche banlieue NORD (Accès par métro) rech.
AGENTS TECHNIQUES
Niveau IUT ou BTS
Pour mise en service et maintenance d'équipements électroniques d'installations.
Déplacements France métropolitaine

UNE SECRÉTAIRE
POUR SERV. TRAVAUX EXTERIEURS
Connaissance personnel chantiers et expatriés appréciée.
Ecrire avec C.V. à no 70.600, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Export Sales Manager of major French company manufacturing engineering equipment seeks english mother tongue bilingual sec/P.A. Shorthand not necessary but initiative and good organisation essential.
Required immediately.
Ecr. avec C.V., photo et prét. à no 4.093 PUBLICITES REUN., 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

S.S.C.I.
rech. pour PARIS-PROVINCE FIXES ET INTERIM.
INGÉNIEURS ANALYSTES
IBM 370 - UNIVAC 90-30/60
COBOL - ASS - FORTRAN
Connaissance IMS appréciée.
Env. C.V. détaillé + photo à CORSYS, 40, rue Salvador-Allende, 92000 NANTERRE.

C.E. Banlieue Nord recherche
COMPTABLE CONFIRMÉ (E)
1er échelon
familiarisé (e) avec machine comptable. Libre de suite.
Envoyer C.V. et prétentions au C.E. U.T.A., B.P. 16, 93350 Aéroport du Bourget.

ECOLE TECHNIQUE CENTRE PARIS, recherche PROFESSEURS QUALIFIES DE CHIMIE, BIOLOGIE, BACTERIOLOGIE ET PARASITOLOGIE.
Ecrire no 56.563, PUBLICITE ZEMOR, 3, rue Saint-Fiacre, 75002 Paris, qui transmettra.

Centre Maternel Paris
Tél. : 205-50-09 entre 8 h et 11 h
recherche pour le 1er août
UNE INFIRMIÈRE PUÉRICULTRICE D.E.
pour crèche (50 enfants). Possibilité logement.
Référence salaire convention collective 1951.

SOCIETE SERES
recherche, URGENT
TECHNICIEN SUPÉRIEUR
de haut niveau, mécaniques des fluides, divers.
Niveau BTS ou IUT, engineering type pétrole, affaires variées. Etudes, achats et réalisations. Dynamique, poste évolutif pour élément sérieux.
Sera au départ très aidé dans ses actions.
Se présenter ou tél. 4, rue René-Barthélémy, 92120 Montrouge. Tél. 253-51-11, M. BERG.

Organisme de SECURITE SOCIALE, recherche
DEUX ANIMATEURS
pour action de formation et de perfectionnement en organisation du travail. Les candidats devront avoir 25 a. minimum. Diplôme organisation du travail ou solide expérience professionnelle. Bonne pratique de l'animation. Fréquents déplacements. Candidat. sous pli fermé avec copie des diplômes et photo d'identité à M. le Directeur de l'U.C.A.N.S.S., Tour Maine-Montparnasse, Boîtes 45 et 46, 33, av. du Maine, 75755 Paris Cedex 15.

Société financière régionale recherche sur PARIS
1) UN CHARGÉ D'ÉTUDES
niveau doctorat gestion ou ENSAE+formation mathémat., ayant expérience programmation sur matériel léger informatique pour recherches et prévisions à caractère financier.
2) UN CHARGÉ D'ÉTUDES
niveau licence sciences Eco. ou B.T.S., Gestion pour mise en place instruments statistique et études de marché en vue de leur exploitation commerciale.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référence 3.843 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Recherche pour service Monsieur seul, célibataire,
DAME EMPLOYÉE DE MAISON
ayant grande expérience, logée, nourrie, blanchie (logée dans studio avoisinant), aimant les animaux (2 chiens adorables et bien élevés). Rémunération à discuter. Quartier FOCH.
Prière écrire avec résumé et photo : Mlle STEWART, 34, av. George-V, PARIS-8e.

Importante société recherche
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
IBM - COBOL
Bne connaiss. JCL-OS s/VS1.
Mission début juillet jusqu'à fin septembre, Paris.
PROGRAMMEURS ANALYSTES
confirmés. Postes stables IBM 370 en OS, COBOL ou ASSEMBLEUR.
Début de mission en septembre.
Tél. pour rend.-vs Mlle Rondet, 292-06-77.

Société internationale recherche SPECIALISTE CONTENTIEUX CORPOREL, ayant expérience Compagnie ou Services publics.
Tél. : 359-17-27.

ECL
recherche pour son
Dénartement Gestion
1) ANALYSTES
débutants et confirmés, de formation ingénieur, MIAGE ou équivalent. Connaissant Cobol, DOS et/ou OS.
2) ANALYSTES-PROGRAMMEURS
débutants et confirmés, de formation DUT, DEUG ou équivalent ; connaissant soit :
— Cobol-DOS et/ou OS
— Assembleur-OS
— Assembleur-CICS-OS
— PL/1-OS
— PL/1-IMS-DL/1-OS
Ecrire avec C.V. et prétent. à ECL, 55, r. Hermel, 75018 Paris. TEL. : 259-10-40.

représent. offre

Fabricant PRET-A-PORTER ENFANT recherche
REPRÉSENTANTS V.R.P.
Régions : 78, 91, 75, 77, 95.
Tél. : (69) 61-40-77.

représent. demande

REPRESENTANT 15 ANS D'EXPER.
CHERCHE PLACE STABLE
(Edit. et assur. s'abstenir)
Ecr. no 6.059 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

secrétaires secrétaires



LES CAFES JACQUES VABRE
MAISONS ALFORT
recherchent pour leur service
ÉTUDES DE MARCHÉ
SECRETAIRE
NIVEAU BTS
Anglais indispensable - première expérience secrétariat marketing ou études de marché souhaitée.
13 mois — 5 x 8 — avantages sociaux — horaire flexible.
Adresser C.V. et prétentions
CAFES JACQUES VABRE
Département du Personnel
Z.I. des Petites Haies, 5, rue Charles Martigny
94701 MAISONS ALFORT.

Groupe de sociétés de service recherche pour son activité publicitaire
la SECRÉTAIRE ASSISTANTE COMMERCIALE
du Directeur de clientèle.
— BTS exigé.
— Bilingue anglais ou allemand.
Ecrire
GUP France - H.B. Conseil
5, rue Clément-Marot
75008 Paris.

SOCIETE AMERICAINE recherche
pour siège Européen en France (Ferney-Voltaire près Genève)
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
bilingue, langue maternelle anglaise.
Niveau études universitaires et quelques années expérience souhaitée.
Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 3075 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Recherchons
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
— Parfaitement bilingue FRANÇAIS-ALLEMAND.
— Agée de 25 ans minimum.
— Expér. dans service commercial ou comptab. souhaitée.
Env. C.V., photo et prétent. à : STE KALLFASS-FRANCE 72, av. F.-Faure, 92000 Nanterre
Discrétion assurée.

TRES IMPORTANTE MAISON D'EDITION
Mo Denfert ou Saint-Jacques recherche pour compléter secrétariat ou service du Personnel
2 SECRÉTAIRES-STÉNODACTYLOS
— Niveau bac minimum
— Formation BTS souhaitée
— Excellente orthographe
— Habit. et goût des chiffres
— Sens de l'organisation et mémoire indispensable.
— Restaurant d'entreprise
— 5 semaines congés payés
— 13 mois + primes et avantages sociaux.
Poste à pourvoir en août ou septembre et convocation en août ou septembre.
Ecrire avec lettre manuscrite C.V., photo, prétentions et date disponibilité no 70 358
CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er qui tr.

capitaux ou proposit. com.

COMPAGNIE AMÉRICAINE D'ASSURANCES
peut fournir des garanties financières couvrant tous les types de contrats commerciaux.
P.O. BOX 31985
Denver, Colorado, 80014 U.S.A.

Société parisienne existante désire améliorer sa rentabilité par la création d'un complexe spectacle restaurant cherche partenaire disposant de capitaux et susceptible de se consacrer au développement de l'affaire.
Ecrire sous référence 8083 à P. LICHAU S.A. B.P. 220 - 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

demandes d'emploi

EXPORT
Une partie consistante de votre activité est tournée vers les marchés extérieurs. Pour renforcer votre position vous envisagez d'étoffer votre service export par le recrutement d'un jeune cadre dont le profil est le suivant :
— 30-31 ans.
— Anglais courant.
— Formation supérieure *juridique, économique* et gestion sanctionnée par des diplômes.
— Expérience professionnelle de plusieurs années dans un domaine similaire.
— Libre de se déplacer en France ou à l'étranger.
— Motivé.
Ce profil est le mien. Je suis de retour d'un poste occupé pendant deux ans à l'étranger, *comportant* des contacts à niveau élevé. Je pourrai me libérer rapidement.
Ecrire sous le numéro 2.822, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

JEUNE HOMME 26 ans
APRÈS PARTICIPATION D'UNE ENTREPRISE
recherche
POSTE DE DIRECTION
où l'on demande du dynamisme et du résultat.
EXPERIENCE :
Recherche de CRENEAUX, ETUDE DE MARCHE, ANIMATION et ORGANISATION COMMERCIALE, COMPTABLE, ADMINISTRATIVE
Si vous êtes exigeant écrire à SERMA, 38, place de Seine, Cedex L 157 - 94533 Rungis

Vous qui recherchez une
Adjointe de Direction
Cadre de Gestion
ayant
- une formation à la gestion (Centre Malesherbes, Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris)
- une formation universitaire
- une bonne connaissance des langues
- des qualités rédactionnelles

et qui vous apporte en outre
méthode • sens des responsabilités • efficacité et maturité
Téléphonez au 766.51.34 poste 418

VOUS ETES
UNE P.M.E. ou UNE FILIALE D'UN GROUPE, VOUS CHERCHEZ VOTRE
DIRECTEUR ou SECRÉTAHRE GÉNÉRAL
JE SUIS
Agé de 43 ans, diplômé d'études supérieures SCIENTIFIQUES et de GESTION.
Vous pouvez mieux me connaître en écrivant à TEXIER, 38, rue Anatole-France, 92300 Levallois, qui transmettra.

5 années d'expérience presse (reportages, fabrications) et imprimerie de presse (montages et photogravures)
LICENCIE ES LETTRES
30 ans
ECOLE D'ARTS GRAPHIQUES
ANGLAIS COURANT
recherche poste
Journaliste stagiaire
photo ou correspondance à l'étranger
Région indifférente.
Ecrire no T 006635 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

HOMME 31 ANS
DIPLOME D'ÉTUDES SUPÉR. ÉCONOMIQUES
trilingue (anglais-italien).
DIRECTEUR D'UN CABINET D'ASSURANCES
de 1973 à 1978.
Spécialiste du recrutement et de la formation de « VENDEURS » cherche à se reconvertir dans un domaine où il pourra exprimer son dynamisme, son esprit d'initiative et où il lui sera confié d'importantes responsabilités.
Ecrire no T 06623 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEUR INFORMATICIEN
40 ans, 16 ans d'expérience. ANGLAIS, ESPAGNOL.
— Ingénieur analyste.
— Ingénieur software gros système.
— Bases de données, télétraitement.
— Nombreux démarrages.
RECHERCHE RESPONSABILITE informatique avec démarrage petit ou moyen système dans société dynamique.
Ecrire no T 06644 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

ATTACHÉ DE PRESSE CABINET MINISTÉRIEL
(ex-journaliste)
étudierait toutes propositions
PRESSE - RELATIONS PUBLIQUES - EDITION
— 30 ans, créatif, dynamique, contact facile —
Ecrire sous le numéro 2.819, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

Voir la suite des demandes d'emploi en page 28

Maîtrise électronique, électrotechnique, automatique, *CAPES physique appliquée*, expérience enseignement électricité métallurgie, facilité adaptation, intéressé énergie nouvelle, cherche situation. - Ch. HUYTEZA, 8, r. Boutin, 75013 PARIS.

Cadre sup. export, bilingue anglais arabe, 15 a. nég. marché étranger, étudie toutes propos. Paris. Ecr. M. GAON, 10, r. A.-de-Lapparent 75007.

J.H., 22 a., dég. D.M., lib. le 4-9-78, lic. maîtrise de gestion format. complémentaire, gestion du personnel, rech. poste serv. ou pers. Ecr. Beauregard J.-J., 94, av. de Livry, 93270 Sevran. Tél. : 383-52-13.

D., 45 a., mécanographe, ch. pl. stable. Libre de suite. - Goslin S., 4, r. Nodon 75018.

ATTACHE DIRECTION COMMERCIALE
34 ans, autodidacte, homme de terrain, animateur équipe ventes agents et V.R.P., rech. initiative et responsabilités. - Base Ouest PARIS. Salaire 80.000 F/an, libre septembre. HAVAS CONTACT, 156, boul. Haussmann, Paris-8e no 63.266.

JURISTE, 20 années expérience barreau et banque, rech. poste responsabilités ds serv. juridiq., banq., assur. ou entrepr. Ecr. no T 06.598 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.N., 35 ans, maîtrise + D.E.A. biologie, microbiologie, bactériologie, expér. dans recherche médicale et pharmaceutique, cherche poste stable.
Ecr. à T 06.613 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, PARIS-2e.

HOMME 35 ans, D.E.C.S.
CADRE ENTREP. et CABINET langue espagn., rech. poste CHEF COMPTABLE, habite 93-SEVRAN.
Ecr. à T 06.488 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SECRETAIRE DIRECTION parfait. bilingue français-angl., sténo 2 langues,
10 ans expérience
cherche poste région Sèvres, Boulogne, Montparnasse.
Tél. : 626-84-23 ou écrire à Mme RZEWUSKI, 7, avenue de l'Europe, 92310 Sèvres.

Ingénieur (ECOLE SUPER. DU BOIS), débutant, 26 ans, bil., libre DEBUT SEPTEMBRE, recherche poste technique ou technico-commercial dans entreprise dynamique où l'association bois/bâtiment est importante, Paris ou Province. - Ecr. à 757 986 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGENIEUR agro-alimentaire, 30 ans, 5 ans expérience Afrique ds gestion et vente matériel industriel, agricole et T. P., cherche emploi en Afrique ds secteur agro-industriel.
Ecr. à 757.985 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Directeur Hôtel, 36 ans, expér. 2, 3, 4 étoiles, para-hôtellerie, commercialisation, recherche poste à Paris. Ecr. à 18.316 CENTRALE D'ANNONCES, 121, rue Réaumur, PARIS-2e.

Pour juill., étudiante bac G1, 17 a., lib. suite, ch. empl. bur. Tél. 325-39-26, poste 223.

J.F. 21 ans, C.A.P. employé de bureau, B.E.P. agent administratif, ayant travaillé un an assurances, cherche place stable, préférence de comptabilité. Ecr. no 6.058, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 40 ans, maîtr. sc. éco et sc. po, 3e cycle, plan., gest., org., ch. emploi contacts, serv. doc. Malherbe, 8, pass. Moselle, 75019.

J. N., dégagé D.M., formation secrétariat, C.A.P. commerce, C.C.A., très bonne présent., ch. emploi secrétaire - chauffeur pr personnalité ou homme d'affair. Ecr. no T 83.240 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.H. EFAP, expér. presse (maquette, graph., fichier...), ch. pl. ds journ., commun. interne, rel. pub. Debruyne Alain, 9 bis, rue de Rouvray, Neuilly-sur-Seine.

CADRE 37 a., ingénieur informaticien + I. A. E. Grenoble, anglais, espagnol, italien, étudie proposit. France et outre-mer. Ecr. no 2.809, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR STE DE SERV. CONSEIL EN MARKETING
42 ans
étudie toute proposition Paris - province. Afrique francophone.
Ecr. no 2.767, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CENTRALIEN + I.A.E., 30 ans, expér. superv. et gest. grands travaux, clés en main, Moyen-Orient, Afrique Nord, bilingue anglais, cherche nouvelles responsabilités, de préf. à l'étrang. Ecr. no 2.787, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., bac section D, stages poste assistant opérateur cinéma et assistant régie vidéo + assistant technicien en audio-visuel publicitaire. Etudierait toutes propositions. Téléph. 227-66-05.

INGÉNIEUR DE TRAVAUX
10 a. d'exp. souterrains et G.C. sur chantiers importants, ch. pl. à respons. ou direction de chantier en rapport. Ecrire référ. no T 06.547 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H. 28 ans, licence D.E.S. sciences économiques
2 années d'expérience d'enseignement universitaire + 1 an. d'animation en formation en formation continue. Anglais/Allem. Nombreux séjours à l'étranger. Libre immédiatement. Etudie toutes propositions.
Ecr. no T 006537 M R.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.F. 24 ans, employée de bureau dactylo. - Libre de suite. 6 ans exp., ch. place stable. Ecr. B. SEGUIN, 36, rue du Retrait, 75020 PARIS.

European Business School 26 ans, angl., all., exp. Afrique, Allemagne. Ch. poste ccial export, résidence région Paris (accepte tous déplacements). Ecrire no 83.286 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J.F., 21 ans, CAP employée de bureau, BEP agent administr., ayt travaillé 1 an assurances, ch. place stable, préfér. dans comptabilité.
Ecr. à 6.058, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES -	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

demandes d'emploi

CADRE PRESSE ÉDITION
Form. supér., 8 a. expér. presse (secrét. rédaction), sens contact, initiat. et organis., sér. référ., ét. ttes propos. Paris - province. Ecr. n° T 6.646 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2°.

H. 34 - GÉNÉRALISTE
Expér. bancaire Australie 2 ans, export 2 ans, coordination cciale avec 7 filiales européennes (secteur édition, publ.), 3 ans, anglais, italien (not. austr.), formation Sc. éco + institut de commerce international, dispon. rapidem., étudie toutes proposit. France ou étranger. Ecrire n° T 6.585 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2°.

INGÉNIEUR
GENIE MECANIQUE, 36 ans, nationalité française, anglais ARABE COURAMMENT rech. empl. France ou étranger : engineering, constructions centrales, complexes pétrochimiq. Ecrire n° 724 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2°.

CADRE JURIDIQUE
35 ans, licence droit privé, 2 a. expér. contentieux, 5 a. pratique en fiscalité et droit des sociétés, dont 3 a. ds cab. juridique, correspondant revue juridique, ch. emploi en rapport. Libre rapidement. Ecr. n° T 6.616 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CHEF PUB. (SUPPORT) RELATIONS PUBLIQUES
10 ans expér. actions de communication, publicité, promotion, rech. situat. pub. ou relat. publ. ds support, organisme, associat. Ecr. n° T 6.645 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2°.

INGENIEUR aéro 27 ans, exp. 4 a., essais moteurs fusée, conn. FORTRAN, ch. empl. temp. ou stable moitié sud. Ecr. M. O. CLEMENTE, Le-Pré-des-Cailles, 18119 VIGNOUX-SOUS-LES-AIX.

Directeur ccial et technique 4 ans (ingénieur niveau A.M.I. Trilingue français-angl.-espagn., notions allemand, Spécialisé en électricité industrielle - Electronique - Electromécanique - Traitements de surfaces - Circuits imprimés, ch. situation de haut niveau, région parisienne. Ecr. n° 6.052, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

Cadre Féminin. Large expérience comptable, gestion, couvertures de change, ch. situation Paris Adjointe Directeur Administratif et Financier. Libre début septembre. Ecr. n° 2.820, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

JOURNALISTE, ET. SUP., langues, ch. tt emploi presse, édition, relat. publiques. Ecr. sous réf. n° T 06512 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

LIBRAIRE, 46 a., grande expérience en gestion complète : vente, approvisionnement, stock, personnel. Secteur librairie et papeterie. Rech. poste de resp. Willers, 107, av. Cyrille-Besset, 06100 NICE ou tél. : (93) 84-47-16.

CADRE SUPÉRIEUR
32 ans, gde expér. comptabilité gestion budgétaire, financière, ch. poste à resp. OUTRE-MER. Ecr. n° T 06.610 M, Régie Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2°.

CHEF COMPTABLE
Expér. Gabon et Côte-d'Ivoire, cherche emploi, préfér. Abidjan. Ecr. n° 7.525, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

CAMBISTE COMPTANT
JEUNE HOMME - 30 ANS recherche situation similaire, banque ou service trésorerie entreprise. Ecr. n° 2.806, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

Désirant se reconvertir, Mme 28 a., bon. prés. bon niv. cult. gale, sens des responsabilités, fr. bonne connaiss. voyages al étranger, poss. voit., tél., empl. actuel éducateur, résid. Verdun, étudie ttes propos. France et étranger. Ecr. n° T 06609 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2°

Il doit bien exister un employeur qui recruterait

— INGÉNIEUR T.P. DIPLOMÉ I.P.P.
34 ans, 6 ans expérience coordination chantier infrastructure Afrique, Madagascar et 2 ans ingénieur d'affaires usine clés en main. Anglais courant. Qui soit également

— PILOTE PROFESSIONNEL AVION, I.F.R.
bimoteur, instructeur français. Etudierait toutes propositions. FRANCE-ETRANGER. Ecrire n° 757 886, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2° q.t.

DIRECTEUR TECHNIQUE pour direction de productions ou études ou maintenances, rayon de 40 km d'Auneau (28). Ecr. à T 006.558 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2.

travail à domicile

Demande

DEMANDES
Rech. transcript. bandes magn. de préférence, textes exigeant culture. Présent. soignée (IBM 82 C). Tél. 208-97-32

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

DIRECTEUR DE MARKETING. — 42 ans - Diplôme universitaire supérieur (D.E.S. - I.A.E.) - divers séminaires actions commerciales marketing - Anglais, espagnol, portugais courants - grande expérience commerciale - marketing - conseils d'Entreprise (grande distribution produits de luxe, etc.). RECHERCHE : Poste similaire - FRANCE, ESPAGNE (Section BCO/JCB).

CADRE. — Assistante de direction - 50 ans - Excellente collaboratrice - bilingue anglais - Expérience Services commerciaux, administratifs - Gestion stocks - Beaucoup d'entregent - habituée aux contacts de haut niveau.

RECHERCHE : Poste à responsabilité - Paris - R.P. (Section BCO/JCB).
H. JURISTE. — Diplômé licence lettres, D.E.A. droit - Expérience : 5 ans d'entreprise et de cabinet, gestion contentieux, rédaction - Anglais courant.
Etudie ttes propositions (Section BCO/DK).

INGENIEUR COMMERCIAL III A introduit dans secteur industriel, références chef de vente - Expérience gestion département commercial.

RECHERCHE. — Poste région parisienne (Section B).

ANPE
s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

MAITRISE DE GESTION
+ stages pratiques + formation cadre C.E.S.I., J. F., 24 ans, sens responsabilités, cherche en poste de collaborateur service administr., comptab. commerc., rég. parisienne, dispon. immédiatement. Merci de fixer prem. R.-V. à J. LANGLOIS, rue de l'Abreuvoir. - 91470 LIMOURS.

JURISTE Licenciée en droit
J.F. 33 ans, pratique droit privé : immobilier, droit des affaires (9 ans expér. notariat), cherche poste auprès service juridique Sté, cabinet conseil juridique et fiscal. Ecr. n° T 00651 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2°.

JOURNALISTE TECHNIQUE et SCIENTIFIQUE
confirmé, 43 ans, sérieuses réf., rech. Direction départementale, édition technique ou création revue technique ou professionn. (entp. ou gr. fantaisiste s'abst.). Ecr. n° T 06.579 M, Régie Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2°.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDRM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

automobiles

12 à 16 C.V.

THUILLIER
CONCESSIONNAIRE PEUGEOT
vend prix intéressants 604 exposition 9 kilomètre. 46, rue de Mouzaïa (19°). Téléph. 203-94-42, M. Serraf.

+ de 16 C.V.

NOUVELLE
ROVER 3500
— Boîte mécanique ;
— Teinte métallisée.
Disponible immédiatement. Garage Boursault, 293-65-65.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

MUETTE - MAGNIFIQUE STUDIO, 40 M2. Prix : 320.000 F. Immeuble standing. — 322-15-89.

PORTE DES TERNES séjour double + 3 chambres, cuisine, bains, toilette, au 7° étage, ascenseur, 140 m2, 2 chambres de service. Téléphone 567-22-88.

ILE SAINT-LOUIS. Sur Seine : quai sud, beau 4 Pièces, balcon. DAN. 22-63.

PORTE DAUPHINE magnifique 180 m2, 10° étage, immeuble récent. Tél. : 567-22-88.

QUAI BLERIOT Vue DIRECTE SUR SEINE, bel immeuble P. de T., 4°, ascens.

5 P., 111 m2 + 17 m2 balcon, cuis., wc, gd bains av. fenêtre, appt à moderniser et repeindre, 685.000 F. Crédit 80 %. Voir propriétaire, mardi, de 14 h. 30 à 17 h. 30, 1, boulevard Exelmans.

AV. SAINT-MANDE (PRES) grand séjour, 3 chambres, bureaux + terrasse, plein sud, immeuble récent, excellent état, box. Téléphone : 705-24-10.

M° REPUBLIQUE. - Immeuble récent, 7° étage, plein sud, beau studio, tout confort, box. Visite, ce jour, de 12 h. 30 à 16 h., au 10, rue Albert. Tél. : 705-24-18.

AVENUE SAINT-MANDE 119 m2, standing récent, 6° étage sur jardin : 7.200 F le m2. PROPRIETAIRE : 347-19-89.

16° - EXCEPTIONNEL
DANS IMMEUBLE PIERRE DE TAILLE GRAND STANDING
GRAND 4 P. CONFT
ENTIEREMENT RENOVE
PRIX 595.000 F
Mardi, mercredi, 14 à 18 h., 3, RUE DE L'AMIRAL-CLOUE

PRÈS AV. TERNES
Imm. récent pierre de taille, APPARTEM. PERSONNALISE vaste séj., 2 chbr., 2 bains, BALC., TERRASSE, 6 étage, 680.000 F. Voir mardi et mercredi après-midi, 20 BIS, RUE GUERSANT, ou tél. 572-11-25.

SAINT-AUGUSTIN
4/5 PCES GD STANDING
SOMPTUEUSE RECEPTION
707-12-60 - 325-32-77.

FG SAINT-HONORÉ
4 P., 95 m² à rénover, profession libérale possible. 300.000 F + crédit prop. T. 532-25-66.

MAIRIE 18° - R. ORDENER
2° étg., bel appt 3 p. pr., salle bs, cuis., office, tél., escalier serv., état impecc., 80 m² env. VIDAL, 758-12-40.

REPUBLIQUE 9, boulevard Magenta
Bel imm. pierre de taille, asc., 3° étage, 6 p., cuis., bains, prof. libérale, possib. divisible. Prix 550.000 F. — Visite mardi, de 14 h. 30 à 16 h. 30, COURTOIS, 265-49-85 ou 49-97.

RUE ORDENER Atelier d'artiste
+ chbre, cuis. équipée, sal. de bains, imm. pier. de taille, vue sur Sacré-Cœur. — NOTAIRE, 501-54-30, le matin.

HENRI-MARTIN (près)
RARE - ETAT IMPECCABLE ETAGE ELEVE - BALCON Réception triple + 5 chambres. Idéal PROF. LIB. 1.600.000 F. 622-03-80 et 359-68-04

RUE STE-ANNE - CALME
3 P. caract., 80 m2, 5° ét., asc. Double exposit. 490.000 F. DORESSAY - 548-43-94

50 m PLACE NATION SEJOUR 37 M2 + 3 CHBRES, tt confort, 10° étage, ascenseur.
TERRASSE plantée 56 M2
plein soleil, box. 700.000 F. Visite mardi 17 h à 20 h : 8, rue FABRE-D'EGLANTINE

URGENT, CSE DEPART, r. de
JARENTE MAGNIFIQUE STUDIO TT CONFT
CHARME, CARACT., CHEMIN. Prix intéressant - 266-92-15

PRES AVENUE **CARNOT** BON IMM. STUDIO KITCHEN. S. BAINS. 266-92-15.

RUE DE DOUAI 190.000 F Bon état
SEJOUR + CHAMBRE
Cuis., s. bains, w.-c. - 380-70-41.

GEORGE-V 6 pièces, 2 bains, grand standing, 170 m2. Possib. prof. libérale.
MICHEL & REYL 265-90-05

PAUL-VALERY
2 P. gde cuisine, 58 M2. Bon placem. Prix 270.000 F. Jean FEUILLADE - 566-00-75

XII° GARE DE LYON. Imm. 75 Beau 4-5 pièces, cuisine équipée, sur rue et jardin, box. 550.000 F. - GIERI : 373-85-81.

IÉNA
PPTAIRE VEND
PRES PL. DES ETATS-UNIS Splendide DUPLEX 140 m2 dans HOTEL PART. du XIX° s. entièrement rénové. Gr style décoration de luxe. Renseignements : 734-93-36

VILLAGE DE
MONTMARTRE
exceptionnel, belle garçonnière 50 m2, très luxueux. Vue panoramique. 7° ét. Soleil lever au coucher. 359-69-36.

Paris Rive gauche

5° Rez-de-chaussée, cave voûtée, s/jardin privatif Dans cour immeuble XVI°. Tous les jours 14 à 18 h : 28 bis, rue du Cardinal-Lemoine

QUAI D'ORSAY (prox.)
7 PIECES 195 M2, immeuble 1930, 2 réceptions, 4 chbres, 2 bains, 3 chb. serv., 1 box. - 076-02-63, matin.

ALESIA OIDOT - ODE. 42-70
TERRASSE 50 M2 Jardin 128 m2
Séjour + 3 P., 2 bains, calme.

RASPAIL VAVIN - ODE. 95-10 Duplex, séj., 3 p., 3 bains, asc.
TERRASSE Etage élevé

62 APPARTEMENTS DANS LE **5°**
4.000 PARIS et AUTOUR
L'ordinateur de la
MAISON DE L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

15° COMMERCE. Imm. ancien
50 M² Living + chambre, parfait état, cuisine, salle de bains équipée. 633-29-17 - 577-38-38

BD BRUNE Immeuble pierre de taille 1955
Séjour double, 2 chbres, tt cft, moquette, tél. 430.000 F. 542-66-99

BD BRUNE Immeuble pierre de taille 1955
2 P., 44 m2, calme, soleil. 234.000 F. - 542-66-99.

80 bis, rue DE SÈVRES
PETIT IMMEUBLE DE 14 APPARTEMENTS SEULEMENT
DU 2 AU 5 PIÈCES
FINITION EXCEPTIONNELLE
PORTIER VIDÉO
SALLE DE BAINS ENTIÈREMENT MARBRE
VASTE CUISINE
ISOLATION PHONIQUE POUSSÉE
DOUBLE VITRAGE SUR RUE
APPARTEMENT MODÈLE SUR PLACE
LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI APRÈS-MIDI
14 h. 30 - 18 h. 30
OU SUR RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONEZ A
APRI
885 - 12 - 30

76-78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES
PETIT IMMEUBLE NEUF EXTRÊMEMENT LUXUEUX
17 APPARTEMENTS SEULEMENT
DU 2 AU 5 PIÈCES
SUR PLACE : APPARTEMENT MODÈLE VISIBLE
MARDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI
DE 14 h. 30 A 18 h. 30
RÉALISATION
APRI
29, AVENUE FOCH
94100 SAINT-MAUR
885 - 12 - 30

V° - SITUATION PRIVILEGIEE RENOVATION LUXE 2 JOLIES MAISONS séjour + 3 ou 4 chambres, BEAUCOUP DE CHARME, 633-29-17 - 577-38-38.

ITALIE Près M° - Beau 78 m2 - Soleil
Balc. Imm. normal. - 370.000 F. Facilités. — ECO : 320-72-37.

PRES PARC MONTSOURIS 165 m2, réception de 55 m2, 4 chambres, 2 bains, garage. I.M.O. 23, Téléphone : 033-38-39.

Région parisienne

NEUILLY, Rue de la Ferme, Imm. 1959, dble liv. + 1 chbr., cuis., bs, 72 m2, box. PAS. 34-80.

VAL-DE-FONTENAY proximité R.E.R. et tous comm., appartement 4 Pièces, cuis., tt conft, téléph., parking, loggia. Téléphone : 846-42-40.

NOGENT-SUR-MARNE
R.E.R. Bordure Bois. Magnifique résidence 120 m2 + BELLE TERRASSE Décor moderne raffiné. Box double. PX INTERESSANT. F. CONTI - 346-63-09.



OFFICE FRANCO-BELGE D'INVESTISSEMENT
Vend directement dans les 12° - 14° - 18° arrondissements et Vincennes
250 studios,
deux pièces et duplex de caractère entièrement rénovés
déjà loués ou prêts à habiter, gestion assurée
Placements élevés et sérieuses garanties
Téléphonez de 8 h à 20 h
Possible vente en bloc de 2 à 15 millions intermédiaires acceptés si clients
555-92-72
O.F.B.I. Bureaux 109, r. de l'Université 75007 PARIS

SENAT. Dans imm. de classe : 160 m2 + service, arbres, soleil, calme. - Téléphone : 727-10-44.

PRES TOUR EIFFEL A louer 2 Pces, cuis., wc, dche. Tél., pour renseign. : 566-59-01.

VARENNE
IMMEUBLE de CARACTERE 4° ETAGE. CALME et SOLEIL
CHARMANT 2 PIECES
kitchenette, bains, wc, moquette ENTIEREMENT RENOVE
PRIX 239.500 F
Mardi mercredi, 14 h à 19 h : **59,** RUE DE BOURGOGNE ou Tél. 723-96-05

15, RUE DE LA CLEF
Restauration exceptionnelle
PTES MAISONS 5-6 PCES
4-5 P. + JDIN PRIVAT.
2-3 PIÈCES et STUDIOS
Visite de 14 à 17 h. 707-12-60 - 325-32-77

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE
Hôtel XVI° siècle restauré
2 à 5 pièces de 92 m2 à 170 m2
Parkings possibles
755-98-57 ou 227-91-45

PARIS-V° bel immeuble, ascens. JARDIN des PLANTES 3 min., FACULT. SCIENCES 4 minutes, CENSIER 2 minutes : 3 Pces, tt conft, entrée, cuisine, wc, S. de B., cave, tél., chauffage et eau chaude collectifs. 410.000 F. Téléphone : 878-97-52.

RUE DAUPHINE : TRES BEAU STUDIO, 60 M2, poutres, cuisine S. de B. Charme. - EICHER : 359-99-69.

BOSQUET : CHARMANT 3 Pces, tout conft, GRAND BALCON. - SOLEIL : 580.000 F. - EICHER : 359-99-69.

Jardin des Plantes - Poliveau : charm., STUD., nf., bains, kitch. 115.000 F, bon rapport. 535-86-37.

DENFERT-ROCHEREAU, 3 P., entr. cuis., bns, clair, s/rue, chf. centr. indiv. 270.000 F. 322-40-92.

VII° ELEGANT 8 PIECES GRAND STANDING Service. Gar. 567-47-47, matin.

NEUILLY-SUR-SEINE
IDEAL PLACEMENT. Grand stud. tt conft. Stand. S. jardin. 180.000 F. Gros créd. S. PLACE mardi, mercr., jeudi 15-19 h., 172, av. Ch.-de-Gaulle.

BOULOGNE BOIS
EXCEPTIONNEL
Imm. récent luxueux, 2 Pces 50 M2. Gd balcon. Parking. 320.000 F. Nevea 743-96-96.

LA VARENNE - R.E.R.
Calme sur jardin récent stand. 6 P. DONNANT S. TERRASSE. Raffinement exceptionnel. + chambre. 3 garages. F. CONTI - 346-63-09.

CREIL IDEAL PLACEMENT Neuf - Dans résidence Plusieurs gds 8 pces, 107.000 F. Plusieurs gds 4 pces, 120.000 F. Tt conft. Balc. Park. Gros créd. poss. Très bon rapport. Location garantie. Documentation. TELEPN. 345-86-41.

NEUILLY RESIDENTIEL
PROMOTEUR CONSTRUIT (IMMEUBLE GD STANDING Livraison 3° trimestre 1979 Etudions votre plan avec notre architecte, toutes possibilités du STUDIO au 8 PIECES 624-39-49, pour rendez-vous

BOULOGNE 100, rue du CHATEAU
6° ét., raviss. living, 2 chbres, balcon s/jardin, récent et impeccable, parking. - 605-10-08.

NEUILLY VUE MAGNIFIQUE PLACE WINSTON-CHURCHILL. Très Beau 220 m2, salon, s. à mang., 5 chbres + service, poss. park. Visite s/place mardi 17-19 h : 93 BIS, AV. DU ROULE, ou DORESSAT - 548-43-94

MASSY
Petit immeuble de 3 étages : reste un 4 Pièces au dernier étage, 90 m2, habitable de suite, ascenseur, standing, calme, plein sud, proche de la gare R.E.R. et de toutes les commodités. PRET ANCIEN P.I.C. CONDITIONS EXCEPTIONN. Sur place, de 14 à 19 heures, sauf mardi et mercredi, 1, allée du Japon, avenue Nationale.
TELEPHONE : 011-48-21.

appartem. achat

Rech. appts 1 à 3 Pces, PARIS, préf. 5°, 6°, 7°, 14°, 15°, 16°, 12°, avec ou sans travx. Paiem. compt. chez notaires. - 873-23-55.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15°) - 566-00-75, rech., Paris 15° et 7°, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Sté recherche appts même à rénover, secteurs 11°, 12°, 19°, 20°. Pr R.-V., Gieri : 373-85-81.

appartements occupés

15° - SAINT-CHARLES
Appts occupés 1-2-3 pces Bon placement Tél. : 266-67-06.

5° CARDINAL-LEMOINE APPTS occupés LOI 1948 41-47-51-106 m2, asc. Visite sur rendez-vous 14-18 h - 325-66-72 ou 28 bis, r. Cardinal-Lemoine.

hôtels-partic.

VILLAGE DE MONTMARTRE dans le calme et la verdure d'une voie privée, BELLE MAISON de 180 m2 + terrasses Tél. 076-02-63 le matin

13° - CITÉ FLORALE
400 m. PARC MONTSOURIS style cottage anglais, 2 réceptions en duplex avec un jardin d'hiver, 3/4 chambres, Salle de Jeux. IMPECCABLE. FRANCE CONTI, Tél. 346-63-09.

constructions neuves

RESIDENCE
DES PYRENEES
199-207 rue des Pyrénées
Métro : GAMBETTA
DU STUDIO au 6 PCES
Bureau de vente sur place lundi, vendredi, dimanche de 14 h. à 18 h. Jeudi, samedi, de 10 à 18 h. S.D.G.E.I. - 331-65-61 +

locations non meublées Offre

Paris

ABBESSES 35 M2 STUDIO
tt cft. TEL. 852 F. - 544-51-52.

Région parisienne

BOULOGNE
11, rue de Silly, imm. standing, neuf, appt 3 Pces princ., 4° étg., cuis., équipée, park., tél., cave, 2.300 F + 325 F de charges. Tél. : 261-83-25, avant 17 heures.

locations non meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche direct. stud. ou appt Paris, villa banlieue ouest. Tél. : 265-67-77.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : villas, pavillons, ttes banl. Loyer garanti 4.000 F max. - 283-57-02.

fonds de commerce

HAUTE-SAVOIE
TABAC JOURN. LIB. PAP. LOTO
250.000.000 C.A.
Vendu avec ou sans les murs FICHE SUR DEMANDE

HAUTE-LOIRE
HOTEL - BAR - RESTAURANT
16 ch., 2 sal. A saisir. 180.000.

PTE VILLE LOIRE, 4.000 hab.
PATISSERIE - CONFISERIE
av. appt 4 p. Px 320.000, facil.
GALLET - GAYTE et Cie
Tél. : (77) 33-23-30

Vends biscuiterie à Marseille 180.000 F. - PERRIGUEY 5, rue Collin, 13003 MARSEILLE

A vendre Fonds garage, hôtel centre de Paris, 160 places, 2.500 m2, magasin sur av. petit logement, 2 postes essence libres contrat station service, loyer 130.000 F, baux récents. Ecr. à n° 4037 Publicités Réunies, 112, boulevard Voltaire 75011 PARIS

INVESTISSEURS, HOTELIERS, compagnies aériennes, médecins ou autres, nous vend. ou louons hôtel neuf de 100 chambres, 3 étoiles NN, licence IV. Banlieue Imp. de Lyon, proxim. de Satolas. Ecrire B.P. 3.69410, Champagne au Mont d'Or

locaux commerciaux

PALAIS-ROYAL
4 ou 2 beaux bureaux de 20 m² chacun, téléphone, possibilité salle conférences, télex et petit équipement bureau. Très bel emplacement. 260-37-17, poste 37.

bureaux

PROPRIETAIRE loue 1 ou plusieurs bureaux refaits neufs. - 563-17-27

Domicil. artis., et commerç. Siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes statuts informations juridiques, secrét. Tél., Télex, Bur. A partir de 100 F/mois.
PARIS-11° - 355-70-80
PARIS-17° - 229-18-04
PARIS-10° - 770-16-80

BORDEAUX QUINCONCES Situation exceptionnelle. Imm. de prestige, 2 ét. burx + 2 ét. habit. 170 m2 pr niv. gar. 3 voit., asc., parf. état, conv. Consulat ou siège Impt. Sté GRENIER, 64, rue Ecole-Normale, BORDEAUX Tél. (56) 08-27-68

Toute propriété ou location
15° - DUPLEIX
Petit immeuble moderne 30 bur. Parfait état, 780 m², 8 téléph., parkg. DELCASSE, 720-57-24.

8° - AVENUE HOCHE
50 M² Réception + 3 bureaux, 4 lignes tél., parfait état. Calme. Aéré. Bail 3-6-9. Loyer annuel : 25.000 F. Cession 80.000 F. Tél. 766-12-00

1 à 20 BUREAUX. Ts quartiers. Location sans pas-de-porte
Agence MAILLOT **293-45-55**

viagers

MARAIS libre 2 pièces cuis. w.-c., 5° étage, asc., 60.000 + 1.000 rente. LODEL. - 700-00-99

Rech. viagers libres ou occupés appts, pavil. avec compt. + rente indexée. ACHIN, 14, rue de Turbigo, Paris. - 236-76-04

Vendez rapidement en viager Conseil Expertise Indexation gratuit. Discr. Etude. LODEL, 35, bd Voltaire. - 700-00-99

CANNES TRES COQUET 2 P. CONFT
Mod., s/jard. Occupé vendeur. 50.000 F + RENTE. VOL. 58-70.

MARAIS 100 m2 murs de bureaux + 45 m2 gar. loués. 1 tête 79 ans. Comptant 120.000 F + rente. - 605-10-08.

villas

HERAULT 20 km AGDE vd villa F4, garage, jardin 500 m2. Tél. repas (67) 98-85-61

Part. à part. cause départ Maison mod. F 4, gar., jard. SUD-BRETAGNE. 230.000 à déb. Tél. ap. 18 h. (40) 82-83-27

LYON, 10 minutes, CHASSIEU, villa grand confort, plain pied, 2 garages, 5 pièces, grand sous-sol, jardin, patio entièrement clôturé, prêt à habiter, tél. (78) 35-03-68

3° GARE CELLE-SAINT-CLOUD
Splend. VILLA, 5 chbres, séj. 45 m², cuis. 20 m², 2 bs, gar., vue. Jard. 1.000 m², 1.350.000 F A DEBATTRE - 969-66-43.

ABBAYE DE
ROYAUMONT
32 km Paris. Jolie villa plain-pd, ent., dble liv., cheminée, 4 bel. chb., sup. cuis éq., bains, s. eau, chff cl, gar., magnif. terr. clos agrément. 387.000 av. 77.400 F.
ACB 25, r. Nationale, Beaumont-sur-Oise. 470-20-94/29-10.

DRAVEIL résidentiel, belle VILLA pierre de t., vaste liv., cheminée, terrasse, bur., 3 ch., s. jeux, tt cft, ss-sol total, gar. 3 v., jdin paysagé 3 500 m2 env. A VOIR : 850 000 F 948-70-55.

pavillons

MAUREPAS (78)
Part. vd pavillon jumelé 72, rue calme, près centre, 125 m² habitables. Séj., 4 chb., 2 bs, cuis., garage, patio, 305.000 F + C.F. 29.000 F. T. 050-55-06.

PARIS (12°) Pavillon meulière
Séj. + 3 chbres, cuis. équipée, 2 s. bains. Garage. Jardinet. Sous-sol. 475.000 F. - 628-20-78.

maisons de campagne

MAISON DE CAMPAGNE
500 m. de Nerondes dans le Cher (18)
6 Pces, salle de séjour Poutres apparentes, petit bar, combles aménagées, cheminée eau, électricité, sanitaire. 1.600 m2 terrain avec puits. Verger. 30 km de Bourges 120.000 F
M. ou Mme A. Olcarlo, 23, rue du 13° de Ligne, 58000 NEVERS
Tél. : 16 (86) 57-49-39.

EXCEPTIONNEL
A 4 km PERPIGNAN
mas catalan, 8 km plages, const. neuve en traditionn., 3 au 6 p. 250.000 F à 330.000 F clés en main, y compris terrain, cadre environnant très verdoy. MONTAGNE, CHASSE, PECHE. S'adr. SOCOVI, r. du Canadell, 66530 CLAIRA. T. (68) 37-01-24.

PROCHE ST-GALMIER (Loire)
PROPRIETE 7 p. + maison jardinier 2 p., terrain 15.000m². Prix 1.150.000 F.
GALLET-GAYTE et Cie
TEL. (77) 33-23 30.

A vendre dans la Sarthe, le Luart, maison tout confort comprenant sous-sol, 2 p., cuis., salle de bains, combles aménagés en chambres. 1 000 m2 de terrain. Tél. : M° Brault (16) 43-93-44-79.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au **296-15-01**

terrains

Digne, Alpes Haute-Provence Terrain à vendre, 2 ha, urbanisé. RIEU. - Tél. 16 (61) 51-15-69

LORIET (Gâtinais) A vendre terrain boisé constructible, 5.000 m2 20 F m2. Tél. 655-12-43 ap. 19 h.

Vds terrain à bâtir, permis récent construire, 42 logements en bord mer, Languedoc. Station en pleine expansion. Placement except. Ecr. « TERRAS » - B.P. 4122 31030 TOULOUSE CEDEX.

A VENDRE A BRUYERES-SUR-OISE TERRAIN de 4.100 M2 pour construction.
A VENDRE A BERNES-SUR-OISE TERRAIN de 1 ha 52 ares pour lotissement.
Pour tous renseignements : téléphoner au 470-00-81

propriétés

PROVENCE-LUBERON (lisière d'un village classé maison fortifiée XIV° siècle — très belle architecture — jardin. GARCIN, 8, boulevard Mirabeau, 13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE. T. (90) 92-01-58

FORÊT COMPIÈGNE
Belle maison paysanne aménagée, living, cuis., 2 chbr., bains + autres possibles, beau jardin 1.600 m², parfait état. Prix 380.000 F - MORBOIS, 3 bis, rue Napoléon, Compiègne. Tél. (15-4) 440-09-75 ou Paris, 6, rue Pierre-Semard, Tél. : 526-05-56.

A SAISIR
YONNE - JOIGNY
135 km. Paris autoroute A 6, SPLENDIDE PROPRIETE RESIDENTIELLE 450 m² 1 HA. PARC BOISE, ETANG. Prix : 900.000 F.
R.T.S. - 073-67-14

EXCEPTIONNEL
entre RAMBOUILLET et MONTFORT-L'AMAURY (78) (à 35 minutes de Paris Ouest)
PROPRIETE DE QUALITE Pierre de t.
dans parc boisé clos de 4 ha. aménagt intérieur luxe avec récept. 200m2, mezzanine, 5 ch., 4 s. de bns, chem., ptres, s/sol amén. en bar-club, logt gardien, interphone, Pr renseign. visite :
GIREP 76, av. R.-Poincaré 75016 PARIS TEL. : 261-51-95.

EURE-ET-LOIR
110 km Paris autoroute Parfait pr retraité, ds gr. bourg ts comm., gare. Maison excell. état de gros œuvre, petite cour. Prix total 94.000 F. Crédit 80 %. Tél. : 285-38-96 ou (16-37) 22-05-00

GARD - UZÈS PROX. IMMÉD. MAS DE CARACTÈRE
160 m² restauré, tout confort, 6 pces, dont 4 chb., 1 s. bs, 1 salle d'eau, 2 w.-c., chauff. cent. Terrain 2.780 m², pleine nature, site exceptionnel.
400.000 F
Pierre Duplaix, Saint-Maximin, 30700 UZES. Tél. (66) 22-24-92.

VAR
Sorties autoroute BRIGNOLES et LE LUC. Altitude 360 m.
BUNGALOW en dur
Constr. soignée et récente. Gd séj., cuis., sal. d'eau, w.-c., ds PARC 1.500 m² majeure partie boisé. VUE IMPRENABLE, vis. sur place. Ts renseignements : J. PROUCELLE, 2, rue Albert-Dauphin, 80099 AMIENS. Téléph (22) 92-44-10

45 km PARIS Autoroute OUEST
SPLENDIDE chalet 80 m2 s/800 m2 terrain. OMNISPORTS Prix 250.000 F. - Tél. 551-65-52.

EURE 130 km PARIS (A - 13) Mais. NORMANDE bon état. 5 p. 1.200 m2 terr. 150.000. Tél. : (32) 57-01-14

Part. à part., vend GERS petit hameau, compren. : 2 maisons + ruines, terrain 2.500 m², eau, él., tél. Px 150.000 F, ou échange contre voilier. Paris, 343-13-25.

châteaux

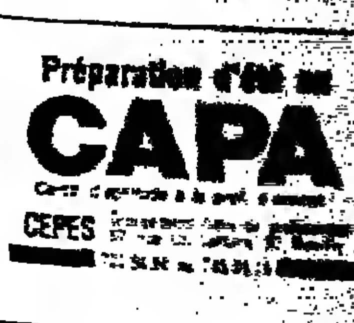
NANCY En LORRAINE
Accessible par autoroute SPLENDIDE
PETIT CHATEAU XVIII°
Monument historique avec grilles de JEAN LAMOUR PARC 15.000 m2 - Px 1.500.000 NERBETH, 126 et 136 bis, rue Saint-Dizier 5400 Nancy Tél. : (28) 35-54-65

villégiatures

CAP D'AGDE quelques appts entièrement équipés pour 4 à 6 personnes, disponibles juillet à septembre. Location à la semaine. Renseignem. Mme GAGNEUR 35, av. de l'Opéra, Paris (2°). Tél. 261-52-31 (heures bureau)

fermettes

Vd fermette 10 ha, site calme. 5 min. Villeneuve-sur-Lot. Tél. (49) 28-35-84 NIORT 79000.



هكذا من الأصل

Le Monde

régions

EN ILE-DE-FRANCE

Paris perd ses jeunes et ses emplois

La chambre de commerce et d'industrie de Paris vient de réaliser deux études sur l'évolution de l'activité économique en Ile-de-France depuis 1970 et sur les perspectives démographiques à l'horizon 1980.

L'Ile-de-France compte plus de trois millions et demi d'emplois. Près de la moitié d'entre eux (48 %) relèvent de l'industrie, 34 % des services, 16 % du commerce. Au cours des années 1973-1976, les effectifs salariés du secteur privé ont diminué de 1,3 % en Ile-de-France. Cette baisse résulte de l'hémorragie des emplois industriels. Mais ces statistiques globales recouvrent des évolutions géographiques au sein de la région : Paris reste prépondérant avec 43 % des emplois régionaux, la petite couronne en accueille 35 % et les départements de la grande couronne 22 %. L'évolution des effectifs entre 1973 et 1976 à l'intérieur de l'Ile-de-France démontre que ceux-ci régressent à Paris (— 8,5 %), stagnent dans la petite couronne (+ 0,8 %) et progressent nettement en grande couronne (+ 11 %).

Dans le secteur industriel, si Paris perd ses emplois (de même que, à un moindre degré, la petite couronne), la grande couronne « sort » bénéficiaire de cette évolution. Dans le secteur tertiaire, le recul de Paris (— 5 %) est sensible, alors que les effectifs progressent en petite couronne (9 %) et en grande couronne (21 %).

Pour l'ensemble de la période 1970-1976, les effectifs salariés ont progressé dans la région moins rapidement que dans le reste de la France.

Moteur de la région jusqu'à ces dernières années, Paris va-t-il devenir boulet de l'Ile-de-France ? L'évolution démographique semble bien confirmer les constatations économiques. Le recensement de population de 1975 souligne le ralentissement du dynamisme démographique de l'Ile-de-France, qui, amorcé en 1968, s'accentue depuis 1975. Trois facteurs peuvent expliquer ce phénomène : la baisse de la natalité, le renversement des échanges migratoires entre Paris et la province, favorable à cette dernière, la politique de restriction à l'égard de l'immigration.

Deux hypothèses d'évolution sont donc actuellement *retenues* : la première mise sur une stabilisation de la fécondité, la seconde sur *sa régression*. Dans la première hypothèse, la population de la région croît légèrement pour atteindre 10 millions en 1981 et 10 340 000 en 1991. Dans la seconde hypothèse, Paris se décentralise vers la province, la population active étrangère regagne ses pays d'origine et l'Ile-de-France ne compterait alors que 9 700 000 habitants en 1991.

UN COMITÉ AVEC TOUS LES INTÉRESSÉS ?

Les élus communistes de Paris ont proposé que soit créé à Paris un comité pour l'emploi afin de préparer des mesures en faveur de la réindustrialisation de la capitale. Ce comité devrait comprendre, selon les communistes, des représentants des pouvoirs publics, des organisations patronales, des syndicats et des élus de la capitale.

Après s'être félicité qu'un échange de correspondance entre le président du groupe communiste, M. Henri Fiszbin, et le maire de Paris ait abouti à la fixation pour le mois de novembre d'une séance du Conseil de Paris consacrée aux problèmes de la désindustrialisation de la Ville, les élus communistes regrettent que « le maire de Paris n'utilise pas dans ce domaine le clavier des moyens dont il dispose ». Enfin les conseillers de Paris communistes soulignent que la disparition d'emplois à Paris ne profite pas à la province : « 43 % des emplois perdus dans la capitale disparaissent complètement », précisent-ils dans un communiqué.

Quand l'hôpital remplacera l'école...

Quant à la population de la région elle est actuellement caractérisée par une forte proportion de jeunes actifs (vingt à trente-neuf ans) et la « disparition » des personnes âgées qui vont prendre leur retraite en *province. Or cette situation va se renverser car depuis quelques années la population pré-scolaire et scolaire décroît.* Le phénomène s'accentuera à partir de 1981 et surtout de 1985. De même les jeunes (dix-sept-vingt-cinq ans) qui étaient 1 479 000 en 1976 ne seront plus que 1 300 000 en 1981.

Les perspectives d'évolutions de la population d'Ile-de-France *semblent irréversibles ; la population* active, après avoir progressé de 1976 à 1981, stagnera. La population des retraités augmentera brusquement.

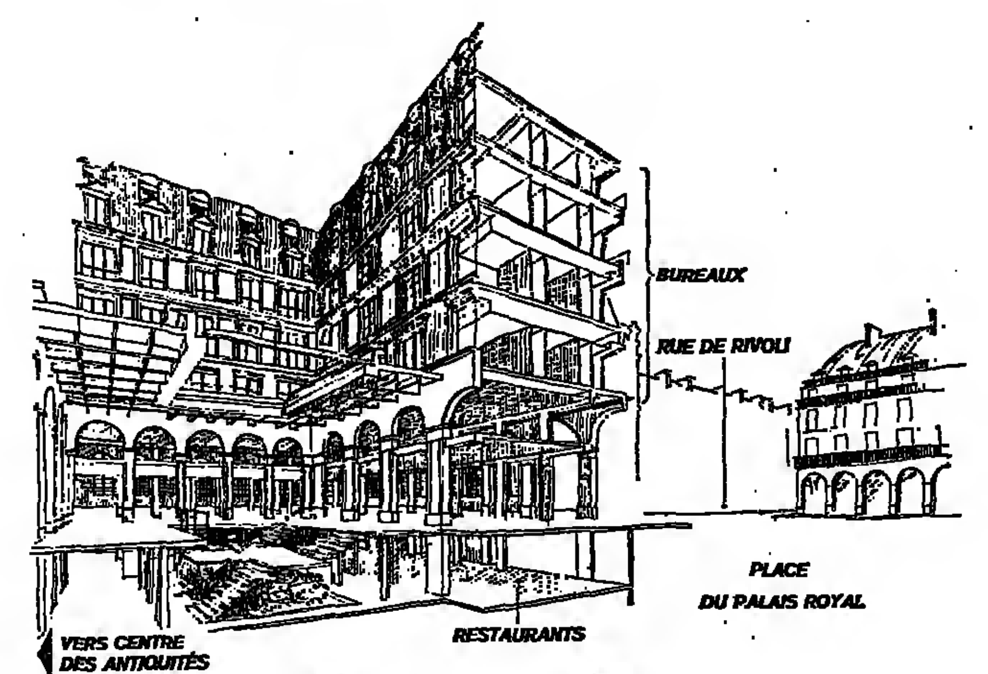
Si au cours des années 1978-1981 aucun bouleversement de la *pyramide des âges n'est prévisible* en Ile-de-France puisque la région continuera à vivre sur la lancée de son dynamisme passé, en revanche à partir de 1985 la faible progression puis la stagnation du nombre des actifs ne parviendra pas à compenser l'augmentation rapide de la population de plus de soixante-cinq ans.

A long terme cette évolution « inquiétante » obligera les pouvoirs publics à répartir différemment les investissements : la construction de logements et de grands équipements *urbains se ralentira... Les* hôpitaux vont remplacer les écoles.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

PARIS - CHANTIERS

Des antiquaires pour rénover le Louvre



Au mois d'octobre, les Parisiens retrouveront un nouveau « Louvre ». Après trois ans de travaux, ses portes se rouvriront, d'une part, sur deux cent quarante boutiques d'antiquités, deux restaurants et un atelier de première réparation pour les meubles, répartis au sous-sol, au rez-de-chaussée et au premier étage ; d'autre part, sur un centre d'affaires installé dans les *étages supérieurs.*

Une nouvelle étape donc pour ce « monument » parisien construit en 1852 et dont la façade est réalisée conformément au projet élaboré pour toute la rue de Rivoli par les architectes Percier et Fontaine, sur les instructions de Napoléon Ier. En 1855, pendant que la France inaugure la première Exposition universelle de Paris, deux employés de commerce, Alfred Chauchard et Auguste Hériot, aidés des capitaux des frères Pereire, fondent les Grands Magasins du Louvre. Le bâtiment abrite alors l'Hôtel du Louvre, et les Grands Magasins, qui occupent le rez-de-chaussée, lui servent de galeries marchandes. En 1880, les Grands Magasins occupent la totalité du bâtiment. Au fil des ans, ce magasin connaît des fortunes diverses, pour être vendu, en 1975, à la Caisse de retraite des employés des postes et télécommunications britanniques, qui veut y implanter un centre d'affaires moderne. Le nouveau Louvre comprend donc deux grandes divisions : celle des antiquités et celle des bureaux.

● LES ANTIQUITÉS : baptisée pompeusement « le Louvre des antiquaires », cette partie du bâtiment sera occupée par des boutiques qui proposeront, notamment, des vieux bibelots, des armes de collection, des bijoux, des livres anciens, des timbres et des meubles. Un paradis pour fouineurs. Il y sera également ouvert une salle d'exposition et créé un centre d'information sur les métiers d'art. Cette partie « antiquités » occupera 10 000 mètres carrés, et cent soixante-cinq boutiques sont déjà louées sur les deux cent quarante existantes.

● LE CENTRE DES AFFAIRES : le centre s'étendra sur 27 000 mètres carrés, et la totalité des bureaux seront disponibles à la fin du mois d'octobre. Différentes banques et le ministère des finances se montrent intéressés par ces bureaux particulièrement bien situés.

Naturellement, les travaux ont épargné la façade. Ils ont permis cependant de découvrir à *l'intérieur du bâtiment une série* d'arcades qui avaient disparu à la suite de l'agencement désordonné du magasin, dont il ne reste plus rien. Ces arcades intérieures ceinturent le hall d'accueil du bâtiment qui s'ouvre sur la place du Palais-Royal.

L'investissement nécessaire à l'aménagement de ce nouveau Louvre a été de 550 millions de francs. La question est de le rentabiliser.

JEAN PERRIN.

PRÈS DE LA VILLE NOUVELLE D'EVRY

Les beaux dimanches d'une vieille loco

C'est un train — un petit train — astiqué comme un sou neuf. Il sent la fumée de charbon de bois. Trente kilomètres-heure. Les bruits et les couleurs y sont.

Le chemin de fer de Saint-Eutrope, dans l'Essonne, est promis à un paisible et unique itinéraire. Actuellement, long de 2,500 *kilomètres, il sera, à terme,* de 6 kilomètres. Cette ligne a été mise en service il y a quelques semaines. Unique en son genre en Ile-de-France, elle serpente à travers les 200 hectares du parc de loisirs de la ville nouvelle d'Evry, à proximité de l'hippodrome.

Si le *chemin de fer* de Saint-Eutrope retrouve aujourd'hui une seconde jeunesse, c'est d'abord grâce aux recherches passionnées, aux reconstitutions méticuleuses entreprises il y a près de vingt ans par quelques amateurs éclairés. Le premier d'entre eux, le fondateur, M. Yves Guillemont, se transforme maintenant chaque week-end en chef de gare. Sifflet en bandoulière, veillant aux départs et aux arrivées, résumant en quelques mots l'historique de tout ce matériel pour les visiteurs plus curieux, il ne se départit jamais de ce plaisir d'enfant devant son si beau jouet : *« Ce n'est pas un piège à pognon,* dit-il, *nous voulons un truc très détendu. »*

L'installation du train, la construction de la ligne et d'une gare en bois, ont coûté 2 millions de francs. Depuis cette première mise en service, fin avril, c'est le triomphe. *« Nous sommes même étonnés du succès obtenu »*, confie M. Guillemont. Plus de trois mille visiteurs, chaque fin de semaine. Quant aux deux conducteurs qui veillent sur la marche paisible, bien que quelquefois essoufflée, de la très respectueuse locomotive — machine standard de l'armée française durant la guerre 1914-1918 — ils ne manquent pas de références. Anciens de la S.N.C.F., ils ont assumé la liaison Paris-Bruxelles, Bâle-Paris pendant vingt-sept ans...

STÉPHANE BUGAT.

La vallée de Chevreuse choisit le parc régional contre le jardin de banlieue

Les quinze mille habitants de la haute vallée de Chevreuse (Yvelines) sont des privilégiés. Les plus lucides d'entre eux en conviennent. A 35 kilomètres au *sud-ouest de Paris,* l'Yvette et ses menus affluents, avant d'aller se jeter dans la Seine, ont sculpté dans les plateaux de l'Ile-de-France un paysage de charme. Les eaux sont limpides, les forêts garnissent les hauteurs. Il y a des vaches dans les pâtures et les coqs servent encore de réveille-matin.

Voilà pour le champêtre. Pour l'histoire il y a la célèbre abbaye de Port-Royal-des-Champs où l'on vient saluer les ombres de Pascal et de Racine. Mais aussi un château au kilomètre, autant de vieilles églises, quelques moulins et plusieurs ruines de moustiers. Côté pittoresque, on vous *offre les chaos rocheux des* Vaux-de-Cernay. Bref, le bonheur quotidien et les plaisirs du dimanche sur 10 kilomètres de long.

Atout supplémentaire, ce mini-terroir est à une demi-heure de Paris. D'un côté par Trappes, le chemin de fer vous conduit au pied de la tour Montparnasse. De *l'autre,* par *Saint-Rémy-lès-*Chevreuse, le métro pousse droit jusqu'aux anciennes Halles de Paris.

Bien entendu, ce havre est au péril du béton. A l'ouest, un projet d'autoroute (l'A 12) avec échangeurs de 35 hectares et viaduc de 45 mètres de haut vient jeter le trouble. Au centre, *les ingénieurs rêvent d'élargir* les petites routes sinueuses et les ruelles des villages au bénéfice des amateurs de vitesse. A Cernay, on veut combler une ancienne carrière de 13 hectares avec des ordures ménagères. Trafic prévu : cent vingt-cinq camions par jour pendant des *années. Partout des lotissements* grignotent la verdure. Les promoteurs sont à l'affût et guettent les défaillances. Comment n'en serait-on pas victime ? L'hectare d'herbage vaut 25 000 F, l'hectare de terre à bâtir 1 million !

Bien sûr, il existe des garde-fous. Port-Royal, les Vaux-de-Cernay, le château de Dampierre, celui de la Cour-Senlisse, et quelques autres sites et monuments, sont classés. La haute vallée de Chevreuse, dans son ensemble, a été inscrite à l'inventaire des sites en 1973. Plusieurs sites naturels, couvrant au total un millier d'hectares, sont en instance de classement. Des plans d'occupation des sols sont à l'étude dans la plupart des communes. Mais ces protections, présentes ou à venir, très limitées dans le temps et l'espace, *apparaissent bien fragiles.*

Voilà pourquoi les associations de défense ont fleuri. On en compte une douzaine, fédérées au sein du Comité de sauvegarde de la haute vallée de Chevreuse (1). Une section de « vigilants » monte la garde dans chaque village, devant cha*que site. A leur tête, M. Philippe* Saint-Marc, conseiller à la Cour des comptes, animateur de la charte de la nature, membre du haut comité de l'environnement et du conseil d'information nucléaire.

Il y a quelques jours, M. Saint-Marc et ses amis ont organisé pour la presse une visite de la vallée. Ils ont plaidé une fois de plus pour l'idée qu'ils avaient lancée voici déjà sept ans : créer un parc naturel régional englobant la haute vallée de Chevreuse et une partie de la forêt de Rambouillet. Ce serait le premier parc de ce genre en Ile-de-France. Il couvrirait 28 000 hectares sur trente communes.

Une « pincée » de crédits pour les études

But de l'opération : préserver les richesses naturelles et culturelles de ce canton, y développer la vie rurale et artisanale, y accueillir les Parisiens en mal de nature. Concrètement, cela se *traduirait* par le *renforcement* des exploitations agricoles et maraîchères, l'aménagement de gîtes ruraux et d'auberges de jeunesse dans les fermes à l'abandon, la création d'un centre permanent d'initiation à l'environnement, le balisage de sentiers pédestres, l'ouverture de pistes cyclables.

Treize communes de la vallée de Chevreuse et le conseil général des *Yvelines (le 5 juin dernier)* ont approuvé ce projet. Le conseil d'administration de la ville nouvelle de Saint-Quentin-*en-Yvelines (qui* serait la première bénéficiaire de ce poumon vert) y est favorable. Le ministère de l'environnement et du *cadre de vie ne dit pas non et* a débloqué une pincée d'argent pour « étudier le dossier ».

On peut s'étonner qu'il ait fallu sept ans pour en arriver là. Mais, apparemment, en région parisienne, tout est plus compliqué que dans le reste de l'Hexagone où plus de vingt parcs régionaux ont déjà été créés.

Autour de la capitale, l'administration souhaite instituer plutôt des « zones naturelles d'équilibre ». On en parle depuis des années et personne ne sait au juste ce que couvrira cette appellation. Or, le temps presse. *La vallée de Chevreuse* peut devenir le « bois de Boulogne » de la ville nouvelle de Saint-Quentin. Elle peut se laisser *gagner par la banlieue.* Ou, comme le proposent les associations et les communes, demeurer volontairement et en pleine *conscience le « jardin de* l'Ile-de-France ». Les gens de Chevreuse ont fait leur choix. La parole est aux pouvoirs publics.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) M. Prieur, 78470 Milon-la-Chapelle, tél. 052-37-00.

TÉMOIGNAGE

Contravention pour « jeux d'enfant »

Une habitante du 13e arrondissement, Mme Darrigo, nous fait parvenir la lettre qu'on lira ci-dessous et à laquelle elle joint un avis de contravention dont a hérité l'un de ses enfants et qui pourrait faire sourire s'il ne révélait la plus froide stupidité.

« Avis de contravention (art. 4). Vous êtes informé par le présent avis qu'une contravention est relevée à votre charge. Motif : jeux d'enfant dans les parties communes de l'immeuble. Lieu ..., date ..., heure ..., etc. »

Locataire dans un immeuble appartenant à la Ville de Paris, situé dans le treizième arrondissement, arrondissement le plus dense de Paris, *et dont la densité égale,* je crois, celle de Tokyo, mes quatre enfants subissent comme ceux de mes voisins une répression quasi quotidienne de la part de gardiens et d'inspecteurs qui appliquent des règlements désuets et interdisent tout jeu quel qu'il soit au pied des immeubles en question, en établissant des contraventions dont les montants peuvent aller jusqu'à 100 francs et payables en même temps que le loyer.

Or, la plupart de nos enfants sont désormais en congé et les divers centres de loisirs n'ont pas encore ouvert leur porte ; les longues journées de juin commencent et leur envie est grande de descendre jouer, qui aux billes, qui au badminton, qui au ballon, sur une *allée* goudronnée, interne, interdite à la circulation, appelée « partie commune de l'immeuble ». J'ajoute qu'il n'y a guère plus de six, sept enfants dans ce cas, que ces enfants sont normalement scolarisés et s'adonnent à diverses activités qui ne leur laissent que fort peu de temps pour jouer dehors.

Devant cette attitude injuste et stupide, nos enfants se révoltent. Et nous nous heurtons à un mur d'incompréhension de la part des gardiens, inspecteurs ou responsables de l'office H.L.M.-I.L.N. de la Ville de Paris.

Dans ces conditions, on peut se demander quel avenir nous préparons à nos enfants dans un monde où ils ne sont pas admis ou considérés comme fauteurs de désordre puisqu'ils sont passibles d'amendes.

Le Monde

équipement

Faits et projets

CIRCULATION

● *Contre la voie rapide Orly-Roissy.* — Les habitants du village du Pin, près de Chelles, en Seine-et-Marne, ont organisé le 25 juin une journée de protestation contre le tracé d'un projet de voie routière rapide, la G-4, reliant Roissy-en-France à Orly. Ils reprochent à ce projet de faire passer cette voie routière à quelques dizaines de mètres seulement des maisons du village et ont établi, pour leur part, un contre-projet offrant moins de nuisance pour la population et passant derrière une colline, à quelques centaines de mètres de là. — *(Corresp.)*

● *Mgr Etchegaray et la sécurité routière.* — « *La sécurité routière est un test pour le respect de l'homme* », écrit Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille, dans l'éditorial du dernier bulletin d'information du diocèse, daté 25 juin. « *Le sens de la responsabilité et de la solidarité s'émousse, au lieu de s'aiguiser, au fil des accidents. Il s'agit donc de faire appel à un sursaut national de nos consciences* », indique l'archevêque de Marseille, qui ajoute : « *Il n'est pas vrai que la circulation exige un impôt en vies humaines, non, ce n'est pas la machine qui tue, mais le conducteur.* »

● *Neuf cent trente-cinq morts sur les routes en mai*, 29 867 blessés, dont 8 050 grièvement, tels sont, selon les chiffres officiels, les conséquences des 21 615 accidents de la circulation constatés au cours du mois de mai sur l'ensemble du territoire par les services de police et de gendarmerie. Par rapport au mois de mai 1977, on constate une diminution de 5,7 % du nombre des accidents, de 15,6 % du nombre des tués, et de 7,6 % du nombre des blessés.

ENVIRONNEMENT

● *Manifestation antibruit sur la Côte d'Azur.* — Pour protester contre le bruit de la circulation routière, deux groupements de défense de l'environnement de Saint-Laurent-du-Var, Cagnes-sur-Mer, et Villeneuve-Loubet (Alpes-Maritimes) ont provoqué, le samedi 24 juin, un embouteillage de plusieurs kilomètres sur l'autoroute A-8, à hauteur de Cagnes-sur-Mer. Les manifestants entendaient ainsi obtenir des pouvoirs publics la construction d'un dispositif antibruit tel qu'il en existe dans la région parisienne. — *(Corresp.)*

● *N'abimons pas la Bretagne.* — L'association Tiez Breiz, Maisons paysannes de Bretagne, vient de publier une brochure intitulée *N'abimons pas la Bretagne.* Ce document attire l'attention sur les éléments les plus caractéristiques du cadre de vie dans cette région (les sites, l'architecture, les bâtiments agricoles, les chemins, les dunes...). (Tiez Breiz, Maisons paysannes de Bretagne, 1, rue Oradour-sur-Glane, Rennes 35000.)

● *Centre du Pellerin : opposition socialiste.* — Deux députés socialistes de Loire-Atlantique, MM. François Autain et Claude Evin, se sont déclarés « *résolument opposés* » au projet d'installation d'une centrale nucléaire de 5 200 mégawatts sur le site du Pellerin, à une trentaine de kilomètres de Nantes.

Les élus ont annoncé leur intention d'engager un certain nombre d'actions au cas où la décision d'installation serait prise. Ils pourraient notamment consulter par référendum, en septembre prochain, les populations des communes situées dans un rayon de 5 kilomètres autour du site de la centrale.

TOURISME

● *La municipalité de Villefranche-sur-Mer condamnée.* — La commune de Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes) a été condamnée, vendredi 23 juin, par le tribunal administratif de Nice à verser une indemnité de 715 828 F aux architectes chargés (pour l'association Tourisme et Travail) d'effectuer les études préliminaires d'aménagement de la citadelle en village de vacances. Ce projet avait été rejeté par la nouvelle municipalité en avril 1977 (*le Monde* du 17 décembre 1977).

URBANISME

● *Une place du Venezuela dans le 16e arrondissement.* — Le carrefour des rues Leroux et Léonard-de-Vinci à Paris (16e) s'appellera désormais place du Venezuela. L'inauguration a eu lieu le 22 juin sous la présidence de M. Salcedo Bastardo, ministre d'Etat vénézuélien chargé des affaires scientifiques, technologiques et culturelles, en présence de M. Pierre-Christian Taittinger, maire adjoint de la capitale. Le gouvernement de Caracas a offert pour l'ornement du lieu une sculpture de l'artiste « cinétique » Cruz Diez. M. Salcedo Bastardo a été reçu le vendredi 23 juin à l'hôtel Matignon par M. Raymond Barre.

A PROPOS DE...

Référendum régional dans les Ardennes

UN PARC AUX VOIX

Sur l'initiative du Comité français du groupement européen des Ardennes et de l'Eifel, les Ardennais sont invités, pendant ce mois de juin, à participer à un référendum sur le projet de création d'un parc naturel régional de l'Ardenne. Celui-ci toucherait une cinquantaine de communes, 75 000 habitants et une surface de 80 000 hectares, dont les deux tiers couverts de forêts.

Ce référendum est accompagné d'une campagne d'information dans les colonnes du quotidien départemental *l'Ardennais*. Depuis le début du mois, ce journal publie une série d'articles expliquant les conditions dans lesquelles ce parc régional pourrait être créé et géré, les répercussions qu'il pourrait avoir sur l'économie locale, sur l'organisation des loisirs et le développement du tourisme. Les réalisations d'autres parcs régionaux sont présentées, en particulier celles des Vosges du Nord, dont le directeur est venu le 22 juin à Nouzonville animer un débat public.

C'est donc en toute connaissance de cause que d'ici au 30 juin, date de clôture du référendum, les Ardennais pourront remplir le bulletin-réponse qui a été diffusé à quatre-vingt mille exemplaires.

Ce référendum ne comporte qu'une seule question : « Etes-vous pour ou contre la mise à l'étude d'un parc naturel régional dans le massif de l'Ardenne ? » Cependant, les participants sont invités à indiquer les arguments qui ont déterminé leur réponse.

Il y a plus de vingt ans que l'idée d'un parc naturel dans les Ardennes a été lancée, mais, jusqu'à présent, cette question n'avait pratiquement été évoquée qu'au sein de réunions privées organisées par l'administration préfectorale.

En juin 1969, le préfet Pierre Brunon avait suggéré la création d'un parc naturel franco-belge, au cours d'une réunion à laquelle participaient de nombreuses personnalités françaises et belges, dont le gouverneur de la province de Namur.

Coordonner les actions de la France et de la Belgique

Tous les participants étaient d'accord pour coordonner l'aménagement touristique des Ardennes françaises et belges, mais on en resta là. En effet, la vocation des deux zones frontalières était très différente : l'Ardenne belge est déjà très avancée pour l'équipement touristique, alors que l'Ardenne française a, depuis toujours, une dominante industrielle.

Les Français craignaient que le parc ne contrarie le développement industriel des vallées de la Meuse et de la Semoy. Par ailleurs, les chasseurs rechignaient : « *Ils ne veulent pas que leur chasse soit transformée en forêt de Fontainebleau ou en parc de Vincennes* », déclarait alors leur président.

Les esprits ont sensiblement évolué depuis. Sur le plan économique, l'industrie ardennaise a subi, autant sinon plus que celle d'autres régions, les conséquences de la crise économique qui a entraîné fermetures d'usines et licenciements.

Aussi de nombreux Ardennais pensent-ils maintenant que, loin de contrarier le développement de l'activité industrielle, l'aménagement de zones de loisirs à proximité des cités ouvrières ne peut qu'améliorer la qualité de la vie des habitants et attirer peut-être de nouvelles industries.

C'est en tenant compte de cette évolution que le comité français du G.E.A.E. a lancé le référendum.

Dans leurs campagne d'explication, les organisateurs insistent sur le fait que, dans un parc naturel régional, la vie continue semblable à ce qu'elle était. L'agriculture, l'industrie, y ont leur place ; l'exploitation forestière y demeure une ressource appréciable pour les communes, la chasse et la pêche y sont pratiquées selon les réglementations habituelles.

Enfin, à l'intention des élus municipaux qui craignent que cette réalisation ne grève trop lourdement leur budget, les promoteurs indiquent que, en aucun cas, des obligations exorbitantes du droit commun ne seront imposées aux habitants du parc.

Déjà plusieurs centaines de réponses sont parvenues au siège du G.E.A.E. Dès la fin des vacances, on passera à l'élaboration d'une charte pour laquelle il sera tenu compte des suggestions exprimées par la population. Cela, bien entendu, si les résultats du référendum encouragent à poursuivre l'entreprise, car, dans le cas contraire, le projet du parc de l'Ardenne retomberait, pour longtemps sans doute, dans les oubliettes où il dormait depuis vingt ans.

POL CHAUMETTE.

POUR SAUVER LES FLEUVES ET LES MERS

LE RHONE : la concentration urbaine ennemi numéro 1

L'union lyonnaise des pêcheurs à la ligne (28 500 adhérents) a déposé plainte contre X à la suite de la « grande vidange » du barrage de Génissiat (Ain), qui a provoqué la destruction d'une grande partie de la faune aquatique sur plus de 100 kilomètres du Rhône.

Cet accident met de nouveau en lumière les problèmes de pollution du Rhône. Dans une réponse faite à l'Assemblée nationale, le 23 juin dernier, à M. Vincent Porelli, député communiste des Bouches-du-Rhône, qui le questionnait sur les moyens que le ministère de l'environnement comptait mettre en œuvre pour sauver le fleuve, M. François Delmas, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'environnement, devait donner les précisions suivantes :

« *De 1969 à 1976, l'agence de bassin a consacré plus de 600 millions de francs à la lutte contre la pollution. Dans le choix des investissements, on a donné la priorité à la protection des milieux sensibles — lacs, étangs — et à l'assainissement des zones à forte concentration urbaine et industrielle. La plupart des grandes villes du bassin sont dotées d'une station d'épuration. La mise en service récente de la station d'épuration de Saint-Fons vient de compléter l'épuration des affluents de l'agglomération lyonnaise et des industries de la rive gauche du Rhône.* »

« *En outre*, a indiqué M. Delmas, *avec l'aide de la plupart des conseils généraux, nous avons constitué des services de conseils aux gestionnaires des stations d'épuration, pour essayer d'utiliser au mieux les installations existantes. Des améliorations sensibles ont été obtenues, mais il reste des efforts importants à faire dans chaque commune pour assurer un bon entretien de ces stations, éliminer les eaux parasites des réseaux d'égouts et imposer des prétraitements aux industries raccordées à ces réseaux. Mais, déjà, 40 % de la pollution produite dans le bassin a pu être supprimée. L'effort se poursuit dans le cadre du troisième programme d'intervention de l'agence de bassin Rhône-Méditerranée-Corse, qui consacrera 710 millions de francs à la lutte contre la pollution. A la fin de ce programme, plus des trois quarts des sources de pollution seront équipées d'un dispositif d'épuration et 60 % de la pollution sera éliminée.* »

Lors du débat, M. Porelli s'est opposé à M. Delmas. « *Comment affirmer*, a soutenu le député, *que la lutte contre la pollution du Rhône est engagée depuis dix ans, alors que le rapport établi par M. Bécam, au nom de la commission chargée d'enquêter sur la pollution en Méditerranée, révèle que le degré de pollution du Rhône équivaut à la présence d'une population de 34 millions d'habitants ?* »

Rendez-vous a été pris par M. Delmas avec les présidents des associations de défense, qui ont mis en point un plan quinquennal de dépollution.

L'AGENCE DES DÉCHETS A ANGERS

L'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets s'installera le 1er août à Angers. Promise par le président de la République lors de son voyage dans cette ville en juillet 1975, cette décentralisation concernera dans un premier temps le directeur de l'Agence et une vingtaine de ses collaborateurs.

Un an après sa création, le Comité national pour la récupération et l'élimination des déchets vient de soumettre au ministre de l'environnement et du cadre de vie ses premières propositions. Le Comité, que préside M. Jean-Marie Rausch, maire de Metz, s'est particulièrement intéressé aux emballages des produits alimentaires, aux pneumatiques et aux décharges. Il préconise une « incitation fiscale » pour modifier les comportements des industriels et des usagers et pour faire en sorte qu'un « produit supporte tous les coûts qu'il engendre, y compris les coûts collectifs comme ceux qu'entraîne l'élimination ».

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 27.VI.78 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le lundi 26 juin à 6 heures et le mardi 27 juin à 24 heures :

Des masses d'air maritime frais circuleront encore sur la France, mais une perturbation venant de l'Islande atteindra les îles Britanniques mardi et le nord du pays dans la journée de mercredi.

Mardi 27 juin, le temps sera le plus souvent ensoleillé en France et les températures maximales s'élèveront. Dans les régions de l'Est et du Nord-Est, les nuages d'instabilité, plus développés qu'ailleurs, pourront donner encore quelques averses. Enfin, le soir, le ciel deviendra très nuageux près de la Manche et dans le Nord à l'approche de la faible perturbation venant des îles Britanniques. Les vents, modérés et irréguliers, souffleront du nord-ouest dans les régions méditerranéennes, du secteur ouest ailleurs.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 26 juin, à 8 heures, de 1 016,8 millibars, soit 762,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 juin ; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26) : Ajaccio, 23 et 11 degrés ; Biarritz, 17 et 11 ; Bordeaux, 18 et 8 ; Brest, 16 et 6 ; Caen, 15 et 7 ; Cherbourg, 14 et 10 ; Clermont-Ferrand, 16 et 5 ; Dijon, 16 et 6 ; Grenoble, 21 et 9 ; Lille, 17 et 6 ; Lyon, 20 et 7 ; Marseille, 22 et 13 ; Nancy, 16 et 7 ; Nantes, 17 et 6 ; Nice, 24 et 14 ; Paris-Le Bourget, 17 et 8 ; Pau, 18 et 11 ; Perpignan, 20 et 11 ; Rennes, 18 et 9 ; Strasbourg, 17 et 6 ; Tours, 17 et 6 ; Toulouse, 19 et 10.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 13 degrés ; Amsterdam, 15 et 11 ; Athènes, 30 et 20 ; Berlin, 20 et 9 ; Bonn, 17 et 8 ; Bruxelles, 17 et 10 ; Le Caire, 33 (max.) ; îles Canaries, 24 et 15 ; Copenhague, 18 et 11 ; Genève, 17 et 7 ; Lisbonne, 23 et 15 ; Londres, 18 et 11 ; Madrid, 24 et 11 ; Moscou, 25 et 14 ; New-York, 29 (max.) ; Palma-de-Majorque, 27 et 15 ; Rome, 25 et 17 ; Stockholm, 22 et 12.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 25 juin 1978 :

UN ARRÊTÉ :

● Supprimant l'inspection générale des voies ferrées secondaires et des transports urbains et organisant l'inspection générale des transports terrestres.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 109

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I					■				
II						■			
III				■					■
IV									
V		■							
VI	■					■			
VII			■				■		
VIII							■	■	
IX		■							
X		■		■					
XI							■		■

HORIZONTALEMENT

I. Comble par la nature ; Ne fut jamais autant occupé qu'à l'heure de la retraite. — II. Peut donc méditer à loisir ; Fait l'objet de soins particuliers pour le foie. — III. Lettres de crédit ; Met bien des gens à sec. — IV. Dans les normes. — V. Marquera. — VI. Forçat ; Façon de boire ou de parler. — VII. Symbole ; Travail définitif ; Abréviation. — VIII. Estimer. — IX. L'envers du décor. — X. Buts atteints par des gens qui gouvernent. — XI. Qu'on ne saurait critiquer.

VERTICALEMENT

1. Permet à une baie d'être bien abritée ; Inutiles lorsqu'ils sont à plat. — 2. Personne n'avait envie de dormir quand il s'étendait ; Cité. — 3. On peut compter sur eux ; Flatta. — 4. Article d'importation ; Fragile créature. — 5. Ferait du bruit. — 6. Garni de piquant (épelé) ; Sans changement. — 7. Procurent de très émouvantes promenades sur l'eau ; Reçut des soles à la place des carpes. — 8. Utilisent des crampons au cours de leur ascension ; Abréviation commerciale. — 9. Fin de participe ; A respecter !

Solution du problème n° 2 108

Horizontalement

I. Rubéole. — II. Robinet. — III. Quolibet. — IV. Ussé ; Erra. — V. Orvet. — VI. Très ; Test. — VII. Salir. — VIII. Es ; Nain. — IX. Sans ; Sied. — X. Tien ; Nu. — XI. Fiers-à-bras.

Verticalement

1. Raquettes. — 2. Us ; Sati. — 3. Brosses ; Nie. — 4. Eole ; Sasser. — 5. Obi ; Na. — 6. Libertins. — 7. Enerverai. — 8. Etres ; Iéna. — 9. Ut ; Attendus.

GUY BROUTY.





هكذا من الأصل

Le Monde

économie

DURCISSEMENT DE CERTAINS CONFLITS SOCIAUX

Des non-grévistes expulsent les occupants de l'usine Moulinex à Caen

Le climat social demeure tendu dans les quelques entreprises où des revendications sur les bas salaires, les conditions de travail ou la sauvegarde de l'emploi sont à l'origine de conflits émaillés d'incidents parfois violents. Incertitude chez Renault où les neuf mille salariés mis en chômage technique à Flins *devraient reprendre le travail mardi*, alors que le conflit des O.S. des presses n'a toujours pas été réglé.

Incertitude encore aux arsenaux, où les syndicats appellent les trente mille à soixante mille grévistes, selon les sources, à poursuivre l'action.

Impasse et nervosité croissante chez Moulinex et Boussac : à l'usine de Caen, l'un des huit établissements Moulinex occupés, la maîtrise, appuyée par des éléments extérieurs, a réussi, lundi matin, à pénétrer dans les locaux et à expulser les grévistes tandis que la C.F.D.T. renouvelle son mot d'ordre d'occupation ; dans les Vosges, les ouvriers et syndicats de Boussac maintiennent les barrages sur la nationale 57 et menacent d'adopter de nouvelles formes d'action. Chez Manufrance, à Saint-Etienne, les syndicats, dans une déclaration commune, ont vivement dénoncé « les mesures antisociales » du plan de redressement.

Blocages et faux semblants

Des conflits qui éclatent, s'essoufflent, reprennent, parfois se durcissent... Ailleurs, un calme persistant. *D'un côté*, des directions qui campent sur leurs — fermes — positions, font appel à la police mais en même temps s'interrogent sur leur tactique : ne tirent-elles pas trop sur la ficelle ? De l'autre, les syndicats, qui, en termes prudents, font état d'un mécontentement croissant mais se gardent bien d'engager de grandes batailles, à la veille des congés payés. Troisième partenaire inattendu : des tribunaux, qui, saisis par le patronat, essaient de remplir leur rôle difficile en reconnaissant les torts partagés des plaignants et en s'en remettant pour l'avenir à un expert démuni de moyens. Situation confuse, ambiguë.

Les déclarations contradictoires sont multiples. Sur le caractère minoritaire ou non de la plupart des conflits en cours d'abord. Pour les syndicats, surtout pour la C.G.T., la multiplication des grèves démontre qu'on assiste à un véritable réveil social. A ceux qui s'étonnent de l'absence d'appels syndicaux à des luttes plus étendues, elle rétorque que la grève ne se déclenche pas en pressant sur un bouton. Mais tandis qu'aux journalistes et à l'opinion on déclare que soixante-dix mille ouvriers ont débrayé par solidarité lors de la première évacuation de l'atelier des presses par les forces de l'ordre, aux ouvriers de Cléon ou de Flins, qui ne sont pas *concernés par l'action*, la C.G.T. refuse, faute de combativité suffisante, de demander une participation soutenue à l'occupation, se contentant de débrayages ou de manifestations limitées.

Le patronat juge, pour sa part, très relative la dégradation du climat social. Un directeur de personnel d'une grande entreprise explique que la majorité des salariés ont pris conscience de l'importance de la crise économique et qu'après les débats électoraux entre la droite et la gauche, elle compris qu'il était illusoire de tout promettre ou de tout exiger.. Ainsi s'expliquerait l'apparente passivité de la « masse » : « *Je vous assure, chez nous, ça ne bouge pas. Ils sont inquiets, voire mécontents, mais réalistes.* » Même langage chez Moulinex, à Lainière de Cambrai, chez Renault, voire même aux arsenaux.

Sauf exception, la plupart des conflits en cours, note-t-on à la fédération C.G.T. de la métallurgie, ont été engagés par des minorités excédés, celles de petits, des manœuvres, des O.S. — femmes ou immigrés — qui, avec des conditions de travail détestables et des salaires très faibles, supportent très mal la valse des prix et la monotonie des cadences. Mais, s'il y a bien un « ras-le-bol » des plus défavorisés, pourquoi ne pas appliquer plus vite la politique officielle, qui permet d'accroître en priorité, précisément le pouvoir d'achat des plus bas salaires, du SMIC notamment, et d'accélérer l'amélioration de l'actualisation des conditions de travail ?

Deuxième exemple de déclarations contradictoires, en vogue au patronat : « *Nous sommes prêts au dialogue ; mieux nous l'engageons ; mais la marge est étroite, nous ne pouvons pas consentir grand-chose sur une quarantaine de rendez-vous dans les fédérations patronales à peine dix portent sur les propositions du C.N.P.F.* »

L'attitude de la Régie face à une grève bouchon est sur ce point caractéristique : des négociations étant en cours à la Fédération patronale de la métallurgie, la Régie laisse de côté le problème des salaires ; les discussions sur les autres sujets ayant toujours été abordées au niveau parisien pour l'ensemble des usines Renault, la direction n'entend pas régler à fond seule le problème des O.S. des ateliers de Flins.

Certes, les revendications des O.S. des presses posent trois questions difficiles : les immigrés, premiers concernés, sont-ils capables de devenir P1 ? La direction laisse entendre que cela ne va pas de soi, pour des raisons de compréhension technique et de langage. La création d'un échelon spécial P1 ne devrait-elle pas être étendue aux O.S. des autres usines ? L'acceptation d'une telle revendication ne remettrait-elle pas en cause toute la hiérarchie des professionnels ?

La C.G.T. et les autres syndicats — chez Renault ou ailleurs — ne sont pas sans argument quand ils affirment que les chefs d'entreprise refusent en fait la discussion. Chacun ne déclare-t-il pas à sa façon : « *Nous ne céderons pas* » ?

Tel est en tout cas l'avis des experts, M. Thouvenot qui, sur demande du tribunal de Versailles, a tenté une mission impossible. Oui, estime l'expert, il y a dialogue de sourds alors qu'un compromis est possible : les impératifs économiques et les réclamations des O.S. sont conciliables. Las ! La mission de l'expert s'est terminée sur un constat d'échec. Le souci louable qu'ont manifesté les juges a pour le moment abouti à ce que l'on manie davantage le bâton que la carotte. Le tribunal a donné le feu vert à la police, mais il n'a pas osé — ou pas pu — étendre le rôle de l'expert en lui demandant d'être aussi un médiateur. Le ministère du travail n'a pas davantage saisi la balle au bond en désignant un inspecteur du travail comme « M. bons offices ».

Face aux grèves rampantes, mais dures et parfois explosives, le système français des relations sociales souffre d'une manie et d'un mal ancien : la manie consiste à promettre des améliorations (SMIC, bas salaires, discussions au C.N.P.F.) qui ne deviendront réels que dans trois ou six mois..., le mal ancien c'est l'absence d'intermédiaire ou de « sage » en cas de blocage des discussions alors que dans les pays voisins, les procédures de conciliation, de médiation, d'arbitrage sont plus courantes.

Faute d'innovation de ce genre, syndicats, direction et magistrats continueront à souffler le chaud et le froid en attendant impatiemment, et avec risques, le 14 juillet et les « grandes vacances »... pour retrouver à la rentrée une situation probablement plus dégradée.

JEAN-PIERRE DUMONT.

LOGEMENT

Le 1er juillet

LES HAUSSES DES LOYERS RÉGLEMENTÉS VARIERONT DE 6,5 % A 11 %

Le décret fixant les taux d'augmentation des loyers soumis à la « loi de 1948 » devrait être publié cette semaine. Les hausses, qui interviendront le 1er juillet, varieront en principe, de 6,5 %, pour les catégories III B, à 11 %, pour les appartements classés en 2 B ou 2 A (du moins pour les logements de cette catégorie qui n'ont pas été libérés).

En ce qui concerne le loyers « *libres* » *(immeubles construits* après 1948), la loi votée à la fin de 1977 prévoit que, pour les baux révisables en cours du second semestre, la hausse autorisée sera celle des indices sur lesquels le bail est indexé, mais dans la limite de 85 % de l'augmentation enregistrée. Cela revient à appliquer un coefficient de 0,85 à la variation de l'indice enregistré sur un an. Ainsi, pour les loyers indexés sur l'indice du coût à la construction dont la révision du bail interviendra au cours du second semestre, l'augmentation devrait être voisine de 7 %.

Rappelons que les loyers H.L.M. seront de nouveau soumis, à partir du 1er juillet, à la réglementation normale. Celle-ci plafonne à 10 % par semestre (20 % par an) la hausse des loyers (*le Monde* du 25 mai). Les majorations au 1er juillet devraient donc se situer dans une fourchette de 5 à 10 %.

ÉNERGIE

LA FRANCE ACCEPTERAIT LE PRINCIPE D'UN TROC POUR LA VENTE DE CENTRALES NUCLÉAIRES A L'IRAN

Le paiement partiel en pétrole de quatre nouvelles centrales nucléaires que l'Iran a, en principe, décidé d'acheter à la France, a été admis au cours des entretiens que vient d'avoir à Téhéran M. Jean-François Deniau, ministre français du commerce extérieur.

Cette proposition de troc — pour l'achat de quatre réacteurs de 1 200 mégawatts chacun — avait été faite par le chah d'Iran à M. Poniatowski le 3 octobre 1977. Jusqu'à présent, la France avait toujours refusé de lier ses ventes à de tels accords. M. Deniau, qui a regagné Paris le 25 juin après avoir rencontré le chah et les principaux dirigeants iraniens, a indiqué que la part du paiement en pétrole ne pouvait être définie, des éléments techniques qui pèsent sur les coûts restant à résoudre.

Une grève paralyse le chantier de Malville depuis sept semaines

Lyon. — Depuis sept semaines, une grève, déclenchée par la majorité du personnel de l'entreprise de travaux publics Fougerolle et soutenue par la C.G.T. et la C.F.D.T., paralyse à peu près totalement le chantier de Malville.

De notre correspondant régional

En dépit d'une ordonnance de référé du tribunal de grande instance de Bourgoin-Jallieu, en date du 12 juin, prescrivant la libération de l'accès au lieu de travail, un piquet de grève, installé à quelques dizaines de mètres de l'entrée de la centrale, ne laisse pratiquement entrer que les employés et cadres de la société, et les ouvriers des autres entreprises travaillant sur le site.

La tentative des employés et *cadres — directeur de l'entreprise* Fougerolle en tête — de faire pénétrer sur le chantier des ouvriers non grévistes — une cinquantaine — s'est soldée, mercredi 21 juin, par des violences. Des coups ont été échangés, et trois ouvriers légèrement blessés. La direction a fait citer en référé pour « entrave à la liberté du travail » neuf ouvriers, dont le représentant syndical et le délégué du personnel C.F.D.T. Vendredi 23 juin, le tribunal des référés de Bourgoin a renvoyé l'affaire au 30 juin, en réclamant un complément d'information et en désignant, pour cette tâche, un inspecteur du travail.

D'autre part, des lettres de licenciement ont été adressées à certains grévistes, à la suite de ces incidents, ce qui fait dire au représentant de la C.F.D.T. que « *c'est une véritable provocation préparée et organisée par la direction qui a eu lieu mercredi, dans le but de trouver un prétexte à des licenciements* ».

Cet incident et ses conséquences ne vont sans doute pas faciliter *la reprise des négociations*, à un moment pourtant où le directeur de la région équipement Rhône - Alpes d'E.D.F., M. Boris Saitcevski, qui assure la direction technique au sein de la NERSA, société italo-germano-française, chargée de la construction du surrégénérateur, déclare que cette grève conduit à « *une situation qui commence à être très préoccupante* ».

A l'origine du conflit, une revendication sur la prime de déplacement. Une partie du personnel (composé à 80 % de travailleurs immigrés) est logée dans une cité modulaire construite à quelques kilomètres de la centrale. Le transport de ces cent trente ouvriers est assuré par l'entreprise. Les autres, implantés dans la région, utilisent des moyens de transports personnels. Ils percevaient, jusqu'au 30 avril, *35 F pour les premiers, 45 F pour* les seconds, par journée de travail, au titre de prime de déplacement.

La revendication, déposée depuis deux ans, c'est-à-dire pratiquement depuis l'ouverture du chantier, visait à porter cette prime respectivement à 50 F et 60 F, non plus par journée de travail, mais par jour calendaire. Début mai, la direction avait proposé 10 F d'augmentation par journée de travail seulement. Selon les syndicats, le personnel aurait accepté si la direction n'avait ensuite exercé une sorte de « chantage à la grève » en proposant de payer *5 F immédiatement* et le solde rétroactivement à l'automne, dans la mesure où aucune agitation sociale n'aurait eu lieu d'ici là.

Depuis le déclenchement de la grève, la direction a proposé, non plus 10 F d'augmentation, mais 15 F. En revanche, elle refuse toujours, comme le font d'autres entreprises, de passer à la notion de « déplacement calendaire » (paiement de la prime sur trente jours au lieu de vingt et un). D'une façon générale, elle estime que ses ouvriers sont plutôt mieux *payés que ceux des grandes entreprises de travaux publics* : plus de 50 % de l'effectif touche un salaire brut de 4 600 F environ, et aucun salaire brut n'est inférieur à 3 400 F (pour ceux qui sont logés et transportés gratuitement notamment).

BERNARD ÉLIE.

52 000 mètres cubes de béton

Creys-Malville. — Face aux contre*forts* boisés de la *montagne* de Lhuis, le chantier descend, en gradins, tel un amphithéâtre ouvert sur le Rhône. Au milieu se dresse, déjà haute de plus de 20 mètres, une imposante tour inachevée de 65 mètres de diamètre.

De notre envoyé spécial

Au centre, une cavité tapissée de tôles, de 24 mètres de diamètre, désigne l'emplacement futur de la cuve du réacteur surrégénérateur Super-Phénix, de 1 200 MW de puissance électrique. Une demi-douzaine de grues surplombent l'ensemble ; certaines, de plus de 80 mètres de hauteur, montrent à quelle hauteur culminera le dôme du bâtiment abritant la chaudière.

Plus près du Rhône commencent à s'élever les bâtiments qui abriteront les équipements électriques et la salle de commande. Sur la droite, une des plates-formes destinées à recevoir les deux groupes turbo-alternateurs de 600 MW a déjà atteint son niveau d'une quinzaine de mètres au-dessus du sol, mais le treillage métallique qui, pour le moment, en constitue l'essentiel, laisse encore *passer le jour*.

De l'autre côté du bâtiment réacteur, à une quarantaine de mètres de celui-ci en aval, un gigantesque parallélépipède de tôle ondulée, de 120 mètres de long, 76 mètres de large et 37 mètres de haut, se dresse *perpendiculairement* à l'axe du Rhône. C'est dans cette enceinte de la taille du centre Beaubourg, en *principe* provisoire, que seront assemblés les éléments majeurs du réacteur, fabriqués en plusieurs morceaux en usine, notamment les deux cuves qui *s'emboîteront et leur* bouchon de 4 mètres d'épaisseur. Trop gros pour être transportés d'*une* pièce par la route, ils seront, *une fois* montés, rassemblés en colis de près de 800 tonnes et hissés à l'intérieur du bâtiment principal à travers une brèche gardée ouverte dans ses *murs*.

Les sept cents personnes qui travaillent sur le chantier, dont environ cinq cents à Fougerolle, ont déjà sous leurs yeux un ensemble d'environ 52 500 mètres cubes de béton (sur 170 000 en fin de construction). Ils cachent 5 700 tonnes de ferraille (sur 16 000).

Une centrale nucléaire est faite surtout, mais pas seulement, de béton : jeudi 22 juin est arrivé le premier morceau du bloc réacteur proprement dit. A partir de l'année prochaine, commenceront d'arriver, par camion, les 5 000 tonnes de sodium qui empliront les circuits primaire et secondaire. Mais ce n'est pas avant 1982, dans quatre ans, que Super-Phénix, après le chargement de son combustible (comprenant 4 800 kilos de plutonium), « divergera » ; et il ne sera mis en service que quelques mois plus tard.

« *Il est trop tôt pour faire un bilan au niveau des délais* », affirme M. Boris Saitcevsky, directeur de la région d'équipement Rhône-Alpes d'E.D.F. et directeur technique de la NERSA (1). Il estime que les retards actuels de quelques mois, dus surtout aux difficultés de constitution de la société Novatoma, entrent dans les incertitudes inhérentes à un planning industriel étalé sur autant d'années.

Du point de vue technique, notamment pour ce qui concerne la modification des structures internes due à de nouveaux calculs sur les incidents envisagés (*le Monde* du 5 avril), les responsables de la NERSA estiment que « *les difficultés sont résolues* ». Le dossier présen*tant ces modifications devrait être* soumis avant la fin du mois au service central de sûreté des installations nucléaires du ministère de l'industrie.

Le montant des commandes a maintenant été attribué pour 90 %. La NERSA a déjà versé 700 millions de francs à divers industriels travaillant à la construction de Super-Phénix, et ses responsables affirment qu'il n'y a « *pas d'inquiétude spéciale* » à avoir pour le montant total du devis, qu'ils évaluent à 5,35 milliards de francs, dont « une *bonne moitié* » pour la chaudière.

XAVIER WEEGER.

(1) Super-Phénix appartient à la société NERSA, qui appartient pour 51 % à E.D.F., 33 % à ENEL (Italie), et 16 % à la société S.B.K., elle-même contrôlée par la société allemande R.W.E. (69 %), la société néerlandaise S.E.P. (14,75 %) et la société belge Synatom (14,75 %). La chaudière nucléaire est construite par Novatome ; la partie turbo-alternateurs est confiée à la société italienne Ansaldo.

Mise au point de la société Touzhal

Des revendications excessives

A la suite de l'article publié dans le Monde *daté 11-12 juin sur la grève à la société Touzhal, et intitulé « La première grève d'une équipe si tranquille », le directeur général adjoint, M. Charles de Gourcuff, nous a demandé, en application du droit de réponse, de publier la lettre suivante :*

1) La grève déclenchée le 19 mai 1978 a eu pour objet d'appuyer le cahier de revendications déposé le 14 avril 1978 qui comportait les sept points suivants :

a) salaires :

— application de l'augmentation prévue par la commission paritaire depuis le 1er janvier 1977 ;

— réévalution et réajustement — année 1977 — selon la convention *collective* de l'*édition* ;

— année 1978 (quel est le taux du pourcentage de l'augmentation accordée au mois de mars ?) ;

— augmentation des salaires : 15 % ;

b) prime de bilan au titre des années 1976-1977 ; c) augmentation sur le salaire brut et non sur le salaire catégoriel ; d) nettoyage des locaux, deux fois par semaine ; e) tickets-restaurant ou prime de panier ; f) changement des coefficients ; g) création d'un emploi pour réceptionner les colis et trier les livres.

Comme vous voudrez bien l'admettre, il ne s'agit pas d'une simple demande d'augmentation de 10 % des salaires, ce que l'article en question laisse entendre.

2) Dans le cadre de la convention collective de l'Edition, la société a assuré à son personnel des rémunérations mensuelles et annuelles minimales supérieures aux minima garantis par cette convention.

Elle a, par ailleurs, accordé à tous ses salariés un treizième mois, une prime de vacances de 750 F, cinq semaines de congés payés, minimum après un an de présence, une prime d'assiduité, une prime exceptionnelle, une prime de bilan sur résultat d'exploitation. Par contre, la grève a été déclenchées sans respecter la convention collective, qui prévoit un préavis.

3) Depuis l'ouverture du conflit, la société a recherché la concertation avec les délégués du personnel et, dans ce but, s'est toujours déclarée prête à les rencontrer.

4) L'inspection du travail, saisie de l'affaire, a convoqué les deux parties en vue de la recherche d'une solution ; les délégués du personnel n'ont pas jugé utile de se présenter.

Cela précisé, vous voudrez bien admettre que la direction d'une entreprise quelle qu'elle soit ne peut pas ne pas avoir la préoccupation, dans l'intérêt même de son personnel, de l'équilibre financier et donc de la survie de son entreprise.

Dans le cas de la société Touzot-Halbert, cette grève est venue en période de redressement et à l'issue de deux exercices déficitaire ou nul.

Des revendications excessives, incompatibles avec les possibilités de l'entreprise, peuvent engendrer une situation de dépôt de bilan ainsi que le souligne votre article.

Ce ne serait alors ni l'intérêt de l'entreprise, ni l'intérêt de son personnel lui-même.

Or, telle est bien la situation dans laquelle la société Touzot-Halbert se trouverait placée si un accord raisonnable ne pouvait être trouvé et auquel la direction est toujours favorable.

[L'article visé indiquait bien que les salaires étaient « au-dessus du minimum fixé par la convention collective » et que les revendications de salaire (15 % et non pas 10 %) n'étaient pas les seules. De son côté, le syndicat C.F.D.T. précise que les salaires « sont supérieurs aux minima de l'ordre de 20 à 300 F, alors que, dans la profession, ils le sont de 800 à 1 200 F » et que le cahier de revendications a été déposé un mois avant la grève.]

AGRICULTURE

77 PAYS AU CONGRÈS MONDIAL DU LAIT

Le vingtième congrès international de laiterie s'est ouvert ce lundi matin à Paris (« le Monde » du 13 juin) sous la présidence de M. Jean Raffarin, président de la Fédération nationale des coopératives laitières. Il accueille les représentants de soixante-dix-sept pays, ce qui montre l'intérêt de nombreuses nations en voie de développement pour cette manifestation. M. Marcel Deneux, président du Centre national interprofessionnel de l'économie laitière, compte évoquer la triple responsabilité des producteurs français : approvisionner le marché national, contribuer au développement de nos exportations, participer à la lutte contre la faim dans le monde. Après les discours de MM. Francis Lepâtre, président de l'Association nationale des industries agro-alimentaires, et Kenneth Savage, président de la Fédération internationale de laiterie, M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture doit clôturer cette cérémonie.

Le « fleuve blanc » au service des affamés

Deux images : d'un côté, un paysage de montagnes de beurre, de vallonnements de poudre, de ruisseaux gonflés de lait ; de l'autre, un désert de sable, une vache efflanquée qui tend le mufle vers une tranchée où s'agenouille un petit garçon au ventre rond. Vide la tranchée. Vide le pis de la vache. Affamé, le garçon.

Ce rapprochement révolte. Les mieux pourvus continuent de produire plus et s'empêtrent dans leurs stocks, pendant que le quart de la population du globe meurt de faim ou survit avec peine. Le bon sens élémentaire s'insurge, le lait, plus que le pain encore, est un aliment symbole, celui de la maternité et de l'enfance, celui de la chaîne des hommes. Ne pourrait-on partager cette richesse, en organisant les échanges mondiaux de produits laitiers, comme on ne manquera pas de le répéter lors de ce congrès ? Trop élémentaire, le bon sens ! Pour des raisons techniques, économiques et politiques, la loi des vases communicants n'a pas cours en matière d'alimentation. Pourtant, des solutions existent.

La production laitière mondiale a progressé de 19,3 % entre 1965 et 1975. Elle a atteint 432 millions de tonnes en 1976. La part des pays développés dans ce total a légèrement décru (85,2 % au lieu de 86,7 %) car, dans une large mesure, ces nations n'ont plus pour objectif que la satisfaction de leurs besoins nationaux. C'est le cas des Etats-Unis, du Canada, de l'Autriche, de la Suisse ou de la Norvège. Ces pays y parviennent par une politique de prix limités et de quotas. La part des pays d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Asie dans le total mondial a augmenté d'un point et demi (14,8 % au lieu de 13,3 %), grâce essentiellement à un accroissement du cheptel.

Parmi les gros producteurs, seules la Nouvelle-Zélande et la C.E.E. poursuivent une politique de production débouchant sur la concurrence et la recherche de marchés extérieurs. La première fournit 6,5 millions de tonnes, la seconde 100 millions. La question des excédents mondiaux, source du paradoxe révoltant évoqué plus haut, est donc essentiellement européenne.

En 1978, la gabegie n'est certes plus ce qu'elle était. Depuis deux ans, les stocks diminuent de façon favorable, par comparaison surtout avec les sommets atteints en 1975. Mais ce serait oublier que le dégonflement est artificiel et coûteux : ventes de beurre à prix réduit à l'U.R.S.S. en 1976, subventions pour l'incorporation de poudre pour les aliments pour veaux, subventions pour les exportations de poudre, notamment au titre de l'aide alimentaire. Dans le projet de budget du FEOGA (Fonds européen d'orientation et de garantie agricole) pour 1979, le soutien apporté aux produits laitiers atteindra près de 3 millions d'unités de compte européennes (16,5 millions de francs), sur un budget d'environ 7,3 millions d'U.C.

Voilà planté le décor. La pièce peut commencer : purger les stocks ou comment s'en débarrasser.

Il y a deux scénarios : ou bien on décide à Bruxelles une véritable politique de limitation de la production, ou bien l'on s'engage dans une politique de développement des marchés. Bruxelles est tenté par la première formule, mais à condition de ne pas porter atteinte au revenu de centaines de milliers de petits et de moyens producteurs. Le syndicalisme agricole ne le permettrait pas, qui s'intéresse, lui, à l'autre solution : le développement des débouchés extérieurs. C'était, on s'en souvient, l'objectif assigné à la taxe de coresponsabilité.

Il y a loin cependant entre les possibilités actuelles et les intentions affichées dans les discours-paravents sur la faim dans le monde, la solidarité, etc. Seuls, les pays producteurs de pétrole ont de nouveaux marchés solvables. Les achats des pays méditerranéens et du Golfe ont progressé de 49 % entre 1975 et 1976 ; l'Iran, par exemple, a triplé pendant cette période ses importations de fromage.

Au cours des dix dernières années, les importations de produits laitiers des pays en voie de développement ont progressé de 3,4 à 8 millions de tonnes. En 1977, les achats des pays pétroliers auront permis d'accroître ces achats de 3 millions de tonnes. En regard des besoins des quatre cent cinquante millions d'hommes et de femmes souffrant de malnutrition, cet accroissement est notoirement insuffisant.

Comme les plus pauvres de ces pays ne dégageront pas de ressources nouvelles pour augmenter leurs achats alimentaires, la seule façon d'effacer l'image odieuse de la surabondance coexistant avec la famine est de donner ce qui ne peut être acheté. Solution difficile qui peut cependant être acceptée comme un transfert humanitaire, la collectivité prenant alors en charge les coûts de production, de stockage et de distribution.

Le lait coupé en rondelles

Le montant de la note est un premier obstacle. En 1978, le projet d'aide alimentaire de la C.E.E. portait sur 150 000 tonnes de poudre de lait et 45 000 tonnes de butteroil (coût 346 millions d'U.C.). Projet très en deçà pourtant des demandes formulées : 223 000 tonnes de poudre et 92 000 tonnes de butteroil.

Le second obstacle est essentiellement technique. Pour pouvoir stocker et conserver le lait qui sort des étables, le transporter sur de longues distances, il faut le transformer en poudre écrémée ou en butteroil. Ces produits, inconsommables en l'état, demandent une industrie de reconstitution du lait, des équipements portuaires, des circuits de distribution, voire un service de conseil aux consommateurs ; autant d'investissements souvent irréalisables. Quand ils se font, c'est au détriment de ceux que nécessite le développement d'une industrie laitière locale.

L'aide alimentaire devra être alors exclusivement distribuée sous forme de céréales, produits dont les pays en voie de développement sont beaucoup plus demandeurs.

Mais le produit laitier d'un pays industriel ne satisfera les besoins de ceux qui ont faim que dans la mesure où il sera transformé et distribué autrement. Dans la mesure également où il n'empêchera pas la création d'une production locale ni ne perturbera son développement. Sans ces deux conditions, la rengaine altruiste, *« il faut produire plus encore en Europe pour les gens du tiers-monde qui ont faim »*, restera un slogan de batteur d'estrade, propre à justifier, en France notamment, une politique de production et de prix élevé.

Pour exporter le lait, il faudra le couper *« en rondelles »*. « *L'industrie laitière, comme d'autres industries utilisatrices de produits agricoles*, déclarait M. Jean Wahl, délégué aux industries agro-alimentaires, il y a à peine un mois, *doit pouvoir fournir des matières premières à l'industrie véritable, c'est-à-dire non pas simplement aux industries alimentaires, mais au reste de l'industrie.* » Sans aller aussi loin, disons que les recherches actuelles sur la séparation des constituants du lait (extraction de lactoprotéines, production de levures) permettront de mieux utiliser les protéines du lait dont le coût de revient est très compétitif.

Des vaches Holstein de luxe

Les pays riches peuvent également faire profiter les pays pauvres de leur avance technologique en participant à l'implantation d'industries locales. Le « savoir-faire » est devenu l'une des grandes branches exportatrices de nos industries laitières. Mais s'agit-il toujours d'une aide ? Créer de toutes pièces, par exemple, un marché de yaourts et de produits frais sophistiqués dans un pays d'Amérique du Sud, où la faim est endémique, sera plus bénéfique pour notre balance commerciale que pour les estomacs de la plus grande partie de la population. Limitée par la solvabilité des pays, l'exportation de « savoir faire » se concentre sur des produits à forte valeur ajoutée, avec le risque complémentaire de supplanter les spécialités indigènes, de banaliser les mœurs alimentaires et de casser le *tour de main* des industries locales.

Enfin et surtout, les pays riches peuvent apprendre aux pays pauvres à compter avec leurs propres forces. Des producteurs de pétrole, l'Irak et l'Iran en particulier, tablent sur une industrie laitière importée. Clef en main : de la nourriture, des usines, des techniciens et des vaches Holstein de luxe, à 6 000 kilos de lait par an. L'avenir dira s'il s'agit du bon choix et si, pour prendre une comparaison automobile, des prototypes bâtis pour résister aux 24 Heures du Mans tiendront la distance de l'East African Safari...

A l'inverse se développe l'idée d'exporter des animaux plus rustiques (notamment des *races* à double fin, lait et viande) ; celle aussi d'améliorer les races bovines locales, ou de choisir d'autres espèces animales, pouvant participer à l'approvisionnement en produits laitiers dans les régions où la vache ne peut être exploitée. Les laits de bufflonnes, de brebis, de chèvres, comptent pour 10 % de la production mondiale de lait. Qu'est-ce qui empêche scientifiques et techniciens de travailler sur la productivité des chamelles, des juments, des yacks et des rennes ? Pourquoi devrait-on imposer notre modèle de production laitière ?

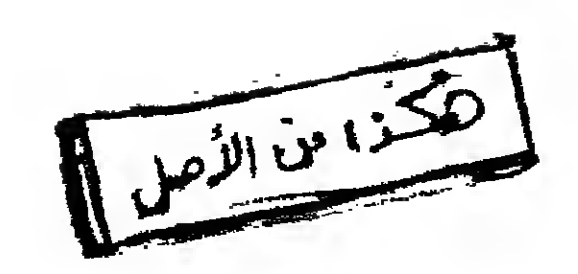
Action sur les cheptels, action sur les fourrages aussi. Trente instituts agronomiques ont décidé de cette recherche en commun, étant entendu que les progrès obtenus en Europe pourraient être transférés à des pays en développement. On pourrait également favoriser des cultures vivrières, dites, de ce côté-ci des mers, de substitution : huiles végétales, noix de coco...

On pourrait... on pourrait... En attendant, M. Edouard Saouma, directeur général de la F.A.O., multiplie les mises en garde sur la situation alimentaire mondiale, soulignant les *« traits inquiétants actuels comme les perspectives de disette au Sahel et en Asie du Sud-Est »*. L'aide en céréales, puis en produits laitiers, restera longtemps encore l'ultime recours. Au cours des sept dernières années, la production vivrière des pays en voie de développement a augmenté moins rapidement — si l'on peut écrire ainsi — qu'entre 1960 et 1970 : 2,8 % par an (dont 1,3 % pour l'Afrique), contre 2,9 % précédemment.

Il y a des dixièmes qui pèsent lourd. A ce niveau dramatiquement insuffisant, l'aide alimentaire a le mauvais goût de paraître freiner la production de nourriture chez ceux qui ont faim.

JACQUES GRALL.

هكذا من الأصل



ÉTRANGER

DANS UN LIVRE VERT

Le gouvernement irlandais prévoit un taux de croissance de 7 % en 1978

De notre correspondant

Dublin. — Un an après son retour an pouvoir, le gouvernement de M. Jack Lynch (Fianna Fail) vient de publier un Livre vert sur l'économie, dans lequel il envisage le plain emploi dans cinq ans. Les mesures préconisées dans ce document, dont l'auteur principal est le ministre de la planification économique, M. Martin O'Donoghne, sont déjà contestées, particulièrement par les deux partis de l'opposition, la Fina Gael (centriste) et le parti travailliste, ainsi que par les laaders syndicaux.

Selon le gouvernement, le plein emploi est possible pour la première fois dans le pays, à condition que la population soit prête à accepter des sacrifices. La réduction des heures supplémentaires, l'abandon des « seconds emplois » et la retraite à soixante ans au lieu de soixante-cinq sont quelques-unes des propositions faites afin d'atteindre « *l'objectif économique et social le plus important en ce moment* ».

Les dépenses publiques vont être rigoureusement contrôlées en vue de réduire l'emprunt public — qui couvre actuellement 13 % du P.N.B. — à 8 % en 1980. La dette nationale est, actuellement, de l'ordre de 5 milliards de livres sterling (1 livre = 8,50 F), dont 320 millions pour cette année seulement. Selon le Livre vert, la réduction des dépenses publiques pourrait prendre la forme d'une diminution graduelle des subventions alimentaires (62 millions de livres sterling en 1978), d'une augmentation des frais universitaires et des tarifs hospitaliers, d'une réduction du nombre des bénéficiaires des services médicaux gratuits, et d'une majoration des loyers des logements sociaux. Les dépenses publiques « uon productives », c'est-à-dire les avantages sociaux, devront passer de près de 31 % du P.N.B. en 1978 à 18 % en 1980.

Le chômage des jeunes

Pour le gouvernement, la poursuite de l'expansion est le but primordial et l'accent est mis, comme il l'était dans le budget de janvier, sur les concessions propres à encourager les investissements, particulièrement dans le secteur privé. A l'heure actuelle, l'économie irlandaise se porte très bien. On s'attend que le taux de croissance dépasse celui de l'an passé, pour atteindre le chiffre record de 7 %. La valeur des exportations a augmenté de janvier à avril de 28 % par rapport à la même période de 1877, et le taux d'inflation est tombé à environ 8 %, contre 18 % il y a deux ans et 13,6 % en 1977.

Le gouvernement a réussi à faire accepter par les syndicats une augmentation globale annuelle des salaires de l'ordre de 3 %.

L'élément principal de la politique des gouvernements précédents, qui a consisté à attirer les sociétés étrangères grâce à des concessions financières importantes, continue à porter des fruits. L'Office gouvernemental de développement, l'Autorité de développement industriel (I.D.A.), envisage, pour 1978, la création d'un total de vingt-sept mille emplois nouveaux. Mais deux aspects de l'économie continuent à préoccuper les milieux gouvernementaux et financiers : le montant de l'endettement extérieur et le chômage.

La victoire de M. Lynch a été attribuée l'année dernière en grande partie à ses promesses de concessions financières, notamment la réduction de l'impôt sur le revenu, la suppression de la vignette automobile et d'une taxe immobilière très élevée. Ces promesses ont été honorées. D'autres mesures ont été plus controversées, telle les concessions fiscales aux entreprises et la suppression de l'impôt sur le capital.

Selon M. Lynch, sa politique est justifiée par le taux de croissance de l'économie, l'ambiance optimiste, l'augmentation du niveau des investissements et l'accroissement de la consommation. (Le nombre de voitures particulières enregistré a augmenté de 25 % entre janvier et avril par rapport à la même période de 1877.) Mais le déficit budgétaire pour les trois premiers mois de 1878 a été de 70 millions de livres sterling, comparé à 23 millions pour le premier trimestre de l'année dernière. C'est cependant à propos du chômage que le plus grand malaise persiste.

Depuis un an, la situation s'est améliorée légèrement, le pourcentage des chômeurs revenant de 10 % (10 000 personnes) à un peu plus de 8 %. Toutes les statistiques ne tiennent pas compte du nombre des jeunes demandeurs d'emploi qu'on estime être de l'ordre de vingt mille. Avec 50 % de la population âgée de *moins* de vingt-trois ans, qui ne veut plus émigrer, la gravité de la situation est vivement ressentie. Trente mille nouveaux emplois sont, en fait, nécessaires chaque année. En 1978, le gouvernement espère en créer vingt-quatre mille dans le secteur industriel. Mais, en tenant compte que le nombre des emplois agricoles continue à baisser (de 242 000 en 1976 à 236 000 en 1977), le chiffre réel pourrait être de moins de vingt mille.

Les syndicats admettent qu'il y a un abus d'heures supplémentaires et de « second emploi », qui font obstacle à la création de postes pour les jeunes. Mais ils ne sont pas prêts à accepter indéfiniment ni un blocage des salaires — toujours inférieurs à ceux des autres pays membres de la C.E.E. — ni les réductions des dépenses publiques. Ils rejettent aussi la thèse du gouvernement selon laquelle le secteur privé est en mesure de faire face aux exigences de la situation, même avec les facilités que lui accorde le gouvernement actuel.

JOE MULHOLLAND.

LA SUISSE ABOLIT LA SURVEILLANCE DES PRIX

(De notre correspondant.)

Berne. — Se rangeant à l'avis du gouvernement, le Conseil national (Chambre basse helvétique a décidé d'abolir la surveillance des prix à partir de 1979. Les députés ont rejeté, par quatre-vingt-quatorze voix contre cinquante-six, une motion socialiste demandant la prolongation des dispositions actuellement en vigueur au-delà de leur échéance du 31 décembre 1978. Ils ont également refusé une motion réclamant un certain contrôle des prix dans les secteurs à faible concurrence.

C'est en 1972, alors que la Suisse enregistrait des poussées inflationnistes, que les autorités de Berne s'étaient résolues à mettre en place, pour la première fois depuis la guerre, un système relativement souple de surveillance des prix. A deux reprises, le corps électoral s'était prononcé en faveur du maintien de ces mesures. Toutefois, avec la baisse du taux d'inflation, les milieux économiques et financiers helvétiques estimaient, depuis quelque temps déjà, qu'une telle entrave à la liberté du commerce et de l'industrie ne se justifiait plus.

Compte tenu du tassement de la conjoncture et d'une hausse des prix inférieure à 2 % par an, le Conseil fédéral est arrivé, pour sa part, à la conclusion que la surveillance des prix n'était plus nécessaire. Contrairement aux craintes des associations de consommateurs, les autorités ne s'attendent pas à une nouvelle flambée des prix. M. Fritz Honegger, chef du département fédéral de l'économie publique, a néanmoins tenu à donner l'assurance que les autorités ne manqueraient pas de réagir, si de nouvelles tendances inflationnistes se manifestaient.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
E.-U	4,5500	4,5600	− 45	− 15	− 65	− 25	− 175	− 105
[illegible]an.	4,0430	4,0550	− 30	+ 7	− 43		− 138	− 55
[illegible]n (100)	2,2140	2,2220	+ 55	+ 95	+ 145	+ 185	+ 430	+ 540
[illegible]M. ...	2,1975	2,2030	+ 68	+ 00	+ 155	+ 185	− 515	+ 570
[illegible]orin	2,0450	2,0520	+ 48	+ 70	+ 105	+ 132	+ 310	+ 360
[illegible]B. (100)	13,9740	14,0150	+ 190	+ 325	+ 455	+ 630	+1330	+1675
[illegible]8	2,4450	2,4550	+ 110	+ 140	+ 255	+ 285	+ 780	+ 850
[illegible](1 000)..	5,3150	5,3300	− 180	− 165	− 360	− 370	−1550	−1360
[illegible]........	8,4100	8,4300	− 270	− 190	− 530	− 430	−1555	−1410

TAUX DES EURO-MONNAIES

[illegible]M.	3 5/16	3 9/16	3 5/16	8 9/16	3 5/8	3 9/16	3 7/16	3 11/16
[illegible].-U	7 5/8	7 13/16	6 1/2	6 3/4	8 5/16	8 9/16	9	9 1/4
[illegible]orin	3 3/4	4 1/4	4 1/16	4 7/16	4 5/16	4 11/16	5 1/16	5 7/16
[illegible]B. (100)	4 1/2	5 1/4	5	5 1/4	5 3/8	5 7/8	6 1/8	6 5/8
[illegible]S.	5/16	8/16	1 1/8	1 3/8	1 1/4	1 1/2	1 3/4	2 1/16
[illegible](1 000)..	0 1/2	13 1/2	12	12 5/8	12 1/8	12 3/4	13 1/2	14 1/4
[illegible]........	10 1/8	10 7/8	11	11 1/2	11 1/8	11 5/8	12	12 1/2
[illegible]franc..	7 7/8	8 1/8	8 3/8	9 7/8	9 3/4	10 1/4	10 3/8	10 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

La sidérurgie française annonce de nouvelles suppressions d'emplois

Les annonces de suppressions d'emplois se succèdent dans la sidérurgie française, soit qu'elles s'inscrivent dans le plan de restructuration rendu public en avril 1977, soit qu'elle aillent bien au-delà, comme dans le cas d'Usinor. Le même phénomène est enregistré dans les autres pays de la C.E.E., où les suppressions d'emplois se sont élevées à 15 000 durant les quatre premiers mois de 1978, un chiffre record de 3 940 étant même escompté pour le mois de mai. En dix-sept mois, la sidérurgie communautaire a vu ses effectifs se contracter de 7,2 % (53 600 personnes, sur 740 600 au début de 1977), ce qui révèle l'ampleur de la crise qui la ravage.

De notre correspondant

Metz. — Les groupes sidérurgiques Sacilor-Sollac et Usinor viennent de rendre public un nouveau volet de leur plan de restructuration et de ses conséquences sur la situation de l'emploi.

Sacilor-Sollac présentera, mercredi 28 et jeudi 30 juin, au comité central d'entreprise un projet de 2 500 suppressions d'emplois dont 1 150 licenciements dans les usines des vallées de la Fensch et de l'Orne. Cette opération se déroulera d'ici au 30 avril 1878, date à laquelle s'achève le plan de restructuration du groupe lorrain adopté l'année dernière.

Usinor, en revanche, fait état de 4 600 suppressions d'emploi pour le Nord et l'Est, dont un millier à Longwy en Meurthe-et-Moselle, qui, à partir du 30 avril 1979 viendront s'ajouter aux réductions d'effectifs actuellement en cours. Ces deux nouvelles ne constituent pas une surprise : il paraît, en effet, évident maintenant que la sidérurgie française dont les effectifs sont passés de 154 560 salariés au 1er janvier 1877 à 138 783 au 1er avril 1978 (— 10 %), ira au-delà des 16 113 suppressions d'emploi envisagées par le plan de restructuration de 1977.

Dès samedi, les organisations syndicales ont vivement réagi à l'annonce de ces mesures et ont organisé un certain nombre de manifestations revendicatives dont un rassemblement aujourd'hui lundi devant la préfecture de région à Metz.

Neuf mille licenciements à Sacilor-Sollac

Dès décembre 1976, Sacilor-Sollac avait annoncé « *la nécessité de réduire les effectifs sidérurgiques d'au moins neuf mille personnes avant le 30 avril 1979* ». Or, cet objectif sera dépassé, puisqu'il s'agit maintenant de fixer cette base à 9 350. Par ailleurs, selon certaines informations, le groupe lorrain pourrait encore procéder entre 1 600 et 2 500 suppressions d'emplois par an entre 1979 et 1983.

Les opérations de compression des effectifs commencées l'année dernière ont concerné jusqu'à présent 7 300 personnes. Elles se sont déroulées d'une façon différentes selon les secteurs. Dans certains cas, les suppressions ont été plus nombreuses que prévu. Dans d'autres divisions, par contre, le programme a pris du retard. C'est notamment le cas pour les ingénieurs, agents administratifs, techniciens qui figurent en bonne place dans cette nouvelle phase du plan de restructuration. Cette dernière concerne 2 500 personnes qui seront touchées par trois types de mesure : 900 départs anticipés, 450 propositions de réemploi et enfin 1 150 licenciements qui pourraient devenir effectifs à compter du mois d'octobre prochain.

Pour Sacilor-Sollac, dont les pertes se sont élevées à 2,28 milliards de francs en 1977, ces mesures sont nécessaires « pour retrouver une meilleure productivité et assurer la compétitivité du groupe lorrain face à ses concurrents ». C'est dans cet esprit également que 570 millions de francs ont été investis en 1978 dans d'importants travaux neufs, ce chiffre ayant été porté à 603 millions de francs en 1977 et 938 millions en 1878.

Usinor : craintes pour le haut fourneau de Thionville

La situation financière d'Usinor n'est guère plus brillante, avec une perte nette de 2,8 milliards de francs. C'est la raison pour laquelle les 2 000 suppressions d'emploi envisagées cette année, en plus des 5 000 suppressions effectuées en 1977, devront être complétées par de nouvelles compressions d'effectifs. Elles concerneront un millier de personnes en Lorraine, où le programme des investissements semble avoir été différé sous la pression de la commission de contrôle de la sidérurgie, instituée l'année dernière par les pouvoirs publics.

C'est notamment le cas pour l'aciérie de Longwy (500 millions de francs ou 280 millions de francs d'investissements, selon le projet qui sera retenu), et la coulée continue (25 millions de francs), envisagée à l'usine de Thionville. Cette dernière est, d'ailleurs, à nouveau au centre de l'actualité : d'une part, parce que son secteur forges-fonderie va être détaché du groupe pour former une filiale avec l'usine de Sedan ; d'autre part, en raison d'études faites sur un éventuel transfert du haut fourneau, mis en veilleuse à Neuves-Maisons, où l'on admet en décembre dernier, vers l'usine de Neuves-Maisons, du groupe Chiers-Neuves-Maisons. Si, à Usinor, cette hypothèse fait l'objet d'un démenti, ce n'est pas le cas à Neuves-Maisons, où on admet qu'elle a été envisagée.

JEAN-CHARLES BOURDIER.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PARIS - ORLÉANS

L'assemblée générale tenue le 22 juin 1978 a approuvé les comptes de l'exercice 1977, qui se soldent par un bénéfice net de 6 976 732,04 F comprenant diverses plus-values. Le dividende net de 6,80 F par action (soit 10,20 F avec l'avoir fiscal), égal à celui de l'exercice précédent, sera mis en paiement à compter du 17 juillet 1978 sur présentation du coupon n° 33.

Commentant en séance l'évolution de la Compagnie, le président Eric de Rothschild a fait état, pour l'exercice 1978, d'un résultat d'exploitation semblable à celui de l'an passé.

S.A. FINANCIÈRE ÉTERNIT

L'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue à Paris le 8 juin 1978 sous la présidence de M. Dominique Cuvelier, a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

Le résultat net de la S.A. Financière Eternit s'est élevé à 10,1 millions de francs.

L'assemblée a décidé la mise en paiement d'un dividende de 9 F par action plus un avoir fiscal de 4,50 F à partir du 5 juillet 1978, dans les conditions habituelles, contre 8,50 F plus un avoir fiscal de 4,25 F l'année dernière.

PRÉCISION MÉCANIQUE LABINAL

L'assemblée générale ordinaire s'est s'est tenue le 15 juin 1978, sous la présidence de M. Philippe Maurin. Bénéfice net de l'exercice : 5 610 135,50 francs. Bénéfice distribuable : 13 727 184,68 F. Dividende : 6,50 F (avoir fiscal : 3,25 F), mis en paiement le 3 juillet 1978 (coupon n° 63).

Chiffre d'affaires de la société : 446,66 MF contre 543,57 MF en 1976. Chiffre d'affaires consolidé : 672,77 millions de francs contre 621,63 MF en 1976, soit une augmentation de 8,2 %, due pour l'essentiel à l'entrée de la société R.K.G. dans le groupe Précision mécanique Labinal en avril 1977. Bénéfice net consolidé du groupe : 9,32 MF contre 15,39 MF. Marge brute d'autofinancement consolidée : 36,04 MF (5,3 % du chiffre d'affaires) contre 40,29 MF (6,48 %).

AMREP

Réunis en assemblée générale, les actionnaires d'AMREP ont pris connaissance du rapport du conseil d'administration, approuvé les comptes de l'exercice, fixé le dividende à 14,00 F (7,00 F d'impôt déjà payé au Trésor).

Les comptes consolidés du groupe, hors part des intérêts minoritaires, affichent un bénéfice net de 56,50 millions de francs (31,09 millions de francs en 1976), une marge d'autofinancement de 139,99 millions de francs (67,53 millions de francs en 1976) pour un chiffre d'affaires de 1 238,45 millions de francs (887,07 millions de francs en 1976).

Dans sa présentation du rapport 1977, le président Miller a brossé un tableau des perspectives qui s'ouvrent au groupe.

Le rapport 1977 est disponible sur simple demande au siège social, 32, avenue Hoche, 75008 Paris dans ses éditions en langue française ou anglaise.

GALERIES LAFAYETTE

Au cours de l'assemblée générale du 18 juin 1978, le président, M. Etienne Moulin, a exprimé la confiance de la société dans le rôle des grands magasins, notamment de ceux situés au centre des villes.

Il a indiqué que, pour les cinq premiers mois de 1978, les augmentations de chiffre d'affaires des magasins du boulevard Haussmann et de Maine - Montparnasse étaient respectivement de 10 et 13 %.

Il a également indiqué que pour les nouveaux magasins de Montpellier et de Lyon les augmentations réalisées durant la même période étaient de 16 % et de 22 %, mais qu'ils restaient néanmoins bien en-deçà de leur seuil d'équilibre.

L'évolution du chiffre d'affaires de l'ensemble des magasins du groupe, dans la mesure où elle se maintiendra, liée au sévère encadrement des charges, permet d'espérer, en 1978, une amélioration des résultats.



Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est réunie le 10 juin 1978, sous la présidence de M. René Grandperret et la vice-présidence de M. Anatole Teinkine a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

En 1977, le groupe Essilor, par la répartition de ses risques et la diversité de ses entreprises, a consolidé sa position mondiale, et préparé la voie à la poursuite de son expansion.

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à F 881,6 millions contre F 786,9 millions en 1976, soit une progression de 12,1 %.

Les filiales étrangères ont réalisé F 315 millions, soit 35,7 % du chiffre d'affaires consolidé contre 33,1 % l'an passé, accentuant encore avec une progression de 21 % l'aspect international du groupe.

Après dotation aux amortissements de F 24,28 millions contre F 20,7 millions en 1976, le bénéfice net de l'exercice 1977 ressort à 23,05 millions contre F 19,8 millions précédemment.

L'assemblée a approuvé la distribution d'un dividende net par action de F 15, auquel s'ajoutera un crédit d'impôt de F 7,50, soit un revenu global de F 22,50 contre F 19,17 au titre de l'exercice 1976.

Ce dividende sera payable à dater du 26 juin 1978 contre remise du coupon n° 7.

Elle a également ratifié la décision prise par le conseil d'administration de transférer, à compter du 1er juillet 1978, le siège social 1, rue Thomas-Edison, à Créteil (Val-de-Marne).

INSTITUT MÉRIEUX

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'Institut Mérieux s'est tenue à Lyon le 14 juin 1978 et a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1977.

Le chiffre d'affaires de cet exercice s'est élevé à 411 399 802 F contre 359 775 283 F en 1976, soit une augmentation de 14,3 %.

Après dotation aux amortissements de 17 842 324,12 F, le bénéfice net s'établit à 30 355 264,60 F contre 31 926 064,25 F en 1976.

L'assemblée générale a fixé le dividende à 9 F net par action (montant identique à celui de l'exercice précédent) assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 4,50 F, soit un revenu global de 13,50 F. Ce dividende sera mis en paiement à compter du 1er septembre 1978 sur présentation du coupon n° 15.

L'assemblée a renouvelé le mandat d'administrateur de M. Alain Mérieux, ratifié la cooptation de M. Jean Gandois, vice-président-directeur général de Rhône-Poulenc S.A. en tant qu'administrateur et nommé administrateur M. Gaëtano Pirrone, directeur général adjoint de Rhône-Poulenc S.A., directeur général de la division santé.

Au cours de la réunion du conseil d'administration du même jour, M. Alain Mérieux a été reconduit dans ses fonctions de président-directeur général et M. Guy Malher dans celles de directeur général.

UNION GÉNÉRALE D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS
« UGIMO »

Réunis en assemblée générale ordinaire le 20 juin 1978 sous la présidence de M. Michel Caldaguès, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1977 qui font ressortir, après dotation de 4 196 000 F aux comptes d'amortissements et de provisions, un bénéfice net de 26 120 000 F contre 23 983 000 F en 1976, en progression de 8,9 %.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 9,60 F par action dont 1,96 F en exonération de l'impôt sur le revenu contre 9 F au titre de l'exercice précédent.

La mise en paiement aura lieu le 10 juillet 1978 sur présentation des coupons 13 A et 13 B.

Dans son allocution, le président fait état d'une évolution très satisfaisante des recettes locatives au 1er semestre 1978 par comparaison avec la période correspondant à 1977.

Les prévisions de résultats de l'exercice en cours devraient permettre, sauf circonstances imprévisibles, une progression du dividende supérieure à celle enregistrée pour 1977.

cde COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

L'assemblée générale des actionnaires s'est tenue le 22 juin 1978, sous la présidence de M. Claude Henry, président-directeur général.

L'encours global des prêts a progressé de 15,1 % atteignant 34 783 millions de francs au 31 décembre 1977 contre 30 218 millions de francs à la clôture de l'exercice précédent à la suite notamment du relèvement du montant forfaitaire des prêts spéciaux à la construction assortis d'une aide de l'Etat. L'activité dans le secteur des prêts non aidés, freinée par l'encadrement du crédit, n'a retrouvé un rythme convenable que dans les derniers mois de l'année, grâce à l'émission d'un emprunt obligataire de 300 millions de francs.

Le compte d'exploitation générale fait apparaître un bénéfice de 25,5 millions de francs contre 19,3 millions de francs en 1976.

Les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice net de 12 071 millions de francs contre 15 083 millions de francs l'exercice précédent par suite du jeu de l'impôt sur les sociétés. Le dividende qui sera mis en paiement le 30 juin 1978 au titre du coupon n° 8 représente un revenu global de 10,80 F dont 3,60 F d'impôt déjà payé au Trésor, soit un dividende distribué de 7,20 F égal à celui de l'an dernier.

Dans son allocution, le président a notamment rappelé que la réforme du logement maintient un secteur aidé par l'Etat à la gestion duquel C.D.E. participe avec le Crédit foncier de France dans des conditions comparables à celles qui existaient précédemment. Les encours, dans ce secteur, ont progressé d'environ 20 % depuis un an.

L'encours des prêts non aidés a connu une nouvelle progression de 3,5 % depuis la fin de 1977. La baisse des taux des financements a permis récemment une réduction des conditions appliquées à la clientèle, dont la solvabilité est ainsi améliorée. De ce fait, la production devrait se maintenir au niveau des derniers mois.

Le président a conclu son allocution en déclarant : « Au total, l'année 1978 se présente donc d'une manière relativement favorable pour la société et il est permis d'espérer un accroissement du produit brut d'exploitation qui, contrairement à 1977, pourrait s'accompagner d'une augmentation du bénéfice à répartir.

» Quant à l'avenir plus lointain, je suis convaincu, pour ma part, que les besoins de logements demeurent considérables. Si tous les Français ont aujourd'hui un toit, que faut-il penser des surfaces insuffisantes, de la qualité médiocre et du manque total de confort de tant de logements au cœur des grandes villes ? Et je ne peux pas croire que notre pays se laisse acculer à une politique malthusienne dans ce domaine qui touche si profondément les conditions de vie d'un si grand nombre de nos concitoyens. »

DARTY

Vingt mois après son introduction en Bourse, le 26 octobre 1976, le titre DARTY a été admis à la cotation à terme le 23 juin 1978.

Les négociations se font par quotité de 25 actions.

COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le mercredi 21 juin 1978 au siège social à Marseille sous la présidence de M. Jacques Mullier.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1977 qui font ressortir un bénéfice net de l'exercice de 52 453 747,75 F incluant un profit exceptionnel de 15 074 254,02 F. Compte non tenu de ce profit exceptionnel, le résultat marque une progression de 13,1 % sur celui de l'exercice précédent.

L'assemblée a décidé de distribuer à chacune des 1 440 000 actions représentant le capital à la clôture de l'exercice, un dividende de 16,50 F (24,75 F avec l'avoir fiscal) qui sera mis en paiement le 30 juin 1978 contre présentation du coupon n° 161.

Elle a, par ailleurs, nommé au poste d'administrateur M. Jacques Parrandi et a enregistré le départ du conseil de M. J.-P. Koszul dont le mandat arrivé à son terme n'était pas renouvelable en vertu des dispositions statutaires.

Le conseil a indiqué dans son rapport que le chiffre d'affaires consolidé du groupe, qui ne comprend plus cette année les affaires réalisées par les filiales de Nigéria dont le pourcentage de contrôle a été ramené à 40 %, s'est élevé à 5 727 millions de francs en augmentation de 21,9 % sur celui de l'exercice précédent reconstitué sur les mêmes bases. Ce chiffre d'affaires a été réalisé pour 61,6 % en Afrique et 38,4 % en Europe.

Le bénéfice consolidé, sans Nigéria, s'élève à 139,6 millions de francs.

Dans son allocution, le président a déclaré que les résultats enregistrés à ce jour par la société se comparent favorablement à ceux de la même période de l'année dernière. Il a rappelé que par décision du conseil du 11 janvier dernier le capital de la société a été porté de 72 000 000 de francs à 81 000 000 de francs par incorporation d'une partie de la prime de fusion figurant au bilan et que la distribution des actions gratuites commencerait le 11 septembre 1978.

SEFIMEG

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue le 22 juin 1978, sous la présidence de M. Philippe Charasyre.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1977, qui font ressortir un bénéfice net de 65 440 350 F contre 58 160 975 F en 1976.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 10,20 F par action, dont 2,30 F non déclarables à l'impôt sur le revenu, contre 9,25 F pour l'exercice précédent.

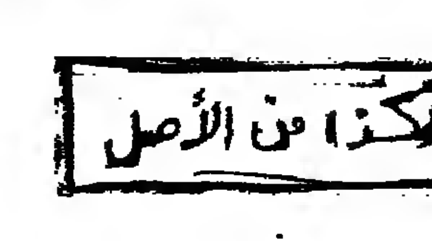
Le conseil d'administration a fixé au 4 juillet prochain la date de cette distribution, qui sera faite sur présentation du coupon n° 17 A et B.

CHARGEURS RÉUNIS

L'assemblée générale ordinaire réunie le 23 juin 1978 sous la présidence de M. Francis C. Fabre, a approuvé les comptes de l'exercice 1977 qui se soldent par un bénéfice net de 29 320 144 F au lieu de 29 253 007 F en 1976.

Conformément à la proposition du conseil, l'assemblée a décidé de répartir un dividende de 11,70 F par action (égal à celui de l'exercice 1976) et de 232,36 F par part de fondateur (sans changement par rapport à l'exercice 1976).

Ces dividendes, qui donneront droit à un avoir fiscal de 50 % de leur montant, seront mis en paiement à partir du 6 juillet 1978.



LES MARCHÉS FINANCIERS

B. A. L. O.

Le Bulletin d'annonces légales obligatoires, daté 26 juin, publie notamment les insertions suivantes :

Crédit du Nord. — Emission d'un emprunt de 180 millions de francs représenté par 180 000 obligations de 1 000 F nominal, émises au pair. Ces titres porteront un intérêt de 11 %.

Pont-à-Mousson S.A. — Emission d'un emprunt de 200 millions de francs représenté par 200 000 obligations de 1 000 F nominal portant intérêt de 11 %.

Société des autoroutes du sud de la France. — Emission d'un emprunt de 100 millions de francs représenté par 100 000 obligations de 1 000 F nominal, portant intérêt de 11,10 %.

Société de crédit des sociétés d'assurances à caractère mutuel. — Cotation éventuelle des 100 000 obligations de 1 000 F nominal représentant le montant d'un emprunt obligataire de 100 millions de francs au taux d'intérêt de 11,30 %.

Société générale. — Cotation éventuelle de 172 800 actions nouvelles de 100 F nominal attribuées gratuitement à la suite de l'augmentation de capital (le 16 juin 1978) de 864 millions à 933 120 000 F par incorporation de 69 120 000 F.

Compagnie centrale Sicli. — Cotation éventuelle de 1 023 570 actions nouvelles de 50 F nominal, dont 810 856 actions nouvelles émises au pair (jouissance du 1er janvier 1978), et relatives à l'augmentation du capital de 10 millions 235 700 F à 51 178 500 F à souscrire à raison de quatre actions nouvelles pour une ancienne après réduction du capital de 51 millions 178 500 F à 10 235 700 F. L'échange des 1 023 570 actions nouvelles ne se faisant qu'après l'augmentation de capital, à savoir de cinq actions anciennes pour une action nouvelle.

Gitim. — Emission de 22 500 actions nouvelles de 100 F (jouissance du 1er janvier 1979), à souscrire au pair, relatives à l'augmentation de capital de 7 587 500 F à 9 837 500 F décidée le 7 juin 1978.

Legrand. — Admission à la cote officielle de 1 310 actions nouvelles créées en représentation de la deuxième levée d'option de souscription d'actions consentie aux salariés et relatives à l'augmentation de capital de 61 890 200 F à 62 021 700 F.

Olivetti. — Emission de 40 millions d'actions nouvelles de 1 000 lires nominal relatives à l'augmentation de capital de 60 milliards à 100 milliards de lires à souscrire à raison de deux nouvelles pour trois anciennes ; cotation en Bourse des droits de souscription détachés des actions privilégiées ; cotation éventuelle des actions ordinaires.

LONDRES

Déprimé par différents facteurs, tels que la révision en baisse des revenus de la mer du Nord ou la perspective d'un renchérissement des taux d'intérêt outre-Atlantique, le marché reprend lundi matin son mouvement de repli. L'indice des industrielles cède 2,7 points à 453,6. Baisse des pétroles, des fonds d'Etat et des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 185 10 contre 185 20

VALEURS	CLOTURE 23 6	COURS 26 6
Beecham	637	620
British Petroleum	850	844
Courtaulds	119	114
De Beers	412	410
Imperial Chemical	378	367
Rio Tinto Zinc Corp	221	218
Shell	547	542
Vickers	163	161
War Loan 3 1/2 %	29 5 8	29 1/4
*West Driefontein	27 1 4	28 1/4
*Western Holdings	23 3/16	23 3/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23 6	26 6
1 dollar (en yens)	205 55	200 60

NOUVELLES DES SOCIETES

SAINT FRERES. — Le dividende global de l'exercice 1977 a été fixé à 6 F par action contre 3,10 F.

JAZ S. A. — La société va procéder à une double augmentation de capital en rémunération d'apports. Le capital, après l'opération, atteindra le montant de 14 054 800 F divisé en 175 685 actions de 80 F.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	22 juin	23 juin
Valeurs françaises	134,4	134,4
Valeurs étrangères	100	100,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	76	75,6

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Cie Génér. Electr. c. 36	1 p. 3	6 00
Longométal-Afrique, c. 32	1 p. 4	16 ..
Flasidor, dr.	2 p. 1	... ..
Bolinco, c. 10	1 p. 20	... ..

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	16 juin	23 juin
Indice général	94,0	93,7
Assurances	156	156,4
Banq. et sociétés financ.	80	78,8
Sociétés foncières	81,8	82,2
Sociétés investiss. portef.	98,5	98,7
Agriculture	89,1	89,8
Aliment., brasseries, distill.	87,3	86,2
Autom., cycles et l. équip.	109,4	112,2
Bâtim., matér. constr., T.P.	117,4	118,8
Caoutchouc (ind. et comm.)	68,9	68,1
Carrières salines, charbon.	86,1	85,3
Constr. mécan. et navales.	86	86,4
Hôtels, casinos, thermal.	118,5	118,4
Imprimeries, pap., cartons.	63,4	63,6
Magas., compt. d'exportat.	80,3	77,8
Matériel électrique	112,4	111,8
Métall., com. des pr. métal	81,4	48,9
Mines métalliques	20,0	86,9
Pétroles et carburants	82,2	83
Prod. chimiq. et él.-mét.	111	113,2
Services publics et transp.	81,7	81,2
Textiles	161,0	151,3
Divers	113,8	108,3
Valeurs étrangères	103,3	103,4
Valeurs à rev. fixe ou ind.	130,6	131,4
Rentes perpétuelles	61,3	51
Rentes amort., fonds gar.	197,9	189,9
Sect. indust. publ. à r. fixe	94,9	95,4
Sect. ind. publ. à rev. ind.	282,2	284,3
Secteur libre	104,9	105,1

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	228,8	230,2
Val. franç. à rev. variable.	655,0	649,3
Valeurs étrangères	763,0	764,2

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	70,3	70,0
Produits de base	49,5	49,1
Construction	114,1	113,9
Biens d'équipement	70,9	72,9
Biens de consom. durables	123,3	121,6
Biens de cons. non durabl.	79,6	80,4
Biens de consom. aliment.	82,0	81,1
Services	108,8	108,5
Sociétés financières	85,3	84
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	180,1	180,7
Valeurs industrielles	68,4	68,7

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	90,9	89,4

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 23 JUIN - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours

HORS COTE

SICAV

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23 6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 577	4 586	4 610
Allemagne (100 DM)	220 020	219 650	220
Belgique (100 F)	16 083	13 971	13 926
Pays-Bas (100 fl.)	204 750	204 400	205 500
Danemark (100 krd)	81 220	81 100	81 500
Suède (100 krs)	99 600	99 586	98 750
Norvège (100 k.)	84 700	84 590	85 600
Grande-Bretagne (£ 1)	8 453	8 432	8 450
Italie (1 000 lires)	5 343	5 325	5 400
Suisse (100 fr.)	244 650	244 850	242 500
Autriche (100 sch.)	30 563	30 520	30 850
Espagne (100 pes.)	5 788	5 784	5 800
Portugal (100 esc.)	10 025	10 ...	10 625
Canada ($ can. 1)	4 065	4 065	4 115
Japon (100 yens)	2 174	2 208	2 130

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23 6
Or fin (kilo en barre)	27600	27600
Or fin (en lingot)	27510	27475
Pièce française (20 fr.)	258 80	259 90
Pièce française (10 fr.)	200 90	209 ..
Pièce suisse (20 fr.)	238 20	237 30
Union latine (20 fr.)	233	231 50
Souverain	264 10	253 60
Pièce de 20 dollars	1240 50	1243 20
Pièce de 10 dollars	620	625 ..
Pièce de 5 dollars	416	413 ..
Pièce de 50 pesos	1120 .	1110 ..
Pièce de 10 florins	247 ..	244 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 25-26 juin 1978 a été tiré à 506 112 exemplaires.

Israël a rejeté la proposition égyptienne de restituer Gaza à l'Égypte et la Cisjordanie à la Jordanie

L'Egypte et Israël ont rejeté mutuellement leurs dernières propositions pour la solution du problème palestinien et des territoires occupés de Cisjordanie et de la bande de Gaza. Samedi 24 juin, le président Sadate a officiellement fait savoir aux Etats-Unis qu'il rejetait la proposition israélienne de surseoir à toute décision définitive au sujet des territoires occupés jusqu'à la fin d'une période de cinq ans et de permettre dans l'intervalle aux populations arabes de ces territoires de s'administrer elles-mêmes.

A l'occasion d'un entretien avec l'ambassadeur américain au Caire, M. Hermann Eilts, le président égyptien a confirmé que l'Egypte comptait proposer aux Etats-Unis et à Israël un plan en quatre points fondé sur la suggestion d'un retour de la Cisjordanie à la Jordanie et de la bande de Gaza à l'Egypte, idée dont il avait réservé la primeur au « New York Times » il y a un mois (« le Monde » du 13 mai).

De notre correspondant

Jérusalem. — Le bruit et la *fureur se sont* quelque peu estompés. L'agitation qui a saisi la semaine dernière le gouvernement de M. Begin et la majorité des parlementaires, à l'occasion de la prise de position israélienne sur l'avenir de la Cisjordanie, est aujourd'hui moins manifeste. Mais il ne s'agit pas tant d'apaisement que d'une volonté de masquer les dissensions.

Après avoir démenti les attaques personnelles qu'il aurait prononcées contre MM. Begin et Dayan — mais non pas ses divergences avec ces derniers, — le ministre de la défense, M. Ezer Weizman, a fait preuve, ces derniers jours, d'une grande discrétion. M. Ygal Horwitz, ministre du commerce, de l'industrie et du tourisme (dirigeant du groupe Laam au sein du Likoud), a néanmoins demandé sa démission.

Cette démarche serait appuyée par le ministre de l'agriculture, M. Ariel Sharon, vieil adversaire du ministre de la défense ; les deux hommes se sont souvent affrontés ces derniers mois, à propos des implantations israéliennes en territoire occupé, dont M. Sharon défend le développement. Selon les amis de M. Weizman, M. Dayan et quelques proches de M. Begin appuieraient également la prise de position de M. Horwitz. Mais, affirmant qu' *« un gouvernement sans M. Weizman ne serait plus le même »*, les ministres du Parti national religieux se sont vivement opposés à une exclusion. Selon l'entourage du premier ministre, M. Begin aurait alors confirmé qu'il n'envisageait pas une telle mesure. Aussi, M. Horwitz n'a-t-il pas soulevé cette question dimanche 25 juin, lors de la réunion hebdomadaire du conseil des ministres.

Afin, semble-t-il, de ne pas ranimer les disputes de la semaine précédente, cette réunion a été essentiellement consacrée à la critique des dernières propositions du président Sadate. Ces propositions, annoncées samedi 24 juin par la radio égyptienne et le quotidien cairote *Al Ahram*, ne sont pas nouvelles. M. Sadate les avait déjà fait connaître depuis plusieurs semaines : le président égyptien demande qu'Israël se retire des territoires occupés de manière que l'administration de la Cisjordanie et du territoire de Gaza soit — dans un premier temps — confiée respectivement à la Jordanie et à l'Egypte. Le statut définitif de ces territoires serait alors fixé — dans un deuxième temps — par les Palestiniens et les pays arabes. Le conseil des ministres israélien a publié un communiqué rejetant catégoriquement ce plan. Le vice-ministre de la défense, M. Mordechaï Zipori, a déclaré : *« Il est inadmissible qu'un agresseur* (1) *présente des exigences aussi extrêmes. »*

A la sortie du conseil des ministres, M. Begin a tenu à démentir lui-même de nouvelles rumeurs alarmantes sur son état de santé. *« Comme vous le voyez*, a-t-il dit aux journalistes, *je me porte bien. »* Au cours d'une conférence de presse, son médecin personnel a déclaré qu'il était en *« excellente santé »* et il a ajouté que les articles de presse concernant ses *« maladies »* étaient *« dénués de tout fondement »*. Ces propos visaient les informations — de source médicale — rapportées par le correspondant du *Times* à Jérusalem, selon lesquelles le premier ministre souffrirait de plus en plus de malaises dus à une incompatibilité inévitable entre deux traitements, l'un contre le diabète, l'autre contre les insuffisances cardiaques.

Le conseil des ministres a, d'autre part, demandé à M. Abbie Nathan de mettre un terme à sa grève de la faim « pour la paix ».

FRANCIS CORNU.

(1) Allusion au déclenchement de la guerre d'octobre 1973 par l'Egypte et la Syrie.

LE PRÉSIDENT SADATE A REMANIÉ L'ÉTAT-MAJOR

Le Caire *(A.P.)*. — Le président Sadate a procédé samedi 24 juin à un important remaniement au sein de l'Etat-major égyptien marqué notamment par le départ de deux personnalités qui s'étaient distinguées au cours de la guerre de 1973.

Le général Youssef Afifi remplace le général Ahmed Badawi à la tête de la troisième armée, et le général Abd Rab El Nabi Hafez remplace le général Fouad Aziz Ghali à la tête de la deuxième armée. Ces deux armées sont stationnées sur la ligne de front du canal de Suez.

Lors de la guerre de 1973, le général Ghali commandait les troupes qui avaient occupé la ville de Kantara.

Le général Badawi était quant à lui à la tête des troupes qui traversèrent le canal de Suez par le sud.

L'Agence du Moyen-Orient précise que, selon les autorités égyptiennes, ce remaniement est tout à fait normal, puisque la législation prévoit que les chefs d'état-major ne doivent pas conserver leur poste plus de quatre ans. Les deux généraux étaient en poste depuis quatre ans et demi.

Le général Badawi devient chef de la section de formation, remplaçant le général Omar Taher El Mogi, qui devient chef d'état-major. Le général El Mogi était auparavant l'adjoint du général Ghali, qui devient quant à lui chef du secteur Organisation et administration, remplaçant le général Hassan Tawfik, qui se voit attribuer le poste d'adjoint au ministre de la guerre.

RÉUNIS EN GUINÉE-BISSAU

Les présidents Eanes et Neto décident de relancer la coopération entre le Portugal et l'Angola

De notre envoyé spécial

Bissau. — Un Tupolev aux couleurs de la République populaire d'Angola et un lourd quadriréacteur américain côte à côte sur le modeste aéroport de Bissalanca : quelle image pouvait mieux illustrer cette rencontre « historique » entre M. Neto et le général Eanes ? Arrivés dans la capitale de la Guinée-Bissau, le samedi 24 juin, les deux présidents ont laissé à leurs délégations, dirigées par leurs ministres des affaires étrangères, le soin d'élaborer un accord-cadre qui marquera le début d'une coopération fructueuse dans les domaines culturel, scientifique, technique et économique.

Trois heures après son arrivée, le général Eanes a eu un premier tête-à-tête avec M. Neto. Le deuxième a eu lieu dimanche. En tout, les deux présidents ont conversé pendant plus de trois heures réglant l'essentiel. A l'issue de leurs entretiens ils étaient souriants et détendus.

« M. Neto a fait un long exposé sur la politique intérieure de l'Angola, justifiant certaines mesures qui ont donné lieu à des polémiques par le contexte international dans lequel son pays est inséré », a précisé le chef de la diplomatie portugaise, M. Sa Machado. *« Soyons pragmatiques*, a-t-il ajouté, *il y a certes des Cubains en Angola. Mais cela ne doit pas empêcher la coopération entre deux Etats qui ont presque cinq siècles d'histoire commune. »*

Les dirigeants angolais, soucieux de diversifier leurs relations extérieures se félicitent, de leur côté, d'avoir trouvé à Lisbonne un écho très favorable. De ce point de vue, le général Eanes a joué un rôle déterminant en prenant les choses en main. Le chef de l'Etat a suivi de très près, ces derniers mois, l'évolution de la situation dans les anciennes colonies portugaises.

La décision prise par Washington de renouer des relations normales avec Luanda est évidemment un autre élément important. A la veille de son départ pour la Guinée-Bissau, le général Eanes a rencontré, à Lisbonne, l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Bloomfield.

L'accord-cadre qui devait être signé lundi serait valable pour trois ans et automatiquement renouvelable chaque année. Le Portugal et l'Angola décident de « *consolider leurs relations d'amitié* et de *solidarité* » dans le respect des principes de l'indépendance, de l'égalité et de la non-ingérence. Dans le domaine culturel, l'accord prévoit la « *valorisation de la langue portugaise dans le* contexte des *relations internationales* », soulignent, ainsi, les prétentions maintes fois exprimées par le gouvernement de Lisbonne d'introduire l'usage de la langue portugaise dans les organisations dépendant des Nations unies.

Les signataires s'engagent, en outre, à faciliter l'accès dans leurs établissements d'enseignement et de formation professionnelle des nationaux des deux pays. Ils collaboreront aussi dans la création de centres de recherche scientifique et technologique. Les échanges commerciaux seront développés en tenant compte des obligations internationales des deux pays. Les transports maritimes et aériens feront l'objet d'un prochain accord spécifique.

L'accord ne fait aucune référence au contentieux économique entre les deux pays. « *Ce problème*, estimant les Portugais peu empressés de le discuter, *sera résolu graduellement lors de l'application de l'accord de coopération.* » Ils se montreront sans doute moins exigeants sur ce chapitre si le rapprochement se confirme. Selon l'hebdomadaire de Lisbonne *Expresso*, qui a consacré cinq pages à la rencontre, le capital portugais investi dans des entreprises angolaises s'élèverait à plus de 190 milliards d'escudos (1), soit six fois la somme qu'un consortium international prêtera au Portugal à la suite de l'accord conclu sous l'égide du F.M.I. en mai dernier.

Parmi les entreprises où les capitaux portugais restent particulièrement importants, figurent une société d'exploitation de diamants, la Diamang, deux sucreries, les deux cimenteries les plus importantes de l'Angola, *ainsi* que des usines d'huiles végétales, des sociétés de construction et de réparation navale, d'exploitation du cuivre. La plupart de ces entreprises ont été nationalisées par le gouvernement de Luanda.

JOSÉ REBELO.

(1) 1 escudo vaut 0,10 F.

Les négociations dans les secteurs public et privé

LE TIERS DES SALARIÉS POURRAIENT BÉNÉFICIER D'ACCORDS AVANT LA FIN JUILLET

Les négociations sur l'évolution des salaires en 1978 ont commencé, lundi matin 26 juin, dans la fonction publique. Les fonctionnaires ont bénéficié cette année, à titre conservatoire, de deux augmentations s'élevant à un total de 4,5 %. Aux Charbonnages, une nouvelle réunion doit avoir lieu vendredi 30 juin.

Dans le secteur privé, les discussions continuent cahin-caha dans les fédérations industrielles : sur les quarante rendez-vous annoncés par le patronat, une dizaine porterait sur la recherche d'une garantie annuelle de ressources et les négociations pourraient aboutir, avant la fin de juillet, dans trois branches importantes, concernant le tiers des salariés : l'industrie alimentaire, la chimie et la métallurgie.

Au C.N.P.F., une deuxième rencontre avec les syndicats était prévue lundi soir ; le C.N.P.F. devrait y présenter les différentes réformes possibles à son avis de l'indemnisation du chômage. En 1977, l'UNEDIC a versé 11 milliards de francs, dont 2,5 aux préretraités, 4 aux chômeurs secourus selon le système normal (35 à 40 % du salaire) et 3,8 aux chômeurs licenciés pour motif économique (qui reçoivent 90 % d'indemnisation). En mai 1978, 172 000 personnes recevaient le « 90 % », 513 000 l'allocation dite normale, et 215 000 ne percevraient que la seule allocation publique.

Après l'arrestation de Till Meyer

DEUX ATTENTATS A PARIS CONTRE LES LOCAUX D'UNE SOCIÉTÉ BULGARE

Deux explosions ont partiellement endommagé dimanche 25 juin deux immeubles parisiens du 17e et du 12e arrondissement. Un premier attentat a détruit, vers 17 heures, la cage d'escalier du 124 *bis*, avenue de Villiers (17e), immeuble occupé par une société privée de télévision, le service de transport de l'ambassade de Bulgarie et une société commerciale bulgare, la Danubex.

Dans le 12e arrondissement, une bombe, qui avait été déposée dans le dépôt d'un magasin de meubles, au 77 de l'avenue Ledru-Rollin, explosait dix minutes plus tard. La Danubex occupe également des locaux dans cet immeuble. Les deux attentats ont été revendiqués, dans un communiqué reçu par le journal *Libération*, par un groupe Solidarité révolutionnaire internationale (S.R.I.), qui déclare que, *« après l'extradition éclair de Till Meyer et de ses camarades (du mouvement du 2 juin), la Bulgarie a ainsi prouvé que l'opposition est-ouest n'est qu'une mascarade »*.

∴

Enfin, un cocktail Molotov a été lancé, samedi 24 juin vers 18 h. 30, dans la Librairie française, 27, rue de l'Abbé-Grégoire (6e), détruisant de nombreux ouvrages très rares.

UN INSPECTEUR DE LA D.S.T. EST ÉCROUÉ POUR VIOLENCES AVEC ARME

Un inspecteur de la Direction de la surveillance du territoire (D.S.T.), M. Marc Ducarre, âgé de vingt-quatre ans, a été arrêté, mardi 20 juin, par la police judiciaire de Marseille, pour être inculpé, mercredi 21 juin, d'extorsion de fonds avec port d'arme, et écroué à la prison des Baumettes. M. Ducarre, qui est domicilié à Paris, s'était présenté, lundi 19 juin, chez un expert en objets d'art, à Marseille, en compagnie d'un complice, sous prétexte d'une expertise. Rapidement, sous la menace d'un couteau, M. Ducarre et son compagnon avaient ligoté l'expert afin de fouiller l'appartement. Les cris de la victime avaient fait fuir les deux hommes.

Grâce à la clé d'une voiture de location, oubliée dans l'appartement, M. Ducarre fut très vite identifié et arrêté. Inspecteur à la D.S.T. depuis trois ans, ce dernier prétend que sa *« visite »* chez l'expert avait pour but d'effectuer une perquisition parallèle. De source officielle, on précise cependant que l'inspecteur de la D.S.T. n'était pas en mission, mais se trouvait en vacances, et que l'affaire est purement crapuleuse. Le complice de M. Ducarre n'a toujours pas été arrêté.

A la S.N.C.F.

LA GRÈVE DES AGENTS DE CONDUITE A ÉTÉ PEU SUIVIE

Le trafic de la S.N.C.F. est redevenu normal lundi 26 juin. Selon la direction, le mouvement de grève lancé par la fédération générale autonome des agents de conduite, les 24 et 25 juin, n'a que faiblement perturbé le trafic : le service des trains de grandes lignes a été assuré à 100 %. Par contre, certaines lignes de banlieue de la région parisienne ont été touchées : 60 % du trafic a été assuré sur les banlieues est et sud-est.

D'autre part, des préavis de grève demeurent toujours en vigueur dans quelques secteurs localisés, à Chambéry notamment.

